

42 90379

1
1
1

**DÉPARTEMENT
SOCIÉTÉ, DÉVELOPPEMENT, URBANISATION**

DÉPARTEMENT - VILLES
SOCIÉTÉS - DÉVELOPPEMENT

GROUPE DE RECHERCHE

"Villes et citadins des tiers-mondes"

(CNRS, Orstom, Université Lyon II)

Programme "Citadinités"

Dossier n° 1

"Anthropologie économique de la vie citadine"

DÉPARTEMENT - VILLES
SOCIÉTÉS - DÉVELOPPEMENT

Document provisoire

Mise en forme du dossier :

Avril 1986

- B. GANNE
- O. JOURNET
- M. LECARME

GLYSI - Département "D" Orstom - IRMAC

Correspondance : GLYSI, Université Lyon II, Avenue Pierre Mendès-France, 69500 BRON
(Tel : 78 00 69 83)

F 23864

GROUPE DE RECHERCHE

"Villes et citadins des tiers-mondes"

(CNRS, Orstom, Université Lyon II)

Programme "Citadinités"

Dossier n° 1

"Anthropologie économique de la vie citadine"

Document provisoire

Avril 1986

Mise en forme du dossier :

- B. GANNE
- O. JOURNET
- M. LECARME

GLYSI - Département "D" Orstom - IRMAC

Correspondance : GLYSI, Université Lyon II, Avenue Pierre Mendès-France, 69500 BRON
(Tel : 78 00 69 83)

PRELIMINAIRE

Le présent dossier constitue un premier essai de mise en forme de l'un des trois axes de travail développé depuis deux ans par le Groupe "Villes et citadins des Tiers-Mondes", dans son approche des problèmes urbains des villes du Tiers-Monde, et son exploration comparée des "citadinités".

Le Groupe "Villes et citadins des Tiers-Mondes" existe en fait à Lyon depuis 1983 : il résulte d'une initiative conjointe du C N R S , de l'Orstom et de l'Université Lyon II. Animé et pris en charge par le GLYSI (Groupe Lyonnais de Sociologie Industrielle, UA CNRS 894), le Département D de l'Orstom ("Urbanisation et Socio-systèmes urbains"), ainsi que par l' I R M A C (Institut de Recherche sur le Monde Arabe Contemporain, UA CNRS 913), il s'est donné pour objet de faire le point sur les principaux acquis de la recherche urbaine dans les pays en développement, en centrant ses réflexions sur l'originalité des citadinités du Sud. Il entend atteindre ce but en privilegiant l'approche comparative des différents terrains (africains, latino-américains, et orientaux ou moyen-orientaux), dans une perspective nécessairement multidisciplinaire.

Depuis deux ans, le Groupe a développé trois principaux axes de recherche :

- anthropologie économique de la vie citadine
- anthropologie et sociologie de l'espace urbain
- anthropologie et psycho-sociologie de la norme et de la déviance (économie souterraine et pratiques clandestines).

Le présent fascicule constitue la version provisoire du premier dossier de travail : il tente d'analyser les effets et les conditions de ce que l'on a appelé le "vivre et survivre en ville". Quatre principaux chapitres rendent compte des diverses approches effectuées lors des différentes séances de travail, à savoir :

- Chapitre 1 : Citadins et productions vivrières
- Chapitre 2 : Stratégies budgétaires des ménages en ville
- Chapitre 3 : Effets urbains des politiques alimentaires
- Chapitre 4 : Stratégies d'accès aux ressources en milieu urbain

Pour chacun de ces chapitres sont fournis, dans une première partie, le texte des différentes interventions, ainsi que le compte-rendu des premiers débats suscités. La seconde partie rend compte des travaux complémentaires effectués sur le thème par les sous-groupes de travail : résumé du programme de travail élaboré le lendemain de chaque séance principale, notes de réflexion critique rédigées en vue des séances de synthèse, compte-rendu des débats de ces séances de synthèse.

Tel quel, ce dossier vise à faire concrètement le point sur le travail effectué durant deux ans sur le premier axe de recherche retenu, et servir ainsi de support à une discussion élargie : on ne s'étonnera donc pas de la forme "provisoire" de ce document de travail qui, enrichi des débats généraux qu'il permettra d'amorcer, devrait ultérieurement pouvoir être repris, complété et affiné, pour publication sous une forme plus définitive. En attendant, les deux autres dossiers suivent le même processus d'élaboration.

Le présent fascicule a été mis en forme par B. GANNE, O. JOURNET, et M. LECARME, aidés de A. BELBAHRI et C. CAYRE pour le décryptage des débats : M. HAMOUCHI a pris en charge une part importante de la frappe.

B. GANNE et P. HAERINGER

Avril 1986

SOMMAIRE GENERAL

	Pages
CHAPITRE 1 - CITADINS ET PRODUCTION VIVRIERE	6
<u>A - INTERVENTIONS ET PREMIERS DEBATS</u>	7
1 Croissance urbaine et activités du secteur primaire dans les villes d'Afrique Tropicale par P. VENNETIER	8
2 Deux exemples d'approvisionnement de la ville d'Abidjan en produits vivriers par H. BERRON	18
3 Liens organiques entre une ville et son oasis : le ravitaillement traditionnel de Damas en fruits et légumes, par A.M. BIANQUIS	31
4 Compte-rendu des débats	36
<u>B - TEXTES DE DISCUSSION ET DE SYNTHESE</u>	46
1 Résumé du programme de travail	47
2 Séance de synthèse sur l'agriculture intra et péri-urbaine (17/12/84 : 1ère partie)	50
a - Présentation par P. HAERINGER	
b - Le modèle Bantou : Commentaires et critiques par M.C. DUPRE	51
c - Les rapports du citadin au vivrier dans une ville métropole du Golfe de Guinée par P. HAERINGER	57
d - Discussion	66
e - A propos des activités primaires et péri-urbaines dans les villes moyennes de la zone sahélienne par B. GANNE	69
f - Discussion	78
- Références des textes préparatoires diffusés au groupe -	79

DÉPARTEMENT - VILLES
 SOCIÉTÉS - DÉVELOPPEMENT

	Pages
CHAPITRE 2 - STRATEGIES BUDGETAIRES DES MENAGES EN VILLE	80
<u>A - INTERVENTIONS ET PREMIERS DEBATS</u>	81
Introduction par P. HAERINGER	82
1 La citoyenneté : coût de la vie et comportement en République du Zaïre par J. HOUYOUX	83
2 Comportements et dépenses alimentaires des ménages abidjanais en 1979 par C. VIDAL et M. LE PAPE	100
3 Compte-rendu des débats	105
<u>B - TEXTES DE DISCUSSION ET DE SYNTHESE</u>	111
1 Résumé du programme de travail	112
2 Séance de synthèse sur les stratégies budgétaires des ménages (17/12/84 : 2ème partie)	116
a - Présentation par P. HAERINGER	
b - A propos des "stratégies budgétaires" au quotidien : note critique par O. JOURNET et M. LECARME	117
c - Discussion	123
d - Le moyen et le long terme par P. HAERINGER	125
e - Discussion	127
f - Enquêtes ménages et "citadinités" par B. GANNE	129
g - Discussion et débat général	133
- Références des textes préparatoires diffusés au groupe	140

	Pages
CHAPITRE 3 - EFFETS URBAINS DES POLITIQUES ALIMENTAIRES	141
<u>A - INTERVENTIONS ET PREMIERS DEBATS</u>	142
1 Présentation de la séance, ou de la nécessité du passage par le macro-économique par B. GANNE	143
2 Survivre au Caire : l'accès aux aliments par N. KHOURI-DAGHER	148
3 L'approvisionnement en vivres d'une ville moyenne : le cas de Maradi (Niger) par E. GREGOIRE	159
4 Débat sur les premières interventions	165
5 Urbanisation, monétarisation et légitimation par G. MATHIAS	172
6 Les révoltes de la faim au Maroc... par J.F. CLEMENT	178
7 Débat sur les interventions de G. MATHIAS et J.F. CLEMENT	190
<u>B - TEXTES DE DISCUSSION ET DE SYNTHESE</u>	201
1 Résumé du programme de travail	202
2 Complémentarité entre analyse macro et micro-économique dans les études de subsistance par E. GREGOIRE	205
- Références des textes préparatoires diffusés au groupe	209

	Pages
CHAPITRE 4 - STRATEGIES D'ACCES AUX RESSOURCES EN MILIEU URBAIN	210
<u>INTRODUCTION</u>	211
1 - Modes d'approvisionnement des bidonvillois de Nouakchott par O. D'HONT	212
- Discussion	231
2 - L'accès des femmes aux ressources en milieu urbain : l'exemple de Dalifort (quartier "irrégulier" de Dakar) par M. LECARME	233
- Discussion	244
3 - L'explosion de l'offre artisanale à Abidjan et ses relations avec la récession économique par P. HAERINGER	246
- Discussion	255
- Références des textes préparatoires diffusés au groupe	258

CHAPITRE 1 - CITADINS ET PRODUCTION VIVRIERE

A - INTERVENTIONS ET PREMIERS DEBATS

- 1 Croissance urbaine et activités du secteur primaire dans les villes d'Afrique Tropicale par P. VENNETIER
- 2 Deux exemples d'approvisionnement de la ville d'Abidjan en produits vivriers par H. BERRON
- 3 Liens organiques entre une ville et son oasis : le ravitaillement traditionnel de Damas en fruits et légumes, par A.M. BIANQUIS
- 4 Compte-rendu des débats

B - TEXTES DE DISCUSSION ET DE SYNTHESE

- 1 Résumé du programme de travail
- 2 Séance de synthèse sur l'agriculture intra et péri-urbaine (17/12/84 : 1ère partie)
 - a - Présentation par P. HAERINGER
 - b - Le modèle Bantou : Commentaires et critiques par M.C. DUPRE
 - c - Les rapports du citadin au vivrier dans une ville métropole du Golfe de Guinée par P. HAERINGER
 - d - Discussion
 - e - A propos des activités primaires et péri-urbaines dans les villes moyennes de la zone sahélienne par B. GANNE
 - f - Discussion

- Références des textes préparatoires diffusés au groupe -

A - INTERVENTIONS ET PREMIERS DEBATS

- 1 -

1) CROISSANCE URBAINE ET ACTIVITES DU SECTEUR PRIMAIRE DANS LES VILLES D'AFRIQUE TROPICALE

Notes de l'intervention de P. VENNETIER

Originalité des villes d'Afrique tropicale : la survivance tenace de diverses activités relevant du secteur primaire de "type" rural, jouant un rôle plus ou moins important dans le paysage urbain et dans l'économie citadine. Elles ont toutes un double aspect, l'un ou l'autre étant plus fortement accentué :

- un rôle de subsistance pour les citadins eux-mêmes (auto-subsistance), en particulier les cultures vivrières, légumières, etc...; dont les excédents sont vendus sur le marché.

- un rôle commercial, les produits étant plutôt destinés à la vente (mais il y a auto-consommation partielle) : cas de la pêche, de l'élevage, du maraîchage et de certaines formes de cueillette.

Etude et mesures de ces activités sont peu aisées, du moins sur le plan quantitatif, car elles sont peu apparentes dans les statistiques officielles et dans les recensements, pour plusieurs raisons :

- elles ne sont pas toujours considérées par ceux qui les pratiquent comme une véritable profession (donc pas déclarées), mais comme une activité coutumière : ainsi dans le monde Bantou, où les cultures vivrières sont l'apanage des seules femmes (qui se déclarent "ménagères", et non agricultrices).

- elles sont fréquemment une activité secondaire, d'appoint (même le maraîchage), voire semi-clandestine, sinon illégalement exercée, pour un citadin doté par ailleurs d'un revenu régulier (même élevé).

De là naît la contradiction flagrante entre l'importance des superficies cultivables en ville et des zones péri-urbaines, et la faible proportion des citadins agriculteurs déclarés. Cf. Pointe-Noire, 1962 : cultivateurs et assimilés - 1,9 % population masculine active (or, l'enquête spécifique révélait 500 ha de manioc !).

Cependant, certains chiffres officiels ont mieux cerné la réalité. Ainsi, les recensements de 1961 : Dakar, agriculteurs déclarés - 14,7 % de la pop. mâle >15 ans

Bangui	"	"	- 11,6 %
Ndjamena	"	"	- 6 %
1968 : Ouagadougou	"	"	- 16 %

Dans les centres urbains secondaires, la proportion est beaucoup plus forte, faisant parfois douter du caractère vraiment urbain de l'agglomération : de 25 à 60 % ! Ainsi à Katiola (C. Iv.), 58 % en 1966 ; Banjassou et Bambari (R.C.A.) : 55 % en 1968 ; les villes Yoruba de Nigéria, dont les fortifications englobaient des surfaces cultivées et pâturées : à Ibadan, en 1961, 33 % de cultivateurs. A Bangui, en 1971, 10 % de citoyens vivaient exclusivement de l'agriculture (cf. C. Prioul).

I. Place du secteur primaire dans le paysage urbain

Certaines activités laissent peu de traces dans le paysage, d'autres sont très apparentes.

A) Pêche et élevage

La pêche n'occupe en général que des effectifs réduits : quelques dizaines à quelques centaines d'hommes. Ils se localisent :

- dans l'ensemble des quartiers urbains. L'impact est sur la plage ou au bord du fleuve, avec pirogues, cabanes- abris, etc...

- dans un village ou un quartier des pêcheurs. Cf. Pointe-Noire : alignement de cases sur 1,5 à 2 km, en matériaux traditionnels (panneaux de papyrus). Vie propre, au rythme des "marées", des "coup de sennes" ; réparation ou séchage des filets, "marché" presque permanent du poisson avec va et vient des taxis et des camionnettes, etc...

Même paysage à Kinshasa (Kinkolé), Libreville, Dakar (Soumbédioune), Accra (quartier spécialisé), Abidjan (villages sur la lagune, "Pointe des Fumeurs"...), etc...

Cas particulier : quand la ville est toute entière spécialisée dans la pêche, comme Mopti (Mali), ou très largement (Moçammedès).

L'élevage est presque toujours plus diffus : petit élevage surtout (pigeons, volailles, chèvres, moutons). Elevage bovin urbain seulement dans la zone sahélo-soudan (Bamako, Niamey, Kano, Ndjamena, Abéché...), qui se traduit par un va et vient quotidien des troupeaux familiaux entre ville et pâturages de bas-fonds à la périphérie. Peu de traces dans le paysage : pigeonniers, réserves de fourrage sur les toits.

Cas particuliers des animaux de bât (ânes, dromadaires) circulant dans les rues ; des chevaux de selle et de course : d'où les champs de course de Bamako, Ouagadougou, Ndjamena, etc...

En développement, les bâtiments spécialisés dans l'élevage des volailles (poulets ou pondeuses), dans les parcelles urbaines : longues bâtisses grillagées avec lampes suspendues, bruit caractéristique, odeur aussi...

Un quartier spécialisé : quartier Peul de Niamey, où forte concentration saisonnière de bovins stabulant dans les concessions encloses (saison sèche) : plusieurs milliers de bêtes ?.

B) Cueillette et maraîchage

Cueillette particulièrement active dans les villes d'Afrique guinéenne, avec l'exploitation de la végétation arborée très abondante qui les caractérise : récolte des fruits (mangues, avocats, safous, etc...), des petits animaux (vers palmistes, chenilles du "bois de fer", termites ailés, etc...). Le paysage des quartiers anciens est celui d'un immense verger, et surtout palmeraie ou cocoteraie (cf. planches thématiques de l'atlas de Kinshasa : la végétation urbaine).

Activité fréquente : récolte du vin d'Elaeis, de ronier, de palmier-raphia.

Lieux privilégiés

- le long des rues et des avenues
- dans les parcelles (arbres épargnés ou plantés : 3 à 6 arbres par parcelle dans les quartiers Mfilou, à Popville)
- dans les palmeraies intra-urbaines, marquant l'emplacement d'anciens villages englobés dans la ville (quartiers d'extension surtout)
- dans les vallées humides intra et péri-urbaines

Autres cas remarquable : les vergers de manguiers, comme à Bamako, inclus dans les nouveaux quartiers, ou les entourant presque complètement.

Maraîchage. Activité née et développée pendant la période coloniale pour le ravitaillement des Européens (rôle des administrateurs et des missions). Mais la consommation s'est élargie, de même que la production (légumes "européens + légumes "africains"). Occupe une place bien précise, fonction des exigences techniques de la culture, sous deux formes :

- bas-fonds et vallées marécageuses : dans et autour de la ville ; mise en valeur spontanée, par des citoyens. Succession de jardins individuels, avec plates-bandes séparées par des allées servant de drains ; paysage hétérogène, alternant jardins et zones en friche.

Un cas particulier : les "niayes" au Cap Vert, incluses jusque dans Pikine (Dakar) ; maraîchage dans dépressions interdunaires.

- périmètres aménagés : surfaces importantes aménagées par les pouvoirs publics (canalisations, drainage, réservoirs, diguettes...) et loties en parcelles louées aux jardiniers. Avec le temps, semis de petites barraques-abris, développement de l'arboriculture et couverture végétale.

Paysage souvent instable, car envahi par l'urbanisation, ou détruit par l'ensablement (érosion des pentes occupées par les maisons). Cf. thèse Guérandel : cultures maraîchères à Kinshasa. Bordeaux 1983. A tendance à "glisser" vers la périphérie urbaine.

Un cas particulier : la riziculture intra-urbaine à Gagnoa (C. Ivoire). 700 ha de vallées marécageuses aménagées en rizières par société d'Etat. Parcelles cédées à des citoyens : plusieurs milliers de tonnes de riz + assainissement de fait ! (cf. J. Saint-Vil in. T.D.G.T. n° 28 - 1977).

C) L'agriculture vivrière

Omniprésente dans le paysage de l'Afrique tropicale humide, même dans les quartiers modernes ; pas du tout en voie de disparition ; au contraire, elle connaît une

vigoureuse reprise avec la dégradation des conditions de vie en milieu urbain.

Types différents :

- "jardins de case" : petites surfaces cultivées à l'intérieur des parcelles, bénéficiant des déchets domestiques : produits vivriers d'usage courant (oseille, épinards, concombres, courges, mais parfois manioc, ou sorgho), et assaisonnement. La haie de clôture peut être un "jardin" (feuilles comestibles de *Manihot glagourié*).

- cultures intra-urbaines : partout où espace libre, ou non bâti : bas-côté des rues, terre-plein central des autoroutes (Kinshasa), parcelles inoccupées, versants des cours d'eau, ravins, terrains vagues... La plupart du temps, plantes annuelles ou à cycle court (arachide, mais, courges...), mais aussi manioc, sorgho, bananiers...

- cultures péri-urbaines : dans un rayon plus ou moins grand autour de la ville : zone d'extension de l'agglomération. Pendant plusieurs années, mélange de cultures et de parcelles bâties. L'agriculture est le fait des citadins : plantes vivrières de base. Paysage en évolution rapide :

- par destruction de la végétation naturelle (forêt ou savane)
- par urbanisation progressive

Ils peuvent être le résultat de la politique officielle : politique des "ceintures vertes" (Yaoundé, Kinshasa), pour assurer l'approvisionnement partiel de la ville à partir de domaines privés ou publics.

Ainsi, le secteur primaire de type rural marque toujours, et quelquefois profondément, les paysages de ville d'Afrique noire, dont la "citadinité" a pu ici ou là être mise en doute. Mais il faut se garder de "l'euro-péo-centrisme" :

- le modèle ouest-européen de la ville n'est pas le seul à prendre en compte : le caractère urbain d'une agglomération ne réside pas que dans les paysages de béton et de bitume.

- pour une partie de ses quartiers au moins, la ville africaine ne doit pas différer beaucoup des villes médiévales d'Europe occidentale, voire de villes beaucoup plus récentes, dont la "citadinité" n'a pas été mise en doute.

Mais ce secteur primaire joue un rôle important aussi dans l'économie urbaine.

II. La place du secteur primaire dans l'économie urbaine

Il occupe une place importante à un double titre : autosubsistance et commercialisation de ses produits.

A) Pêche et élevage

Pêche - Pêcheurs urbains rarement très nombreux (sauf dans quelques agglomérations spécialisées), et rendements insuffisants des techniques utilisées, malgré les progrès réalisés (filets de nylon, moteurs hors-bord, etc...). Cependant, effets économiques divers.

- développement du salariat (patrons pêcheurs souvent "étrangers", comme les Dopo, utilisation des salariés)
- développement des activités de fermage (Douala, Abidjan, etc...)
- développement du commerce des intermédiaires, entre plage et consommateurs (femmes des pêcheurs, commerçants spécialisés, "bana-bana" au Sénégal...) et des transporteurs.

Production insuffisante pour couvrir les besoins du marché intérieur. Complémenté par deux formes différentes de pêche :

- pêche industrielle (dans l'Atlantique) ou semi-industrielle (lac Tanganyika, océan indien). Elle est plutôt le fait d'armateurs étrangers, mais développement d'une flotte nationale (Abidjan), avec de très nombreux salariés nationaux ; ou encore de Grecs et Libanais (Tanganyika : pêche au lamparo à Bujumbura). Débouche sur petite industrie de la conserverie ou surgelage, et mise en place de chaîne du froid (fabrication glace).

- pêche en eau douce dans les lacs et les fleuves, restée très traditionnelle, qui alimente les villes d'aval (Popville, Kinshasa, N'djamena) ou d'amont (Bamako). Elle est le fait de pêcheurs sédentaires, ou migrants (quelquefois d'origine urbaine). Cette pêche alimente un commerce séculaire qui occupe de nombreux citadins.

Elevage - Importance économique mal connue. Petit élevage peu rentable, car jamais rationnel, et animaux peu consommés. Mais les besoins croissants ont induit la multiplication des élevages urbains et péri-urbains semi-artisanaux ou industriels du poulet de chair ou de la pondeuse (entreprises d'Etat ou privées).

Par exemple à Popville : une ferme privée congolaise : 10 000 oeufs par jour. Quelquefois, entreprises temporelles en vue d'un marché momentané (avant la fin de l'année). Donne lieu aussi à la multiplication de revendeurs ou de "guilleurs" de poulets.

Les effectifs urbains de bovins sont inconnus (plusieurs milliers dans les villes du Sahel ?). Alimentation partielle du marché urbain en viande, lait frais (rare) ou caillé (Peul) ; à Kiano, les citadins vendent du fumier aux paysans des environs !

B) Cueillette et maraîchage

Cueillette - Rôle économique important seulement pour la boisson :
vin de palme

- redevances versées par les exploitants ("malafoutiers" en Afrique centrale) aux propriétaires coutumiers des arbres.

- revenus des exploitants vendant leur production, en général à des intermédiaires

- revenus des intermédiaires, vendant au détail ou au micro-détail.

Cas particulier : à Abidjan, les "banguidromes", ou concentration de buvettes écoulant le "bangui" (vin de palme), quasi monopole des femmes Baoulé de la capitale.

Vente semi-clandestine d'alcools divers (de maïs, de canne à sucre...) distillés dans la zone péri-urbaine. Localement, fabrication urbaine et vente de vin de canne à sucre, de vin d'ananas, etc...

Commerce aussi des fruits cueillis dans la ville, surtout les mangues.

Production et commerce urbains du "dolo" (bière de mil) qui est à classer à part car relevant de l'artisanat de production alimentaire (mais rôle économique énorme dans tout le Sahel).

Maraichage - Doubles retombées économiques avec

- la vente sur la marché urbain, où consommation en croissance rapide (cf. Kinshasa : consommation moyenne de 30 kg / habitant / an ; production de 72 500 tonnes).

- la vente à l'exportation dans certains cas. Mais celle-ci exige une organisation rigoureuse et un encadrement serré, peu compatible avec l'esprit très individualiste des maraichers (echec de presque toutes les coopératives).

A signaler aussi les redevances des maraichers versées aux propriétaires coutumiers du sol.

La vente est rarement directe : les producteurs vendent à des revendeuses, souvent sur pied (vente d'une plate-bande entière) ; elles-mêmes alimentent les détaillantes des marchés urbains. Les maraichers ont en général un revenu satisfaisant, suivant la hausse des prix. Kinshasa : 125 zaires / mois = salaire d'un petit fonctionnaire.

C) Agriculture vivrière

On a cru trop vite qu'elle était une survivance des traditions rurales, et donc vouée à la disparition inéluctable en ville. Il n'en est rien : aujourd'hui encore, au moins 1/3 des ménages continuent à la pratiquer, et en Afrique centrale ou occidentale de tradition bantoue, parfois la moitié des femmes.

A Ouagadougou, 40 % des ménages avaient des champs vers 1975 ; à N'Djamena, 50 % à la même date, et jusqu'à 75 % des chefs de ménages dans certains quartiers.

Son rôle économique varie avec son orientation.

- Activité principale : pour les "paysans-citadins". Proportion mal connue, sans doute en recul (Bangui, 1960 : 10 % de la population totale = 20 000 personnes). Permet l'auto-subsistance de type rural et une petite commercialisation.

- Activité secondaire : pour les "citadins-agriculteurs". Distinguer
 - les femmes : cultivent dans, autour de la ville, et dans leur village d'origine. Assurent une partie du ravitaillement familial, et une certaine indépendance vis à vis du mari, par la vente des surplus ; argent investi surtout dans le petit commerce "de case".

- les hommes : activité d'appoint, procurant des revenus parfois importants.

- . . agriculture de week-end
- . agriculture de congés (boys, fonctionnaires)
- . agriculture "indirecte" par main-d'oeuvre familiale ou salariée (petite et grande bourgeoisie urbaine) prend une extension remarquable avec le phénomène des "domaines ruraux" dans la zone péri-urbaine (Bamako, Abidjan, Bangui...). Produits agricoles ou d'élevage peuvent passer par circuits de commercialisation modernes (fruits, oeufs, poulets...).

Conclusion

L'importance du secteur primaire dans les villes d'Afrique tropicale donne à celles-ci leur originalité, par rapport aux villes européennes, et même latino-américaines.

Il prend place dans les paysages et dans l'économie quotidienne.

Dans la "citadinité" africaine reste une part notable de "ruralité", et la cohabitation des deux pulsions ne pose aucun problème à chacun. Il faut admettre aussi que du fait de leur relative jeunesse et de leur croissance constante par exode rural, les villes africaines ont encore peu de citadins de 2ème génération (en fait, la 1ère : ceux qui sont nés en ville) à l'âge adulte.

A ce maintien du secteur primaire rural contribuent plusieurs facteurs

- l'origine rurale des 2/3 des citadins
- la nécessité, pour le citadin, d'assurer dans son village son image d'homme qui a réussi en ville (d'où les investissements fréquents en plantations dans le village d'origine), et de fils respectueux qui soutient ses parents restés à la campagne
- l'utilité, et parfois la nécessité, d'assurer ou de conforter son existence quotidienne en ville par des revenus supplémentaires, alors que dans de nombreux cas son salaire est trop insuffisant pour vivre : a fortiori pour bâtir, se soigner, éduquer ses enfants, etc...

Il y a là un autre modèle de ville, différent du modèle européen. Mais ce dernier ne doit pas être le seul valable, et il faut prendre en compte cette sorte de synthèse actuellement réalisée par les citoyens africains.

DEUX EXEMPLES D'APPROVISIONNEMENT DE LA VILLE
D'ABIDJAN EN PRODUITS VIVRIERS,
NOTES DE L'INTERVENTION D'H. BERRON

1) Les produits maraîchers

Les ceintures maraîchères caractérisent pratiquement toutes les grandes agglomérations urbaines ; elles se justifient davantage encore qu'ailleurs, en pays chauds où les températures élevées rendent difficile un acheminement lointain des produits de conservation délicate, a fortiori lorsque les voies communications sont peu développées.

En ce qui concerne Abidjan, les produits maraîchers vendus sur les marchés de la ville proviennent essentiellement de deux principaux secteurs de production :

un secteur encadré dont les surfaces cultivées se situent parfois très loin de la capitale économique et qui ne suffit pas à son approvisionnement ; et des périmètres relativement importants de cultures maraîchères individuelles qui se sont installées aux abords immédiats de la ville où l'on cultive d'une manière artisanale, à une toute petite échelle, de grandes quantités de légumes vendus sur les marchés abidjanais.

Les petits maraîchers présentent sur la grande entreprise l'avantage d'être plus souples dans leurs productions qui peuvent ainsi mieux suivre les besoins du marché. A l'heure où Abidjan ne dispose pas encore d'un service de distribution réellement organisé autour de halles, ils continuent de jouer un rôle important bien que ne représentant, au total, qu'environ 30 Ha de surfaces mises en culture (sans compter le périmètre, assez important de Grand - Bassam).

A cela, il faut ajouter les nombreux jardins inclus dans Abidjan. Il s'agit souvent de terrains vagues qui sont mis en culture par les riverains pendant les loisirs que leur laissent leurs véritables occupations de citadins. Aussi les productions ne sont elles pas ici très importantes et lorsqu'elles dépassent les besoins de la famille de ces jardiniers occasionnels, leurs femmes vendent les excédents sur le pas de leur porte.

C'est donc le maraîchage extra-urbain qui représente pour nous le phénomène le plus intéressant. Il est curieux de constater que, bien qu'indispensables à l'approvisionnement de la ville, toutes ces surfaces cultivées avec de petits moyens n'ont pourtant qu'un caractère d'installations extrêmement provisoires et peu organisées qui contraste avec le rôle important qu'on leur sait jouer. Ceci s'explique en partie parce que le maraîchage est le plus souvent le fait d'étrangers à la région, qui travaillent des terres qui ne leur appartiennent pas puisqu'ils les ont soit louées aux propriétaires traditionnels des villages voisins, soit "empruntées" momentanément à l'Administration qui ne les a elle-même pas encore mises en valeur.

(1) Extrait de : H. BERRON. Tradition et modernisme en pays lagunaire de basse Côte d'Ivoire - Ed. Karthala - Paris, 1980, 386 p.

Les circuits de distribution des produits de ce maraîchage sont très difficiles à suivre puisqu'ils se font, on l'a signalé, en l'absence de halles centralisatrices. Les plus évidents d'entre eux sont les suivants :

- Les maraîchers vendent directement leurs productions sur place aux consommateurs (ou à des revendeurs) ;

- ils vont individuellement (ou groupés par affinité) vendre les légumes sur l'un des marchés de la ville où ils les cèdent indifféremment en gros ou au détail, aux revendeurs ou aux consommateurs ;

- les productions des jardins intra-urbains sont le plus souvent vendues au micro-détail devant les concessions des producteurs ;

- il semble que de plus en plus le maraîcher préfère se décharger de la vente en ville qu'il laisse à un intermédiaire ; deux petits marchés de gros semblent ainsi s'installer, l'un à Yopougon-Gare pour les jardins du Banco, l'autre à Anono pour ceux d'Anono, M'Pouto et M'Badon ; il est fort probable qu'une organisation identique existe à Grand-Bassam.

Les maraîchers " à mi-temps " n'intéresseront que très peu cette étude : leur jardinage, qu'ils pratiquent près de leur demeure, en dehors des horaires que leur impose leur activité urbaine salariée, n'est généralement pas très productif et ne vise qu'à diminuer la dépendance du ménage vis-à-vis des achats de nourriture ; ils appartiennent à tous les horizons des petits citadins rassemblés à Abidjan.

Les vrais maraîchers travaillent, quant à eux, leurs jardins à plein temps. Il est frappant de constater qu'aucun d'eux n'appartient aux ethnies locales traditionnellement propriétaires de la terre : ils sont essentiellement originaires de pays voisins (Mali, Haute-Volta), et quelques-uns sont natifs des régions du Nord de la Côte d'Ivoire (pays Sénoufo et Malinké). Avec eux, on retrouve l'intéressant problème du grand nombre de travaux indispensables au bon fonctionnement d'Abidjan qui sont, par manque d'intérêt des populations ivoiriennes, aux mains d'importantes minorités étrangères de plus en plus présentes dans l'économie du pays.

Entre les maraîchers à " mi-temps " et les maraîchers " à plein temps " il convient de distinguer une troisième catégorie : les particularités un peu différentes que présente ce groupe tiennent au fait qu'il s'agit de maraîchers occasionnels qui ne pratiquent le jardinage que lorsqu'ils sont en chômage technique, leur véritable profession ne leur assurant momentanément pas les revenus nécessaires pour vivre, faute de travail. Il s'agit de peintres en bâtiments, de maçons, de charbonniers...

La presque totalité des maraîchers sont des hommes : sur les 130 que l'on a interrogés tout autour de la ville, on n'a dénombré que 2 femmes à la tête d'une petite exploitation. C'est donc une occupation à caractère principalement masculin, les femmes étant mieux représentées, comme c'est souvent le cas, au niveau de la commercialisation.

Pratiquement tous ces travailleurs sont étrangers au pays : 79 Maliens viennent des cercles de Koutiala, Bougouni, Kadjolo, Kayes, Mopti et Djenné ; 22 Voltaïques des régions de Bobo-Dioulasso, Dédougou et de la région frontalière de Ouangolodougou ; 6 Guinéens viennent de Kankan et Kissidougou. Les 19 maraîchers originaires de Côte d'Ivoire sont Sénoufo (8) ou Malinké (11) des environs de Korhogo, Touba, Séguéla, Mankono et Niellé. Au total, 85 % des maraîchers sont des étrangers émigrés pour 63 % du Mali, 17,5 % de Haute-Volta et 5 % de Guinée.

Lorsqu'on circule dans les périmètres maraîchers, on constate tout de suite la forte proportion de personnes relativement âgées ; il y a bien sûr de jeunes jardiniers, parfois ce sont même les enfants qui font une partie des travaux à leur portée (arrosage, désherbage...) mais les " patrons " des jardins sont à 58 % âgés de plus de 40 ans : il y a, en effet, 32 maraîchers d'âge compris entre 41 et 45 ans et 28 entre 46 et 50 ans ; plus âgés encore, 15 ont dépassé la cinquantaine, dont 4 ont déjà atteint la soixantaine, et le doyen n'a pas moins de 69 ans. Par contre, très peu de " patrons " ont moins de 25 ans (9 seulement) et aucun n'a moins de 20 ans.

Du fait de cette faible proportion de jeune, les célibataires sont rares (6 sur l'ensemble), les maraîchers étant dans la plupart des cas accompagnés par leur famille dans leur migration en basse Côte d'Ivoire.

La durée de séjour à Abidjan est très élevée pour certains de ces migrants qui semblent plus ou moins définitivement installés sur place : 13 d'entre eux sont arrivés depuis plus de 25 ans (dont un depuis 30 ans, un depuis 40 ans et un depuis 47 ans !) ; 18 ont plus de 20 ans de séjour ; mais la plupart sont arrivés dans la région depuis 10 à 20 ans (41 depuis 11 à 15 ans, 28 depuis 16 à 20 ans) ; il est intéressant de signaler que même parmi les plus jeunes, aucun maraîcher n'est arrivé en Basse-Côte depuis moins de 5 ans. Il semble en effet difficile - dans cette profession comme dans d'autres, elles aussi abandonnées par les nationaux aux étrangers - de trouver une place dans les premières années d'immigration : plus que par l'achat d'un " pas de porte " que l'on pourrait éventuellement acquérir avec de l'argent (mais alors, gagné comment ?), c'est par la respectabilité de l'ancienneté que le migrant pourra prétendre s'installer à son compte ; les plus jeunes sont soit dans la situation de gérant ou d'héritier du jardin d'un parent rentré au pays, soit en association avec un ou plusieurs compatriotes de même classe d'âge sur un jardin de toutes petites dimensions, faute de quoi ils pourraient passer pour vouloir faire mieux que leurs aînés et seraient jugés présomptueux.

Les revenus que permet le maraîchage sont suffisants pour que ceux qui le pratiquent puissent rentrer au pays au moins une fois par an ; mais certains d'entre eux n'y retournent pratiquement jamais, alors que d'autres y vont très fréquemment : la fréquence de ces retours dépend de l'étroitesse des liens qui subsistent avec la famille restée au village ; ces liens se relâchent lorsque l'émigré n'a plus que peu de parents en vie, et cela favorise d'abord un espacement de plus en plus grand des visites, puis finalement une installation définitive en Côte d'Ivoire.

Le travail de la terre est déjà connu de tous ces étrangers lorsqu'ils viennent s'installer aux abords d'Abidjan ; ils sont en effet tous d'origine rurale et certains possèdent même très bien les techniques du maraîchage pour les avoir pratiquées chez eux, avant leur départ.

Cissé Dia est Guinéen ; il est maraîcher depuis près de 20 ans ; il exerçait sa profession en Guinée avant sa venue en Côte d'Ivoire, en 1963 ; son compatriote, Kéïta, pratiquait le maraîchage quelques années déjà avant son arrivée ici. Ils ont donc importé avec eux les techniques et surtout la pratique du jardinage et, en même temps que le savoir-faire, en tant que travailleurs immigrés, ils apportent également le " *vouloir-faire* ".

Cependant, durant un certain temps, le nouvel immigré ne trouvera du travail que comme manoeuvre chez un " *grand frère* ", ou bien exercera une profession en ville ; il ne reviendra à la terre que plus tard.

Christophe a 50 ans, il est Voltaïque ; bien qu'arrivé en Côte d'Ivoire dès 1956, il n'est maraîcher que depuis 9 ans ; il était jusqu'alors manoeuvre dans une grande plantation: Sandé Koné Adama est né il y a 50 ans au Mali ; lui aussi n'est maraîcher que depuis 9 ans, il était auparavant gardien de nuit en ville. Sabou Daniel est beaucoup plus jeune : il a 26 ans ; il est arrivé du Mali en 1966, il a été d'abord jardinier-manoevre chez un parent, puis a réussi à s'installer à son compte, en 1970. Ali est un Malinké d'Odienné ; il a 61 ans, il est retraité de la R.A.N.⁽¹⁾ et s'adonne présentement au maraîchage.

On retrouve souvent, dans d'autres biographies encore, ce cheminement curieux qui conduit les anciens paysans, après exode rural, à une tâche urbaine puis, s'ils le peuvent, à un retour à la terre à la périphérie d'Abidjan avec la mise en place de cultures maraîchères.

Il est très difficile de se faire une idée exacte des gains et des bénéfices que peuvent réaliser les maraîchers ; en effet, ces derniers ne tiennent pas de comptabilité précise et ne peuvent, de ce fait, donner un bilan mensuel ou annuel de leur travail : les achats de semences, de pesticides et éventuellement d'engrais, se font lorsqu'on peut disposer pour cela d'un peu d'argent : les sommes retirées des ventes quotidiennes sont immédiatement utilisées à satisfaire les besoins de la vie courante (nourriture, loyer, frais d'écolage...), sans que l'on fasse une différence bien nette entre chiffre d'affaires et bénéfice ; et lorsqu'il y a un surplus, celui-ci est le plus souvent expédié au pays pour la famille qui y demeure.

Les frais fixes auxquels les maraîchers ont à faire face sont généralement peu élevés. Il leur faut dans certains cas payer un droit de location pour les terres qu'ils travaillent ; ce droit n'est le plus souvent que symbolique. Pour " *débrousser* " et mettre en place les planches de culture, ils sont aidés par une main-d'oeuvre qui est soit recrutée au pays - et il s'agit alors de membres de la famille qui travaillent bénévolement en attendant de trouver eux-mêmes une situation meilleure (ils sont logés et nourris par le " *grand frère* " qui les emploie, et reçoivent un très modeste " *argent de poche* ") - soit encore embauchée à la tâche pour une durée moyenne de 4 à 5 jours, en vue d'effectuer les gros travaux que le maraîcher et sa famille n'arrivent pas à accomplir à eux seuls - et il s'agit alors de petits travailleurs de toutes origines

(Peul, Bella, Haoussa...) que l'on retrouve partout où il y a embauche temporaire - deux manoeuvres en moyenne (payés chacun 400 F (1) par jour) suffisent pour chaque jardin.

Les maraîchers achètent les semences à la SODEFEL (1) ; il est difficile de savoir ce que cela représente pour l'ensemble de la région d'Abidjan, car les acheteurs viennent de secteurs parfois très éloignés de la ville, et ne sont pas comptabilisés par la SODEFEL par région d'origine. Parfois les maraîchers achètent également quelques produits phytosanitaires et insecticides, mais sans que cela pèse lourdement dans leurs dépenses de fonctionnement.

Les légumes qui n'ont pas été commercialisés directement sur les lieux de production doivent être transportés et mis en vente sur l'un des marchés de la ville ; le maraîcher (ou sa femme) doit donc déboursier le prix de son propre transport et celui de sa marchandise ; il s'agit vraisemblablement des frais professionnels les plus élevés auxquels il ait à faire face : de Grand-Bassam (périmètre maraîcher le plus éloigné à l'Est) à la gare routière de Treichville, il lui faut payer 450 F aller et retour (plus le prix de transport des bagages), puis encore 70 à 100 F pour se rendre au marché du Plateau ; venir de la région de Dabou revient à peu près au même. On comprend dès lors que le maraîcher répercute sur le prix de vente au marché les sommes dépensées pour sa marchandise en moyens de transport vers la ville ; les tarifs pratiqués sur les marchés seraient, d'après certains auteurs (évaluation peut-être un peu exagérée), 10 fois supérieurs à ceux pratiqués sur les périmètres maraîchers.

Les revenus que permet le maraîchage sont confortables, bien des indices le laissent penser : la fréquence des retours au pays par exemple ; en effet, ces voyages représentent pour les maraîchers (comme pour tous les autres immigrants) une dépense importante que non seulement au prix du déplacement, mais aussi au fait qu'il faut rapporter à la famille de nombreux "cadeaux" dont la valeur permettra aux villageois de juger de la réussite du visiteur. Une soixantaine de maraîchers déclarent rentrer au pays tous les ans, voire même plusieurs fois par an (une dizaine seulement ne rentrent que tous les 2 ou 3 ans et une trentaine beaucoup plus rarement encore). Autre indice de relative prospérité : la scolarisation des enfants. Les maraîchers sont dans la plupart des cas des hommes âgés ayant des charges familiales parfois lourdes ; leurs enfants vont souvent à l'école primaire en Côte d'Ivoire, puis suivent le secondaire, et parfois le supérieur, au pays d'origine ; les frais d'écolage, de pension, de vêtements, de voyages sont alors très élevés. Une autre preuve encore des disponibilités d'argent des maraîchers est donnée par l'investissement que certains d'entre eux parviennent à réaliser dans la construction de maisons modernes à Abidjan : ce sont des bâtiments en dur, ne comprenant qu'une ou deux pièces, appelés couramment "entrée-coucher" ; certains maraîchers en possèdent déjà plusieurs, parfois très bien situés (Treichville, Adjamé,

.../...

(1) : Francs C.F.A. (50 F. C.F.A. = 1 Franc français)

(2) : SODEFEL : Société pour le Développement des Fruits et Légumes.

Abobo-gare, Youpougon-gare...); ils louent ces maisons, et le loyer vient s'ajouter aux profits retirés de la vente des légumes. Quelques maraîchers ont acquis un moyen de transport routier (Gbaka (1), Super-Goélette, taxi urbain) ou lagunaire (pétrolette); c'est là aussi une source de profits supplémentaires, bien qu'il y ait en ce domaine à assurer des frais de fonctionnement parfois assez importants. Enfin, les maraîchers étant tous d'origine soudanaise, ils sont toujours de religion musulmane, et le grand objectif de leur vie est le pèlerinage à la Mecque qu'ils espèrent réaliser en avion, après avoir amassé les économies que cela nécessite.

Mais ces étrangers sont toujours suffisamment prudents pour ne pas trop étaler leur richesse aux yeux de leurs hôtes. Leurs ventes sont quotidiennes; elles se font par petites quantités qui laissent ignorer l'ampleur des revenus qu'elles peuvent assurer. Les maraîchers sont le plus souvent séparés de la masse des consommateurs par des revendeuses ivoiriennes: cette séparation joue en leur faveur: les malaises ressentis lors des hausses de prix ne peuvent en effet prendre allure de mouvements de xénophobie. Les petits maraîchers montrent actuellement encore une remarquable vitalité aux abords d'Abidjan: "déguerpis" du bas-fond de l'Indénié pour les travaux de l'échangeur routier, ils y sont revenus après, en profitant de toutes les terres basses encore utilisables; "déguerpis" de la Riviera pour la construction d'un hôtel, de logements, et la mise en place d'un terrain de golf, on les voit réapparaître le long du rivage non encore mis en valeur, cachés cependant au regard des aménageurs derrière de petits bosquets; bientôt "déguerpis" du fond de la baie du Banco où se sont faits de grands travaux pour une voie express, ils sauront y revenir le moment venu, sur de bonnes terres qui y subsistent encore.

C'est en milieu rural qu'ils demeureront probablement le plus longtemps, mais là non plus leur situation n'est pas stable; en effet, s'il n'y sont pas chassés par des aménagements urbains, ce sont les villageois qui les repoussent périodiquement plus loin vers la brousse; le processus est le suivant dans la région de Songon-Agban: avec l'accord du propriétaire des terres, l'étranger débrousse une parcelle pour y mettre en place son jardin; il y produit des légumes pendant un an ou deux, puis le villageois demande à récupérer sa terre, alors bien défrichée et assainie, pour y installer une bananeraie, et le maraîcher obtient l'autorisation de débrousser une nouvelle parcelle un peu plus loin.

2) - Le manioc et l'attiéké

La ville d'Abidjan suscite dans les régions lagunaires voisines une activité qui, contrairement à celles précédemment décrites, est, cette fois-ci, le fait d'une majorité d'Ivoiriens, plus précisément de femmes ivoiriennes. Ces dernières animent un commerce intense de vente d'un produit agricole transformé sur lequel repose en grande partie l'alimentation des citadins. Il s'agit de l'attiéké (2) que l'on trouve en vente, tant en gros sur tous les marchés, qu'au détail dans nombre d'endroits en ville, devant les habitations des vendeuses, comme dans les restaurants.

.../...

(1) : Taxis-bagages primitivement exclusivement chargés de l'approvisionnement des marchés - Interdits en 1977, mais existant cependant en périphérie.

(2) : Râoures de manioc préparées selon un procédé décrit plus loin.

Ce commerce de gros ou de détail ne se situe en fait qu'en aval de toute une série d'autres opérations qui offrent du travail à différentes catégories de personnes.

C'est d'abord la culture du manioc qui, de vivrière, est devenue spéculative puisque, dans le secteur étudié, la plus grande partie de la production est destinée à la vente.

Produit en milieu rural, le manioc est également dans la plupart des cas préparé à la campagne : en effet, c'est un produit qui ne se conserve pas longtemps et les quantités commercialisées en ville sont bien plus réduites en ce qui concerne les tubercules que lorsqu'il s'agit d'attiéké ; l'avantage de la préparation villageoise est double : meilleure conservation, on l'a vu, et intéressante valeur ajoutée par les femmes qui le préparent. Après la récolte, le manioc se vend donc en grande partie au village où il subit une transformation qui prend, ici et là, les caractères d'une véritable petite industrie dont il faut décrire les différentes opérations.

Les tubercules sont tout d'abord épluchés par les femmes et les jeunes filles ; puis ils sont râpés, et l'on obtient une pâte très aqueuse que l'on stocke, dans certains cas, dans des sortes de pétrins à claire-voie improvisés où elle fermente et s'égoutte pendant un à deux jours, afin d'éliminer le glucoside toxique qu'elle contient (manihotoxine) ; il faut ensuite presser la pâte (pour en extraire le maximum de laitance possible) et la faire encore légèrement sécher au soleil, ou près d'un feu ; les femmes placent alors le produit obtenu dans une grande écuelle de bois, et avec dextérité l'émiettent jusqu'à en faire un agrégat constitué de particules plus ou moins fines que l'on calibre ensuite dans des vans convenablement agités ; les déchets (gros grains, morceaux fibreux...) sont utilisés pour préparer le " *plakali* " (1) ; la farine de manioc est alors prête à être cuite à la vapeur dans des ustensiles de cuisson qui rappellent ceux utilisés pour préparer le couscous. Il faut noter une préparation un peu différente qui donne le " *gari* ", très apprécié par les Ghanéens, Togolais et Béninois, et que l'on voit souvent pratiquée autour de Vridi, Bakré, Krokoo : après qu'elle ait été émiettée en farine, la pâte de manioc est mise dans de grandes poêles posées sur un feu de bois : les femmes remuent constamment la farine durant la cuisson à sec, afin qu'elle ne brûle pas.

L'attiéké (ou le *gari*) est ensuite emballé dans un panier, doublement protégé du contact de l'osier par un pagne, puis par une couche de feuilles végétales ; et les femmes vont, en taxi-brousse, en pétrolette ou en pirogue, le vendre sur les marchés urbains.

Traditionnellement, l'attiéké est la nourriture des Adioukrou ; mais les autres ethnies lagunaires ont, elles aussi, adopté le manioc lors de son introduction par la côte par les navigateurs étrangers : les Ebrié, les Ahizi, les Alladian et les Avicam, plus particulièrement. Mais ceci ne suffit pas à expliquer la fortune que connaît actuellement l'attiéké dans une ville aussi cosmopolite qu'Abidjan. C'est qu'il s'agit d'une préparation très bien adaptée au citadin : on peut la fractionner en de petites quantités,

.../...

(1) : Mélangés à de l'eau, ces déchets sont mis à bouillir et donnent une pâte colloïdale transparente consommée surtout par les Baoulé, avec une sauce au gombo.

vendues au micro-détail dans des emballages de fortune (feuilles végétales) ; on peut la consommer sans avoir à utiliser de vaisselle, accompagnée d'un morceau de poisson fumé ou de viande grillée ; les femmes peuvent la vendre partout en ville, sans installations de cuisson. C'est donc une préparation idéale pour l'alimentation du citadin pressé, qu'il s'agisse de l'ouvrier sortant de l'usine, de l'employé de bureau interrompant sa journée ou du commerçant s'échappant une minute de sa boutique, entre deux clients. Si le soir on préfère le riz ou l'igname, à midi, par commodité, on mangera le plus souvent de l'attiéké.

Aussi a-t-on vu ces quelques dernières années la popularité de l'attiéké s'étendre en rapport avec l'augmentation de la population de la ville. Le ravitaillement en manioc devenait dès lors une affaire importante que la plupart des villages situés dans un périmètre d'une cinquantaine de kilomètres surent saisir ; les cultures s'intensifièrent et les femmes préparèrent de l'attiéké plus qu'il n'en fallait pour leur seule famille ; les quantités de manioc à râper devinrent si grandes que l'ancienne râpe à main n'y suffisait plus, et l'on installa les premières machines...

Ce sont donc les machines à râper le manioc, les préparatrices d'attiéké et les revendeuses, qui constituent les maillons importants de la chaîne de l'approvisionnement d'Abidjan en produits à base de manioc.

On peut essayer de savoir l'importance de l'approvisionnement d'Abidjan en manioc en établissant un relevé exhaustif des machines, installées pour une production dépassant les besoins familiaux, dans presque tous les villages proches de la capitale.

Les villages ébriés, sur les rivages nord de la lagune, rassemblent le plus grand nombre de machines, que ce soit à l'Est ou à l'Ouest d'Abidjan. A l'Ouest, la grande route bitumée d'Abidjan à Dabou permet des expéditions pratiques et rapides vers la ville : la presque totalité de l'attiéké préparé dans ce secteur est dirigé vers Abidjan, Dabou relevant pour son approvisionnement des nombreux villages adioukrous. A l'Est, les communications sont moins aisées, mais les débouchés plus nombreux puisque Bingerville et Grand-Bassam consomment une partie des productions des villages situés au bord des lagunes Ebrié, Adjin et Potou ; la situation très isolée par rapport à Abidjan de villages tels que Vitré 1 et 2, Eloka-Té, Eloka-To, Ebra, est à ce point de vue significative.

Au Sud de la capitale, le cordon littoral n'est pas utilisé pour la culture du manioc à l'Est de Port-Bouët : trop de cocoteraies et des activités plus spécialement axées vers l'approvisionnement en poisson ne le permettent pas. Par contre, on a vu l'importante concentration de champs de manioc à l'Ouest du canal de Vridi dont les populations, ainsi que celles de l'île Boulay, alimentent en partie les machines installées à Vridi, Bakré, Kokroa, et celles qui circulent (lorsqu'elles sont montées sur roues) d'un campement à l'autre.

.../...

Au Nord d'Abidjan, on trouve également une concentration importante de machines : c'est dans les villages d'Ebimpé, Anyama-Adjamé, Abobo-Té, Abobo-Baoulé qu'elles sont les plus nombreuses. Il faut leur ajouter celles d'autres villages voisins, mais surtout celles, non dénombrables parce que dispersées en ville, d'Anyama et d'Abobo-gare. Le manioc râpé qu'elles produisent est vendu sur les marchés des villes les plus proches.

Il est intéressant de noter la relative mise à l'écart de deux importants villages mal reliés à l'axe bitumé : Attinguié et Akoupé, distants de 20 à 25 km d'Anyama ou d'Abobo-gare, n'ont en effet que peu investi dans l'achat de machines, proportionnellement au nombre de leurs habitants.

La localisation de ces machines à travers la région montre à l'évidence le souci des villageois de vendre leurs productions aux petites villes et surtout à Abidjan dont la demande est énorme ; en effet, on ne pourrait interpréter cette concentration ni comme résultant du besoin de traiter sur place et immédiatement le produit de la récolte (on a vu que le manioc se conserve très bien en terre et n'impose jamais au cultivateur une récolte bloquée sur une courte période), ni comme devant répondre aux besoins de l'autoconsommation, car l'investissement serait alors disproportionné avec les faibles quantités traitées pour lesquelles la râpe traditionnelle suffisait.

Trois secteurs présentent, selon les lieux, un certain nombre de points communs ou de différences notables.

Le plus éloigné d'Abidjan englobe tous les villages ébriés des rivages lagunaires, aussi bien à l'Ouest (les Songon, les Adiapo...) qu'à l'Est, avant et au-delà de Bingerville. Ces villages axent une partie de leurs activités vers la satisfaction des besoins de la ville, distante de moins de 50 km. Les femmes profitent de la valeur ajoutée retirée de la transformation du manioc pour participer activement à la vie économique de leur village.

Au Nord d'Abidjan, les conditions ne sont plus les mêmes : les villages traditionnels, rattrapés par les banlieues relais d'immigration telles qu'Abobo-gare, ont depuis plus ou moins longtemps déjà littéralement éclaté sous la puissante arrivée d'allochtones. Ceux-ci (Dioula, Attié, Bété, Baoulé...) ont souvent investi dans des machines à râper le manioc pour profiter de la masse de consommateurs poussés vers Abidjan par l'exode rural.

Sur le cordon littoral, on retrouve le même effort d'investissement effectué par des ethnies étrangères pour satisfaire à la demande de gari (et d'attiéké) : les machines appartiennent à des Mossi, des Ghanéens.

Sur la rive ouest de la baie du Banco, on constate une régression des plantations de manioc qui reculent devant l'urbanisation du plateau de Yopougon ; tout le plateau devrait être construit d'ici 1990. Les nombreuses machines qui râpaient le manioc jadis produit en ces lieux (Locodjo, Abobo-Doumé, Niangon-Lokoa...), font dorénavant venir une partie des tubercules qu'elles traitent des plantations mossis localisées sur l'île Boulay et sur le cordon littoral entre Vridj et Bakré. Les étrangers qui

.../...

habitent les campements et villages de la baie du Banco n'ont plus trouvé intéressant d'investir dans des râpes à manioc (ils ont cependant acheté un certain nombre de machines à broyer le maïs).

Sur les 130 machines recensées, 80 appartiennent à des Ebrié, 28 à des Attié, les autres ethnies lagunaires (M'Bato, Abouré, Ehotilé) en possèdent 10, le reste étant la propriété d'étrangers à la région (Bété, Sénoufo et autres Dioula, Baoulé) ou étrangers au pays (Mossi, Togolais, Ahouran).

L'investissement dans ce petit secteur secondaire installé en milieu rural est donc presque uniquement le fait des ethnies lagunaires (si l'on ajoute les Attié), puisque 118 machines (91 %) sont financées par eux.

Selon les cas, cet investissement est assez lourd : une machine neuve, moteur et broyeur, revient actuellement à un prix compris entre 500 000 et 700 000 F. Environ 70 cultivateurs ont déclaré avoir acheté eux-mêmes leur machine (neuve ou d'occasion), mais ils sont souvent plutôt responsables et gérants sur place d'une machine achetée par un parent plus aisé travaillant en ville (il est difficile de faire dire au cultivateur qu'il n'est que gérant). Parfois, plusieurs cultivateurs, ou un quartier de village, s'associent en coopérative pour acquérir la machine et pour la gérer ; à Songon-Dagbé, ce sont les fidèles de l'église Harriste qui en ont acheté une ; à Songon-Té, à Bakré, des coopératives de pêcheurs ont fait cet investissement qui permet de pallier le manque à gagner des jours de mauvaise pêche. On a compté près d'une cinquantaine de machines qui ont été financées par des salariés, des professions libérales, des fonctionnaires, des artisans... qui ont quitté leur village pour la ville, mais continuent d'entretenir avec lui des liens étroits : chauffeur de taxi, gendarme, électricien, employé des chemins de fer, commis, chauffeur, mécanicien, peintre, instituteur, maçon et même prédicateur !... Comme cas particuliers, signalons 3 femmes qui possèdent chacune une machine ; quelques propriétaires en possèdent deux. Certaines machines sont montées sur des chariots qui sont tractés d'un village ou d'un campement à l'autre : c'est le cas surtout sur le cordon littoral où les propriétaires sont étrangers et n'ont donc pas d'attaches fixes dans un village donné. La plupart des moteurs sont à essence, mais un certain nombre d'entre eux sont électriques, surtout parmi les plus récents, lorsque le village est déjà raccordé au réseau.

Lorsque la machine a transformé le manioc en pâte il reste aux femmes à préparer l'attiéké. Cette préparation peut alors soit se poursuivre au village, soit se faire en ville. En effet, la demande est devenue telle que l'on voit de plus en plus souvent des acheteuses se déplacer et venir chercher le manioc rapé au village, pour être certaines d'être servies ; parfois, ce sont les villageoises qui viennent le vendre sur les marchés urbains ; c'est notamment le cas des villages éloignés tels que Attinguié et Akoupé, situés à l'Ouest d'Anayama, et cela présente à la fois des avantages et des inconvénients : les villageoises n'ont pas à payer le transport de l'attiéké (4 à 5 fois plus volumineux) vers la ville et elles s'épargnent la peine de le préparer ; en revanche, elles perdent à la vente le bénéfice de la valeur ajoutée qu'elles laissent à des citadines plus entreprenantes.

.../...

Notre enquête a porté sur le plus grand nombre possible de femmes rencontrées sur les principaux marchés d'Abidjan. Sur 104 vendeuses d'attiéké, 36 déclarent en être elles-mêmes les préparatrices (soit 29 %).

L'appartenance ethnique de ces préparatrices est significative : il s'agit presque exclusivement d'Adioukrou et d'Ebrié traditionnellement intéressées par la culture et la consommation du manioc ; il faut leur ajouter quelques femmes alladians et attiés. Les préparatrices sont moins nombreuses et parfois même absentes sur les petits marchés de quartiers, leurs productions étant davantage destinées à être écoulées en gros (par paniers) sur les principaux marchés d'Adjamé, de Treichville et de Koumassi. Ebrié et Adioukrou sont présentes à parts sensiblement égales à Adjamé et à Treichville ; à Koumassi et à Abobo-gare, ce sont presque toutes des femmes Ebrié et Attié qui apportent l'attiéké, les premières en venant vers le marché de l'île de Petit-Bassam en taxi-brousse ou en pirogue depuis les villages lagunaires de l'Est, les secondes en venant des villages proches d'Abobo et d'Anyama.

Toutes ces femmes s'approvisionnent en manioc directement au village, le plus souvent dans les plantations de leur mari, ou alors auprès des manoeuvres étrangers auxquels elles l'achètent à environ 2 500 F le sac. Puis commence la préparation, dans laquelle les femmes n'investissent pratiquement que du temps : le traitement du manioc par la machine ne leur coûtera en effet que 80 à 100 F par sac de 30 kg, et le charbon de bois nécessaire à la cuisson de la farine obtenue à partir d'un sac, environ 300 à 400 F.

A titre d'exemple, l'emploi du temps d'une préparatrice d'attiéké peut être le suivant : le jeudi matin, vers 10 h, la femme revient du champ avec un sac de manioc qu'elle aura mis une heure ou deux à déterrer et à ramener au village ; jusque vers midi, elle va éplucher ce manioc et le couper en petits morceaux, aidée de sa fille ou de sa " *petite soeur* " ; puis elle laisse la râpure reposer jusque vers le soir où, en très peu de temps, elle l'égouttera : pour cela, elle la mettra dans le fond d'un sac aux mailles à la fois suffisamment serrées pour l'empêcher de s'échapper, mais aussi suffisamment lâches pour laisser s'écouler le liquide ; ce sac est disposé entre les deux mâchoires d'un pressoir à vis qu'il suffit de serrer, sans beaucoup d'efforts ; le vendredi matin, la femme fera sécher la pâte obtenue la veille, pendant environ une heure au soleil, ou bien, si le temps est couvert, près d'un feu qu'elle aura allumé ; puis c'est la cuisson à la vapeur pendant tout le reste de la journée, par fractions de dizaines de minutes correspondant au volume des récipients utilisés. Le véritable travail, celui qui prend le plus de temps, est celui de la cuisson qui nécessite une attention de tous les moments.

Le matériel utilisé est extrêmement simple et bon marché : seul le pressoir, pourtant lui aussi de fabrication artisanale, est assez cher : il coûte de 6 à 8 000 F ; certaines femmes en possèdent plusieurs ; celles qui n'en ont pas, peuvent en louer un à une amie.

Un sac d'environ 30 kg de manioc permet de préparer 8 petites cuvettes d'attiéké pesant chacune environ 15 kg. Le gain de poids dû à la cuisson à la vapeur est énorme : avec une partie de manioc, on obtient 4 parties d'attiéké, bien que le manioc ait perdu entre temps et son épluchure et une grande partie du liquide enlevé au pressoir. Le prix moyen de la petite cuvette est de 2 500 F ; le bénéfice retiré de la préparation de l'attiéké est donc très important : 17 000 F par sac, déduction faite de l'achat du manioc (2 500 F) et des frais de traitement (environ 500 F pour le râpage et pour le charbon de bois).

Une femme, si elle travaille seule, si elle habite assez près d'Abidjan pour profiter des besoins énormes de la ville, et si les machines à manioc de son village fonctionnent tous les jours, peut traiter 10 à 12 sacs de manioc par semaine, ce qui lui assure un bénéfice net maximum de 170 à 190 000 F ! Ce chiffre énorme (à l'échelle de la villageoise) ne constitue cependant jamais un revenu régulier, mais reste une ressource en cas de besoin exceptionnel. On peut estimer que les femmes les plus actives dans la préparation de l'attiéké transforment régulièrement 3 à 5 sacs par semaine, ce qui leur rapporte, en bénéfice net, au moins 50 000 F pendant la période de production des parcelles mises en culture par leur mari (1).

Lorsqu'on s'éloigne d'Abidjan, il faut déduire de ces bénéfices les frais de transport, soit 100 à 200 F par panier ou cuvette et 500 à 1 000 F par femme (selon la distance parcourue) ; aussi les femmes se regroupent-elles pour assurer leurs expéditions vers la capitale, chacune d'entre elles convoyant à son tour les paniers de la collectivité ; d'autres prennent en ville une correspondante qui réceptionne les bagages et se charge de leur vente.

D'importantes quantités d'attiéké arrivent régulièrement par la lagune de régions très éloignées de la ville : on pouvait en effet estimer à 130 ou 200 t les quantités débarquées, en 1977, au port de pétrolettes de Treichville.

Certains villages, où les femmes travaillent à une cadence presque industrielle, ont trouvé un débouché pour l'attiéké qu'ils produisent dans l'approvisionnement des cantines des collectivités : internats des lycées et collèges, restaurants des cités universitaires d'Abidjan, casernes et prisons de la capitale, de Bingerville, de Grand-Bassam ; l'attiéké y est vendu environ 150 francs le kg, et de nombreuses femmes parviennent à écouler de la sorte à peu près régulièrement 150 à 200 kg par semaine. Ainsi, le restaurant universitaire des cités Mermoz et du Campus, où l'on sert deux fois par semaine de l'attiéké à midi, en fait venir, par une femme attié, 300 kg pour chacun de ces deux repas, de la région d'Abobo-gare.

Parfois d'importantes personnalités, pour nourrir la nombreuse " clientèle " familiale qui les entoure, passent avec des femmes de véritables contrats d'approvisionnement : l'un d'eux, par exemple, envoie régulièrement toutes les fins de semaine son chauffeur prendre livraison, à Anono, de 8 cuvettes d'attiéké préparées à son intention ; le chauffeur signe un carnet tenu par la femme qui est payée chaque fin de mois.

.../...

Le prix de l'attiéké connaît des variations saisonnières parfois importantes, en liaison avec la production des plantations ; il semble qu'à la saison sèche (janvier-avril) corresponde assez régulièrement une montée des prix qui peuvent parfois plus que doubler en cas de pénurie marquée.

Les deux exemples des cultures maraîchères et de la préparation de l'attiéké dans la périphérie d'Abidjan montrent bien à quel point l'offre de travail qu'une grande métropole d'Afrique fournit à une population laborieuse qui, soit fait partie des effectifs urbains grossis par toutes sortes de migrations vers la ville, soit est constituée des populations rurales voisines qui savent tirer parti de l'aubaine. Retenons également que cette charge importante d'approvisionnement de la capitale revient à des hommes et des femmes, Ivoiriens ou étrangers, appartenant au secteur informel (ou non structuré) des activités économiques.

ooo0ooo

Prof. Henri BERRON

LIENS ORGANIQUES ENTRE UNE VILLE ET SON OASIS :
LE RAVITAILLEMENT TRADITIONNEL DE DAMAS EN FRUITS ET
LEGUMES
PAR A.M. BIANQUIS

Damas est une ville ancienne qui occupe une place à part dans le Proche-Orient. En effet, elle joua presque tout au long de son histoire un rôle de capitale alors qu'elle n'était située ni sur un littoral, ni sur le bord d'un grand fleuve et cela contrairement aux très grandes métropoles arabes, Le Caire, Alexandrie, Bagdad ou Beyrouth. Longtemps, elle ne fut qu'une ville moyenne par sa population et un équilibre semblait s'être établi entre ses fonctions locales, chef-lieu d'une oasis fertile, et ses fonctions régionales, carrefour entre les vallées de l'Antiliban conduisant vers la Békaa et le littoral méditerranéen et la steppe que parcouraient les caravanes venues d'Arabie, d'Iraq ou de Syrie du nord. La ville et son oasis se partageaient des ressources en eau réduites provenant du Barada, un modeste cours d'eau de montagne. Une relation organique entre la cité et sa campagne existait de longue date, relayée par les nombreuses agglomérations installées dans le centre fertile de l'oasis, la Ghouta, ou dans sa couronne, privée d'arbres, le Marj. En effet, l'oasis nourrissait la ville et lui fournissait en outre des produits à transformer ou à exporter, fruits secs, chanvre, laine, bois. En contrepartie, la ville offrait sa capacité de fabriquer l'outillage agricole élémentaire et un grand nombre de services.

Dès le milieu du XIXe siècle, la population de la ville s'accrut, notamment du fait de l'arrivée de paysans sans terre des environs et de réfugiés venant du Caucase. L'accroissement de la pression démographique, dû à la fin des grandes épidémies qui régulaient depuis le Moyen Age le nombre des habitants, modifia le genre de vie urbain. D'autre part, les réformes fiscales ottomanes qui se voulaient libératrices accrurent en fait l'emprise des élites administratives et religieuses sur la production rurale. La nécessité de payer une partie des impôts en blé maintint en place la culture de céréales qui n'étaient plus rentables face aux importations de blé russe. On assista alors à un phénomène d'appauvrissement des paysans et de dépendance accrue à l'égard des élites urbaines. Ce clientélisme, fit perdre aux petits et aux moyens exploitants leur autonomie et une certaine concentration de la propriété rurale peut être décelée à la fin du XIXe siècle. Quelques familles sunnites de Damas mirent alors la main sur le terroir de plusieurs villages, ce qui leur permit tout à la fois de disposer de revenus financiers élevés et d'assurer à bon compte aux nombreuses personnes, parentèle, domesticité, clients, installées dans la grande maison du centre ville un ravitaillement abondant. Ces familles purent résister plus aisément que d'autres aux famines que connut la région de 1914 à 1918.

Le développement d'une agriculture de marché après 1920.

La période du Mandat, malgré l'épisode malheureux de 1926, fut bénéfique pour Damas qui s'étendit largement hors de ses murs et des faubourgs anciens du Midan et de Salihiyya. De nombreux jardins péri-urbains disparurent pour céder la place à des lotissements. La fin des impositions en nature, le faible prix du blé alors qu'une consommation urbaine solvable se développait, offrirent aux agriculteurs comme aux commerçants de nouvelles perspectives. L'oasis qui jusqu'en 1914 comprenait à proximité de la ville de vastes espaces découverts consacrés à la culture des céréales se couvrit d'arbres fruitiers, complantés de champs de légumes et de vigne. Des capitaux urbains financèrent l'irrigation et les plantations toujours coûteuses et dont la rentabilité était longue à atteindre.

En effet, le statut des producteurs, travaillant dans l'oasis n'était pas homogène. Il existait de très grandes propriétés latifundiaires, exploitées grâce à des salariés agricoles misérables, des moyennes propriétés appartenant à des familles urbaines qui les donnaient en métayage à des agriculteurs des villages et des petites et moyennes exploitations, propriétés des paysans qui les travaillaient. Dans les villages les plus proches de Damas, où la petite et la moyenne propriété étaient importantes, les cultures de légumes dominaient sauf dans la Ghouta orientale, mieux irriguée, où des vergers furent alors plantés. Dans le Marj, plus loin de la ville, la grande propriété occupait une part prépondérante du terroir et les cultures principales demeuraient les céréales et le coton. Les paysans propriétaires du Marj ne pouvaient subsister une année entière et faire face aux frais de culture sans appel à des prêts venant des familles riches. A l'inverse, les liquidités amassées grâce aux ventes en ville permirent aux exploitants des villages de la première couronne de racheter des terres.

La zone cultivée put s'étendre au détriment de la steppe grâce à l'installation de moto-pompes puisant dans la nappe souterraine ; cet apport d'eau qui complétait l'irrigation de surface permit également de multiplier le nombre de cultures annuelles dans la région centrale de l'oasis.

La demande urbaine augmentait, les moyens de transport mécanisés réclamaient un espace de manœuvre plus vaste. Le souq aux légumes et aux fruits qui existait depuis le Moyen Age devait être modernisé. On construisit au nord de la vieille ville et à l'extérieur de celle-ci, un carreau moderne, le Souq al-Hall, qui reçut le commerce de gros et de demi-gros. Ainsi se marquait dans le paysage urbain, la prépondérance des marchands face aux grands propriétaires comme face aux paysans. En l'absence d'un réseau bancaire organisé, c'étaient en effet ces marchands qui avançaient aux exploitants les fonds nécessaires.

Modes de financement urbains de l'activité agricole.

La consommation urbaine augmentant régulièrement, le commerçant devait s'attacher des producteurs afin de ne pas être démuné quand de bonnes occasions de vente se présenteraient à lui. En contrepartie, il offrait aux paysans des facilités de crédit, étalant les rentrées financières sur toute l'année. Il assurait également à celui-ci un meilleur accès au marché urbain difficile à aborder pour un paysan souvent illettré. Selon qu'il s'agissait des fruits ou des légumes,

deux systèmes différents de préfinancement des récoltes coexistaient.

Les légumes, courgettes, tomates, concombres, plantés au printemps et récoltés en été, réclament beaucoup de travail et beaucoup d'eau. Ils sont récoltés au jour le jour et apportés au souq par le paysan qui en confie la vente à un courtier qui se paye par une commission. Un contrat oral est conclu à compter du mois d'avril avec le paysan qui s'engage à livrer toute sa récolte à l'intermédiaire qui lui consent en contrepartie une avance.

Un paysan qui ne tiendrait pas ses engagements de livraison trouverait difficilement à emprunter l'année suivante ; or, ces avances sur récoltes lui permettent non seulement de couvrir les frais de culture mais aussi de faire face à des dépenses exceptionnelles, mariage, maladie, et d'assurer simplement la survie de sa famille pendant la difficile période précédant les récoltes. C'est tout naturellement à ce commerçant courtier que le paysan s'adressera en cas de problème important à régler en ville.

Pour les fruits, le système comporte aussi une avance sur récolte contre engagement de livraison de celle-ci, mais le contrat est conclu avec un entrepreneur de récolte appelé *damman* qui achète la récolte sur pied, au moment où les fruits apparaissent vers la fin avril. Traditionnellement l'adjudication se fait après enchères dans le verger même. Le paysan est bien souvent floué, mais, délivré du souci de son verger et de la récolte qui exige compétence, matériel, et main d'oeuvre, il se trouve disponible pour se consacrer aux rémunératrices cultures de légumes. Le *damman* doit payer la somme convenue en trois versements jusqu'à la fin de la récolte; cette somme est souvent importante et c'est encore le commerçant du marché en gros de Damas qui en fera l'avance, garantissant ainsi le *damman* auprès du propriétaire du verger. Un type particulier de *damman* est celui qui se charge des vergers d'abricots dont la récolte est destinée à la fabrication de la pâte d'abricot : celle-ci s'effectue sur place et requiert un matériel spécial et une main d'oeuvre compétente. La spéculation est ici plus importante car la vente de la pâte ne pourra se faire qu'au cours de l'hiver suivant.

L'impact de la Réforme Agraire sur les rapports entre paysans et commerçants

Le système traditionnel permettait à chacune des parties de trouver son compte et convenait à une société où dominaient encore le clientélisme et le lien personnel, mais où les nécessités du marché exigeaient des disponibilités financières plus abondantes.

La Réforme Agraire commencée en Syrie lors de l'Union avec l'Egypte en 1958, et poursuivie puis accentuée par le parti Baath à partir de 1963, avait pour but de multiplier les petits propriétaires et d'enlever à la classe urbaine dominante les bases économiques de son pouvoir politique. L'étude de la réalisation de cette réforme dans l'oasis de Damas montre à l'évidence cette volonté des autorités baathistes de dénouer les liens anciens entre la terre et la bourgeoisie urbaine.

La loi de Réforme de 1963 qui classa les terres agricoles de Syrie selon la pluviosité et le type d'irrigation, fixa la superficie maxima des propriétés dans la Ghouta à 15 hectares, et dans le Marj où l'irrigation se faisait surtout par pompage à 45 hectares. Les domaines expropriés furent distribués soit aux paysans sans terres, anciens ouvriers agricoles, logés pour le temps de leur contrat dans la ferme du propriétaire, soit aux anciens métayers ou locataires de

celui-ci. La superficie des lots distribués varia, selon la qualité des terres et le nombre des demandes à satisfaire, de moins de un hectare à 2,5 hectares pour la Ghouta, un peu plus pour le Marj où une partie des terres n'était pas irriguée.

Toutes ces distributions de terres s'accompagnèrent de créations de coopératives où étaient tenus d'entrer tous les paysans bénéficiaires de la Réforme. Parallèlement se développa un mouvement de création de coopératives dites "privées" qui avaient pour but de faciliter l'accès du paysan au crédit bancaire. Mais l'inexpérience des paysans, et la lourdeur du système qui ne prévoyait que des aides en nature ou des crédits affectés au développement de la production, achat d'engrais, de semences ou de machines agricoles, entraînèrent très rapidement un endettement des coopératives et le souci chez les paysans de trouver des sources de financement plus souples, notamment pour accéder à des crédits à la consommation. C'est pourquoi, ils demeurèrent fidèles à leurs habitudes anciennes d'emprunter du numéraire auprès des marchands de Damas.

En effet, aucun projet de commercialisation des récoltes ne fut monté par les coopératives, quel que soit leur statut. De ce fait, le paysan continuait à dépendre du commerçant urbain pour l'écoulement de sa production.

"L'ouverture" après 1970 : urbanisation de la campagne et développement des importations.

La prise du pouvoir du Baath modéré avec Hafiz al-Asad à l'automne 1970, la guerre de 1973 et l'afflux des pétro-dollars qui en résulta, la guerre du Liban à partir de 1975 et l'arrivée de réfugiés et de capitaux fuyant Beyrouth, l'accroissement du rôle politique de Damas, devenue capitale régionale, l'installation dans cette ville d'un grand nombre de civils et de miliciens alaouites soutiens du régime, tout contribua à une expansion très rapide de la ville entre 1970 et 1980. La population augmenta et la surface bâtie s'étendit car des camps de réfugiés du Golan ou de Palestine se transformèrent en villes nouvelles. Grâce à l'aide des pays du Golfe, le régime se lança dans d'ambitieux projets d'industrialisation, l'agriculture n'étant plus qu'au second plan de ses préoccupations. Or, un grand nombre d'usines furent installées à proximité immédiate de Damas. Cette expansion se fit aux dépens non seulement des terres fertiles de l'oasis mais encore des ressources en eau de celle-ci. La pollution rendit difficilement utilisable le réseau traditionnel d'irrigation en aval de la ville et les niveaux supérieurs de la nappe phréatique en furent affectés d'autant plus que le pompage se développait pendant les années de sécheresse. On assista alors à des tentatives de mise en culture de terres situées aux confins du Marj et jusque là inexploitées.

La population de Damas qui comptait 170 000 habitants en 1920 avait doublé en 1950 avec 350 000 habitants, elle doubla de nouveau pour atteindre plus de 830 000 habitants en 1970. En 1981, elle avait encore une fois doublé avec 1 500 000 habitants ; l'oasis en comptait en tout 2 500 000. Dans ces conditions, les fruits et les légumes fournis par l'oasis ne couvrent qu'une part infime de la consommation. Depuis longtemps, des importations en provenance d'autres régions de Syrie, notamment du littoral et surtout de la Jordanie et du Liban complétaient la production locale. En 1973, une commission avait été

créée dans le souq al-Hall pour fixer les prix de gros. Des contrôleurs gouvernementaux, des marchands responsables du souq nommés par le gouvernement et des représentants des importateurs de Jordanie et du Liban la composaient. Elle ne s'intéressait qu'aux denrées importées et lorsqu'elle fixait des tarifs à la baisse, elle n'était généralement pas suivie par les détaillants. En prenant comme base 100 pour l'année 1970, le prix des fruits atteignait 260 en 1977 et celui des légumes 400. Le mécontentement de la population fut répercuté par la presse, totalement contrôlée par le pouvoir. Cette année-là, une nationalisation du secteur des fruits et légumes fut réclamée.

La circulation automobile avait pendant la même période changé de nature à Damas. Le centre ville était en état de congestion permanente. Or, le souq al-Hall, construit sous le Mandat, se trouvait désormais situé en plein coeur de l'activité urbaine. L'accès pour les gros camions, chargés de fruits ou de légumes importés, devenait de plus en plus malaisé. Un nouveau souq al-Hall fut construit à l'est de la ville ; conçu dès l'origine d'une taille trop petite par rapport aux besoins de l'agglomération, il fut rapidement englobé dans une zone urbanisée à forte circulation. De ce fait, le transfert programmé de l'ancien souq ne se fit pas. Les commerçants y étaient opposés, pensant que les nouveaux locaux se prêtaient davantage à une main-mise de l'Etat sur leurs activités. Seule, la Compagnie Générale des Fruits et Légumes, fondée en 1977 et qui avait établi des points de vente en ville pour concurrencer le commerce traditionnel, s'y installa en 1977.

En 1983, les importations de fruits et légumes furent nationalisées. Il semble que depuis lors une situation de pénurie soit apparue. Par ailleurs, les activités agricoles n'ont plus qu'une importance marginale dans l'économie de la Ghouta. Il est bien plus facile de s'enrichir en spéculant sur les terrains ou en créant des commerces de type urbain dans les anciens villages, devenues villes-dortoirs ou en se lançant dans des fabrications artisanales que de gagner sa vie avec l'agriculture. Les salaires ont augmenté et les enfants, autrefois main-d'oeuvre nombreuse et quasi gratuite, refusent aujourd'hui de travailler la terre. On trouve aisément des financements ailleurs que dans le Souq al-hall. Les liens tissés par l'histoire entre l'agriculture de l'oasis et certaines familles urbaines de négociants sont-ils définitivement condamnés ?

COMPTE-RENDU DES DEBATS APRES LES INTERVENTIONS DE :
P. VENNETIER, H. BERRON, A.M. BIANQUIS (29/10/1984)

INTRODUCTION, Ph. HAERINGER:

Il faut avoir conscience de la diversité des situations due
1/- aux aires culturelles: par ex. la répartition traditionnelle des tâches
entre hommes et femmes en Afrique bantou , sub-sahélienne et Moyen Orient.
2/- à l'intensité du phénomène urbain.

E. LONGUENESSE - Qu'est-ce qui définit la ville? P.V. donne des critères psy-
chologiques. Quand 50% des habitants d'une agglomération ont l'agricul-
ture comme activité principale...? En Egypte certains villages ont 15.000
habitants. Le critère démographique ne définit pas la ville.

P.V. - En ville existent un secteur tertiaire, administratif, d'encadrement, un
secteur secondaire. La dimension moyenne d'un village, au Congo, c'est
85-90 habitants. En Afrique tropicale, 1000 habitants, c'est le maximum
pour un village.

E.L. - Est-ce que cette importance des activités agricoles a existé dans la
période médiévale?

P.V. - Les villes yoruba des X-XI^e s englobaient à l'intérieur de leurs for-
tifications des Ha de terres destinées à la culture et à l'élevage. Les
Yoruba ont envahi et détruit tous les villages existants et les ont
regroupés dans la ville. Les villages ultérieurs sont des hameaux de
culture recrées à partir de la ville, transformés peu à peu en villages.

A. BELBAHRI - Il a été question de plusieurs zones urbaines en Afrique. LA
différence entre elles est-elle d'ordre quantitatif, quant au secteur
primaire en ville, ou due à une diversité de la logique même du phéno-
mène?

P.V. - Voici une différence fondamentale entre l'Afrique bantou et celle
sub-saharienne: dans la première, l'agriculture vivrière est du domaine
exclusif de la femme. L'homme déchoierait s'il touchait une houe, il se
laissera plutôt mourir de faim. Au sud du Sahara, hommes et femmes con-
courent également à la culture du maïs, du sorgho... Lors d'une enquête
passée: à Ouagadougou, plus de 45% des familles pratiquaient des cul-
tures vivrières, Ndjamena: 48% des chefs de famille, sur des champs à

la périphérie immédiate de la ville. Pour l'approvisionnement de Kinshasa, il faut 1000 T. de manioc /jour, c.à.d. 1000 camions de 10T./jour. Sans parler des légumes et des bananes. A Abidjan, des études en cours montrent qu'une part importante du marché est en train de se concentrer entre les mains d'une minorité.

Y.MARTIN. - A propos des deux exposés sur l'Afrique, je me demandais s'il ne s'agit pas d'un régime de transition. En référence au monde arabe où les villes vivent pour plus de la moitié de leur ravitaillement, de l'importation, quelle est la part, en Afrique, (de la part) de la production interne et celle de l'importation?

P.V. - Maintenant les grandes villes africaines ne sont plus nourries par le pays intégralement. Les importations de céréales ont doublé, triplé, quadruplé. On importe même le blé: il y a des minoteries! La production de riz local a augmenté, mais les importations davantage, encore, parce que en milieu urbain, en particulier, même quand il n'y avait pas de tradition "rizophage", la consommation de riz augmente considérablement: le riz cuit vite, le prix du bois et du gaz est très élevé. Nombre de phénomènes sont à prendre en compte dans l'étude de l'évolution de la consommation alimentaire. - Tout ceci met les pays sous la dépendance alimentaire de l'extérieur.

Y.M. - Quand vous parlez d'une augmentation du taux d'urbanisation de 7 à 8% cela veut dire que ces villes vont doubler dans un avenir proche. Donc, leur dépendance alimentaire sera totale.

P.V. - Et pour une raison évidente mais mal vue, c'est que si, en France, l'urbanisation, au XIX^es, était rapide et généralisée, quand 9 paysans sur 10 sont partis du village, le 10^e a produit plus que les 9 autres, grâce aux techniques et aux machines. Le drame de l'Afrique, c'est qu'on continue à y gratter la terre à la houe; la culture attelée y a un peu progressé. Il y a, en proportion, de moins en moins de paysans pour nourrir de plus en plus de citoyens. Au Congo: 55% de citoyens; à en croire les chiffres officiels, 500.000 paysans ruraux devraient y nourrir 700.000 citoyens. Ce n'est pas possible ! vu les techniques utilisées.

Participant - Les problèmes posés par le transport sont différents pour les

bananes et pour les céréales. Je pense que les réseaux commerciaux sont beaucoup plus organisés dans les pays de savanes pour des raisons climatiques, parce que les grands commerçants, pour le mil et l'arachide, c'est possible, mais pour le manioc...

P.H.-Pour les produits forestiers il y a davantage besoin d'organisation .

Y.M.-Je voudrais établir une comparaison entre la Syrie (cf A.M.Bianquis) et l'Algérie. On a deux régimes, disons, socialisants avec des partis FLN. et Baas, qui ont certaines affinités. Il me semble que le Baas a beaucoup plus d'emprise sur les campagnes et les populations que le FLN algérien. Le rôle de la commercialisation est fondamental. En Algérie, si la révolution agraire a échoué, c'est que l'Etat n'a jamais pu mettre sur pied des structures de commercialisation satisfaisantes. En particulier, le blocage du ravitaillement des villes au moment du ramadan, qui correspond à une augmentation fulgurante de la consommation alimentaire, a été radical. On a été obligé d'autoriser les commerçants à ravitailler les villes. Maintenant on a lâché la révolution agraire, dans ce domaine. Le rôle des grands intermédiaires est extraordinaire: maintenant, sur les domaines d'état, les domaines autogérés, la commercialisation se fait sur pied. Le commerçant est à la fois le financier et devient parfois cultivateur.

A.M.B.-En Syrie, cela existe sur les fermes d'état. Ils ont résisté longtemps à cette emprise de l'état qui était une forme de contrôle... On vient de leur nationaliser l'importation; or c'était une grande partie de leur activité.

Y.M.- Les couches au pouvoir peuvent par le contrôle de l'importation contrôler l'approvisionnement des villes. C'est absolument évident en Egypte ou au Maghreb où les politiques d'importation de céréales, pourtant économiquement désastreuses, ont été favorisées par les couches au pouvoir, parce que c'était le moyen de contrôler les villes.

A.M.B.-L'état essaie d'avancer des pions en créant une société d'état. Ayant nationalisé les importations, il ne lui reste plus que le commerce intérieur; s'ils ne peuvent plus vivre, il les aura comme ça. Il leur a enlevé leur rôle dans le crédit.

P.V.- Au Cameroun, dans la vallée du Mongo, un des grands bassins vivriers de Douala et chasse gardée des Bamiléké, l'achat de la banane sur pied se fait depuis des années, par le commerçant.

Participante-Des commerçants nigériens vont acheter des récoltes sur pied au Tchad. Je crois qu'il y a un problème important: celui du prix des produits importés et des produits locaux. Le pain est moins cher partout en Afrique que d'acheter n'importe quel produit local. Le riz importé au Cameroun est moins cher que le riz local.

P.H.- Ce qui prouve que les comportements humains, thème de notre groupe, ne peuvent être séparés de la toile de fond: la dépendance alimentaire.

E.L.- Je voudrais revenir au rapport à l'espace. Les villes du Moyen Orient que je connais, ce sont des immeubles. Là, ce sont des quartiers de petites cases, le long de rues sans fin, avec des possibilités de culture. Je ne sais pas si c'est parce qu'on a besoin de cultiver qu'on s'étale ou parce qu'on peut s'étaler et du coup ça permet de cultiver.

P.V.- Le type de lotissement colonial a été poursuivi. Il y a toute la place, c'est un désert autour. Aussi, c'est une source de profit pour les chefs coutumiers.

P.H.- Oui mais les structures coloniales ont été les mêmes en Afrique bantou et en Afrique de l'ouest. Pourtant les tissus urbains diffèrent. En Af. bantou, le modèle culturel fait que les parcelles sont occupées en leur centre par une case monofamiliale, laissant place à une culture de case. En Af. de l'ouest, le modèle de construction prend immédiatement la forme d'une cour fermée, à cellule locative, laissant au centre de la concession une cour résiduelle cimentée, qui ne peut être cultivée. Donc, même structure, mais pas forcément même résultat.

P.V. - Je ne suis pas d'accord. Oui, au départ, la parcelle de 20mx20m est une parcelle à cour ouverte. Si vous avez vu des photos de vieilles cités de Kinshasa, 80 % de la superficie des parcelles est bâti - en pays bantou! La densification des vieux quartiers interdit l'agriculture. En pays soudano-sahélien, le modèle est celui-ci: on construit sur le pourtour de la parcelle, à l'intérieur de murs aveugles, côté extérieur. Influence de l'Islam. Ici aussi la densification exclut la culture, au bout de 10-15 ans.

P.H.- La densification arrive bien plus vite, dans le centre des villes.

Elle existe à Brazzaville, au centre. La parcelle libre perdure longtemps dans les quartiers. Alors qu'à Abj. la parcelle se construit tout de suite sous la forme d'une cour fermée.

P.V.- Pour l'extension en surface, cela revient pratiquement au même. Kinshasa fait 45 kms de long, avec 2,5 M. hbts.

P.H. - Le phénomène de l'habitat en hauteur est limité dans les villes africaines. La densification se fait au sol: ex. de Douala, avec des cours saturées, sans aucun espace au centre, couvertes d'un toit.

A.M.B.- Le front d'urbanisation, en Afrique du nord, ce sont de grands immeubles, alors que dans vos ex. il s'étale et laisse l'agriculture partout. A Damas, cela se fait aux dépens de la culture et ça progresse.

P.V.- Le monde arabe a une civilisation urbaine; ce n'est pas le cas, ici.

P.H. - Il y a aussi le niveau de vie, plus élevé, au Maghreb qu'au Sahel; plus 130 ans de présence française, donc d'influence occidentale.

H. BERON - Pour les comportements en ville, ce qui nous échappe c'est pourquoi tel groupe aura telle activité, comme une chasse gardée.

B. GANNE - 1/ On a parlé de l'approvisionnement des villes comme d'un en soi.

2/ Il faudrait mettre en rapport les problèmes d'approvisionnement des villes avec des stades du développement urbain. Il faudrait tenter d'établir des types de cycles. Dans mon travail sur des villes du Sahel, j'ai observé que dans un premier stade de développement urbain, le seul investissement possible et pratiqué se fait dans les activités primaires intra-urbaines: maraîchage, élevage. Ce sont de réels investissements et non des rémanences. Dans un deuxième temps, il est intéressant d'investir dans le bâti et de repousser le maraîchage. Est-ce, donc, qu'il y a des types de cycles à lier avec des systèmes d'activités globaux - plutôt que de parler du ravitaillement des villes comme d'une espèce d'en soi. Il faut une approche socio-économique. Par ex., pour examiner pourquoi, dans ces stades d'évolution, des groupes sociaux, ethniques, en arrivent à s'approprier une activité.

P.H. - Parlons aussi des différences sociales: ces activités intra ou péri-urbaines offrent-elles ou non une possibilité de survie aux petits dé-

munis? En général, cela ne fonctionne pas comme ça.

X - La différence dans l'alimentation des grandes villes et des petites villes montre la même différence qu'entre classes sociales. Un thème de travail important: la part de l'alimentation importée selon les différentes classes sociales.

A.M.B. - J'observe un changement au Moyen Orient. On ne stocke plus dans les appartements "modernes", petits, comme dans les maisons anciennes. Certains produits se conservent longtemps, mais, pour le reste, on vit au jour le jour.

P.H. - Ceci annonce le thème prochain sur les budgets des ménages et leur organisation.

A.M.B.- Dans les anciennes maisons damassiennes, on se procurait tout ce qu'il fallait pour l'année dans l'oasis voisine: huile, olives, grains.

X - On est passé d'un approvisionnement de la ville qui était familial à une organisation de l'approvisionnement de la ville à travers un marché.

A.M.B. - Oui, cela s'est fait avec la constitution de cette classe de marchands. Le 3^e stade actuel voit l'intervention de l'état.

P.H. - Est-ce que dans les villes arabes traditionnelles, l'auto-production était importante? Est-ce que le commerçant était toujours le médiateur?

A.M.B.- Les grands commerçants traditionnels de Damas sont les commerçants de grain, qui l'apportaient du sud. Pour le commerce des fruits et légumes, chaque oasis s'était spécialisée, avec un marché autour et vente directe des paysans. Au début de l'époque du Mandat; puis une catégorie s'est développée, les commerçants et a pris de l'extension. Le pb. est politique..

P.H. - Donc, les grandes structures géopolitiques, géo-culturelles importent. Il faut penser aussi à l'examen du comportement des sujets, ici, par rapport à l'activité agricole intra et péri-urbaine. Est-elle de moins en moins significative pour l'approvisionnement des villes? Vues sous un autre angle est-ce que ces activités sont significatives pour expliquer la survie de certaines couches sociales en ville?

M.C.DUPRE - Rappelez-vous pendant la guerre, les gens qui cultivaient des pommes de terre sur les balcons, par nécessité. Vernetier l'a bien dit: ce qui pouvait paraître aux yeux des observateurs étrangers une permanence, une résistance du vieux tissu rural, incorporé plus ou moins à la ville européenne, est en train de devenir, pour ceux qui le peuvent, une nécessité.

- M.CD Finalement des comportements urbains pourraient s'expliquer autant par accès à un surplus de capacités du jeu social, que par défaut, par rapport à l'endroit d'où ils viennent.
- P.H. - C'est souvent un appauvrissement du cadre de vie et de survie. Des études réunies par Vennetier en 1972 et 77, je retiens le caractère contradictoire: tantôt l'agriculture péri-urbaine est vue comme expliquant la survie des populations désargentées, tantôt elle apparaît comme accessible aux gens ayant des revenus réguliers. A Brazzaville, c'est vrai. Il y a des chefs de terre, peu de terres proches de la ville, vu le nombre de postulants, d'où le prix élevé des permis, des locations de terre, supposant donc des revenus, par ailleurs. A Abj. les cultures vivrières sont initiées par les propriétaires du sol mais réalisées par des manoeuvres, métayers.
- X - La dépendance alimentaire ne vaut pas pour tous les pays: la Côte d'Ivoire est auto-suffisante. Elle est dépendante, alimentaires, pour des produits liés à des habitudes alimentaires récentes: pain, vin, bière, riz. La suppression de ces importations ne créerait pas de famine. Ces modifications des habitudes alimentaires ont aussi des raisons financières: le prix du blé est inférieur à celui de l'igname ou du manioc. Il y a donc modification des structures économiques du pays.
- A.M.B. - Quel est le rôle de l'état pour favoriser la culture vivrière, augmenter sa productivité? Pourquoi igname et manioc sont-ils plus chers? Y a-t-il une politique pour faire baisser le prix des produits locaux? Contrôler le foncier, le prix de location de la terre, le circuit économique?
- H.B. - Tous les Ministères des plans de ces pays cherchent à favoriser le développement de la culture vivrière. Mais il y a un blocage technologique dans ces cultures traditionnelles qu'on ne trouve pas dans le maraîchage, plus ouvert à l'innovation: pesticides, achat de variétés nouvelles mieux adaptées.
- P.H. - Tu as noté que les essais étatiques d'organisation du marché et de la production vivrière s'étaient soldés par des échecs successifs. Par ailleurs tu notes un potentiel d'auto-organisation de la société ivoirienne extraordinaire et qu'il ne faut pas chercher à régenter ça?

H.B. - Non. Pour moi, le secteur informel est un secteur de transition menant vers le secteur moderne. Je ne dis pas qu'il faut maintenir la société dans le secteur informel.

P.H. - Oui, mais le secteur "moderne" peut être généré spontanément par la société ivoirienne sans que l'état cherche à l'implanter ex nihilo.

H.B. - La crise économique a amené le gouvernement à s'interroger sur les moyens de favoriser le s.inf., puisqu'il joue son rôle dans l'économie du pays, manifeste un grand esprit d'initiative. Il a fallu la crise pour que les dirigeants considèrent avec intérêt ce secteur. Les usines implantées dans les pays, sans initiative locale, sont de simples transferts depuis nos pays, non repris par les populations locales. En favorisant le s.inf. je pense qu'on peut arriver à un s. de transition et peut-être comme en Asie passer au s. moderne.

P.H. - Ceci s'observe déjà à travers les fumeuses de poissons comme modèle d'entreprise.

H.B. - Tout à fait. A Abj. des fondeurs d'aluminium ont une organisation presque industrielle. Ils fabriquent des marmites sur des modèles importés de Hollande. Ils les vendent non seulement en Côte d'Ivoire, notamment en brousse, mais dans les pays voisins. Des camions partent vers le Ghana etc. On a voulu transférer une partie de cette activité, qui se situe presque exclusivement à Abidjan, au nord du pays. On pensait: si on transporte les déchets d'aluminium dans une ville au nord, et qu'on les mette à la disposition des fondeurs, ils vont développer là-bas leur activité. Le projet a été abandonné: on a pensé que des commerçants feraient retourner vers Abj. ces déchets, en se faisant payer le transport. La localisation dans la capitale est la seule pensable, pour eux.

B.G. - Ce qui nous heurte, c'est que le S.inf. est structuré. A.M. Bianquis montre que l'état n'arrivait pas à imposer de réforme: il était en face d'un système d'organisation d'intermédiaires relativement structuré, n'ayant aucune raison de se changer ni de se plier à un autre type de rationalité. C'est un système social, relativement bien organisé.

P.H. - Sur lequel il convient quand même d'intervenir pour favoriser le développement.

B.G. - C'est un autre problème, un grand sujet de discussion, justement...

- ...
- P.H. - A Abj. les initiateurs de la culture sont les propriétaires, essentiellement des hommes; manoeuvres et agriculteurs étrangers manient la houe, avec contrat de métayage ou autre. Les femmes cultivent aussi: le manioc; elles l'achètent sur pied. L'ennemi commun: l'urbanisation. Cependant, alors qu'elle repousse au loin le maraîchage, elle prépare la culture - transitoire et hautement intensive - du manioc, une fois arrachées les cultures pérennes, arbustives. le café. le cacao, pour permettre le bâti.
- H.B. - Par ex. le plateau de Yepougon: zone mise en valeur par des agriculteurs, reportée au loin. A Abj., moyennant un petit cadeau, les maraîchers obtiennent des propriétaires traditionnels le droit de cultiver les bas-fonds; débroussaillés, ils les mettent en valeur un an ou deux, par des ananiers, mais au-delà les propriétaires récupèrent leur terre mise en valeur. Rapport curieux entre un citadin maraîcher et ^{un} rural propriétaire de terre.
- P.V. - L'urbanisation n'est pas seule à détruire les terres à maraîchage, les orages tropicaux aussi. En une nuit j'ai vu un ravin d'érosion se former, de 40m de profondeur et 400m de long, emportant terre et maisons. Autre sujet: les moulins à mil, manioc, sorgho, maïs, comme instruments urbains omniprésents. Ils proviennent d'investissements de la petite et grande bourgeoisie. Coût en 1982: 600 à 700.000 CFA; en 1984, à Abj. 1M. CFA sans compter la nécessité de changer fréquemment les disques, les meules. Leur nombre affaiblit leur rentabilité. Un petit salarié s'en occupe à raison de 2.000/3.000 CFA par mois.
- M. LECARME - On a signalé par deux fois la situation de monopole des femmes dans certains secteurs. Connaissez-vous des études s'attachant à la division traditionnelle des tâches entre hommes et femmes et à son évolution récente, de la culture vivrière à l'échange marchand, de la production domestique à la commercialisation?
- P.V. - Non. En milieu urbain bantou, les femmes disent qu'elles veulent acquérir une certaine indépendance financière par rapport à leur mari. Traditionnellement la femme ignore, ici, ce que le mari gagne et réciproquement. Le mari donne souvent à la femme une somme minime, incompressible pour subvenir à certains frais. Pour le reste, à elle de se débrouiller. De plus elle doit assumer toutes les tâches ménagères, les enfants. On est, en Afrique noire, dans une société extraordinairement machiste. Il faut/ ^{évoquer}

les monopoles par sexe, par ethnie (monopoles de Maliens pour le charbon de bois...). A Brazzaville et à Pointe-Noire, le maraîchage est surtout le fait de Lari ou de Bakongo, à Kinshasa, les Manianga ont un semi-monopole du maraîchage. Les femmes: le dolo, en Af. soudano-sahélienne.

H.B.- Dans certains domaines d'activité de véritables villages sont transférés à Abj. par l'intermédiaire du patron de l'activité. Pour l'attié-ké pourquoi les femmes ebrié et adioukrou, seulement?

X
X x X
X

RESUME

1/ Quelle définition pour la ville?

- visuelle: le paysage, % du bâti, du cultivé,
- psycho-sociale: à partir du comportement des acteurs,
- fonctionnelle: à partir des types d'activités, places respectives du secondaire et tertiaire: - et le primaire? - ,
- démographique?

2/ L'approvisionnement des villes:

- l'étudier en soi: production-commercialisation, importation,
- en faire une approche socio-économique par ma mise en rapport de stucturations sociales, procès d'urbanisation, contrôle de l'état, contexte national/international d'expansion économique ou récession?

Thèmes majeurs :

- habitat urbain, modèles culturels, pression démographique et transformations des pratiques: auto-production, stockage, achat au jour le jour.
- activités et monopoles ethniques, selon le genre (définition sociale du masculin et du féminin); histoire, dynamique interne, interprétations.
- l'état, entre la nationalisation, la coercition et le laisser-faire, ou la compétition entre la classe des marchands et celle au pouvoir pour le contrôle de l'approvisionnement des villes - l'enjeu pour l'état est aussi le contrôle des villes à travers l'alimentaire.
- l'évolution - inexorable? - du tiers-Monde, particulièrement des villes, vers la dépendance alimentaire par rapport à l'extérieur.

X X X X X X X X X

Mise en forme des débats : M. LECARME

Décryptage : A. BELBAHRI

B - TEXTES DE DISCUSSION ET DE SYNTHÈSE

- 1 -

Sous-groupe de travail "Citadins et production vivrière"

RESUME DU PROGRAMME DE TRAVAIL

(Récapitulation de la réunion du mardi 30 Octobre 1984)

Participants : Marie-Claude Dupré, Bernard Ganne,
Philippe Haeringer

Excusés : Henry Berron, Elisabeth Longuenesse

Cette première réunion du mardi devait marquer notre volonté d'amorcer un processus de passage de l'oral (séminaire du lundi) à l'écrit. Son objet était de trouver une méthode de travail en commun pour concrétiser les acquis du débat et tenter d'aller plus loin dans la formulation du thème du mois, de son contenu et des principaux résultats de recherche disponibles.

S'agissant du thème de ce mois et compte-tenu de ce qui ressortit des exposés entendus la veille (très grandes différences de tonalité entre les exposés de Pierre Vennetier sur les exemples bantous et soudano-sahéliens, de Henri Berron sur la métropole cosmopolite d'Abidjan, de Anne-Marie Bianquis sur Damas), il nous a semblé que le meilleur découpage du travail de synthèse devait passer par la notion d'ensemble géo-culturel. Pour illustrer en quelques mots ce choix, il suffit de rappeler les trois principales conclusions qui se dégagent des trois exposés sus-mentionnés :

1° Afrique bantoue : en chaque citadine sommeille une cultivatrice (formule transposable à l'Afrique soudano-sahélienne, mais au masculin et en introduisant une plus grande hétérogénéité dans les rôles);

2° Abidjan : l'énorme marché urbain suscite la vocation agricole de groupes suburbains très spécialisés. Ethnicité des rôles. La grande majorité de la population absente du processus productif;

3° Damas : spécificité des espaces et des rôles encore plus marquée. Hiérarchisation : les commerçants du souk maîtrisent (financent) la production maraîchère suburbaine.

Nous nous sommes donc réparti la tâche de synthèse en fonction de ce découpage géographique et culturel, à savoir :

Afrique bantoue (évaluation critique des travaux de Vennetier et de son équipe, plus Prioul, Franqueville, etc.)

M.Cl. Dupré

Abidjan et parallèle éventuel avec d'autres métropoles côtières de la région

H. Berron et Ph. Haeringer

Petites villes des régions soudano-sahéliennes

B. Ganne

Damas et parallèle éventuel avec d'autres villes du Moyen-Orient, par exemple avec le Caire

A.M. Bianquis et E. Longuenesse
(sous réserve)

Ce principe de découpage nous obligeait, bien évidemment, à adopter une démarche d'analyse commune, en prévision d'un effort ultérieur d'analyse transversale. En premier lieu, il a paru indispensable de "planter le décor", c'est-à-dire de caractériser chacun des contextes-cadres. Puis nous nous sommes astreints à un questionnement commun minimum. On peut résumer ainsi ce schéma d'analyse :

1. Toile de fond

- . Stade de l'urbanisation et morphologie urbaine. Structures foncières.
- . Situation du pays dans le domaine de l'indépendance alimentaire. Les systèmes d'approvisionnement dominants. Position de l'Etat.

2. Le citadin et le vivrier

- . Quelle est la contribution de l'agriculture urbaine et péri-urbaine à l'approvisionnement de la ville?
- . Quelle est la place de l'agriculture urbaine ou péri-urbaine dans les stratégies de survie dans la ville?
- . Identification des rôles tenus par les (ou des) citadins au niveau de la production vivrière et au niveau de la distribution

- . Description (sommaire) des techniques, des savoir-faire, des modes de faire-valoir, des systèmes fonciers ... et des plantes cultivées
- . Identification des groupes acteurs. Spécialisations ethniques et autres critères de singularisation (castes, etc.)
- . Articulation de ces diverses fonctions. Complémentarités, concurrence, hiérarchies, dépendances de groupe à groupe et au sein de ces groupes
- . Comportement des masses citadines vis-à-vis de ce secteur d'activité
- . Comportements de consommation. Relations entre ces comportements et les modes de production du vivrier urbain ou péri-urbain.

On discerne déjà d'évidentes correspondances entre le thème de ce mois et celui du mois prochain. Les stratégies budgétaires des ménages nous ramèneront nécessairement vers l'alimentaire.

Ph. H.

**SEANCE DE SYNTHÈSE SUR L'AGRICULTURE INTRA ET
PERI-URBAINE**

(1ERE PARTIE : 17/12/84)

a) PRESENTATION DE P. HAERINGER

**DÉPARTEMENT - VILLES
SOCIÉTÉS - DÉVELOPPEMENT**

En ce qui concerne l'agriculture péri-urbaine, P. VENNETIER nous a introduit à l'espace bantou. Celui-ci s'est imposé avec force : spécificité des formes d'urbanisation dans cet espace et spécificité des comportements en matière alimentaire. Il convient aujourd'hui d'élargir nos perspectives à d'autres exemples :

L'espace sahélien, d'une part, qui correspond à des villes petites et moyennes, à un stade de développement très différent
L'espace des métropoles côtières avec Abidjan.

On a ensuite pris en compte les différenciations sociales, ainsi qu'une évolution temporelle de ces phénomènes.

L'agriculture péri-urbaine

-Le décor : modes d'urbanisation, contexte économique. La stratégie de développement adoptée par chacun des États (extravertis...)

-Plusieurs questions doivent être posées : l'agriculture urbaine ou péri-urbaine apporte-t-elle une contribution significative au problème de l'approvisionnement vivrier de la ville ? (MUTTIN) L'agriculture urbaine et péri-urbaine représente-t-elle une solution de survie pour une part significative des catégories défavorisées ? Quelle place l'agriculture urbaine et péri-urbaine occupe-t-elle dans la vie des citadins ? Engendre-t-elle des comportements spécifiquement citadins, fait-elle partie intégrante de la citoyenneté africaine ?

Rappelons qu'il s'agit, à travers ces thèmes, de découvrir des comportements spécifiquement citadins.

AGRICULTURE INTRA ET PERI URBAINE

B) LE MODELE BANTOU :

Commentaire et critiques

par M. C. DUPRE

LES QUESTIONS

1) Les villes sont peuplées de paysans

Elles augmentent énormément leur population

Donc : les citadins vont cultiver

2) Les villes ont des problèmes d'approvisionnement

Elles grandissent très vite

Donc : conduites adaptées : cultures nouvelles, circuits spécifiques

3) Ces villes rentrent mal dans le modèle des observateurs :

Informel, insaisissable

Illégal ou précaire

4) Variété du phénomène urbain : climat, environnement agricole, mode d'expansion et de construction, systèmes sociaux rassemblés, rôle des femmes : leurs "habitudes" vont largement déterminer leurs innovations. En outre "nos" modèles économiques et sociologiques (et géographiques ?) ne s'y intéressent pas : la femme est invisible chez nous, épouse ou ayant une occupation d'homme.

5) Absence d'études sur ce problème vivrier, surtout sur la question de l'agriculture en ville. Il faut une observation particulière qui est très délicate.

6) Seul modèle élaboré : les villes bantou et surtout le Congo, plus Libreville et Bangui. Un seul chercheur : Vennetier ; les quelques autres suivent ses idées.

LE MODELE BANTOU

1 - Variables spécifiques :

des sociétés où la femme est agricultrice - pas de salariés agricoles
un arrière-pays agricole
une urbanisation en "concessions" assez grandes.

2 - Questions posées :

pauperisation inévitable
existence (nécessité, besoin, souhait) de l'autosuffisance
evitement des circuits monétaires, lutte contre monétarisation.

3 - Une affirmation :

les villes bantou sont autosuffisantes, ou presque
elles contiennent entre 30 et 80 % d'agriculteurs.

PREUVES DE L'EXISTENCE DES VILLES AGRICOLES

Les informations sont assez anciennes de 1954 à 1970.

1954	villes du Congo	Soret	une femme sur trois (quartiers de Poto-pota à Brazzaville, à Bacongo) cultive
1959-60	Pointe Noire	Vennetier	une femme sur trois (417 / 1200) (se livre encore à une activité agricole ; 30 à 35 % des ménages faisaient une plantation)
1959	Bacongo (Brazza)	Vennetier	trois femmes sur 10 - 1000 étudices - ont encore une plantation

1960	Mougoundji-Ngouaka (quartier de Brazzaville)	Vennetier	trois femmes sur 10 - 30 à 35 % des ménages
1957	Libreville	Lasserre	80 % de femmes cultivent
1961	Libreville	Lebigre	autoproduction (INSEE) : 12 % tubercules manioc, 25 % pâtes 30 % autres tubercules
1961	Bangui	?	40 % des habitants cultivent (cité par Vennetier, 1972)
1965	Pointe Noire	Liederman	36 % des femmes cultivent
1966	Bacongo (Brazza)	Vincent	1/3 des femmes ont une activité agricole
1968	Lolokro (Bouaké)	Sirven	75 % des femmes cultivent (cité par Jeannin)
1970	Makélékélé (Brazza)	Jeannin	84 % des femmes, 4 femmes sur cinq déclarent se livrer à des cultures vivrières
1970	Bangui	Prioul	40 % des habitants cultivent, 10 % sont des citadins paysans (cité par Vennetier)

COMMENTAIRE

Pour qui connaît ces villes, ces nombres impressionnent sans vraiment étonner : rues plantées d'arbres aux larges bas-côtés non goudronnés. Concessions assez vastes ourlées d'une haie de manioc, dont les feuilles sont comestibles, avec des ou une maison relativement petite, laissant la place pour des arbres, quelques maïs, un carré de légumes. En outre les terrains non construits sont encore nombreux et sont toujours cultivés. Les banlieues s'étirent sans cesse.

Mais ces études laissent dans un flou artistique trois définitions :

- l'agent cultivateur : population, ménage, femme, indifféremment
- les surfaces cultivées : extrapolation d'échantillons
- localisation de ces surfaces : le péri urbain va à plus de 50 km.

Exemple 1 :

Vennetier 1959-60

à Pointe Noire, sur 1200 personnes, 417 cultivent 802 champs, totalisant 50 hectares : donc il existe dans ou près de la ville 450 hectares cultivés, plus 100 autres qui sont exploités dans les villages d'origine au-delà de 50 km.

Les % se rapportent à des ménages se livrant encore à une activité agricole et à des

femmes faisant une plantation. Dans le cercle péri urbain, il inclut des champs situés à plus de 20 km où les femmes sont obligées de passer la nuit.

A cette date, l'agriculteur cultive une plantation ; il faut dire que ce terme désigne des surfaces très restreintes, à partir d'un seul are. De plus, l'emploi du mot "encore" assigne à cette activité un caractère résiduel. On va voir, une dizaine d'années plus tard, combien les calculs et observations que Jeannin mène dans un quartier de Brazzaville, à la demande de Venetier, sont très directement influencés par l'idée que cette agriculture n'est pas résiduelle mais permanente, voire en expansion.

PARENTHÈSE

Tous ces travaux s'échelonnent entre 1959 et 68. Or, en France, en 1965, l'autoconsommation était encore bien ancrée.

Voici les % des ménages ayant la possibilité de recourir à l'autoconsommation : de 78 % pour les communes rurales à 15 % pour le complexe résidentiel de Paris, en passant par 27 % pour les villes de plus de 100 000, 41 % entre 10 et 100 000 et 61 % pour les villes de moins de 10 000.

Pour l'ensemble, les possibilités d'autoconsommation intéressent 51 % des ménages ! Notre propre modèle du citoyen dépendant entièrement de l'épicier pour se nourrir ne correspond pas à la réalité de ces années-là.

Exemple 2 :

Jeannin, 1968 (pub. 1970)

Tout son travail vise à éliminer l'adverbe "encore" et à faire de l'agriculture une occupation ordinaire des citadines.

Enquête dans un quartier qui débouche directement sur une zone rurale, peuplée d'originaires de cette zone, lotie depuis 1959 et 1962. Enquête directe dans 224 familles (227 un peu plus loin). Une première extension à partir des écoliers assure les informations sur 1037 familles, ce qui lui permet d'étendre ses résultats à 1659 femmes, dont 76,6 % déclarent avoir une activité agricole.

9 hectares du quartier sont effectivement des champs de manioc.

On ne saura pas combien d'habitants il y a dans ce quartier ; ce serait par rapport à ce nombre (il y a 4317 concessions) qu'il conviendrait d'évaluer le volume d'activités agricoles rendues plus accessibles par l'arrière-pays si proche, la jeunesse du lotissement.

Ce qui compte, c'est de démontrer que, malgré la honte qui s'attache à l'agriculture, malgré l'urbanisation galopante, femmes de fonctionnaires comme femmes de chômeurs cultivent. Toutes ces femmes, d'extrapolation en extrapolation vont ainsi mettre en valeur 700 hectares, dont 9 dans le quartier même (9 de seul manioc). Les femmes de chômeurs cultivent davantage, non en % mais en surfaces, ainsi que celles qui ont entre 30 et 39 ans, plus libres de leurs mouvements, dégagées de jeunes enfants.

Mais que cultivent-elles ces femmes ?

Jeannin insiste sur les motivations physiques (se garder en forme par l'exercice), psychologique (s'occuper, sentiment maternel, donner des épis de maïs à ses jeunes enfants) et sociologique (nécessité de l'autosubsistance, valoriser honnêtement ses activités, acquérir une certaine indépendance) et même esthétique (planter des fleurs).

Cela lui permet de mettre dans le même sac la jeune femme qui plante trois grains de maïs et une dizaine de fleurs et la "femme de chômeur" qui cultive ses 565 m² de

manioc, d'assimiler la conduite vraiment aberrante pour le Congo de la femme de fonctionnaire qui plante des fleurs à la survie de la femme seule qui accentue le modèle villageois faute de pouvoir faire autre chose. La femme reste l'épouse attachée à son modèle culturel, désireuse de rester honnête. Où se place la prostituée qui a fait pousser un ou deux papayers ?

Reste la distribution de ces produits agricoles : elle est la plus directe possible, facilitée par l'arrière-pays l'homogénéité du quartier, les circuits familiaux. Impossible à évaluer. C'est, pour nos outils d'observation, le miracle de la multiplication des pains devenu quotidien (mêmes phénomènes à Kinshasa).

ESQUISSE SUR LES PETITES VILLES DE CÔTE D'IVOIRE ET DU CAMEROUN

Observ.	Ville	Habit.	% agric.	Plantes nouvelles	Salariat	Distance	Rôle femmes
CÔTE D'IVOIRE:							
SCHWARTZ 1969	Foulépleu (Guéré)	3 000	40	café (par 52 x de Dioula) riz (femmes guéré) ?	OUI	?	cult. le riz sur 275 épouses guéré: 168 ont leur champ autoconsommation traditionnelle
DE BETTI- GNIES 1969	Toumodi (Baoulé)	5 300	25,9	café (Baoulé), riz, maïs (Dioula, Moosi) ?	OUI	?	manioc, autoconsommation et revente
COTTEN 1965	Odianné (Malinké)	7 800	55,2	? très faible densité vergers, autres pour vendre	OUI	sur 300 km ²	?
VERBIÈRE 1966	Anyama (Attié)	12 000	?	cola, café, cacao (Attié) manioc, maïs (Sénoufo, Djimini) plantations et cola (Baoulé, Moobi) cola (Malinké)	OUI	?	cueillent les feuil- les pour emballer la cola
Nord-Ouest CAMEROUN							
STECK 1972	Mokolo	5 500	60	patates, mil, ara- chides fruits, légumes, canne à sucre	OUI	7j x 3q 5 km 30 x 3q 10km	petit commerce

Remarques sur le tableau :

Il ne s'agit pas d'études portant sur l'agriculture intra ou péri urbaine, ni même sur l'approvisionnement vivrier, mais choisies car : petites villes ; taille des quartiers bantous étudiés ; dates comparables avec celles des études bantou.

- modèle bantou :
 - femmes cultivatrices, pas de salariat agricole
 - quartiers ou villes largement mono ethniques
 - absence de cultures de rente, ou non signalées, même pour les hommes (jardins à Makélékélé).
- modèle "ivoirien" :
 - petites villes mono ethniques au départ (évidemment) et pluriethniques lors de l'observation
 - grande influence des cultures de rente, faites par les hommes, cultures vivrières faites par les étrangers comme des cultures de rente ; salariat agricole.
 - Mais les femmes, qui apparaissent à la dérobée, restent définies par les cultures d'autoconsommation

et l'obéissance à la "coutume".

CONCLUSIONS

L'agriculture intra et péri urbaine renvoie à .
 histoire régionale, variations ethniques.
 histoire du quartier, variations spatiales, climat et terrains.
 histoire de l'interpénétration région proche / ville, si elle existe.
 modèles "traditionnels" imposés aux sexes, base des conduites développées en ville.
 pression de la pauvreté qui semble une composante inévitable.
 souhait de l'indépendance alimentaire (au moins par l'observateur).
 Comportements de survie, économie informelle, habitat précaire, tout cela dont ces
 villes sont pétries échappe à notre quadrillage scientifique si déterminé par le
 salaire, les taxes et la femme invisible, fondue dans le ménage.
 Femme invisible pour les statistiques qui n'a le choix qu'entre épouse et putain
 (comment les taxer ?), à la rigueur désireuse d'une occupation honnête, donc
 cultivatrice.

RAPPEL BIBLIOGRAPHIQUE

Vennetier P.	1968	Pointe Noire et la façade maritime du Congo Brazzaville
	1960	Un quartier suburbain de Brazzaville, Mougoundji Nguaka
	1972	Réflexions sur l'approvisionnement des villes en Afrique noire et à Madagascar

Jeannin	1972	L'agriculture et les habitants de Makélékélé (Brazzaville)
---------	------	--

Toutes les informations sont tirées des deux articles de 1972 et de leurs compilations.

Steck B.	1972	Mokolo dans ses relations avec le milieu rural environnant Cah. ORSTOM, série Sc. hum. IX. 3 p. 287-308.
Vernière M.	1969	Anyama, étude de la population et du commerce colatier. Cah. ORSTOM, série Sc. hum. VI. 1, p. 83-111.
Cotten A. M.	1969	Le développement urbain d'Odienné. Essai d'explication. Cah. ORSTOM, série Sc. hum., VI. 2, p. 21-50.
Schwartz A.	1969	Toulépleu. Etude socio-économique d'un centre semi-urbain de l'ouest ivoirien. Cah. ORSTOM, série Sc. hum., VI. 2, p. 51-70.
De Bettignies J.	1969	Toumodi. Eléments pour l'étude d'un centre semi-urbain en moyenne Côte d'Ivoire. Cah. ORSTOM, série Sc. hum., VI. 2, p. 71-92.

Pour la "parenthèse" : cf "Etudes et Conjonctures", n° 7, Juillet 1967

**c) LES RAPPORTS DU CITADIN AU VIVRIER DANS UNE VILLE METROPOLE
DU GOLFE DE GUINEE,**

PAR P. HAERINGER

Le cas étudié sera celui d'Abidjan, que l'on essaiera de cerner de la façon la plus brève en dépit d'une grande exubérance des formes, des modes, des niveaux et des fins qui relie l'habitant à l'économie vivrière dans une ville grande, cosmopolite et encore soumise à une grande mobilité démographique et sociale. En prenant le risque de raccourcis compromettants, on tentera de construire un modèle clair (mais révisable) auquel on pourra ultérieurement raccorder les observations faites dans d'autres villes capitales du même rivage.

1. LE POIDS DU CONTEXTE

On ne retiendra du contexte urbain et national que les caractéristiques lourdes susceptibles d'influer sur les rapports entretenus entre le citadin et le vivrier. On verra que le déterminisme est fort.

**Les caractères généraux
de l'urbanisation abidjanaise**

La conjonction d'une politique urbaine volontariste et d'une masse monétaire importante produit une urbanisation concentrée où l'habitat collectif et locatif est la règle. Le tissu

urbain dense qui en résulte interdit le phénomène des cultures de case, si présent dans les villes de la zone bantou, par exemple. Cette urbanisation compacte réduit, en outre, les possibilités de contact direct entre l'habitant de la ville et la campagne environnante. Ce contact ne peut exister qu'à la périphérie, mais celle-ci n'est qu'un état fugitif en raison d'une autre caractéristique de l'urbanisation abidjanaise : sa rapidité.

Le taux de croissance élevé (10 à 12% jusqu'en 1980) et la masse urbaine qui en découle (2 millions d'habitants) ont une autre conséquence : une impossibilité arithmétique d'accès de la majorité à un terroir péri-urbain.

Une dernière donnée, la présence sur le site abidjanais et dans ses environs d'une population villageoise autochtone numériquement importante, achève de réduire, pour le citadin de base, les possibilités d'accès au terroir péri-urbain.

Pourtant, si elle n'est pas et ne peut pas être une activité pour tous, l'agriculture pratiquée autour d'Abidjan est tout de même, dans une large mesure, une agriculture citadine faite sinon par des citadins, du moins par des villageois-citadins (ainsi qu'on le verra plus loin) et par des groupuscules spécialisés qui gravitent autour de la ville.

Le contexte économique national

Il s'agit maintenant de voir comment s'insère la production vivrière de la région urbaine dans l'ensemble de l'approvisionnement vivrier de la ville. On se limitera, là aussi, à quelques données simples.

Il faut d'abord remarquer que l'arrière-pays est très largement ouvert : la Côte-d'Ivoire dispose d'un réseau routier très développé, desservi par un parc automobile important. Il en résulte que le pays entier participe massivement à l'approvisionnement de la ville-métropole. Même les pays limitrophes du nord (Mali et Burkina) y ont leur part.

On sait par ailleurs que l'économie ivoirienne est fondamentalement une économie extravertie ou marchande, reposant sur d'intenses échanges d'import-export. Elle peut donc se permettre de fortes entrées de riz et de blé et répondre ainsi à (ou ne pas lutter contre) une profonde évolution des habitudes alimentaires.

Enfin, le jeu combiné d'un pouvoir d'achat relativement élevé (revenu moyen des ménages : 100.000 francs CFA en 1980), d'une liberté de commerce à peine entamée par les velléités d'étatisme (essai avorté de réorganisation du marché de gros, fixation de quelques prix de détail) et de l'omniprésence dans la ville et le pays de groupes humains à forte tradition commerçante (les Dioula, les Levantins, les Nago/Yorouba, les femmes baoulé, etc.) assure une monétarisation quasi totale du secteur alimentaire. Les dons et les trocs (dans un cadre familial d'échange ville/campagne), de même que l'auto-production d'appoint ne sont plus que des filières accessoires en dépit de leur persistance diffuse.

Tout cela concourt à ôter à l'agriculture vivrière péri-urbaine toute signification d'économie de survie aussi bien pour la ville que pour les groupes sociaux qui pourraient y prétendre.

2. AGRICULTURE ET CITADINITE

Essayons maintenant de préciser davantage la nature de cette agriculture péri-urbaine et d'évaluer ce qu'elle représente en termes de citadinité. On peut apprécier cette citadinité sous deux angles : celui de la production et de sa destination, celui des producteurs et de leurs choix.

Une agriculture citadine?

A en juger selon le premier critère, il apparaît que l'agriculture péri-urbaine est bien citadine : elle est totalement déterminée par le marché urbain. Les cultures d'exportation, pourtant dominantes dans toute la basse Côte-d'Ivoire, cèdent la place au vivrier marchand. Le café et le cacao s'effacent à dix

kilomètres à la ronde, et avec eux le couvert forestier. Seules les parcelles de palmier à huile sélectionné, parce qu'elles sont encadrées par une société de développement, résistent plus longtemps. Le maïs et le manioc prennent alors toute la place, le premier en raison de son cycle court, le second parce qu'il s'accommode d'une surexploitation des terres, désormais sacrifiées par leurs détenteurs, à moins qu'elles ne soient déjà domanialisées par anticipation d'une urbanisation galopante.

DÉPARTEMENT - VILLES
Des villageois-citadins **SOCIÉTÉS - DÉVELOPPEMENT**

Les détenteurs de la terre, ce sont évidemment les communautés villageoises autochtones (groupe ébrié). Celles-ci conservent la maîtrise directe ou indirecte de la production du manioc et du maïs. Mais ces communautés, scolarisées de longue date et dont tous les hommes sont fonctionnaires ou salariés dans la ville, ne peuvent plus être tenues pour rurales. Pour ces villageois-citadins, le manioc, ultime rente agricole, ne constitue qu'un revenu d'appoint. Il est néanmoins vrai que ce point de vue n'est pas tout à fait celui de leurs épouses, davantage impliquées (elles assurent la récolte, la transformation du manioc en semoule et son acheminement vers la ville). Il est encore moins pertinent pour une poussière de petits groupes allochènes, pour la plupart originaires des régions de savane (Mali, Burkina, Niger, nord de la Côte d'Ivoire) et qui prennent leur part de la spéculation vivrière péri-urbaine sous couvert de contrats de travail (défrichage, transport à bras, etc.), de gérance, de métayage (contrats au tiers ou moitié/moitié) ou de location passés avec les propriétaires coutumiers.

Des groupuscules spécialisés
Ethnicité des rôles

Si la culture du maïs et surtout du manioc occupe l'essentiel des terres péri-urbaines disponibles et constitue ainsi la spéculation vivrière la plus visible, on observe dans la périphérie abidjanaise de nombreuses autres activités qui concourent

également à l'approvisionnement de la ville. Modes de production plus intensifs, emprises spatiales plus ponctuelles, ces activités sont généralement le fait de groupes ethniques très spécialisés, pour la plupart étrangers : maraîchage bambara (Mali), fabrication de charbon de bois bougouni (Mali), extraction de vin de palme baoulé (Côte-d'Ivoire), pêche lagunaire éwé (Bénin), fumage de poisson fanti (Ghana), etc., à quoi l'on peut ajouter deux spéculations davantage liées à une condition sociale qu'à une appartenance ethnique : l'élevage semi-industriel de volailles ou de porcs.

Ces groupuscules sont-ils citadins? Les apparences (outil de travail, habitat en campements, liens familiaux...) semblent souvent le démentir, mais il est indéniable que leur présence est le résultat d'une migration vers la ville-métropole et vers son marché. Ils constituent cette poussière de satellites propre à toute agglomération moderne et font donc structurellement partie du fait urbain.

L'idéologie du citadin- planteur

Revenons au cas particulier, mais très répandu, de l'élevage en batteries. Nécessitant un investissement relativement lourd (surtout l'élevage porcin), cette "industrie" est généralement mise en oeuvre par des citadins chevronnés, fonctionnaires ou salariés aisés. Elle nous donne l'occasion de découvrir la catégorie des investisseurs, mais il faut remarquer aussitôt que les "placements" agricoles s'effectuent principalement dans les régions d'origine de leurs auteurs, conformément à l'idéologie du "citadin- planteur" lancée par Houphouët-Boigny et désormais très pratiquée au sein des classes dirigeantes, mais également dans les classes moyennes. L'essentiel de l'effort va aux cultures arbustives tournées vers l'exportation (café, cacao, palmier élaeis, etc.), mais on observe depuis peu un intérêt nouveau - également encouragé par le pouvoir - pour la production vivrière (igname, riz, etc.), pour l'instant entièrement orientée vers le marché urbain intérieur.

Marché de gros :
la filière dioula et l'acheminement direct

Si l'on veut achever d'examiner la position du citadin vis-à-vis du secteur vivrier, il faut encore introduire dans l'analyse le domaine de la distribution et en identifier les groupes acteurs. On verra que, contrairement à ce qui s'observe au niveau de la production, les rôles y sont davantage partagés.

Il y a, certes, des groupes spécialisés, notamment dans l'étape qui consiste à collecter les produits, à les acheminer et à les faire pénétrer dans la ville. C'est l'affaire des transporteurs et des grossistes, souvent confondus depuis la traite jusqu'aux gares routières ou jusqu'aux abords des marchés. Noter l'importance de ces points de ralliement en l'absence de halles centrales (projet avorté). A noter aussi que les Dioula, souvent maliens, excellent dans ces professions, organisées en réseaux. Mais la production vivrière péri-urbaine échappe à ce système : le manioc, transformé en semoule (attiéké), est acheminé par les femmes productrices elles-mêmes (taxi-brousse). Il en est de même du poisson fumé, du vin de palme, des volailles, etc.. Jusqu'aux gares routières ou débarcadères (lagune) au moins.

Distribution de détail
Où l'on sort de l'ethnicité

A partir de là, ou à partir des magasins des grossistes (autour des marchés), toute abidjanaise est en mesure de prendre le relais. La tradition exclut les hommes du commerce alimentaire de détail, sauf pour les viandes, la volaille (non abattue), les boissons et conserves d'origine industrielle (vendues en boutique), les grains en sac, le pain. Quelques ethnies se réservent ces secteurs.

Le petit commerce alimentaire féminin est, lui, beaucoup moins marqué par l'ethnicité. Voilà un secteur ouvert, en principe, à toute jeune fille ou mère de famille, qui peut y entrer et en sortir à volonté puisqu'il s'exerce hors boutique, donc sans grande

mise de fonds et sans contrainte de durée. Quatre lieux d'inégale importance : les marchés, le trottoir des rues passantes, le seuil de la cour d'habitation (de la marchande), et le porte-à-porte pratiqué, cuvette sur la tête, dans les quartiers d'habitat et notamment dans les plus beaux d'entre eux.

C'est à ce niveau seulement -celui de la distribution de détail- que le vivrier s'offre comme économie d'appoint ou de survie pour les ménages des couches populaires en situation indifférenciée (c'est-à-dire hors des circuits et des "corporations" ethniques). Mais il faut s'empresse de noter que ce créneau se prête aussi à un certain professionnalisme. Beaucoup de femmes acquièrent par ce biais une autonomie économique durable.

La restauration aussi Pour toutes les femmes

L'affirmation ci-dessus est encore plus vraie lorsque l'on aborde l'ultime chaînon de la distribution alimentaire, celui de la restauration. A la recherche de comportements citadins, on ne peut omettre de remarquer que, dans l'agglomération abidjanaise d'aujourd'hui, près de la moitié des repas sont pris hors de la maison. La restauration constitue donc bien, dans cette proportion, un mode d'accès majeur au produit alimentaire.

Or l'atomisation de l'activité restauratrice n'est pas moins accusée que celle du petit commerce de détail. Depuis l'épi de maïs grillé au coin d'une rue, ou la marmite captant une sortie d'usine, jusqu'au petit "maquis" installé dans un local en dur, cette activité est ouverte à quiconque : femmes pour toute la gamme, hommes dans certains créneaux (viandes grillées, cafés, bars, restaurants "sénégalais"...).

La survie en bout de chaîne

Pour les très nombreuses femmes qui s'adonnent soit à la vente de légumes frais, soit à la vente de plats cuisinés, il

semble bien que l'on puisse dire d'une telle activité -surtout si elle est pratiquée avec régularité- qu'elle est, sous un certain angle, la transposition urbaine du rôle tenu par la villageoise dans le procès de production vivrière. Loin de la terre, la citadine conserve sa fonction nourricière et c'est pourquoi, sauf exception, l'homme citadin lui abandonne l'exclusivité de ce commerce. Elle s'adonne à celui-ci comme elle se rendrait à son champ, et la finalité de son gain est toujours la même : assurer la nourriture des siens, du moins lorsque la contribution masculine s'avère insuffisante ou défaillante, ou bien lorsqu'elle s'en est affranchie.

3. RECAPITULATION

Dans la situation abidjanaise il y a donc peu de place pour une agriculture vivrière intra-urbaine. En revanche, un "terroir" péri-urbain surexploité, sacrifié et constamment repoussé par une urbanisation rapide, est nettement identifiable. Il est entièrement voué à l'approvisionnement de la ville, mais n'y contribue que pour une modeste part.

Cette agriculture péri-urbaine est entre les mains des communautés villageoises autochtones, largement citadinisées, auxquelles s'associent des groupuscules allogènes spécialisés. Elle ne s'offre donc pas comme source de revenus d'appoint ou de survie pour les masses urbaines.

Une autre forme d'intérêt pour les spéculations agricoles s'exprime (mais au loin et en faire-valoir indirect) au travers de l'idéologie du "citadin-plantier" répandue avec succès par le pouvoir. Mais elle s'applique plus à l'arboriculture d'exportation qu'au vivrier, et n'est guère accessible qu'aux classes dirigeantes ou moyennes.

Les classes populaires ont tout de même la possibilité de tirer parti de la chaîne du vivrier en participant à la distribu-

tion de détail, y compris par le biais de la restauration, exceptionnellement développée. Ces deux derniers chaînons offrent une gamme infinie de niveaux et comportent relativement peu de barrières ethniques. Ils sont en revanche massivement réservés à l'un des deux sexes : les femmes y trouvent non seulement l'occasion de retrouver leur fonction nourricière, mais aussi celle de conquérir leur autonomie économique et relationnelle.

Ph. H.

d) DISCUSSION

F. METRAL

Il y a quelque chose que je ^{ne} comprends pas : d'un côté, on note qu'il n'y a pas de contact direct avec la campagne, de l'autre, que le vivrier fonctionne comme économie d'appoint.

P H

On se place ici moins au niveau de la production qu'à celui de la distribution. Si on prend les questions du départ, dans le cas d'Abidjan, du point de vue de la production, l'agriculture urbaine et péri-urbaine apporte-t-elle une contribution significative au problème de l'approvisionnement vivrier de la ville ? C'est non dans le cas d'Abidjan.

L'agriculture péri-urbaine n'apporte pas non plus une solution aux problèmes de survie des catégories sociales défavorisées. Mais elle constitue le métier de quelques uns. C'est un métier résiduel pour les villageois, temporaire et parfois spécifique pour certains groupes migrants. Par contre, l'agriculture urbaine et péri-urbaine occupe une place importante. Et la redistribution concerne tout le monde.

F. MUTTIN

Le citadin planteur fait-il partie de l'agriculture urbaine ?

P H

On peut considérer que c'est une "agriculture urbaine" dans la mesure où ces communautés villageoises sont très urbanisées dans leur mode de vie, dans leurs ressources : pratiquement tous les hommes vont travailler en ville. En général, ils ont de bons postes parce qu'il y a et un phénomène de scolarisation ancienne et la proximité des postes de la colonisation.

P M

S'agit-il réellement des mêmes structures mentales ?

P H

Il faut noter là la forte pression morale pour faire comme le "président paysan". On investit gros. La démarche est progressive. Au départ, le citadin se propose comme gestionnaire des biens fonciers des parents restés au village. C'est le grand frère éclairé, qui sait les choses, et qui va gérer les biens de ses frères au village. Et puis, petit à petit, même si l'on n'évolue pas immédiatement vers le droit individuel, on recourt au droit occidental qui est bien la preuve d'une "urbanisation" des mentalités, d'une nouvelle "citadinité".

P M

Qu'est-ce que vous mettez sous "citadinité", s'agit-il uniquement des comportements, de l'étude des groupes sociaux en ville, n'est-ce pas un peu fourre-tout ?

P H

On est précisément à la recherche de ce que peut être la citadinité : Est-ce que la ville d'Afrique noire engendre un type d'homme particulier ? Est-ce que ce type d'homme est différent selon les modes d'urbanisation ? Est-ce qu'il sera différent de ce que l'on trouve dans d'autres aires : la ville arabe, la ville du Maghreb ou la ville d'Amérique Latine ?

B GANNE

Moi, je n'ai pas l'impression que ce soit tellement un type d'homme que l'on cherche. Si l'on tente de résumer la démarche par rapport à la citadinité, nous sommes partis du constat suivant : il y a des études de géographes qui découpent le monde en rondelles de saucisson on regarde le ravitaillement, les transports... Les comportements urbains en tant que tels sont toujours passés à la trappe. Il a certes bien fallu que l'on commence à faire l'inventaire des types d'activités, des types de productions, des types de consommation. C'est exactement ce que nous sommes en train de faire. Mais, notre perspective, c'est de chercher au travers de tout cela à recoller les morceaux, non pas pour voir s'il y a un type d'homme africain qui émergerait, mais en quoi il y a des types de groupes sociaux spécifiques au stade urbain où l'on est, qui sont en train de se mettre en place, avec leur base sociale et économique. Ce que l'on ne voit pas quand on découpe en tranches fonctionnelles : en regardant l'habitat, le transport, la ségrégation, l'ethnie, la structure familiale.

Parler de citadinité, c'est un peu chercher à recomposer (démarche anthropologique), pour voir ce qui se passe, par exemple, au niveau d'Abidjan, dans les villes moyennes sahéliennes et dans le système bantou, s'il y a des types de groupes spécifiques qui sont en train d'apparaître.

Pour revenir à notre sujet sur l'agriculture intra ou péri-urbaine, ce que je retiens, c'est qu'il y a un stade urbain qui a évacué l'agriculture intra-urbaine. Qu'est-ce qui émerge au travers de ça ? Il émerge des groupes de citadins peut-être spécifiques, des villageois citadins que l'on ne trouve pas forcément ailleurs, avec une certaine spécialisation du travail. Il émerge des groupes ethniques spécialisés, c'est-à-dire des filiales ethno-sociales d'activités. Et que l'on ne trouve pas ailleurs, ou à d'autres stades urbains. Il y a un mode d'organisation sociale de ces groupes qui est spécifique, et qui a des effets spécifiques. Il émerge des investisseurs qui sont en train de s'approprier le monde rural. Ce qui n'était pas le cas auparavant et ce qui n'est pas le cas dans d'autres villes, à d'autres stades urbains. Il y a des groupes sociaux qui vont avoir un système d'organisation propre à leur mode d'être et de survivre en ville.

P H

C'est bien la citadinité qui fait le lien de votre questionnement à chaque fois qu'on passe d'un thème à l'autre. Méthodologiquement, on est bien obligé de découper en tranches, mais on tâche d'engranger dans la même boîte, quelque chose qui va prendre l'allure d'un portrait unitaire.

B. G

Je ne pense pas qu'on aille vers un portrait unitaire. L'étonnement des chercheurs du monde arabe, c'est que ce que nous voyons se créer en Afrique existe déjà dans les villes qu'ils étudient.

P H

J'entendais unitaire dans une situation donnée. C'est pour cela que j'ai parlé d'un type d'homme. Un homme n'est pas fait de morceaux : comportements économiques, comportements sociaux, comportements familiaux, etc... On peut dire cela aussi au niveau d'un groupe familial, ethnique ou social.

F M

Je comprends bien le projet de recherche sur la citadinité. Ce que je comprends moins bien, ce sont les questions qui ont été posées après à propos de l'approvisionnement, par exemple l'agriculture péri-urbaine contribue-t-elle au problème vivrier du monde urbain. En quoi cette question là a-t-elle un rapport avec la citadinité ?

P H

On ne peut pas s'empêcher de poser cette question lorsqu'on évoque le vivrier urbain. C'est une question préalable, qui fait partie du contexte, du cadre, et que P. MUTTIN a d'ailleurs posée de façon très ferme.

B G

Mais c'est vrai qu'elle n'est pas exactement dans le champ d'interrogation sur la citadinité.

F M

Est-ce que traiter de la citadinité, ça va aboutir à faire une typologie de groupes qui seront classés en fonction de tel ou tel secteur d'activité ? Je ne crois pas qu'on avancera sur la citadinité quand on aura fait cette typologie là ! Parce que, dire qu'il y a des citadins villageois, en quoi ça nous renseigne sur la citadinité ?

M.C. DUPRE

Dans l'inventaire donné par P HAERINGER, il y avait un grand absent, c'était l'Etat. Quand, à Abidjan, l'Etat a essayé d'intervenir sur le problème de l'approvisionnement vivrier, il y a eu une résistance très vive de tous ces gens qui sont déjà organisés : groupements de commerçants, groupements spécialisés, etc... L'Etat voulait contrôler le vieux marché, il n'a pu. Ces gens-là sont organisés, il y a une mosaïque magnifique avec une certaine imbrication et ça fonctionne à peu près très bien, mais on n'a pas vu l'Etat.

Passons au domaine Bantou : c'est une autre dialectique où l'Etat est également un grand absent. Chez les Bantous, il y a un type d'organisation qui n'est pas exactement celui de la Côte d'Ivoire. Les gens sont moins nombreux. Ce n'est pas une urbanisation aussi intense qu'Abidjan. Il y a encore le système des parpaings, de jardins pas encore construits ni en hauteur ni en longueur. Les cultures de case sont encore possibles dans un pourcentage non négligeable de parcelles.

L'arrière pays, comme à Brazzaville par exemple, est très peuplé (20 à 30 habitants/km²). Ce qui est tout-à-fait différent de l'arrière pays Abidjanais. Il y a quand même des répercussions sur l'approvisionnement de la ville. Le Nord, inversement, est vide (2 habitants/km²). La masse monétaire congolaise, qui a pas mal augmenté au moment de l'exploitation pétrolière, n'a rien à voir avec la masse monétaire qui peut circuler en Côte d'Ivoire depuis 20-30 ans. Il y a donc, à priori, à la fois un paysage urbain différent, et à la fois des rapports entre les citadins et leur accès à la nourriture qui sont différents du modèle abidjanais. Dans l'exposé de VENNETIER, il y a des chiffres tout-à-fait probables d'à peu près 30 % de femmes, habitant la ville, qui cultivent soit dans la ville même, un champ de manioc 20 x 20 m (production qui soulage pas mal le portefeuille de la ménagère). L'agriculture péri-urbaine est également importante, car la pression démographique au Congo est importante, mais elle n'est pas comparable à ce qui se passe ailleurs. Je suis passée directement de l'agriculture urbaine et péri-urbaine à l'approvisionnement de la ville, car la dialectique que l'on observe est bien celle qui tend à supprimer l'Etat : les groupes Congolais, tant ceux du Nord que ceux du Sud, ont une stratégie tout-à-fait visible et raisonnée de circuits directs entre les producteurs et les consommateurs urbains. On évite ainsi les taxes mais aussi les transporteurs. Cette catégorie de transporteurs si importante à Abidjan existe aussi au Congo, mais elle n'est pas principale. Nous avons eu des exemples très nets. Si l'Etat tente d'intervenir en fixant seulement les prix, les gens cessent de vendre.

Mise en forme du débat : B. GANNE

Décryptage : A. BELBAHRI

**e) A PROPOS DES ACTIVITES PRIMAIRES ET PERI-URBAINES DANS LES
VILLES MOYENNES DE LA ZONE SAHELIIENNE.**

PAR B. GANNE

Subjuguées par l'ampleur et l'intensité du développement des grandes métropoles dans les pays en voie de développement, les études urbaines se sont pendant longtemps -et non sans raison- polarisées surtout sur ces aires en pleine effervescence où l'on pressent bien que se joue une partie importante de l'avenir. Face à ce phénomène massif, l'enjeu concernant les villes moyennes ou petites pouvait n'apparaître que comme quelque peu dérisoire, jusqu'à ce que l'on s'aperçoive du moins qu'une action efficace sur les pôles métropolitains ne pouvait se passer d'interventions actives au niveau des pôles secondaires, ne serait-ce que pour ralentir l'émigration. Tout récemment, les communautés européennes ont ainsi découvert que les villes moyennes ou petites pouvaient peut-être jouer un rôle efficace dans la mise en place des stratégies d'auto-suffisance alimentaire permettant donc d'enrayer une des principales causes d'émigration de la zone sahélienne, et tout dernièrement en mai 1985, la dernière Conférence de la section des Nations-Unies pour Etablissements Humains (connue sous le nom d'"Habitat") a consacré ses réflexions au rôle des villes petites et moyennes dans les stratégies de développement.

Cette reconnaissance de la place des villes dites "secondaires" dans le développement ne s'accompagne pourtant pas toujours à notre sens d'une prise en compte explicite des modes de structuration et de développement propres à ces agglomérations. Très souvent les villes moyennes sont ainsi étudiées avec les mêmes outils que ceux utilisés pour l'analyse des grandes villes, par rapport auxquelles elles ne semblent ainsi constituer qu'un genre mineur : ce qui interdit en fait de comprendre leur spécificité. Or, dans le processus général d'urbanisation, le développement des villes moyennes ne saurait être réduit à quelque forme édulcorée ou amoindrie des processus marquant les grandes métropoles : il constitue un stade d'organisation propre, à inventorier comme tel, dans sa dynamique "intermédiaire" spécifique.

Le problème semble particulièrement patent lorsque l'on aborde les questions de ravitaillement vivrier et d'agriculture intra ou péri-urbaine, où, encore plus qu'ailleurs, les villes moyennes ne peuvent être saisies à partir des oppositions "rural" - "urbain" qui président le plus souvent à la compréhension des centres urbains importants : on connaît déjà les limites de ce type d'approche pour les pôles métropolitains : rejet dans "l'informel" de toutes les activités non clairement "nomenclaturées", et réduction en particulier de ce qui touche en ville au secteur primaire à d'inévitables réminiscences économique-culturelles ou à des archaïsmes mal résorbés... Ce qui interdit en fait de penser les articulations nouvelles qui peuvent être inaugurées en ville entre mode de subsistance -lequel n'est précisément pas seulement archaïque- modes d'habiter et modes de travailler... Dans cette dichotomie "rural" - "urbain", redoublée bien souvent implicitement de l'opposition "ancien" - "moderne", les "citadinités" et leur complexité s'évanouissent... Et le processus propre que peuvent précisément représenter les villes moyennes comme stade intermédiaire dans le développement s'avère d'emblée mis hors du champ.

Or l'intérêt pratique de travailler sur les villes moyennes, en particulier celles de la zone sahélienne, est que ces centres urbains, tout en continuant d'être très marqués par les activités primaires, n'opèrent précisément pas une simple reconduction de ces dernières, mais aboutissent à la constitution de structures mixtes spécifiques croisant anciennes structures agraires et développement de nouvelles activités (anciennes productions, non plus seulement stockées et auto consommées, mais transformées et commercialisées, nouvelles productions produites par de nouveaux groupes sociaux, etc.) :

- L'intérêt théorique d'étudier ce genre de villes est par ailleurs de nous aider à sortir d'une analyse en termes de grandes fonctions générales (du type "ravitaillement des villes", que l'on aura "toujours" besoin d'opérer, ou "productions vivrières" observées "partout"), pour obliger à penser en terme de stades différenciés d'organisation urbaine : suivant le type de ville et sa structure de développement, les activités ne seront pas les mêmes, ni effectuées par les mêmes groupes et ne donneront donc pas lieu aux mêmes types de "citadinités"... : les activités agricoles en ville ne seront pas de même nature suivant les rapports enregistrées entre les activités : l'auto-consommation, les filières de distribution et de commercialisation, et

plus globalement les modes de subsistance en ville pourront changer d'autant : les évolutions prévisibles n'empruntent donc pas non plus les mêmes voies...

Quelques exemples à partir des villes moyennes sahéliennes

Cf. Ouahigouya, Burkina Faso ; Mopti, Mali étudiées par nous

Maradi, Niger, article de G. Nicolas.

Remarque préliminaire

Plus que l'Afrique Bantoue, la zone sahélienne oblige à raisonner en terme de **cycle**:

cycle de culture cycle de produits cycle d'activités cycle de migration...

ce qui n'est pas sans effet sur le mode de vie urbain des grandes comme des petites villes et constitue une toile de fond importante à considérer tant à propos des produits (cycles de production et de commercialisation) que des populations (qui émigre, immigre, pour faire quoi et quand ? etc...).

Suivant donc les stades urbains (niveau d'activité général et pression urbaine en particulier foncière) la place non seulement "laissée" mais "prise" par les activités primaires ne s'avère pas de même nature. La situation est ainsi très différente à Ouahigouya, ville administrative de 30 000 habitants en milieu rural, qui en est au stade de voir se constituer et s'intensifier depuis 10 ans une agriculture intra-urbaine relativement importante, ou à Mopti, qui après avoir connu une phase identique il y a quelques années est en train maintenant de voir se lamener tout ce type de production, quitte à adapter de nouvelles filières de transformation-commercialisation.

Essayons de typer à grands traits les principales dynamiques urbaines en présence au niveau en particulier de la place faite aux activités primaires au travers de leurs principaux types de production (culture, maraîchage, élevage).

a. Pour les activités de culture

*** Ouahigouys**

- faites massivement par la famille... (80 % de la population déclare pratiquer une activité agricole, au moins en hivernage) ; possibilité de se faire aider (systèmes locaux d'entraide)

- ... et essentiellement pour la famille (peu de commercialisation sinon pour ajustements locaux) ;

- vente locale de produits transformés

- la production de subsistance passe avant vente et rente...

*** à Maradi**

- faite habituellement par la famille, mais le plus gros propriétaires peuvent faire cultiver ;

- autoconsommation prédominante, mais,

• le petit paysan peut se transformer en commerçant pour spéculer sur le grain (quitte à racheter ensuite pour ses besoins) : tradition Haoussa...

• les gros propriétaires font cultiver pour vendre

- importante vente locale de produits transformés ;

- juxtaposition système de subsistance et système vente et rente...

*** à Mopti**

- on peut cultiver, en famille, mais le plus souvent on fait cultiver : on peut aussi ne pas cultiver du fait d'un autre métier (pêche) ou d'un autre niveau de revenu, ou cultiver de façon intensive (opération riz) ;

- juxtaposition autoconsommation à d'importants circuits d'achats et de vente, tournés aussi sur l'extérieur.

- vente locale et en gros de produits transformés

- vente et rente prennent le pas sur le fonctionnement du seul système de subsistance...

b. pour le maraîchage

*** à Ouahigouya**

- s'est développé récemment de façon importante tant **hors de la ville** que **dans la ville**

- producteurs :

- nouveaux arrivants (autoconsommation)
- groupes de jeunes n'émigrant pas (vente locale)
- employés, fonctionnaires, commerçants : l'investissement dans le maraîchage est très souvent le fait de **personnes à revenus fixes**, n'ayant pas assez pour investir dans l'immobilier et triant là un revenu complémentaire : le travail est fait par des aides salariés
- écoulement direct sur marché local

*** à Mopti**

- après une phase d'expansion en ville, s'est vu rejeté à l'extérieur de la ville ;
- est le fait de **marailleurs spécialisés**
- circuits directs ou de semi-gros de commercialisation

c. pour l'élevage

*** à Ouahigouya**

Outre l'élevage classique d'animaux de case, on voit se développer à l'intérieur même de la ville un élevage systématique et organisé de porcs, boeufs, etc.

*** à Mopti**

La tendance est à l'organisation intra-urbaine de plus en plus stricte du petit élevage (réglementation plus stricte, mise sur pied de "parcs" publics de gardiennage), le gros élevage ayant été habituellement confié aux Peuhls

Dans leur caractère succinct cest quelques notes montrent à tout le moins les dynamiques très contrastées observées au niveau des activités primaires suivant les différents types de villes moyennes considérées : si les activités primaires semblent de fait se retrouver partout, **elles ne sont aucunement réalisées de la même façon, ni dans les mêmes buts et ne sont pas le fait des mêmes groupes sociaux**, ce qui ne peut donner lieu qu'à des comportements urbains fortement différenciés.

Plusieurs points sont à remarquer :

1. L'urbanisation ne s'accompagne pas forcément d'un déperissement des activités primaires

Les observations faites à Ouahigouya nous semblent, de ce point de vue, particulièrement éclairantes. Loin de représenter un cas exceptionnel, cette ville constitue, au contraire, un exemple relativement typique au niveau des villes sahéniennes de moyenne importance en train encore de **s'affronter à leur problème d'auto-subsistance alimentaire et d'esquisser des voies pour tenter de le résoudre**. Au contraire donc de ce que l'on peut observer sur d'autres terrains urbains, la pratique des activités primaires en ville n'apparaît en rien ici comme un phénomène résiduel en voie de récession ou de disparition : elle donne même lieu à de véritables investissements dans des secteurs qui, ailleurs, seront remis en question. Il ne s'agit aucunement ici de simples rémanences liées à d'anciennes coutumes se survivant temporairement et dotées, de ce fait, d'une valeur restant encore plus symbolique qu'économique : elles ne constituent pas ce dernier "carré" de résistance culturelle scellant en fait l'acculturation au milieu urbain. Elles représentent ici au contraire **l'investissement sous de nouveaux modes de secteurs encore relativement neufs** : c'est d'ailleurs pourquoi leur résultat ne s'avère pas marginal. Le statut d'activité d'appoint continue d'exister dans un certain nombre de concessions, en particulier au niveau des anciens quartiers : mais il faut noter qu'ici les activités pratiquées en second dans le maraîchage et l'élevage peuvent parfois prendre plus d'ampleur que l'activité principale à partir de quoi elles ont pu se développer : loin d'être à la traîne, elles semblent constituer une sorte de moteur dans les transformations qui s'opèrent au niveau des activités primaires.

Ceci ne semble possible ici que pour trois types de raisons :

- **la prégnance de l'ancienne organisation sociale et du lien très fort qui continue d'exister entre organisation familiale, organisation économique et en particulier système d'organisation des cultures, rendant en fait peu aisé les transformations de ce domaine (puisqu'en voulant modifier les modes de production c'est à l'ensemble de l'organisation sociale que l'on se heurte), et incitant donc à développer à côté des secteurs neufs, aux moindres implications sociales : il sera ainsi plus aisé d'investir dans le maraîchage ou l'élevage que de toucher au domaine des cultures céréalières proprement dites ;**

- **le nombre restreint de secteurs locaux où il est possible d'investir : on a noté que c'était les couches de population dotées de revenus relativement fixes, mais n'ayant pas assez pour investir dans l'immobilier, qui procédaient à ces investissements dans les nouvelles activités agricoles et intra urbaines concernant le maraîchage et l'élevage, la construction locative et les activités primaires, constituant en quelque sorte les deux principaux secteurs de placement locaux et presque les deux seuls.**

- **l'absence de trop forte pression foncière, permettant d'occuper des parcelles pour développer ce genre d'activité.**

Ces conditions ne s'avèrent pas exceptionnelles et se retrouvent à notre sens dans nombre de villes moyennes sahéliennes, qui ont ainsi pu voir se développer récemment et se conforter encore un réel secteur primaire intra-urbain, ne serait-ce que par défaut : c'est bien de là que pourra survenir le changement, lorsque les secteurs d'activité se complexifieront.

2. Loin de disparaître suite à la densification urbaine et à la complexification des activités, les activités primaire intra-urbaines ont tendance à se spécialiser et à se ramifier d'une autre manière sur le tissu urbain donnant lieu à de véritables filières artisanales.

Dans un contexte urbain plus dense et plus complexe, les activités primaires intra-urbaines vont ainsi être amenées à opérer une plus grande sélectivité au

niveau des activités conservées et réadaptées. Comme on l'a observé dans la recherche, il se traduit, dans un premier temps, par l'abandon progressif des activités consommatrices d'espace, non concurrentielles en particulier par rapport aux revenus attendus de la rente foncière ou locative.

On observera donc d'abord un déplacement vers la périphérie, entraînant une forte demande de terres agricoles en location aux environs immédiats de la ville (en particulier pour le maraîchage, mais aussi la riziculture).

Ce mouvement s'accompagnera cependant de toute une série de recompositions vis-à-vis des activités primaires maintenues dans le tissu urbain.

On remarque ainsi que l'abandon des activités consommatrices d'espace se trouvera en quelque sorte compensée par le **développement d'activités tout à la fois plus rentables et spatialement moins contraignantes.**

Les activités tendent par ailleurs à **substituer l'intensif à l'extensif**, s'efforçant à la fois d'utiliser moins d'espace, de développer les apports de techniques traditionnelles et modernes (épandage de fumier, de compost, voire utilisation d'engrais et de produits vétérinaires, etc.).

La proximité du marché urbain incite enfin à substituer souvent la vente d'un produit déjà transformé à celle du produit brut, permettant d'en tirer un meilleur rapport (étuvage du riz, développement du fumage de poisson par rapport au séchage, transformation des fruits, etc.). A ce stade, les activités primaires tendent de la sorte à **s'articuler de plus en plus sur les filières artisanales et commerciales locales** qui constituent de fait le meilleur garant de leur maintien.

Face ainsi à un bâti urbain en expansion, les activités primaires tendent à voir diminuer leur emprise spatiale ; mais si moins d'espace se trouve ainsi consacré à ce type d'activité, la part de revenu obtenu tend non seulement à se maintenir, mais souvent même progresser, atteignant un nouveau tout à fait significatif du point de vue certes de l'auto-consommation directe, mais au niveau également de la commercialisation effectuée.

Non seulement donc les activités primaires ne disparaissent pas, mais on note qu'au fur et à mesure de l'évolution urbaine, elles sont amenées à s'adapter et à se spécialiser, créant d'autres formes permettant précisément leur renouvellement ou leur intégration comme activités proprement urbaines.

CONCLUSION

Intérêt des villes moyennes

- Réintroduire des notions de cycles, de stades, en lien avec le niveau général des activités, stades traçant les évolutions non forcément linéaires : du rural à l'urbain, la route peut passer par un développement des activités primaires intra-urbaines, puis par une diminution de l'emprise physique de ces dernières au profit d'une intensification, etc.

- De ce fait, on distingue également divers stades d'activités primaires intra-urbaines avec une inscription foncière propre, des logiques économiques différentes, des acteurs spécifiques que ce soit au niveau de la production, consommation, distribution, transformation des produits.

On peut penser, mais c'est ce point qui resterait à creuser, que ces différentes filières et différents types d'acteurs renvoient à des façons différentes de vivre la ville, sont dotées de "citadinités" qui ne se ressemblent pas : producteur et consommateur familial, fonctionnaire investissant dans les activités primaires, femmes constituant leur filière de transformations de produits, marchands locaux, intermédiaires de vente vers l'extérieur, etc. dessinent comme autant de filières sociales qu'il importerait d'inventorier... avant de les croiser avec les catégories hommes-femmes, avec les filières ethniques, etc.

Les villes moyennes obliquent ainsi à penser les problèmes de développement urbain en termes plus dynamiques et moins linéaires.

F) DISCUSSION

F. METRAL

Il serait intéressant, en fait, de faire quelque chose sur la ville moyenne en tant que telle. Nous avons travaillé là dessus. Comment un village devient une ville. Dans quelle mesure peut-on parler de ville plutôt que de village ? Quels sont les critères implicites qui permettent de dire qu'un tel site, avec le même nombre de population, est considéré comme un village ou comme une ville ? Au départ, c'est le village : trente ans après, ça se qualifie comme une ville.

B G

Plutôt que de chercher la spécificité d'une ville "moyenne", ce qui m'intéresse, c'est d'introduire la dimension diachronique, c'est-à-dire comment on peut avoir des stades de structuration relativement différenciés entre des villes, peut-être apparemment de taille voisine...

F M

Mais c'est pour cela que la question du "village à la ville" est pertinente, en lien avec un contexte économique, social, politique précis. Peut-être qu'en Afrique, c'est la distinction ville royale-ville nouvelle qui importe, alors qu'ailleurs, ce serait d'autres facteurs qui importeraient.

P. HAERINGER

Mais, à partir du moment où on a 30 000 habitants, n'a-t-on pas de toute façon un premier effet de taille ?

F M

Dans ce cas là, en Egypte, tous les villages sont des villes !

P H

Dans un contexte culturel donné, il serait précisément intéressant de développer plus de ce point de vue le modèle oriental, pour faire ressortir, par contraste, ce qui peut apparaître comme des truismes dans le monde africaniste.

REFERENCES DES TEXTES PREPARATOIRES DIFFUSES AU GROUPE**- AGRICULTURE INTRA ET PERI-URBAINE/APPROVISIONNEMENT DES VILLES -**

- P. VENNETIER** Réflexions sur l'approvisionnement des villes en Afrique Noire et à Madagascar, GEGET, n° 7, 1972
- P. HAERINGER** Typologie des espaces péri-urbains (Abidjan), Atlas de Côte d'Ivoire, 1977
- A.M. BIANQUIS** Le marché en gros des fruits et légumes à Damas
- G. NICOLAS** Processus d'approvisionnement vivrier d'une ville de savane : Maradi (Niger), in "Travaux et Documents de Géographie Tropicale", n° 7 : Dix études sur l'approvisionnement des villes, GEGET, Déc. 1972
- H. BERRON** Deux exemples d'approvisionnement de la ville d'Abidjan en produits vivriers, in "Tradition et Modernisme en Pays Lagunsire de Basse Côte d'Ivoire", Karthala, Paris, 1980

CHAPITRE 2 - STRATEGIES BUDGETAIRES DES MENAGES EN VILLE

A - INTERVENTIONS ET PREMIERS DEBATS

Introduction par P. HAERINGER

- 1 La citoyenneté : coût de la vie et comportement en République du Zaïre par J. HOUYOUX
- 2 Comportements et dépenses alimentaires des ménages abidjanais en 1979 par C. VIDAL et M. LE PAPE
- 3 Compte-rendu des débats

B - TEXTES DE DISCUSSION ET DE SYNTHESE

- 1 Résumé du programme de travail
- 2 Séance de synthèse sur les stratégies budgétaires des ménages (17/12/84 : 2ème partie)
 - a - Présentation par P. HAERINGER
 - b - A propos des "stratégies budgétaires" au quotidien : note critique par O. JOURNET et M. LECARME
 - c - Discussion
 - d - Le moyen et le long terme par P. HAERINGER
 - e - Discussion
 - f - Enquêtes ménages et "citoyennités" par B. GANNE
 - g - Discussion et débat général

- Références des textes préparatoires diffusés au groupe

A - INTERVENTIONS ET PREMIERS DEBATS

19/11/84

STRATEGIES BUDGETAIRES DES MENAGESINTRODUCTION: P. HAERINGER.

L'étude devrait s'attacher aux quatre points suivants:

1 - Définition des unités de consommation.

Comment elles se constituent? En quoi unités résidentielles et u. de consommation coïncident ou non?

2 - Etude de la constitution des budgets

Dégager quelques lignes de comportement, notamment le complément apporté par les ménages à leur budget principal. Etudier le "paratravail" (cf livre de Houyoux sur Kinshasa).

3 - Etude de la gestion des budgets

Répartition des dépenses entre homme(s) et femme(s) du "ménage"

4 - Partage des rôles entre hommes et femmes: tradition et réinterprétation.

On distinguera 3 niveaux dans l'étude de la gestion des budgets:

- le budget à court-terme: nutrition quotidienne.
- le budget à moyen-terme: hiérarchie des postes de dépense, système de valeurs: produisant celle-ci, donc, mode de vie.
- le budget à long terme: projets de vie, donc, épargne: rôle des systèmes bancaires, l'investissement vers le rural/ l'urbain et différents types d'ancrage dans la ville.

On posera le problème de l'évolution historique.

" " " " de la différenciation sociale.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

- 1 -

LA CITADINITE ?

COUT DE LA VIE ET COMPORTEMENTS EN REPUBLIQUE DU ZAIRE

Joseph HOUYOUX, ICHEC
Bruxelles

Les recherches à partir desquelles cette réflexion sera faite ont été effectuées au Zaïre de 1962 à 1982.

Voici la liste des recherches importantes :

Année	Ville	Nombre ménages dans l'étude des budgets ménagers
1969	Kinshasa	1.471
1972	Kisangani	635
1973	Lubumbashi	880
1973	Kolwezi	414
1975	Kinshasa	1.367
1975	Matadi	397
1976	Kikwit	378
1976	Ebandundu	164
1976	Kananga	547
1976	Mbandaka	280
1976	Kinshasa	97
1976	Bukavu	324
		<hr/> 6.954

Ces enquêtes budgétaires ont été réalisées en même temps que des sondages démographiques dans ces différentes villes.

L'analyse a été menée à deux niveaux :

- niveau socioformel : chiffres à propos des dépenses, de la consommation et des revenus des ménages.
- au niveau psychosocial et comportemental afin de voir le vécu de chaque jour dans les ménages.

Etre citadin, c'est vivre dans un univers technique nouveau et changeant. La ville, ce sont les routes asphaltées, l'électricité, les bornes publiques d'eau, l'hôpital, les médicaments. Dans les grandes villes on peut se rendre au cinéma, suivre un match de football à la télévision ; la ville est donc la concentration des techniques de transport, de production, des techniques médicales, des techniques de relation.

Etre citadin, c'est également pouvoir entrer et vivre dans des institutions nouvelles. Ces institutions induites se concentrent surtout dans les villes.

Nous prendrons comme exemple deux institutions des plus importantes : l'institution éducative et l'institution économique.

Environ 15 % de la population du Zaïre va à l'école mais cette proportion atteint 30 % dans les villes : 32 % à Kisangani en 1972, 30 % à Lubumbashi en 1973 et 29 % à Kinshasa en 1967. A cette date, Kinshasa ne comptait que 5 % de la population du Zaïre mais scolarisait 8 % des jeunes de l'enseignement primaire, 33 % des étudiants de l'enseignement post-primaire et secondaire et 64 % de l'enseignement supérieur.

Qui dit école, dit le plus souvent ville ; c'est donc là que l'enfant a le plus de chances d'être scolarisé.

Etre citadin, c'est également s'introduire en économie de marché. Les chiffres qui suivent expliqueront à suffisance l'engouement des campagnards pour la ville. En 1970, le P.I.B. commercialisé, c'est-à-dire l'ensemble des activités commercialisées, aurait été de 28 U.S. \$ par habitant et par an en milieu rural et de 326 U.S. \$ en milieu urbain (1). Pour le campagnard, cela signifie qu'en ville il aura plus de chance de trouver un emploi et finalement de pouvoir acheter du pétrole pour sa lampe-tempête, prendre un verre de bière de temps à autre avec ses amis et offrir un pagnon à son épouse qui vient d'accoucher.

(1) L. de SAINT-MOULIN, "La répartition par région du produit intérieur brut zaïrois", dans Zaïre-Afrique, n° 73, 1973, p. 11.

Ces deux institutions sont basées sur des valeurs spécifiques que nous pouvons résumer comme suit : l'économique prime le social, les objets ont une valeur d'échange et pas seulement d'usage, le travail marchand et l'argent sont valorisés;

A partir de ces valeurs, les deux institutions prépondérantes en milieu urbain participent à la mise en place d'un type d'homme à comportements spécifiques.

L'école au Zaïre veut créer une personnalité semblable à celle qu'on développe dans les écoles d'Occident ; cette personnalité s'oppose à celle qui était moulée traditionnellement.

A l'école, l'éducation essentielle de jadis est remplacée par une éducation existentielle basée sur la raison, discursive, critique, qui amène le scolarisé à établir une nouvelle dialectique, une nouvelle relation entre lui, son entourage, sa famille et le monde, l'univers de référence est le moi existentiel.

L'école propose à l'étudiant d'objectiver, c'est-à-dire de considérer comme une réalité extérieure, le monde, son entourage, sa famille, alors que traditionnellement l'individu n'existait que dans et par le cosmos, par et pour sa famille.

L'école propose également à l'étudiant un schéma de réussite individuelle dépendant de l'effort personnel, du travail, de l'intelligence, de la technicité.

Contrairement au milieu traditionnel la force de l'enfant est individuelle, elle ne dépend plus du groupe. Son statut dépendra de lui, il pourra l'améliorer en grimpant dans la hiérarchie sociale. L'école initie donc le jeune à la compétition ; le statut, la place dans la hiérarchie sociale, on l'acquiert en se battant, en surpassant les autres, alors que traditionnellement la place de chacun était déterminée. Un proverbe du Bas-Zaïre dit "les oreilles ne dépassent pas la tête", le fils ne dépasse jamais son père, l'ordre dans la hiérarchie sociale est fonction de la primogéniture.

L'école amène l'individu à se situer existentiellement, à objectiver le monde et son entourage, propose une réussite individuelle et met les gens en compétition.

L'économie de marché et l'emploi emboîtent cette vision de la vie qu'a l'école : l'individu y est rétribué suivant sa technicité, sa formation, son expérience, la quantité de travail fourni, en un mot sa rentabilité. L'argent est le support de ce système. Cette situation encourage à nouveau l'individualisme et pousse l'adulte à prendre ses distances vis-à-vis des autres alors que, traditionnellement, l'économique était lié au culturel et au politique, c'était le groupe qui disposait des richesses et la répartition des biens était fonction de la hiérarchie sociale.

Le type d'homme, que développent l'école et l'économie de marché, amène l'individu à se situer existentiellement, à objectiver le monde et son entourage, lui propose une réussite personnelle et le pousse à prendre ses distances à l'égard de son entourage.

Et c'est le citoyen qui peut être ce type d'homme, car la ville et l'urbanisation permettent de maîtriser les distances et diminuent la dépendance à l'égard de la proximité physique des personnes, des biens et des informations. La ville est l'endroit idéal pour objectiver le monde, pour prendre ses distances, pour vivre en individualiste mobile et libre. Ecole, économie de marché et ville vont de pair et constituent un système qui génère un type défini d'homme : le citoyen.

Le modèle est merveilleux. Il suppose dans sa cohérence que la ville soit capable de générer et de produire : travail marchand et richesse.

C'est ici que nous revenons aux enquêtes budgétaires.

Que se passe-t-il dans les villes du Zaïre ? Avant tout, il faut souligner qu'il y a un grain de sable dans le mécanisme d'individuali-

sation qui empêche l'individu de prendre ses distances vis-à-vis de son entourage. Ce grain de sable, c'est le manque d'argent. Rares sont les hommes qui estiment, en général, avoir suffisamment d'argent, mais le problème est dramatique pour certaines personnes dans les villes zaïroises. Nous ne prendrons qu'un exemple : les salaires. En 1969, d'après la Banque Nationale du Zaïre, 77 % des salariés avaient des appointements n'excédant pas de 30 % le minimum légal (1). Le salaire réel correspondant au minimum légal n'a fait que baisser du fait de la hausse des prix comme on peut le voir dans le tableau suivant :

Indices de l'évolution du salaire minimum réel à Kinshasa
de juin 1960 à mai 1982

Date	Indice du salaire minimum	Indice des prix de détail marché	Indice du salaire réel
Juin 1960	100	100	100
Mai 1982	1.987	82.242	2,4

Le salaire réel n'a fait que baisser et le salaire est de moins en moins important comme source de revenu.

En effet, l'étude sur les budgets ménagers effectuée en 1975 à Kinshasa évaluait à 79,59 Zaïres la dépense mensuelle pour un ménage de 6 personnes. En extrapolant ces résultats à partir de l'évolution des prix (1975 - Mai 1982), nous estimons que le budget moyen pour 6 personnes aurait dû être de 1.900 zaïres par mois en juin 1982 (2).

Le salaire alloué aux travailleurs représentait à la même époque de 10 à 40 % de ce montant. Or, en consacrant 60 % de leur budget à l'alimentation, 80 % des personnes consomment moins de 1.850 calories et moins de 44 grammes de protéines par jour.

(1) Rapport annuel 1968-69, Banque Nationale du Zaïre, p. 76.

(2) A l'époque 1 Z = + 0,5 F.F.

Cette situation de misère ronge la vie journalière des citadins Kinsois et les deux mots qui reviennent inlassablement dans les conversations sont "mbongo" et "nzala", le besoin d'argent et la faim.

Cette carence alimentaire avait d'ailleurs été mise en parallèle avec l'accroissement de la mortalité qui avait augmenté de 50 % à Kinshasa entre 1967 et 1975, passant d'un taux de 10 à 15 ‰.

Ces quelques données montrent que le salaire au travers du travail marchand ne permet pas de rentrer dans la cohérence du système de la citoyenneté dépeint précédemment.

La peur engendrée par le manque d'argent, le court terme, la rencontre d'individus et de cultures inconnus poussent le citadin à rester en famille en milieu urbain. Le point de départ de cette situation est un besoin de sécurité. Nous définissons la famille comme l'alliance des personnes engagées dans un processus de coopération dont les buts essentiels sont la solidarité des membres, la procréation et le soin des enfants. La famille nucléaire n'est qu'un maillon à l'intérieur de la famille, qui spatialement ne se limite pas au milieu urbain. Elle s'étend horizontalement et verticalement pour comprendre toutes les personnes qui, d'une certaine manière, sont en relation par le mariage et la naissance.

Ce besoin de sécurité a une double influence sur la composition même de la famille : d'abord il pousse les jeunes à contracter des mariages endogames et ensuite il renforce la fécondité des unions.

En 1975 à Kinshasa, 84 % des 168.960 femmes mariées avaient la même tribu que leur mari. Le rôle de la famille dans le choix des époux est encore prépondérant. Il faut cependant constater que ce taux diminue puisqu'il était de 90 % en 1967.

Quant à la fécondité des unions, nous la voyons importante.

Descendance moyenne par femme

Année	Descendance moyenne par femme
1955	3,74 enfants
1967	5,85 enfants
1975	6,34 enfants

Il y a de nombreuses raisons à cette croissance : rétrécissement des intervalles intergénérationnels, soins médicaux... mais une des raisons fréquemment évoquées par les Kinnois est que le manque d'emprise sur le futur dû à un bas niveau de vie incite à la fécondité.

"J'ai beaucoup d'enfants, peut-être un d'eux sera ministre, ainsi j'aurai un bel enterrement".

Ce besoin d'assurer ses vieux jours se fait également sentir chez les femmes libres qui, lorsqu'elles sont non stériles, ont toujours des enfants pour garantir les jours où elles ne seront plus assez bien pour attirer les clients.

La crainte, la peur obligent la personne à retourner vers la famille qui va s'efforcer de contrer le type d'homme individualiste et objectif.

La famille contre l'esprit individualiste en obligeant l'individu à considérer que sa place dans la société n'est pas seulement son affaire mais l'affaire de toute sa famille. Quelques exemples parmi de nombreux autres feront comprendre cette affirmation.

Il est de coutume en ville que le premier salaire d'un jeune appointé soit versé au chef de famille. Celui-ci prend cet argent, en donne une partie aux membres de la famille qui ont aidé à la for-

mation de ce jeune et en remet également une partie au nouveau salarié. Cette coutume avertit d'emblée le jeune que s'il est ce qu'il est, c'est à sa famille qu'il le doit et que cette idée doit toujours le poursuivre.

Lorsque quelqu'un perd son emploi et devient chômeur, il est généralement acquis que son rôle de soutien vis-à-vis de la famille est suspendu et qu'il est, au contraire, en droit de recevoir aide et assistance car il n'y a pas d'allocation de chômage. On comprend dès lors que c'est la famille qui va s'efforcer de trouver une place à qui n'en a pas. Si l'individu sans travail cesse de devoir contribuer pécuniairement au soutien de la famille, inversement celui qui a un statut social élevé dans la société urbaine est beaucoup plus sollicité que d'autres. A Kinshasa, comme à Kisangani et Lubumbashi le nombre de personnes à charge dans un ménage augmente avec la croissance du revenu. A Lubumbashi en 1973, par exemple, les ménages dont le niveau du revenu est inférieur à 14 zaires par mois ne comptent que 4 personnes tandis que ceux dont le revenu est supérieur à 60 zaires par mois en hébergent 8. Ceci n'est pas dû à une plus grande fécondité des ménages les plus riches mais à une plus large ouverture à la famille traditionnelle.

Cette ouverture plus large des familles les plus riches n'est pas toujours gratuite. Les cousins, cousines rendant souvent de précieux services à la famille d'accueil.

A l'extrême, une certaine fierté satisfaisante rejaillit sur l'individu, la famille et l'ethnie dont un de ses membres s'est illustré dans le monde politique, économique ou culturel... C'est avec orgueil que certains disent : "Je suis mutetela, muyombe, ngwandais" en s'identifiant aux fils illustres sortis de ces régions (1). L'individu se perçoit comme membre d'une famille avant de se considérer comme membre d'une entreprise, d'un syndicat, d'une classe sociale.

La famille va également contrer le type d'homme objectif formé par l'école et l'institution économique en amenant continuellement l'in-

(1) Les fils illustres des différentes ethnies en question sont respectivement : Lumumba, Kasa-Vubu, Mobutu.

dividu à subjectiver sa situation.

La solidarité entre les membres d'une famille est obligatoire. La peur des représailles de la part du groupe oblige un jour ou l'autre à revenir à l'esprit solidaire de la famille, ceux qui voudraient s'en détacher par désinvolture ou par intérêt individualiste. En effet, quantité de maladies sont vaincues, de nombreuses difficultés trouvent leur dénouement par un retour aux normes de la famille et principalement à la solidarité. Grâce à celle-ci, la famille fournit une certaine sécurité qui atténue les réactions individuelles des travailleurs, par exemple, et dévie le contestataire éventuel des mobiles de sa contestation.

Le travailleur, qui dans une période critique du mois n'a plus rien pour faire vivre les siens, entreprend une démarche auprès d'un frère mieux nanti. Sa contestation s'éteint momentanément, si sa démarche est fructueuse ; dans le cas inverse, l'objet du ressentiment sera le frère indigne, la famille plutôt que l'employeur. La famille calme le contestataire ou le détourne de l'objet réel de sa démarche.

L'alliance et l'interdépendance des individus d'une famille sont morales autant que matérielles. Au niveau de cette interdépendance morale, c'est la famille qui le plus souvent joue le rôle essentiel dans la connaissance et le dévoilement de comportements et de forces qui vont à l'encontre du bien des membres. Ce rôle irremplaçable lui permet de trouver pour les individus une cause signifiante aux événements quels qu'ils soient et lui ramène invariablement les individus, surtout quand ils sont eux-mêmes victimes d'aléas malheureux. Mauvais rêves, maladies, chômage, difficultés dans le travail trouvent leur signification ultime au sein de la famille. Dans ce contexte d'interdépendance morale, l'individu, victime de déboires quelconques, subjectivement immédiate la situation. Si les difficultés subsis-

tent, sa perception des événements l'amène à retourner vers la famille. Celle-ci fournit ses causes significantes à son malheur et ses moyens de réparation. Il apparaît clairement que par ce rôle de médium, la famille détourne systématiquement l'individu des causes objectives et qu'elle éteint chez lui toute velléité d'action à ce niveau.

Essayons de voir dans cette dernière partie ce qui encourage la famille à prôner un modèle de citoyenneté, antidote de l'esprit individualiste, objectif et existentiel que devraient développer l'école, le travail marchand et l'urbanisation.

Quatre facteurs favorisent l'action de la famille et freinent le développement de comportements spécifiques à la ville: des facteurs historiques, physiologiques, économiques et politiques.

- Des facteurs historiques. En 1975, date du dernier sondage démographique de Kinshasa, 121.200 personnes ont plus de 25 ans et 78.020 sont nées à l'intérieur, soit 64 %. Ils ont donc été socialisés par la culture traditionnelle.

Il n'est pas rare de voir des gens vivre loin des idées qu'ils ont reçues dans leur prime jeunesse, mais qu'adviennent des temps difficiles, une guerre, que la mort approche et ils retournent à l'idéal de leur enfance. Dans cet ordre d'idée on peut constater que les difficultés rencontrées par les citoyens les obligent à retourner vers la culture traditionnelle, qui peut les aider à résoudre leurs problèmes.

Il est également nécessaire de noter ici qu'un certain nombre d'adultes n'ont pas été initiés à la culture étrangère par l'école. A Kinshasa en 1975, 21 % des personnes de plus de 15 ans n'ont pas reçu d'instruction. Pour eux la culture traditionnelle est la seule qu'ils connaissent vraiment.

- Des facteurs physiologiques. La faim est une constante du milieu urbain. En 1975 malgré la part importante consacrée à l'alimentation le taux de couverture moyen en protéines était de 74 % et en calories 77 %.
Ces résultats sont des moyennes et la situation est dramatique pour certaines catégories de citoyens qui ne luttent que pour survivre. L'individualisme pour eux serait la mort, la dépendance et la solidarité sont alors le gage de leur survie.
- Des facteurs économiques. La baisse du salaire réel que nous avons mentionnée ne permet pas la réalisation d'une personnalité spécifique à la ville occidentale. La réalisation et la généralisation d'un tel modèle supposeraient suffisamment d'argent pour arriver à la cohérence d'un nouveau mode de vie. Il faut signaler ici la mauvaise utilisation et la mauvaise répartition des richesses du pays.
- Enfin, des facteurs politiques favorisent le traditionalisme en milieu urbain. L'importance de la famille et des traditions a été analysée au niveau de l'individu. Il s'explique fondamentalement par l'incapacité de l'institution économique moderne de satisfaire les besoins. Le même problème se pose à l'ensemble de la collectivité et du pays. En effet, le revenu national par tête ne serait que de 75 U.S. \$ en 1971. Devant la possibilité de permettre un mieux-être à la plupart des citoyens, le pouvoir a compris que pour durer il fallait dynamiser et encourager un type d'homme traditionnel, acceptant son statut, subjectivant sa condition de vie et contemplant la hiérarchie sociale et le pouvoir d'un oeil traditionnel. Deux handicaps à cette vision des choses et à un recours aux traditions au niveau politique : l'espace et la diversité des cultures.

Une telle conception était compatible avec le village traditionnel, unité culturelle limitée dans l'espace mais elle est beaucoup

plus difficile à réaliser à l'échelon d'un pays ou même d'une ville comme Kinshasa rassemblant des cultures variées sur une superficie d'environ 10.000 kilomètres carrés.

Les techniques modernes permettent de créer une unité au niveau politique : techniques de coercition à travers un parti unique, le Mouvement Populaire de la Révolution, une armée, une gendarmerie et surtout des techniques de relation. Grâce à celles-ci on vend une unité politique, car les individus ont de fréquentes occasions d'entrer en contact avec leurs leaders par la presse, la radio et même la télévision. A l'instar du village, on tend vers une homogénéité mentale où l'on accepte la hiérarchie des individus et le respect des leaders qui sont les médiums de cette homogénéité.

BIBLIOGRAPHIE

- "Bibliographie des Enquêtes sur les Conditions de vie", I.R.E.S., Lovanium, Kinshasa, 1970, 98 p.
- "Les conditions de vie dans soixante familles à Kinshasa", dans Cahiers Économiques et Sociaux, 1970, VIII, 1; 99-132.
- "Kisangani, étude des budgets ménagers", SICAI, Rome, 1972, 127 p. + 111 tableaux.
- "Budgets ménagers, nutrition et mode de vie à Kinshasa", Presses Universitaires du Zaïre, Rectorat, Kinshasa, 1973, 303 p.
- "Urbanisation et rôle de la famille au Zaïre", in n° 31 de Population et famille.
- Coauteur avec Y. LECOANET "Lubumbashi, Démographie, Budgets ménagers, Etude du Site", République du Zaïre, Département des Travaux Publics et de l'Aménagement du Territoire, Bureau d'Études d'Aménagements Urbains, Bordeaux, 1975, 143 p.
- Coauteur avec L. LOHLE-TART, "Kolwezi, ville, population, budgets ménagers", République du Zaïre, Département des Travaux Publics et de l'Aménagement du Territoire, Bureau d'Études d'Aménagements Urbains, Gembloux, 1975, 155 p.
- J. FRANSEN sous la direction de J. HOUYOUX, "Bukavu, Enquêtes Démographiques", République du Zaïre, Département des Travaux Publics et de l'Aménagement du Territoire, Bureau d'Études d'Aménagements

Urbains, 1978, Paris, 437 p.

- J. FRANSEN sous la direction de J. HOUYOUX, "Bukavu, Budgets Ménagers", République du Zaïre, Département des Travaux Publics et de l'Aménagement du Territoire, Bureau d'Etudes d'Aménagements Urbains, 1978, Paris, 292 p.
- J. HOUYOUX, KINAVWUIDI NIWEMBO, J.L. DECHESNE, L. JADIN, A.WILQUET
 - . n° 1a : Kinshasa, Etude démographique, 1975, Rapport Général, 287 p.
 - . n° 1b : Ville de Kinshasa, Budgets ménagers, 1975, 201 p.
 - . n° 2a : Etude démographique de Kananga, 1977, 249 p.
 - . n° 2b : Budgets ménagers, ville de Kananga, 1977, 154 p.
 - . n° 3a : Etude démographique de Mbandaka, 1977, 385 p.
 - . n° 3b : Mbandaka, budgets ménagers, 1977, 307 p.
 - . n° 4a : Etude démographique de Matadi, 1977, 212 p.
 - . n° 4b : Budgets ménagers, ville de Matadi, 1977, 130 p.
 - . n° 5a : Etude démographique de Bandundu, 1977, 130 p.
 - . n° 5b : Budgets ménagers, ville de Bandundu, 1977, 139 p.
 - . n° 6a : Etude démographique de Kikwit, 1977, 141 p.
 - . n° 6b : Budgets ménagers, ville de Kikwit, 1977, 172 p.
- Rapports sur les différentes zones de Kinshasa
 - n° 11 GOMBE, 84 pages
 - 12 NGALIEMA, 90 pages
 - 21 BARUMBU, 88 pages
 - 22 KINSHASA, 81 pages
 - 24 LINGWALA, 87 pages
 - 31 KALAMU, 89 pages
 - 32 KASAVUBU, 90 pages
 - 33 NGIRI-NGIRI, 90 pages
 - 41 BANDALUNGWA, 91 pages
 - 42 KINTAMBO, 99 pages
 - 51 LIMETE, 90 pages
 - 52 LEMBA, 80 pages
 - 53 MATETE, 82 pages
 - 54 KISENSO, 86 pages
 - 61 NGABA, 92 pages
 - 62 MAKALA, 81 pages
 - 63 BUMBU, 69 pages
 - 64 SELEMBAO, 83 pages
 - 71 NDJILI, 78 pages
 - 72 KIMBANSEKE, 86 pages
 - 73 MASINA, 82 pages
 - 81 NGAFULA, 75 pages
 - 82 NSELE, 79 pages
 - 83 MALUKU, 72 pages

Tous ces rapports de 1 à 83 ont été publiés à l'Université Catholique de Louvain, Enquêtes démographiques et budgétaires des villes de l'Ouest du Zaïre, Centre de Recherches Sociologiques, 1977.

- Département de Démographie et Centre de Recherches Sociologiques : "Synthèse des études démographiques de l'Ouest du Zaïre 1974-1977", Louvain-la-Neuve, 1978, 273 p.

- Coauteur de "Etude Socio-Démographique de Kinshasa 1957, Rapport Général", République Démocratique du Congo, Présidence de la République, Office National de la Recherche et du Développement, Institut National de la Statistique avec la coopération de l'Assistance Technique Française, 1969, 192 p.
- "Bibliographie des Enquêtes sur les Conditions de vie", I.R.E.S., Lovanium, Kinshasa, 1970, 98 p.
- "Les conditions de vie dans soixante familles à Kinshasa", dans Cahiers Économiques et Sociaux, 1970, VIII, 1, 99-132.
- "Kisangani, étude des budgets ménagers", SICAI, Rome, 1972, 127 p. + 111 tableaux.
- "Budgets ménagers, nutrition et mode de vie à Kinshasa", Presses Universitaires du Zaïre, Rectorat, Kinshasa, 1973, 303 p.
- "Urbanisation et rôle de la Famille au Zaïre" in n° 31 de Population et Famille.
- Coauteur avec Y. LECOANET "Lubumbashi, Démographie, Budgets ménagers, Etude du site", République du Zaïre, Département des Travaux Publics et de l'Aménagement du Territoire, Bureau d'Etudes d'Aménagements Urbains, Bordeaux, 1975, 143 p.
- Coauteur avec L. LOHLETART, "Kolwezi, ville, population, budgets ménagers", République du Zaïre, Département des Travaux Publics et de l'Aménagement du Territoire, Bureau d'Etudes d'Aménagements Urbains, Gembloux, 1975, 155 p.
- J. FRANSEN sous la direction de J. HOUYOUX, "Bukavu, Enquêtes Démographiques", République du Zaïre, Département des Travaux Publics et de l'Aménagement du Territoire, Bureau d'Etudes d'Aménagements Urbains, 1978, Paris, 437 p.
- J. FRANSEN sous la direction de J. HOUYOUX, "Bukavu, Budgets Ménagers", République du Zaïre, Département des Travaux Publics et de l'Aménagement du Territoire, Bureau d'Etudes d'Aménagements Urbains, 1978, Paris, 292 p.
- J. HOUYOUX, KINAWUIDI NIWEMBO, J.L. DECHESNE, L. JADIN, A. WILLIQUET.
 - . n° 1a : Kinshasa, Etude démographique, 1975, Rapport Général, 287 p.
 - . n° 1b : Ville de Kinshasa, Budgets Ménagers, 1975, 201 p.
 - . n° 2a : Etude démographique de Kananga, 1977, 249 p.
 - . n° 2b : Budgets ménagers, ville de Kananga, 1977, 154 p.
 - . n° 3a : Etude démographique de Mbandaka, 1977, 385 p.
 - . n° 3b : Mbandaka, budgets ménagers, 1977, 307 p.
 - . n° 4a : Etude démographique de Matadi, 1977, 212 p.
 - . n° 4b : Budgets ménagers, ville de Matadi, 1977, 130 p.
 - . n° 5a : Etude démographique de Bandundu, 1977, 130 p.
 - . n° 5b : Budgets ménagers, Ville de Bandundu, 1977, 139 p.
 - . n° 6a : Etude démographique de Kikwit, 1977, 141 p.
 - . n° 6b : Budgets ménagers, ville de Kikwit, 1977, 172 p.
- Rapports sur les différents zones de Kinshasa
 - n° 11 GOMBE, 84 pages
 - 12 NGALIEMA, 90 pages
 - 21 BARUMBU, 88 pages
 - 22 KINSHASA, 81 pages
 - 24 LINGWALA, 87 pages
 - 31 KALAMU, 89 pages
 - 32 KASAVUBU, 90 pages
 - 33 NGIRI-NGIRI, 90 pages
 - 41 SANDALUNGA, 91 pages
 - 42 KINTAMBO, 99 pages
 - 51 LIMBE, 90 pages

n° 52	<u>LEMBA</u> , 80 pages
53	<u>MATETE</u> , 82 pages
54	<u>KISENSO</u> , 86 pages
61	<u>NCABA</u> , 92 pages
62	<u>MAKALA</u> , 81 pages
63	<u>BUMBU</u> , 69 pages
64	<u>SELEMSAO</u> , 83 pages
71	<u>NDJILI</u> , 78 pages
72	<u>KIMBANSEKE</u> , 86 pages
73	<u>MASINA</u> , 82 pages
81	<u>NGAFULA</u> , 75 pages
82	<u>NSELE</u> , 79 pages
83	<u>MALUKU</u> , 72 pages

Tous ces rapports de 1 à 83 ont été publiés à l'Université Catholique de Louvain, Enquêtes démographiques et budgétaires des villes de l'Ouest du Zaïre, Centre de Recherches Sociologiques, 1977.

- Département de Démographie et Centre de Recherches Sociologiques : "Synthèse des études démographiques de l'Ouest du Zaïre 1974-77", Louvain-la-Neuve, 1978, 273 p.
-

- 2 -

COMPORTEMENTS ET DEPENSES ALIMENTAIRES DES MENAGES ABIDJANAIS
EN 1979

Claudine VIDAL et Marc LE PAPE

Le matériau de référence et les tableaux

Des cahiers remplis lors du second passage de l'Enquête Budget-Consommation en 1979 ont été tirés et analysés. Cet échantillonnage n'a aucune prétention statistique, on a simplement retenu des types socio-économiques en fonction de quelques critères : profession, rémunération, nationalité. Les tableaux ont donc seulement une valeur indicative, dans le sens qu'ils aident à manifester des indicateurs sociaux.

On présente 44 ménages : 27 ménages où l'épouse n'exerce pas de profession, 17 où elle en exerce une. L'éventail des rétributions mensuelles du Chef de Logement varie de 15 000 à 500 000 CFA. Il y a 38 salariés dont 6 non-Ivoiriens, 6 artisans dont 2 Ivoiriens.

de 15 000 à 40 000	+ 40 000 à 100 000	+ 100 000
11 manoeuvres, ouvriers, 4 petits employés	17 agents de bureau, techniciens, fonctionnaires	6 cadres et fonctionnaires

1. La cuisine "traditionnelle" comme modèle dominant de la consommation alimentaire domestique

Hormis deux ménages où sont préparés des plats de style européen (frites, salade vert, omelette, beefsteack), la cuisine reste partout "traditionnelle", c'est à dire qu'elle comprend une base de riz, de tubercules ou de bananes accompagnée de "sauces" : aubergine, gombo, claire, arachide, soit des viandes ou des poissons accompagnés de légumes et de condiments. En fait, la prégnance de ce modèle s'explique parce qu'il comporte un mode de préparation et de consommation qui correspond toujours aux actuels rapports entre les sexes et les générations.

Les préparatrices, soit les épouses, soit des bonnes, ne connaissent pas d'autres cuisines, par ailleurs, la nourriture est encore pensée et calculée en fonction de normes collectives : les groupes de commensaux se partagent ce qu'il y a et qui, très souvent présenté dans une seule cuvette, se mange à la main. Pas de parts individuelles découpées et distribuées en assiettes distinctes, si ce n'est que l'on garde à part "le plat" du maître de maison qui revient tard.

C. Vidal-M. Le Pape

Par ailleurs se conserve la souplesse coutumière d'installation : pas de "coin-repas" fixe, pas d'heures non plus. Une fois prête, cette cuisine se subdivise et se sert facilement, ce qui permet une aisance par rapport au temps et à l'espace qui compense un peu une préparation coûteuse en temps et en fatigue. Conformément à l'usage le plus courant, c'est le chef de logement qui finance la nourriture et donne à l'épouse (que celle-ci gagne de l'argent ou non) une somme quotidienne : la "ration".

2. Quantités et qualités : une économie culinaire économe

On a défini deux indicateurs afin de différencier les cuisines de pure nécessité de cuisines plus luxueuses :

- . la Ration hebdomadaire individuelle (RHI) soit le montant total des dépenses alimentaires effectuées pour la consommation dans le foyer divisé par le nombre de rationnaires;
- . le rapport sauce/base, soit le rapport du prix de la sauce et du prix de la base (riz, tubercules, ignames) pour une semaine.

Le premier indicateur permet de situer le niveau de consommation en quantité par tête, et le second de distinguer les cuisines où s'impose l'épargne la plus rigoureuse de celles où des produits chers (la viande surtout, et le poisson) font partie de l'ordinaire.

Les tableaux 1 et 2 présentent l'échantillon en fonction de la R.H.I.; les tableaux 3 et 4 analysent, l'un, des ménages choisis en fonction du revenu mensuel du chef de logement (de 30 000 à - 40 000 CFA) et l'autre, des ménages choisis en fonction du niveau de la R.H.I. (entre 2500 et 3000 CFA). L'échantillon que nous avons constitué ne permet pas de définir des politiques alimentaires très contrastées. Ainsi, un haut niveau de RHI (tableau 4) apparaît dans des ménages appartenant à des fractions sociales très différentes, cependant le rapport sauce/base est plus favorable chez les plus riches.

Se manifeste par contre une tendance nette : on mange plus et mieux dans les unités de taille réduite, et cela, indépendamment de l'activité du chef de logement. Ces chiffres confirment une donnée de l'observation directe ainsi que les déclarations des gens eux-mêmes : un ou deux rationnaires de plus ne changent pas la dépense alimentaire domestique, on s'arrange avec la quantité disponible. Il n'existe encore ni un calcul théorique de la ration par tête, ni une pratique générale du plat individualisé, ce système reste adapté à la consommation collective. Cette économie culinaire "traditionnelle" favorise

C. Vidal-M. Le Pape

en fait des comportements urbains économes tout en maintenant des habitudes culturelles très intégrées : sociabilités de commensalité, hiérarchies liées à la préparation et à la consommation, contrôle des partages, attitudes corporelles, etc.

3. Manger dehors

La relative uniformité de la cuisine domestique contraste avec la consommation extérieure. Les tableaux 1, 3 et 4 précisent le % normal d'argent dépensé au dehors en achats de nourriture par rapport au montant mensuel total du budget alimentation. Le tableau 5 établit ce même rapport dans le cas de 60 ménages (les 44 de l'échantillon précédent auxquels on a ajouté des ménages où le chef de logement est un ou une célibataire, veuf ou veuve, divorcé(e)). Se dégagent des situations diverses où interviennent plusieurs paramètres. De ceux-ci, le plus déterminant est la distance entre le lieu de travail et l'habitat, ensuite le statut (célibataire ou non), enfin le niveau socio-économique. Manger à l'extérieur -en règle générale, un petit déjeuner et un déjeuner - est un comportement massif de nécessité en raison du prix et des difficultés de transport, mais les diversités sociales se concrétisent en dépenses et en choix : par les quantités achetées (les petits déjeuners ainsi que les "riz préparés" et les "attiéké-poissons" sont à des prix différents selon les quantités) et par le type de cuisine et d'établissement dont les tarifs sélectionnent les clientèles puisqu'ils varient de un à cinq, la part de riz préparé (vendu et consommé au dehors) valant 100 FCFA en 1979 alors que le "foutou" accompagné de viande de brousse vaut de 300 à 500 F.

Il ne s'agit là que de restauration populaire. N'ont pas été comptabilisées les consommations extérieures des catégories les plus riches si bien qu'un tout autre style de dépense n'est pas visible dans ces tableaux. Sans préjuger du détail, bien entendu, on verrait, si cette étude était menée, une caractéristique très "classante" de la culture abidjanaise : le mode de vie hors espace domestique. Dès que l'on s'élève dans la stratification socio-économique, on observe en fait une double vie à l'extérieur, tant elle comporte d'investissements divers aussi bien quantitatifs que qualitatifs. Mais cette tendance est très largement partagée car les citadins, en dehors de leur travail, traitent de nombreuses affaires qui ont besoin de lieux "neutres" où pratiquer les rencontres, si bien que la dichotomie entre le dehors et

C. Vidal-M. Le Pape

la maison constitue, de multiples façons, une donnée très importante de la sociabilité abidjanaise.

Il y a lieu de noter enfin qu'une part non négligeable du budget consacré aux dépenses alimentaires extérieures est destinée aux enfants scolarisés : ceux-ci reçoivent souvent une somme quotidienne pour l'achat d'un plat complet ou d'un coupe-faim (de 150 francs à 25 francs).

4. Consommation alimentaire et citadinité abidjanaise

On retiendra, autour des systèmes et des goûts alimentaires, quatre thèmes qui nous semblent condenser des comportements typiquement citadins, que ces comportements soient imposés par une rigoureuse nécessité ou signifient des choix déterminés en fonction de positions sociales.

1. La monétarisation des produits alimentaires. Pratiquement tous les vivres s'achètent : il n'y a plus de production sur place, par exemple des petits champs maraîchers, il n'y a que très peu de vivres qui proviennent de l'arrière rural à titre d'échanges non monétarisés ou de cadeaux. L'obligation de payer tout ce que l'on mange introduit un mode de calcul et de choix des vivres qui ne tient plus au système de production agricole local mais à des raisons de commodités financières et pratiques : ainsi, l'achat d'un sac de riz en fin de mois, la consommation de pain, etc.

2. Le fait de manger systématiquement au dehors introduit une rupture très nette avec des habitudes rurales, en raison des conséquences que cette obligation détermine. L'une de ces conséquences tient à la pratique du crédit et au type de rapports sociaux liés à cette pratique : de très nombreux consommateurs sont incapables de payer comptant, le mois durant, les plats qu'ils achètent au dehors si bien que restaurateurs et restauratrices sont obligés de leur faire crédit. Ceci implique, pour les deux parties, la mise au point de tactiques de pression ainsi que de contrats tacites très spécifiques. Se rôtent ainsi, souvent sur fonds d'origine commune, ethnique, régionale ou même villageoise, des relations acheteurs/ vendeurs propres à une situation urbaine.

3. Si la commensalité domestique tend vers une norme communautaire, à l'extérieur, le mangeur achète un plat pour lui tout seul qu'il a commandé en fonction de ses ressources, de sa faim ou de ses préférences. Un individualisme alimentaire s'éprouve ainsi et se diffuse, qui rompt avec des usages ruraux mais aussi avec la sociabilité familiale.

C. Vidal-M. Le Pape

4. La restauration populaire, dans la mesure où elle s'adapte à l'extension de la ville et à la diversité de la demande, emploie de plus en plus de personnes et se spécialise. Les femmes sont particulièrement actives dans ce secteur (en d'autres réseaux artisanaux également, cependant elles sont majoritaires en ce domaine), aussi font-elles venir, pour les aider, des adolescentes qui leur sont plus ou moins apparentées, qu'elles logent et qu'elles nourrissent. Cette embauche de jeunes filles employées en partie aux travaux domestiques, en partie aux tâches professionnelles, est assez massive pour avoir une incidence démographique directe (le rapport de masculinité, en 1978, était de 69,1 pour la classe d'âge de 10 à 14 ans, et de 71,6 pour celle de 15 à 19 ans) et indirecte, car la multiplication des jeunes mères célibataires vivant au foyer de parents qui les hébergent est une conséquence logique de leur venue, eu égard aux actuels modes de vie citadins qui offrent toute latitude à la non responsabilité masculine.

Claudine VIDAL Marc LE PAPE
Laboratoire de Sociologie et Géographie africaines
C.N.R.S.

Décembre 1984.

- 3 -

COMPTE-RENDU DES DEBATS

Ph.H. J.HOUYUX:mise en valeur de traits généraux de la citoyenneté au Zaïre.C.VIDAL-M.LE PAPE:modèle abidjanais de comportement alimentaire.Proposition de discussion:voir si les conclusions de J.H. sont applicables à Abidjan. ~~Et~~ renverser le procédé:appliquer les conclusions de C.V.-M.LE P. à Ka,vu le constat:ce sont 2 villes d'importance presque comparable,leurs contextes économiques et culturels différents.

J.H. Mes nombreuses études - aussi bien dans des villes relativement pauvres -sur la croissance du nombre de personnes,en fonction du niveau économique des ménages,montrent un renversement des perspectives.Après une régression multiple pour voir le facteur le plus déterminant au niveau du ménage,j'en arrive à la conclusion que le niveau économique dépend surtout du nombre de corésidents-commensaux.C'est le modèle prévalent en milieu coutumier.

Est-ce que les distorsions quant aux pyramides sont le fait d'une main-d'oeuvre essentiellement féminine? 1- Au Zaïre ce sont toujours les hommes qui sont serviteurs. 2- Cette distorsion intervient à certains âges.La plupart des enquêteurs étaient mâles:les filles se rajeunissaient.Par ex. j'ai 794.000 femmes pour 881.000 hommes.Mais il y a des classes d'âge où il y a beaucoup plus de femmes que d'hommes.

Ph.H. C.VIDAL montre la monétarisation totale de l'alimentation à Abidjan. A en croire VENNETIER,tous les citoyens d'Afrique auraient leur coin de cultures maraîchères.Ce ne semble pas être le cas à Abidjan.Au Zaïre,c'est le même type d'urbanisation,pourtant la place de l'agriculture urbaine y est importante.

J.H. Le lien entre la ville et la campagne y est très important: dans certaines villes les gens ne vivent que de leur lien avec la campagne. Ils prennent un camion, vont dans le village acheter des sacs de manioc, des arachides, du maïs et reviennent le vendre en ville. Ils génèrent un certain argent, mais ils n'ont aucune prestation dans une économie de type induit. C'est extrêmement important à Ka. A la question: "Comment ça va?" ils répondent: "Mieux que demain!" La monétarisation régresse, d'autant que la croissance économique ne suit pas la croissance démographique. Les gens échangent des services sans passer par la monnaie. Le salaire reçu correspond à entre 10 et 40 %/o des dépenses des ménages. Un salarié d'aujourd'hui doit toucher 1000 zaires, (=1500FB par mois, environ 200NF).

Ph.H. Si on ramène ces chiffres à la consommation, la monnaie couvre entre 5 ou 20 %/o des dépenses.

J.H. Au moment de l'Indépendance les syndicalistes critiquaient le calcul du SMIG. S'il était à 100 en 1960, il est à 2,4 maintenant. 77 %/o des personnes au Zaïre touchent le SMIG. Ainsi le modèle induit depuis des années est en train de se transformer. A Abidjan, c'est différent: il y a un modèle économique qui se maintient au cours des ans.

Ph.H. Votre intervention pose le problème du "paratravail" qui manifestement représente au moins deux fois plus que le travail.

J.H. La femme arrive, à partir de la somme donnée par le mari, à générer 3 ou 4 fois plus que ce montant. A la campagne, comme à la ville, le rôle de la femme est prépondérant. Et elle garde toutes les tâches.

B.Ganne: Peut-on préciser, à ce sujet la différence entre Ka et Ab.? Ce que vous dites de la génération de surplus par les femmes me semble énorme.

C.Vidal: A Abidjan, la femme dépense tout simplement ce que son mari lui donne. Si elle travaille, elle a son budget à elle, autonome.

M.Lecarme: Et il n'y a pas de vivres stockés?

C.V. Dans notre enquête, aucun produit gratuit provenant du village. La monétarisation intervient à plus de 99 %/o. Seul le riz est stocké. La sauce est achetée au jour le jour.

J.H. Les femmes vendent sur des lieux fixes, régulièrement: sorties d'usines, de bureaux, points sur le marché, devant chez elles. Le soir on voit de petites lampes, bougies; c'est un commerce. Elles sont partout, mais fixées: on a fait des cartes précises à ce sujet.

Ph.H. Sur ce pont on ne devrait pas trouver de grandes différences entre les 2 villes. Mais vous venez de désigner là des comportements spécifiquement citadins, entrant en contradiction avec votre économie traditionnelle familiale. Réinterprétation des rôles traditionnels sur les bases d'une gestuelle et d'une socialité différentes.

J.H. Oui, pour la gestuelle, mais le fondement, c'est le sens de la responsabilité, toujours inhérent, pour moi, à la femme africaine. Je ne nie pas les changements: ex. les mariages endogamiques passés de 90 % à 84 % entre 1964 et 1975. Mais je crois qu'il y a fondamentalement la nécessité de se retrouver face à des valeurs générées sur place et non importées. Parlons de gestuelles différentes avec des mentalités fondamentalement africaines.

D'où vient l'argent? D'après l'enquête de 1975: sur 100F,

60 provient des salaires

13 des entreprises familiales

6 de cadeaux en espèce

3,7 de cadeaux en nature

3,5 de revenus locatifs

1% de l'autoconsommation

12 de revenus non déclarés

SMIG: en 1975, 576 - en 1982, 898. L'indice des prix: 3357, en 75; 82242, en 82.

Dépréciation totale de la monnaie. Au point que dans les projets de construction de maisons dans les quartiers pauvres on fournit les sacs de ciment et la tôle, à charge au propriétaire de rendre le matériau équivalent ensuite. Retour au troc. Les prêts des organismes internationaux s'adressaient aux riches; ceux-ci indexaient les loyers, faisant payer les pauvres. Le retour au troc renverse le système.

M. Le Pape: Ce qui reste très difficile à quantifier: la circulation gratuite de nourriture interne aux cours.

B. Ganne: Au travers de l'analyse des chiffres on saisit de moins en moins de choses. Massivement le problème est en dehors de la façon dont on prétend le saisir. Ce type d'enquête est remis en question. Les gens survivent. Alors, où se passent les choses?

- J.H. D'où la nécessité de revenir à un mode d'approche traditionnel, c.à.d. pour les aliments: le pesage. Si on considère la monnaie, la même denrée passe du simple au double d'un marché à un autre, ou au triple, sans compter les variations sur la journée. Des logiques nous échappent: il faut repenser nos approches conceptuelles.
- B.G. Le système relationnel, pour survivre, a dû profondément changer: est-il uniquement familial? Vous parlez de perpétuation de l'ordre ancien...
- J.H. Dans les petites villes, c'est simple; dans les grandes villes, vous avez
 1/ les quartiers dits résidentiels avec un modèle de vie européen.
 2/ les quartiers nouveaux d'auto-construction formés sur la base de regroupements villageois. 3/ les quartiers "anciens" qui à Ka ont le rôle d'accueillir les nouveaux venus. - Au niveau des flots urbains le regroupement est régional.
- C.V. A Abidjan dans la même cour on trouve des Ivoiriens de toutes ethnies et des non-Ivoiriens.
- Ph.H. Voici une explication partielle: Abidjan est une ville où l'urbanisation est plus volontariste. Treichville a été créée de façon administrative par attribution de lots aux fonctionnaires sans intention de regroupement villageois. A Ka le développement des quartiers est rigoureusement spontané.
- C.V. Des comportements nouveaux: le mangeur solitaire, d'où l'individuation de la ration, émergence de l'individu. Evolution vers la prise de nourriture hors de la maison, en semaine, entre collègues; le week-end le familial reprend ses droits - avec la confection de plats régionaux, pour le père, nécessitant plus de temps et de travail que le riz de la semaine.
- M. Le P. Dès 6-7 ans les enfants peuvent recevoir 25/50 CFA quotidiens pour leur alimentation individuelle quotidienne. On pense un budget d'alimentation solitaire.
- C.V. Pas de différenciation de classe dans la consommation quotidienne: c' est un peu meilleur. Grande consommation de céréales - d'importation.
- J.H. La stratégie dans le long terme = solidarité + fécondité, c.à.d. l'investissement démographique. Attention à l'ethno-centrisme réduisant le long terme à l'accumulation de capital monétaire.
- C.V. Le capital-enfant, le capital symbolique. Saisir les articulations entre les différents types de capital.

J.H. A Ka, le village vient à la ville et y reste. L'avenir est micro-familial, individuel. La ville est une somme de volontés individuelles, ici, non le résultat d'une politique globale.

Ph.H. Paradoxe de stratégies individuelles, à Ka, où l'habitat est regroupé par village. Au contraire, à ABidjan, il y a dispersion, mais les stratégies d'investissement dépassent le ménage nucléaire, vont à la famille étendue, voire le groupe d'originaires. Apparemment, on a des comportements plus intégrés à la ville et, parallèlement, des stratégies à long ^{terme} dirigées vers le village.

M. Lecarme: Attention à une approche naturaliste des comportements. Ceux-ci, par ex. en Côte d'Ivoire comme au Zaïre, ne sont-ils pas orientés par la classe politique à travers les médias et ^{par} tout un ensemble d'incitations et de contraintes? Le retour à "l'authentique", au Zaïre, ne peut-il de plus s'interpréter d'abord comme le résultat des contraintes économiques?

J.H. Bien sûr, l'homme "traditionnel" acceptera plus facilement la forme du pouvoir établi; c'est le but recherché, aussi.

Ph.H. Abidjan: 40 % d'étrangers. Le pouvoir politique central incite fort à investir au village. Le modèle du citoyen-plantier (cf le Président).

X X X X X X X X X X X X

RESUME

EFFETS

- 1 - du type d'urbanisation
 - Volontarisme d'Etat: dispersion des néo-citadins,
 - Initiative populaire: regroupements villageois.
- 2 - du dynamisme économique
 - Expansion économique: monétarisation presque totale des échanges en ville,
 - Inflation galopante: démonétarisation, troc, échanges de services.
- 3 - de l'orientation politique centrale
 - la mise en valeur de modèles significatifs:
 - le citoyen-plantier,
 - le citoyen cultivant "l'authenticité" des rapports sociaux ancestraux.

Effets de 1+2+3 sur les stratégies budgétaires des "ménages", en ville, c.à.d. sur la citadinité comme ensemble de pratiques significatives. Parlera-t-on d'un modèle bantou ? d'un modèle ivoirien ?

J.H. parle de "cohérence citadine" supposant l'adéquation d'un revenu - suffisant - à un mode de vie non-villageois, sans quoi on a des villageois transférés en ville. Si c'était le cas dira-t-on qu'il y a perpétuation, repli^{SNF} ou réinterprétation des pratiques villageoises ?

Apparemment deux modèles de génération de surplus par les femmes: pour le "ménage" (Ka), pour leur budget "personnel" (ABj), par le commerce.

Apparition à Abj. d'un nouveau modèle: le mangeur solitaire, dès 6-7 ans. Rapport entre un type d'urbanisation, un mode de croissance économique et les rapports sociaux autour de l'alimentation quotidienne.

Remise en cause de la méthode d'enquête et de ses présupposés.

LYON le 26/01/1986
 (Mireille LECARME à partir
 de la transcription d'
 Abdelkader BELBAHRI.)

B - TEXTES DE DISCUSSION ET DE SYNTHÈSE

- 1 -

Sous-groupe de travail "Stratégies budgétaires des ménages"

RESUME DU PROGRAMME DE TRAVAIL

(Récapitulation de la réunion du mardi 20 Novembre 1984)

Participants : Bernard Ganne, Philippe Haeringer, Odile Journet
Mireille Lecarme, Danielle Poitou

Avec des exposés portant respectivement sur Kinshasa et le Zaïre (Joseph Houyoux) et sur Abidjan (Claudine Vidal et Marc Le Pape), nous avons retrouvé sur ce thème comme sur le précédent les violents contrastes des situations selon les contextes.

La lente et persistante décroissance économique du Zaïre, ajoutée au facteur culturel bantou et à l'urbanisation lâche qui en résulte (partiellement), conduit à une tendance forte à la démonétarisation des budgets, au renforcement du cadre familial élargi au sein duquel se gère la pénurie et les aléas, ainsi qu'au maintien de relations fortes avec l'environnement rural, déjà noté à l'occasion du thème précédent : la plupart des citadins y quêtent une part de leur approvisionnement vivrier. L'ensemble de ces conditions aboutirait (mais ici l'analyse est plus périlleuse) au freinage voire au gel des processus de citadinisation des comportements, au rang desquels Houyoux place l'émergence de l'individu et de la notion de réussite, l'objectivation des autres et de l'environnement, la mobilité spatiale, relationnelle, informationnelle, l'accès aux objets, enfin une certaine liberté existentielle.

En face de ce modèle, l'analyse abidjanaise fait figure d'antithèse. Dans cette ville au tissu dense où l'habitat locatif et collectif est de règle, où la promiscuité ethnique et culturelle est forte, où le modernisme est partout prôné (par opposition aux doctrines de "l'authenticité" zaïroise), et où l'écono-

mie reste relativement vigoureuse en dépit de la crise, on note au contraire une tendance forte à l'innovation, notamment dans les modes de consommation. Vidal et Le Pape observent tour à tour l'importance de la restauration hors du cadre domestique, la diversification, par ce biais, des manières de se nourrir, l'individualisation progressive du plat et de sa budgétisation, des pratiques de crédit reposant sur des types de relations éminemment citadines, le tout dans un contexte de monétarisation presque totale.

Il y a toutefois lieu de ne pas trop forcer la mise en opposition des deux terrains. S'il peut être légitime de parler de modèles, il faut immédiatement nuancer en faisant place aux larges plages communes. Au moins dans l'espace domestique, les moeurs alimentaires restent largement traditionnelles (féculent/sauce) aussi bien en Côte-d'Ivoire qu'au Zaïre. Et cela varie peu selon les classes de revenu. D'autre part, l'abondance apparente dans laquelle semble vivre la population abidjanaise n'empêche nullement d'observer que, dans cette ville aussi, la gestion alimentaire pratiquée par les ménages et les individus reste en général très proche d'un budget de nécessité. Subsidièrement on remarque que la pratique des stocks n'apparaît qu'au niveau des très hauts revenus. Partout ailleurs, on se nourrit au jour le jour, en cherchant toujours le moindre coût.

Organisation du travail de synthèse

En dépit des contrastes opposant les deux terrains évoqués -et aussi parce qu'il n'y en eut que deux- nous avons préféré, cette fois-ci, nous répartir la tâche par niveaux d'analyse plutôt que par ensembles géo-culturels. Nous en avons identifié trois, que nous nous sommes partagés de la façon suivante :

1. Les unités de consommation
et la formation des budgets D. Poitou et B. Ganne
2. La gestion du budget quotidien.
Spécialement : les dépenses alimentaires
..... O. Journet et M. Lecarme
3. Les moyen et long termes.
Spécialement : la gestion des aléas Ph. Haeringer

On se reportera à l'exposé introductif (Ph. Haeringer) de la séance du lundi pour une plus ample définition du contenu de ces trois niveaux, finalement traités de façon inégale par les exposés et les débats qui ont suivi. Rappelons toutefois quelques points de repère.

D'abord la nécessité d'une interrogation préalable sur la notion d'unité de consommation et sur son imparfaite adéquation avec celle de résidence; ce qui conduit à un regard critique sur les enquêtes faites dans ce domaine, souvent énormes, rarement utilisables, mais pour d'autres raisons aussi. C'est tout le statut de ces enquêtes qui est en cause.

La question de la formation des budgets est également à mettre au rang des définitions initiales. Qui apporte quoi et comment et comment? L'élasticité introduite, par exemple, par les ressources du "para-travail" (pour reprendre une expression utilisée par Houyoux), suggère l'étroite relation qui peut exister entre un besoin de dépense et une stratégie d'accès à des ressources complémentaires. Ces stratégies (complémentaires ou principales) constituent à elles seules un champ thématique important, qu'il faudra approfondir ultérieurement. Mais on ne peut, ici, les ignorer. Par exemple, il sera nécessaire de rappeler la différenciation des rôles de l'homme et de la femme dans la quête de leur budget (différenciation qui passe notamment par une réinterprétation des rôles traditionnels, dont la production vivrière citadine nous a déjà fourni un exemple) pour comprendre celle qui s'exerce au niveau de la gestion de ce budget.

Bien évidemment, cette dialectique homme/femme soulevée par le fonctionnement budgétaire des ménages constituera une dimension essentielle tout au long de l'analyse. Elle fournira d'ailleurs une bonne introduction à un troisième thème, celui des relations conjugales dans le couple néo-citadin des villes d'Afrique noire.

Mais la poursuite de l'analyse du thème "Stratégies budgétaires des ménages" nous conduira à la frontière de bien d'autres thèmes encore. L'étude du court terme, c'est-à-dire du quotidien, s'identifiant pour une bonne part à l'alimentaire, ouvrira sur le

domaine de la nutrition. Celle du moyen terme, qui fera intervenir la plupart des autres postes de dépense (habitat, habillement, scolarité, santé, loisirs, etc.) donnera l'occasion de s'interroger sur les modes de vie et les niveaux de vie, ne serait-ce qu'au travers de la hiérarchie des postes. Le long terme devrait donner la clé des questionnements fondamentaux sur l'urbain et sur la citadinité. Quels sont les projets de vie? Bien que la dimension économique ne constitue qu'un aspect de la question, les attitudes en matière d'épargne, le recours au système bancaire ou à d'autres systèmes, la nature des investissements en milieu rural ou en milieu urbain... constituent de bons indicateurs du degré d'ancrage dans la ville, et de la signification de cet ancrage.

Enfin, quel que soit le niveau de l'analyse (court, moyen ou long termes), il sera essentiel de conserver le souci de deux profondeurs, celle du champ social et celle du champ historique. L'étude des comportements budgétaires ne saurait en effet être conduite sans référence aux différenciations sociales, qu'elle devrait d'ailleurs efficacement éclairer. Elle ne saurait non plus ignorer l'évolution du contexte et des comportements dans le temps, ce qui devrait permettre, si la documentation se révèle moins indigente qu'il y paraît, d'identifier des procès de citadinisation, ou bien des évolutions régressives ou encore des permanences, des réajustements, etc.. La conjoncture récente, qui est celle d'une récession économique brutale, donne l'occasion d'observer l'impact, sur les stratégies budgétaires, d'un changement marqué du contexte global.

Ph. H.

- 2 -

**SEANCE DE SYNTHESE SUR LES STRATEGIES BUDGETAIRES DES
MENAGES (17/12/84 : 2ème partie)**

a) PRESENTATION PAR P. HAERINGER

En ce qui concerne le deuxième thème : les stratégies budgétaires des ménages y compris en matière alimentaire, le découpage sera plutôt thématique :

- Interrogation sur la notion d'unité de consommation
- Echelle du quotidien, la gestion du budget quotidien
- Budgets conçus à moyen et long terme : les modes de consommation générale, les modes de vie, les projets de vie.

Un certain nombre d'axes sont apparus :

- Monétarisation
- Individualisation des comportements
- Rôles différenciés des membres du groupe familial (spécialement rôles femme - homme)

**b) A PROPOS DES "STRATEGIES BUDGETAIRES" AU QUOTIDIEN. NOTE
CRITIQUE PAR O. JOURNET ET M. LECARME**

Nous nous référons ici à un matériel composé de documents très dispersés dans le temps (études de budgets familiaux, des années 50 à 80) et d'enquêtes de terrain en cours menées par des membres du groupe. L'ensemble porte sur un certain nombre de villes africaines, dans les pays suivants : Niger, Côte d'Ivoire, Sénégal, Congo, Zaïre. L'étude transversale des données recueillies et de leur traitement pose un certain nombre de questions et suggère de nouvelles approches.

Si la notion de ménage pose problème, celle de budget, utilisée par commodité, en pose tout autant, ne serait-ce que par ce que cette notion implique de rationalisation a priori.

Nous retiendrons ici les données relatives à la structure des dépenses quotidiennes, et aux différenciations sociales et sexuelles telles qu'elles se manifestent au travers de ces dépenses quotidiennes : quels sont les effets des différences de revenu sur la dépense quotidienne ? qui dépense pour qui ? comment retrouver les marqueurs de la citoyenneté à travers l'étude des budgets et de la consommation ?

1 - Structure des dépenses quotidiennes

Si elles paraissent essentiellement consacrées à l'alimentation (dont le combustible pour la cuisine), les dépenses quotidiennes comprennent aussi celles qui sont faites à l'extérieur de la maison : transport, consommations alimentaires extérieures, boissons, tabac, loisirs... La plupart de ces consommations extérieures étant le fait des hommes, il apparaît indispensable de repenser la notion de "budget familial".

En ce qui concerne la consommation alimentaire, deux constantes se dégagent des analyses d'un certain nombre d'auteurs (J. Houyoux, Cl. Vidal et M. Lepape, A. Osmont...) :

a - Il est important de tenir compte des variations saisonnières et/ou imprévues du nombre de "rationnaires". Or, la consommation alimentaire quotidienne et domestique ne paraît pas varier en proportion de ce nombre de "rationnaires" (cf Mersadier, Keita, Osmont, Vidal, Lepape).

Ces constatations posent question : le relevé comptable au jour le jour de la consommation alimentaire n'occulte-t-il pas d'autres phénomènes ? Des observations faites à Dakar par exemple, montrent qu'il est courant de cuisiner toujours pour plus de convives que le nombre apparemment présent, et qu'en cas d'arrivée imprévue, on augmente, après la préparation de la sauce, la ration de riz. Quels sont les aménagements internes des menus quotidiens quand le nombre de rationnaires varie ? Ne doit-on pas également prendre en compte la dynamique des échanges de rations et de "rationnaires" à l'intérieur de réseaux plus élargis ? (cf les travaux du G.R.U.A., Osmont, Lebris, Marie)

b - Les différenciations sociales liées au revenu ne semblent pas s'exprimer principalement dans la consommation alimentaire (non comprises les boissons). M. Lepape et Cl. Vidal notent qu'il n'y a pas d'interdépendance systématique entre niveau de salaire et niveau de consommation alimentaire, sauf aux extrémités de l'échelle. Cette remarque laisse toutefois ouverte la question des différences qualitatives qui jouent comme facteurs de discrimination : si les aliments de base (riz, mil, manioc...) sont la plupart du temps les mêmes dans les différentes catégories sociales, la qualité de la "sauce" (plus ou moins de légumes, de viande, de poisson, d'huile...), et l'adjonction d'aliments complémentaires sont des variables non négligeables. C'est le problème que posent les "coefficients d'élasticité" calculés par J. Houyoux, sans que l'on puisse cependant en mesurer les effets sur la nutrition, et sur les distinctions sociales.

Les remarques faites par Mersadier il y a 30 ans à propos de la fréquence et de la persistance de déficits budgétaires (toutes dépenses comprises) semblent avoir gardé leur pertinence : il y a

lieu de penser que dans les catégories à bas revenu, ce déficit incompressible est dû non seulement aux dépenses extra-alimentaires, mais à la consommation alimentaire elle-même.

Il serait important de savoir si les pratiques d'achat à crédit et d'emprunt, courantes en ce qui concerne les dépenses extra-alimentaires, sont également répandues, et sous quelles formes, dans le domaine de la consommation alimentaire. Sinon, dans quelles limites peut-on observer des comportements de restriction permanents ou périodiques ? Quelles autres stratégies déploient les acteurs (et les femmes en particulier) pour assurer la reproduction domestique ?

2 - L'étude de la consommation alimentaire pose le problème de la répartition des dépenses à l'intérieur de l'unité des commensaux

Cette unité elle-même, qui demande à être reconstruite, ne s'identifie pas nécessairement au réseau de prise en charge des dépenses. Une analyse plus fine des apports financiers ou en nature fournis par d'autres membres, parents, voisins..., tout autant que de la charge représentée par l'entretien de commensaux "accueillis" sans contre-partie matérielle, semble à cet égard nécessaire.

Par ailleurs, selon une norme courante dans les relations conjugales, l'époux doit fournir la céréale ou le féculent de base, plus une somme d'argent destinée à l'achat des ingrédients supplémentaires. Lorsque cette norme est respectée, on observe de nombreuses variantes dans les pratiques : l'achat de céréales, féculents, et éventuellement de l'huile, peut se faire en début de chaque mois (cas le plus fréquent parmi les salariés), ou de façon fractionnée. Dans le cas d'achats mensuels, une allocation en argent peut être versée par l'homme au commerçant, lequel se voit confier le soin de redistribuer les produits à ou aux épouse(s) au jour le jour. L'argent de "la dépense" complémentaire peut être remis à la femme globalement en début de mois, ou jour par jour : cette somme est fixe.

Dans certains cas (à Kinshasa par exemple) les femmes peuvent faire fructifier la somme que leur mari leur a allouée mensuellement, jusqu'à la faire tripler (cf J. Houyoux) : ce sont alors les femmes qui génèrent le surplus par rapport au salaire.

Se pose de manière générale la question de la constitution des revenus féminins (par le commerce essentiellement) et de leur éventuelle affectation aux dépenses quotidiennes : aucune règle n'oblige les femmes détentrices de revenus à contribuer aux dépenses alimentaires de la maisonnée. Il est toutefois impossible de bâtir des généralisations au vu de la variété des situations, variété qui peut être liée aux aléas des revenus masculins, aux absences du mari (migrations, polygamie), ou à l'organisation de la parenté (au Ghana par exemple). Ainsi au Sénégal, si le revenu du mari est suffisant, la participation de la femme aux dépenses est une affaire de décision entièrement personnelle ; par contre, en cas d'incurie ou d'impossibilité du mari, c'est elle qui "débrouille" (par le petit commerce, l'emprunt...).

Une attention particulière devrait être accordée aux différents cas où les femmes ont l'entière responsabilité de la reproduction domestique (mères célibataires, maris évanescents...).

La multiplication des situations urbaines où les femmes se retrouvent de fait "chefs de famille" doit être analysée sous l'angle des mutations qu'elles induiront inévitablement dans les structures familiales, et de l'écart qui risque de se creuser entre l'idéologie régnante relative aux rapports de sexe, l'appareil législatif, et les pratiques sociales.

3 - Dynamique des modèles de consommation alimentaire en ville

- Monétarisation / démonétarisation

Un des principaux marqueurs de la citadinité dans le cas de villes telles qu'Abidjan ou Dakar, est la généralisation de la monétarisation des produits alimentaires quotidiennement consommés. Ce phénomène est par contre infirmé dans d'autres cas (Kinshasa, Luanda, Bissau...) où le ravitaillement domestique est en grande partie assuré soit par l'autoproduction, soit par des échanges en nature : ces comportements peuvent même être institutionnalisés par l'Etat, comme c'est le cas à Bissau, avec la réintroduction officielle (et obligatoire) du troc dans les magasins "du Peuple".

Comment parler, au vu de ces processus, d'une opposition entre deux modèles "purs" : "économie traditionnelle, rurale:.." et "économie moderne, urbaine..."? Toutefois, ces modèles de démonétarisation ne sauraient être analysés comme rémanences ou permanence d'une économie rurale en ville, puisqu'il s'agit de comportements réactionnels en situation de pénurie, ou de dysfonctionnement de la distribution.

- Transformations différentielles des modèles alimentaires en ville

Ces transformations induites par la ville peuvent se constater à plusieurs niveaux : on peut noter par exemple l'abandon de certains plats traditionnels pour diverses raisons : coût en temps de travail féminin ; adoption, par le biais de l'alimentation, de modèles urbains... Ces anciens plats sont par contre ceux auxquels on revient dans un cadre festif.

Ces transformations, même si elles pénètrent le cadre domestique, sont les plus marquées dans les consommations qui s'effectuent hors de celui-ci. Elles s'accompagnent d'un phénomène d'individuation de la consommation alimentaire. Le petit déjeuner, avec le modèle café-tartines en est un exemple flagrant. De manière générale, la restauration en ville suppose individuation de la ration et du récipient.

Dans cette perspective, il serait intéressant de dépasser le cadre strict du produit alimentaire, pour analyser d'autres signes d'accès à la consommation individualisée comme marque de distinction sociale, telle l'exposition d'objets de vaisselle européens (verres, tasses) dans l'aménagement intérieur des logements.

Ces différents points amènent à s'interroger d'une part sur la pertinence d'une approche focalisée sur les dépenses quotidiennes, d'autre part sur le caractère fonctionnaliste et étroitement économiste des études de budgets familiaux, fréquemment sous-tendues par la question "comment peut se constituer l'épargne?".

Il serait important que les approches plus anthropologiques de la ville permettent l'élaboration de grilles d'enquête faisant appa-

raire des types de fonctionnement qui ne peuvent se réduire à des catégories comptables.

Tant au niveau de l'apport de revenu qu'à celui des dépenses engagées, la saisie des unités de référence doit être repensée.

A l'intérieur de ces unités, il apparaît de même qu'il faille déconstruire la notion d'un budget "familial", y compris dans le domaine alimentaire.

Par ailleurs, l'approche des budgets au quotidien ne permet guère d'apprécier les phénomènes liés aux achats différés, à l'emprunt, au crédit, ou à la capitalisation.

Il apparaît entre autres que ce n'est pas en fonction des difficultés et des aléas de la gestion matérielle du quotidien que sont engagées les dépenses importantes liées à l'accomplissement rituel d'un certain nombre d'obligations cérémonielles (baptêmes, mariages, funérailles, fêtes religieuses, telle la Tabaski...).

Les dépenses quotidiennes n'en seraient pas la limite incompressible, mais plutôt le résidu, résidu des obligations liées à la constitution d'un capital symbolique dont il conviendrait d'analyser les spécificités citadines.

c) DISCUSSION

DÉPARTEMENT - VILLES
SOCIÉTÉS - DÉVELOPPEMENTDEBAT

X

En Haute-Volta, l'argent n'est pas dépensé de la même façon que celle qui est décrite ici : on achète vraiment au détail. Même les gens qui ont de l'argent, qui sont fonctionnaires, achètent au micro-détail tous les jours. Pour le riz, dans les petites villes, je ne crois pas qu'il y ait des réserves.

B. GANNE

Pour le riz parce qu'il n'est pas intégré, mais le mil est stocké.

P. HAERINGER

Ca n'empêche pas que l'argent soit donné une fois pour toute, pour les dix jours à venir, et même pour le mois.

M L

En fait, l'huile est achetée tous les jours dans bien des ménages. Il y a des ménages où l'homme, le mari, donne l'argent au Maure, c'est-à-dire l'épicier d'à côté, pour le mois, et la femme va chercher l'huile tous les jours. C'est dur de généraliser, mais on manque de documents sur le Togo, le Ghana, le Cameroun...

X

C'est peut-être aussi une question d'habitude. Ça se voit chez les fonctionnaires qui ont une paye tous les mois. Ils achètent aussi au petit détail. Il y a quand même une conservation de habitudes liée à ça.

M.C. DUPRE

La cigarette me fait penser à ça. En achetant des paquets de cigarettes et en les vendant par deux. Mais vous avez un système de fractionnement qui peut favoriser cela. Il m'est arrivé d'avoir à acheter du riz ou du mil dans les marchés. Et j'avais intérêt à me faire verser dans mon seau par petites mesures. Pour la même somme d'argent, en petites mesures successives j'avais plus qu'en grosses mesures. Au Congo, on a le même système.

P H

Pour une commerçante, le fait d'avoir un stock qu'elle vend, c'est un petit volet d'épargne, c'est une garantie contre les micro-aléas. Si tel jour, elle manque d'argent, elle a son stock. Elle va pouvoir, en vendant une partie de son stock, avoir toujours un petit peu d'argent. C'est une façon de mettre à l'abri des petits gains, des petites économies.

MC D

Ce qui explique qu'il soit difficile d'enquêter là-dessus. Ceux qui achètent au sac, parce qu'ils ont les moyens, peuvent y gagner. Mais, à l'autre bout de l'échelle, ceux qui n'ont pas les moyens d'acheter au sac ont intérêt à acheter au jour le jour.

P H

Dans ce petit commerce alimentaire, souvent tenu par des femmes, il n'y a pas de phénomène d'accumulation. Ceci est bien connu. Entre une non-accumulation, c'est-à-dire un rendement zéro, et une longue décroissance, il y a finalement peu de différence.

F M

Est-ce qu'on se place dans la perspective du budget d'une famille ou dans celle du commerce ? Comment s'articulent ces deux dimensions ?

P H

Est-ce qu'au niveau des consommateurs, le gain est conscient ? Je me demande si le rituel du marché quotidien, ce n'est pas une sociabilité essentielle, le contact humain, un mode de vie un mode d'être.

F M

Au Moyen-Orient, c'est différent, car, souvent, les achats alimentaires sont faits par les hommes. Par rapport à la citadinité, l'achat fait comme cela entraîne un certain type de sociabilité. Ça renvoie aussi à la fonction de la famille en ville par rapport à la campagne. Est-ce qu'au village, on débarque aussi fréquemment chez les gens pour se faire nourrir ? Est-ce que ce risque là est le même au village qu'en ville ? Est-ce que là, il n'y a pas des types de rapports sociaux ou des types de comportements économiques qui se sont mis en place pour répondre à une situation propre à la famille en ville ?

Pour en revenir à la question du stockage ou pas, on le voit dans le contexte du Moyen-Orient par rapport au village. Au départ, on était parti sur une fausse piste. On s'est dit, le stockage des provisions, ça doit être quelque chose de rural. Or, en fait, le raffinement dans l'approvisionnement et dans le stockage, et la transformation, est un phénomène urbain, car il faut que la femme soit chez elle et non employée aux travaux des champs. Donc, la qualité de l'approvisionnement, c'est en fait une qualité de citoyenneté.

A. M. BIANCHIS

La femme du village au Moyen-Orient est dehors, et la femme de la ville est dedans.

F M

Donc, la citoyenneté au Moyen-Orient, c'est la femme qui reste à la maison. Elle doit avoir tout ce dont elle a besoin chez elle, pour faire face à l'imprévu. Là, il y a tout un rapport à étudier si on s'interroge sur la citoyenneté propre à cet espace urbain, à cette économie urbaine, à partir de la question de l'approvisionnement.

M L

Sur les rapports sociaux, je vais ajouter que quand il y a crise, l'endettement de la famille est trop important. Ça crée un fractionnement du groupe. La femme revient chez sa mère, etc... jusqu'au moment où le groupe peut se reconstituer.

B G

La question à poser, pour rejoindre notre problématique sur la citoyenneté, est peut-être de se demander en quoi l'attitude vis-à-vis du quotidien donne lieu à des modes de vie spécifiques en ville et à des modes de différenciations sociales. Les groupes sociaux en ville se distinguent par leur façon de gérer leur rapport au quotidien par le biais, entre autres, de l'approvisionnement. On ne répond pas, mais on ouvre plus la voie à des travaux ultérieurs on cherche à recoller des morceaux qui sont éclatés entre des analyses de productions, de budgets alimentaires, etc...

F M

Est-ce qu'en fait, la situation décrite tout à l'heure par M. LECARME ne renvoie pas à des situations qui sont propres à la ville ? Ne pourrait-on pas reprendre ces données en les réinterprétant par rapport à ce que seraient des comportements urbains, au rôle de la famille en ville, etc....

P H

À propos du budget, il a été dit tout à l'heure que la notion de budget est en fait une création de l'enquêteur. Puis, on s'est interrogé pour savoir si l'on était dans le vrai, de refuser aux ménages africains cette conscience de leurs budgets, même s'il n'y a pas finalement une comptabilité, un carnet... Nous avons conclu que, finalement, autant que chez nous, il y avait une conscience du budget largement aussi développée.

B G

À cette réserve près que, sous cette forme, il s'agit de ménages installés, qui ne sont pas la totalité de la ville : les groupes sociaux se différencient par le fait qu'ils ne "comptent" pas de la même manière.

F M

À ce moment là, il faut s'interroger sur ce qui fait la qualité de citoyen. Est-ce que l'on est citoyen dès que l'on met les pieds en ville, ou dans le cas contraire, qui, dans les rapports sociaux, a et joue de l'image de citoyen ?

MC D

Qui actualise le modèle ou qui en reste éloigné ?

P H

Car, il y a manifestement un modèle vers lequel tous essayent de tendre.

B G

Il y a certes des modèles, mais j'aimerais bien qu'on réintroduise plus la complexification des groupes sociaux. La différenciation sociale, elle se joue précisément en ville, dans le rapport au quotidien, dans la façon de gérer son budget : il y a des modèles de citoyens.

Mis en forme par B. GANNE
à partir de la transcription de
A. BELBAHRI

D) LE MOYEN ET LE LONG TERME

PAR P. HAERINGER

LE MOYEN TERME :

C'est l'échelle mensuelle ou annuelle, les cycles qui reviennent fréquemment et qui sont prévisibles. C'est à cette échelle qu'on peut analyser la "structure de la consommation" globalement, c'est-à-dire la part des différents postes de dépenses.

L'enquête la plus complète est celle de Houyoux sur Kinshassa :

- Importance relative du poste alimentaire : toutes classes sociales confondues (67 %)

À Abidjan, l'enquête de Vidal ne dégage pas de chiffres globaux. Je me suis livré à des calculs savants, et j'ai abouti au chiffre moyen, pour Abidjan, de 30 à 40 % (toutes classes confondues). La différence éclaire bien les tonalités différentes qui se sont dégagées des exposés sur Kinshassa et sur Abidjan.

Si l'on examine plus en détail sur Kinshassa : poste logement 15 % - poste habillement 7 % - et puis les postes divers (santé, école, transport) 10 % - variation des postes selon le niveau des revenus. A noter que la hiérarchie entre les postes est invariable, quel que soit le niveau du revenu. Le poste alimentaire est toujours prédominant (80 % pour les plus bas de l'échelle, à 60 % pour les classes supérieures). A l'intérieur de cela, la part des viandes et des alcools augmente avec les niveaux des revenus. Celle des féculents, des légumes et des poissons diminue. Dans le poste logement, il y a peu d'élasticité (80 % à 57 %). On passe de 12 à 20 %, mais l'élasticité est relativement faible. La dépense en capital augmente avec les revenus et la dépense en loyer diminue. Les dépenses en électricité augmentent, et les dépenses en équipement augmentent de 5 à 26 %. Les dépenses en eau restent inchangées. Poste habillement : 1,7 % à 10 %. La part de l'habillement féminin augmente selon le revenu. Les transports représentent l'essentiel des dépenses diverses. Les dépenses médicales diminuent fortement en fonction des revenus. Le mode de vie à Kinshassa est à la limite de la survie.

LE LONG TERME :

A Abidjan, deux personnes sur trois ont une stratégie d'épargne, toutes classes confondues, et quelle que soit la place dans la famille (taux de 20 à 30 % du revenu). Le flux d'épargne est constitué à 45 % par des prêts (importance des prêts bancaires). Stratégie de diversification des revenus, c'est pour réaliser une épargne qu'une stratégie de diversification est réalisée par un actif. Là, les rôles des hommes et des femmes sont très diversifiés. Chacun travaille pour soi en général. Cette politique de diversification est assez scindée.

L'investissement immobilier passe en second lieu, après la priorité que constitue la confortation de l'outil de travail, c'est-à-dire du commerce, de l'artisanat. Les stratégies au niveau domestique sont beaucoup plus unitaires. Là, il y a beaucoup plus nettement un chef de famille, et les épouses, les neveux, fonctionnent comme des aides familiaux. Il y a une stratégie beaucoup plus unitaire. Ensuite, il faut évoquer les motivations non-économiques. C'est l'investissement au village d'origine (développé en Côte d'Ivoire et très peu au Congo). C'est aussi dans la droite ligne du "citadin planteur", du citadin paysan d'Houphouët Boigny. On investit au village, pas forcément avec une finalité économique. Il y a l'investissement dans la scolarité des enfants, quel que soit le niveau des revenus. Cette motivation "scolarité" est surtout importante au niveau des salariés. Les immigrants peuvent difficilement accéder au système scolaire.

L'utilisation du système bancaire : 2 actifs sur 3 utilisent le circuit bancaire.

e) DISCUSSION

M.C. DUPRE

A propos de "l'investissement" des citoyens, à Abidjan, on a l'impression que les citoyens disent, à un moment donné, qu'un jour, ils cesseront d'être citoyens pour repartir à la campagne. Ceci est vrai en particulier pour les immigrants qui ne passent pas toute leur vie à Abidjan.

P H

C'est effectivement ce qu'ils tendent à faire. Pour beaucoup d'entre eux, je crois pouvoir affirmer que le souhait intime de 9 citoyens sur 10, c'est de se citoyenniser complètement. Simplement, un certain nombre d'entre eux étant étrangers (la moitié des résidents à Abidjan sont étrangers ou d'origine étrangère), prennent conscience qu'il y a une poussée nationaliste et que les étrangers sont de plus en plus marginalisés. La plupart d'entre eux commencent alors à envisager le retour dans leur propre pays (mais plutôt dans les villes).

F M

Ce qui m'a frappé, c'est l'accent mis sur le "chacun travaille pour soi". Est-ce qu'il n'y a pas une stratégie familiale ? Ce serait absolument contraire à ce que l'on trouve au Moyen-Orient où la stratégie d'épargne, même chez les salariés, est familiale. C'est une stratégie de prolongement à travers les enfants. La stratégie familiale n'a été soulignée ici que pour les artisans qui utilisent la main-d'œuvre de leurs cousins, qui investissent par ailleurs dans la scolarisation de leurs enfants, etc... Il y a donc bien là quand même un certain prolongement familial.

P H

Mais, c'est surtout le père qui s'occupe de la scolarisation des enfants.

F M

Parce qu'ils sont de la lignée du père !

P H

Pas forcément, en Côte d'Ivoire, il y a existence des deux systèmes, patri et matrilineaire dans la même proportion.

F M

Dans ce cas, pourquoi est-ce le père qui investit dans la scolarisation des enfants ? A quelle sorte de règle cela répond-il ?

P H

Cela correspond à un modèle occidental importé. Il y a un mimétisme, qui est vite oublié quant à l'individualisation de la stratégie de la femme. C'est l'occasion de souligner le fait que les rapports homme-femme en Côte d'Ivoire sont différents de ce qu'ils sont en pays islamiques, même lorsqu'il y a islamisation.

F M

Je n'ai pas dit qu'au Moyen-Orient il ne peut y avoir une stratégie différente de la femme, ne serait-ce que par besoin de sécurité, en cas de répudiation : les femmes peuvent avoir leur stratégie. Mais la stratégie d'épargne de l'homme n'est pas purement individuelle, elle est articulée sur des solidarités familiales.

P H

Familiales, mais pas domestiques. Cela réfère à des questionnements qu'on avait posés l'année dernière. Il n'y a pas de couple. Le couple n'existe pas dans les structures mentales. Malgré une cohabitation forcée, très contraignante, le couple n'émerge pas. Il y a un développement séparé. Ce qui se comprend à un premier niveau, puisque les lignages étant différents, les aléas pouvant survenir de ces lignages incitent à développer des stratégies séparées. Mais, on note qu'en ville, lorsque l'homme est salarié, et qu'il essaie d'utiliser le surplus de son salaire pour se procurer un revenu dans l'informel, il essaie souvent de faire passer ça par sa femme (ex : une machine à coudre). Il y a en général une résistance très forte de la femme.

À la campagne, la chose est un peu préfigurée. La femme a ses champs. Elle peut nourrir ses enfants. Le mari n'a pas droit de regard sur ses champs. Chacune a ses champs. L'homme n'a pas de champs. Il a des plantations depuis que les blancs sont arrivés, mais, autrefois, il défrichait pour chacune de ses femmes. Les femmes se regroupent ensuite pour s'entraider mais les champs restent différenciés. Chaque femme a son grenier aussi. Chaque femme a sa cuisine, sa cave.

M.C. D

C'est très net au Congo, tout ce qui n'est pas agriculture dite traditionnelle est pris par l'homme. Le maraîchage et tout ça, c'est l'homme qui le fait.

P H

La stratégie de l'homme consiste à convaincre la femme de subvenir à une partie des besoins du ménage, à partir du moment où elle a des revenus. Il y a toujours une très grande discussion à cause de ça. C'est pour cela que C. VIDAL a pu intituler un de ses articles "Guerre des sexes à Abidjan". C'est une guerre continue. Les ménages, c'est une lutte permanente.

M.C. D

Justement, la citoyenneté les oblige à redéfinir le partage des entrées et du budget. A la campagne, ça ne posait pas de problème parce que c'est très ancien, et l'accès au vivrier est plus direct. En ville, le problème n'est pas résolu. Il y a des solutions globales, et chaque ménage a des solutions individuelles.

A Kinshasa, l'homme ne fournit à sa femme que huit jours de nourriture. La femme a sa stratégie, que j'appelle la multiplication du pain. Elle arrive à une nourriture pour un mois. Ce sont des comportements qui n'existent pas au village.

P H

Il faut introduire là aussi le problème ethnique. Pour Abidjan, on peut évoquer le cas de la femme Baoulé. Elle a été la première historiquement dans le procès urbain à se libérer. On a vu d'abord la femme Baoulé émigrer vers la ville. Ce sont les filles qui sont parties d'elles-mêmes. Il y a un comportement qu'on ne peut pas expliquer autrement, même pas par des structures lignagères qui sont les mêmes chez des groupes ethniques voisins. La femme Baoulé s'est toujours signalée par sa liberté d'expression et de comportement. Lorsqu'elle a un petit commerce, la femme Baoulé a très peu de mal à conserver son autonomie, à se défendre de l'homme.

M.C. D

Chez les Congos traditionnellement, l'homme prend tout. Dans les exemples que j'avais, l'homme gère l'argent gagné par la femme.

On a un autre modèle où il y a un partage qui varie de la moitié au tiers, mais le partage est ancien, y compris à la campagne. Les femmes n'ont pas de rôle dans ce cas. Elles donnent tout à leur mari.

P H

On n'a pas évoqué le cas des jeunes immigrés qui sont hébergés par un frère ou par un oncle. Le jeune acquiert un petit emploi. Il a déjà une petite épargne, mais ce n'est pas lui qui gère son épargne. Il va remettre tous ses gains à son grand frère. Le jour où le petit frère aura besoin de cet argent, le grand frère se débrouillera pour le lui rendre. Entre-temps, le grand frère gère les petits aléas, le petit frère n'a à s'occuper de rien. Et il retrouve à peu près sa mise. Mais l'épargne est quand même réalisée.

La femme épargne sous forme de thésaurisation, en donnant souvent l'argent à la mère. Alors que l'homme est beaucoup plus aventureux. Il est tout le temps en train de tenter des coups des affaires, qu'il perd souvent d'ailleurs. Et c'est de ça que la femme se méfie justement. Elle sait que, du jour au lendemain, elle peut se retrouver avec un mari qui n'a plus rien. C'est pour cela qu'elle préfère confier à sa mère au village de l'argent en numéraire.

F) ENQUETES MENAGES ET "CITADINITES" PAR B. GANNE

Que nous apprennent les "enquêtes-ménages" qui se sont succédées depuis les années 50 (1) sur les différents modes de vivre en ville, sur les "citadinités" ? Voilà en effet du concret, précis, qui ne devrait aucunement prêter à discussion : il s'agit d'enquêtes aussi lourdes que minutieuses, qui entendent fournir une photographie relativement précise des "ressources" et "emplois" des ménages. Certes, pour parvenir à ce résultat il a souvent été nécessaire de lisser quelque peu les particularités, estomper les trop grandes différences, forcer parfois un peu les catégories d'étude : on connaît bien par exemple le flou et l'inadaptation de la catégorie de "ménage" appliquée au milieu urbain africain ; la notion de "budget" n'est pas, elle non plus, sans apparaître toute relative ; on sait également le caractère très aléatoire des revenus : quant aux systèmes de consommation, on n'ignore pas enfin combien il est sans doute vain de vouloir les cerner à partir de seules perspectives monétaires... Mais comme il faut bien se faire quand même une idée sur les comportements urbains, n'a-t-on pas finalement tendance à considérer que tous ces biais ne constituent finalement qu'un moindre mal.

Est-ce bien cependant des "comportements" qui se trouvent là saisis ? Si parvenir à déterminer la structure moyenne de revenu d'un ménage moyen et à cerner la moyenne des principaux postes de consommation peut s'avérer de quelque intérêt pour évaluer les grandes masses économiques en présence pour tenter d'intervenir sur elles, cette démarche se révèle, à notre sens, quelque peu inopérante pour saisir des comportements dont la diversité constitue précisément la spécificité de la ville... L'unité économique fictive du "ménage moyen" ne pourra ainsi fournir que peu d'indications sur la diversité des cheminements propres, internes au spectre qu'il recouvre : non pas seulement du fait d'un manque d'approfondissement des catégories mises en oeuvre qu'il conviendrait alors seulement d'affiner : mais parce que se trouve ainsi dissocié d'emblée ce qui ne peut être en fait compris que comme un tout.

(1) Dans son article "Bilan et limites des enquêtes statistiques à objectifs macro-économiques réalisés en Afrique francophone entre 1955 et 1970" (*Amis* n° 19, janvier 1978), René Hallu part de 1955.

La segmentation opérée et les réductions successives n'en viennent-elles pas ainsi à dissoudre l'objet même qu'elles prétendaient saisir ? Essayons de préciser ces divers points.

Il n'est certes pas trop difficile de signaler certaines des principales réductions opérées. Dans son remarquable article effectuant un bilan des enquêtes statistiques des budgets des ménages réalisés entre 1955 et 1970 en Afrique francophone, René Hallu en a effectué un recensement minutieux (1). Rappelons en les principaux traits :

- réduction du "ménage" (et quel type de "ménage" ?) à une seule "communauté" (?) budgétaire (faute de quoi, évidemment, on ne saurait procéder à aucune extrapolation proprement économique...) mésestimant les divers niveaux de communauté qui co-existent de fait simultanément pour un même ensemble social, que ce soit au niveau de la production (ou les champs collectifs ne sauraient être confondus précisément avec les champs individuels ou avec les champs regroupant des classes d'âge, extra-familiales, etc.) ou plus largement des activités (les revenus d'un même ensemble familial n'étant pas forcément mis en communs pour constituer un "budget", mais chacun pouvant bénéficier d'une marge d'indépendance. cf. commerce des femmes, etc.), de la redistribution (où il existe des règles sociales précises de groupes à groupes, y compris intra-familiaux...) de la consommation (où l'unité budgétaire ne coïncide par exemple pas forcément avec l'unité de commensalité de l'épargne (où chaque groupe -femmes, jeunes- peut avoir son système d'épargne spécifique) etc.

- Réduction du revenu au revenu principal clairement inventorié sinon déclaré (il faut bien savoir "de quoi l'on parle"...) en oubliant précisément que le vivre en ville se joue souvent sur l'articulation de plusieurs activités dont, de toutes façons, le revenu monétaire ne constitue que l'un des aspects...

- Prédominance donnée au budget en présupposant une vision globale qui n'existe pas toujours et est précisément un facteur de différenciation sociale, en supposant également une antériorité de ressources par rapport à l'emploi, alors que la démarche est bien souvent inverse (quelles ressources mobiliser pour faire face à telle dépense) et donne lieu précisément à des comportements sociaux contrastés, en privilégiant un lieu de décision unique des emplois (le

"vieux" qui , le grand frère qui...) alors que c'est bien souvent le mode d'articulation entre les budgets autonomes qui différencient par exemple les comportements familiaux les uns des autres.

- non prise en compte des opérations non-monétaires, de l'auto-consommation, des échanges en nature structurés souvent sur une longue période, qui définissent pourtant précisément le réel niveau de solidarité des communautés.

- réduction de la consommation aux besoins, conçus de façon naturaliste, comme si ça n'était précisément au travers des modes de consommation que pouvait s'affirmer la différenciation sociale, et donc les diverses "citadinités"...

Suite à ces remarques, on conçoit que le problème pour passer des budgets-ménages aux "citadinités" n'est donc pas seulement d'affiner des catégories jugées comme imparfaites, mais de remettre en cause une méthode et un découpage qui aboutissent précisément à évacuer l'objet même recherché, à savoir la diversité des citadinités qui s'articulent dans l'urbain.

Le problème n'est en effet pas tant d'affiner par exemple séparément les catégories de base utilisées (ménage, budget, consommation, etc.) pour les rendre plus opératoires, mais de réarticuler entre eux ces divers niveaux.

Face à un modèle qui tend à confondre par exemple "parce que l'on ne peut pas faire autrement et qu'il faut bien saisir quelque chose" unité familiale, unité économique, unité résidentielle, en rejetant le reste dans le domaine de l'innappréhensible, l'important n'est-il pas précisément d'affirmer d'emblée qu' ces précisément dans les modes d'articuler différemment ces divers niveaux que se joue de fait la variété des citadinités, l'unité de ces trois niveaux se constituant précisément qu'un type de communauté citadine particulière (de type européen bien sûr...)

Dans les villes que nous connaissons, nous savons que c'est précisément la façon de vivre ou non en famille élargie, de mettre ou non certaines ressources en commun, d'habiter ou de travailler ou non en commun qui donne lieu à des groupes sociaux urbains fortement différenciés, aux logiques économiques et sociales fortement repérables parce que profondément contrastées. Dans la même ligne, c'est dans l'attitude face à un budget et dans les pratiques budgétaires concrètes

(prévoyance ou non, collective ou individuelle, monétaire ou sociale, etc.) que se joue la différenciation entre groupes urbains et individus et que se repèrent de fait les dynamiques sociales contrastées qui font les citadinités.

Version de perspective ? Sans aucun doute : mais c'est peut-être à ce prix qu'une évaluation en profondeur des modes de comportement citadins pourra être effectuée, si c'est bien cette diversité qui est du moins recherché.

g) DISCUSSION ET DEBAT GENERAL

P. HAERINGER

A écouter cette critique, on pense immédiatement que toute cette conscience de la complexité des choses ne peut pas être prise en compte dans une enquête statistique. C'est donc intéressant de voir ce que le statisticien auteur de l'article propose comme solution.

B G

Ce qu'il faut bien comprendre dans la recherche des citadinités, c'est que le problème n'est pas de toujours rajouter des chapitres, qui auraient été oubliés, aux approches du géographe, de l'économiste, etc... Il s'agit plutôt de recomposer, c'est-à-dire de tenter de recoller et d'empiler ce que les approches sectorielles fragmentent, en se polarisant sur ce que ces enquêtes évacuent, à savoir précisément l'articulation entre des divers niveaux : familial résidentiel économique...

C'est de tâcher de recoller et d'empiler, de se polariser sur ce que, précisément, ces enquêtes évacuent, c'est-à-dire l'articulation entre ces niveaux.

P H

Je brûle de connaître la solution proposée par l'auteur.

B G

Il y a quelques esquisses, avec un gros recours fait à l'anthropologie.

P H

Mais pas pour résoudre tous les problèmes

B G

Non, pour recomposer. Il s'agit plus là d'une question de perspective que d'outils... Prenons le "budget" étudié par les enquêtes : il est surtout monétaire, il accroche le budget au seul "ménage" et ne tient pas compte des centres de décisions multiples ni des divers types de "budgets" qui en résultent. Il ne tient pas compte surtout des opérations non monétaires qui sont toutes aussi importantes, et qui, du point de vue de l'auto-consommation ou des échanges qui peuvent s'exercer, peuvent donner lieu à des comportements tout-à-fait spécifiques. On l'a vu avec l'enquête CEDES reprise par C. VIDAL et M. LEPAPE. Tout ce système de rapport à l'environnement, qui varie d'ailleurs selon les niveaux, parce que ce qui vaut pour l'alimentation ne vaut pas précisément pour un autre domaine, c'est un peu ce système de règles qu'il faut arriver à décoder et qui différencie sans doute les groupes sociaux voisins entre eux : ce que font disparaître les enquêtes de budget.

Problème au niveau de la conception du budget, mais problème aussi au niveau du concept

de consommation. Les enquêtes budgétaires privilégient un modèle de consommation, avec une conception très naturaliste et quasiment "associale" des besoins. Dans la mesure où on veut trouver un modèle de ménage moyen, on n'arrive plus à voir à partir de là que le système de consommation est, par essence, un système de différenciation sociale, particulièrement en ville. On ne peut laisser les courbes de besoins se déployer de cette façon naturaliste, en évacuant un des nerfs de la consommation, qui fait que cette dernière est précisément un mode de différenciation sociale. Si l'on veut trouver de la citoyenneté à partir de tout ça, il faut éviter de couper en morceaux et de "moyenniser" tout ce qu'on veut trouver. Il faut, précisément, s'installer dans la différence et dans la différenciation, et dans la façon d'articuler les différents niveaux. Je prends un exemple : à "Ouahigouya", ville royale par excellence, vous avez d'un côté le quartier Mossi, de l'autre le quartier Bingo, qui est le quartier des captifs. Ce qui m'intéresse en tant que sociologue, ce n'est pas de chercher entre les deux types de quartiers une sorte de modèle moyen pour voir en gros ce qui se passe. Mais c'est de bien mettre en relief que, d'un côté, des quartiers Mossis, qui sont les quartiers les plus nobles, arrivent à identifier encore famille élargie, unité résidentielle, unité budgétaire, peut-être à la manière des anciens nobles de chez nous, alors que les quartiers Bingos, tout en continuant d'avoir une unité résidentielle au niveau de la famille élargie, ont précisément procédé à une individualisation budgétaire au niveau des familles plus restreintes. La citoyenneté différenciée, à l'intérieur de ces villes, elle se joue là, dans les modes différenciés d'articuler unité résidentielle, unité familiale, unité budgétaire, et non pas en faisant un modèle moyen. C'est ce genre de modèle qu'il importe de développer, si on veut avancer dans la citoyenneté, tout en utilisant les outils des autres. Mais on se rend compte que les outils des autres sont profondément inadéquats aux perspectives que nous avons envie de développer.

A. BATTEGAY

Est-ce que l'on peut réduire la citoyenneté à la mise en place de groupes sociaux spécifiques lié entre autres à l'approvisionnement des villes ? N'est-ce pas un peu court ?

P H

Il ne s'agit là que d'une entrée dans une problématique multiple.

D. POITOU

Je note, pour ma part, qu'au Nigéria, les Yorubas qui travaillent à Lagos restent attachés à leur ville d'origine : pour eux, la vie sociale se passe dans leur ville d'origine. Lagos, c'est un peu une parenthèse : la vie réelle pour eux se passe ailleurs.

F M

En fonction de cette appartenance aux lignages, on peut en effet avoir des réactions qui sont différentes, parce qu'elles renvoient à des images de la ville qui sont opposées. Je pense à l'exemple de Hamma en Syrie, qui est pourtant une très vieille ville ; c'était déjà une ville à l'époque romaine, avec une aristocratie urbaine. En même temps, il y a des gens qui disent "Hamma n'est pas une ville parce qu'ils se connaissent tous, c'est comme un village". C'est en fait une ville qui n'a pas toléré l'immigration. C'est l'inverse du cosmopolitisme, avec un groupe de familles qui tient la ville, et qui contrôle les comportements... Pour un certain nombre de gens de l'extérieur, ou même de Hamma, opposés à ce genre de famille, on considère donc qu'Hamma n'est pas une ville, parce qu'il n'y a pas d'étrangers, parce qu'il n'y a que des gens qui se connaissent. Comme dans un village, on était contrôlé par l'interconnaissance... Il n'y avait pas place pour l'innovation, pas de place pour l'étranger. En fait, l'idée de hiérarchie urbaine est très intéressante. Il faut toujours travailler dans un même contexte et comparer les villes, les unes par rapport aux autres. C'est ce que nous nous sommes efforcés de faire sur le tissu de petites et moyennes villes de la région de Hamma pour mieux comprendre les images de la ville qui s'affrontent là. Quelles sont ces images ?

Il y en a deux, par exemple. Dans une ville qui semblait s'affirmer plus "citadine" que d'autres, on a observé des réactions du type : "c'est parce qu'elle est chrétienne". Nous répondions : "Oui, mais à côté, vous en avez une autre qui a le même nombre d'habitants et que vous ne considérez pas comme une ville, et elle est aussi chrétienne".

"Ah ! mais, chez eux, c'est le Taïssoub !" C'est-à-dire qu'ils sont chrétiens, mais ils se comportent comme des alaouites, c'est-à-dire qu'il y a les luttes de classes. On est renvoyé là à une autre image de la ville. La ville, c'est le lieu où il n'y a plus de classe; mais des familles qui ont entre-elles un ensemble de relations citadines. C'est-à-dire, qui ont su dépasser la vengeance, les luttes de classes, pour un compromis, pour un ensemble de relations qui sont alors qualifiées de citadines, plus "policiées". C'est très intéressant de travailler ces images-là. Or, cette réflexion, on ne peut l'avoir qu'en travaillant sur la comparaison d'une série de petites villes, qui pourraient avoir les mêmes fonctions économiques, qui sont dans la même région, qui ont à peu près le même volume de population (ici, c'est entre 12 et 15 000 habitants). Il y en a qui incarnent l'image de la ville y compris pour les gens de Hamma. A l'opposé, il y a une ville qui a été instituée par l'Etat (20 km plus loin), qui est le chef lieu de région, qui a tous les services, qui a des fonctionnaires, et donc des étrangers à la ville. Elle ne représente pas la ville, parce que là c'est le "Taïssoub", là, ce qui tient la ville, ce sont des clans. Pourquoi l'une est une "ville", et l'autre n'est pas "la ville" ? Dans ce cas là, on n'a pas de réponse nette, et on ne peut travailler qu'à partir d'une certaine image des gens. Pour l'Afrique, ce qui m'a intéressée, c'est que vous avez présenté des villes différentes, mais peut-être pas assez resituées dans leur contexte. Ce qui permettrait de définir ce qu'est la ville dans le Sahel, qui n'est peut-être pas la même qu'à Brazzaville ou qu'à Abidjan.

E LONGUENESSE

Justement, ce sont des régions où il n'y a pas de traditions urbaines. Est-ce que dans la langue, il y a un mot pour nommer la ville ?

B G

On commence à peine à la nommer

P H

Pour essayer de répondre à E LONGUENESSE, il y a un mot "Yoruba" qui veut dire ville.

B G

Parce que les Yorubas ont une tradition urbaine qu'on n'a pas au Sahel...

F M

Je crois que la citadinité, ce n'est pas quelque chose de neutre. On le voit bien, en ce moment pour la ville de Hamma, vous avez le pouvoir, ou des nouvelles couches sociales, qui sont en train de vouloir imposer une autre conception de la ville. Ils ont détruit l'ancienne ville parce qu'ils la considéraient comme n'arrivant pas à représenter leur image de la ville. Dans la reconstruction, on s'est dit : on va en faire une ville, c'est-à-dire, on va en faire une "vraie" ville, c'est-à-dire une ville qui sera ouverte, où pourront venir s'installer pas uniquement des grandes familles sunnites, mais aussi bien des chrétiens, des alaouites, des gens du Nord, des gens du Sud. Il y aura des espaces de circulation, on va mélanger. On ne sera pas obligé d'être de Hamma pour pouvoir être des citadins, et là, il y a des enjeux politiques qui renvoient à des conceptions très nettes de la ville. Pour les uns, la ville, c'était avoir l'ascendance, être vieux, avoir été là. C'était aussi tout un ensemble de comportements. Pour les autres, la ville est à l'image d'une ville ouverte, comme Damas et Homs.

P H

Je rappelle le processus du choix des thèmes de cette année. On a voulu rester assez fidèle au processus de l'an dernier, c'est-à-dire, continuer un balayage thématique. En choisissant les thèmes en fonction des préoccupations des uns et des autres, on a essayé de les ranger de façon assez logique. L'idée pour l'instant est de trouver des éléments de citadinité à travers tous ces thèmes, qui ne sont pas forcément les meilleurs choisis pour parvenir à notre but. L'année prochaine, on pourrait choisir des thèmes plus pertinents par rapport au projet de citadinité. Et, par exemple, retenir dans la liste des séances, le thème des représentations de l'image de la ville.

F M

Je ne pense pas que les thèmes de cette année soient mal choisis, ne serait-ce que par la lecture critique qu'ils ont permis. Mais, on n'a peut-être pas fait suffisamment l'effort, sans changer les thèmes retenus, de rattacher les interrogations sur ces thèmes à la question de la citoyenneté. C'est ce que je ressens.

B G

Le problème, c'est que l'on travaille en fait en terrain neuf. Ce dont on dispose actuellement sur la citoyenneté africaine, telle que nous l'entendons, est relativement limité : il n'y a pas grand chose. C'est pour cela que j'ai fait cet exposé critique : on cherche en fait à élaborer nos propres vues à partir des bribes d'analyses qui ont été faites dans de toutes autres perspectives : on peut certes en tirer certains éléments, mais c'est un tout autre type de travail que les approches économiques, géographiques, qu'il nous faudrait parvenir à développer maintenant.

M.C. D

Pour reprendre ces perspectives, il est en tous cas apparu qu'au Congo, il y avait des pratiques qui n'avaient la citoyenneté : ces pratiques de circuits courts, ces pratiques de nourriture qui vient de la famille et arrive dans une autre partie de la famille (tout cela étant défini par des liens lignagers). On a un pays où la ville fait 400 à 500 000 habitants, où, donc le phénomène urbain est visible spatialement, et puis, au niveau de l'approvisionnement, on trouve un système de pratiques qu'on pourrait presque qualifier de non urbaines, correspondant à un modèle qui n'est pas un modèle urbain, mais simplement à un étirement du modèle villageois.

F M

La question que l'on peut alors se poser, c'est où va se trouver la référence à l'identité citoyenne ? Est-ce dans cette pratique là ou ailleurs ? Est-ce qu'il n'y a pas, au niveau même des pratiques budgétaires alimentaires qu'on a choisies aujourd'hui, quelque chose qui peut, dans la façon de pratiquer ce domaine là, être identifié comme citoyen ?

P H

Mais, dans ce qui est dit sur le Congo, il y a quand même quelque chose de paradoxal, puisqu'en fait, c'est un pays où les gens ont définitivement tourné le dos à leur village. Il n'existe pratiquement pas de cas de retour au village.

M.C. D

Il n'existe effectivement pas de cas de retour volontaire au village. Mais, un beau jour, celui qui est défini comme citoyen voit arriver un vieux qui lui dit : "Il faut que tu ailles assumer ton rôle au village". J'ai assisté à des rituels dans les villages, où celui qui conduit les rituels est un homme, qui a passé toute sa vie en ville et qui se retrouve chef de lignage par pénurie démographique. Il y a quand même un modèle villageois qui est très fort.

F M

C'est parce qu'une partie de l'identité est encore définie par l'appartenance villageoise. Pour nous, par exemple, c'est très différent quand on prend le Liban, et quand on prend la Syrie. A Beyrouth, il y avait tout un ensemble de gens citoyens à l'occidentale dans leurs comportements. Mais l'appartenance au niveau politique et ethnique ne pouvait être complètement assumée que dans leur village. Souvent, leur réussite en ville leur permettait de monter pour être candidats politiques dans leur village. Et, il y avait une articulation entre les deux. Il fallait pouvoir afficher sa qualité de citoyen, pour pouvoir donner un poids supplémentaire à la lutte de son village. En Syrie, on trouve beaucoup moins cela chez les citoyens : probablement, la citoyenneté y est-elle beaucoup plus ancienne, donc, la revendication de l'identité est depuis longtemps coupée.

E L

Et cela dépend aussi du système politique.

F M

Le système politique Libanais permettait effectivement des liens avec le village, parce que le gens, même s'ils habitaient à Beyrouth, votaient dans leur village. Donc, le groupe continuait à exister là où il était localisé.

P H

Le modèle du citadin planteur ivoirien fonctionne un peu de la même façon. C'est une prise de pouvoir dans le village d'origine, ça n'empêche pas l'appartenance à la cité.

M.C. D

Il y a donc une dialectique qui se fait entre les politiques du village et la politique urbaine.

F M

Méthodologiquement, c'est intéressant : ça veut dire que, si on se pose la question de la citadinité, on est obligé bien souvent de sortir de l'espace urbain pour se poser la question de la ville par rapport à l'environnement, ou de la ville par rapport à l'extérieur.

K BELBAHRI

On peut faire le raisonnement à l'intérieur même de l'espace urbain. Prenons le cas des villes du Maghreb, par exemple. Dans la même ville, il y a la notion de ville nouvelle, ville ancienne. Il y a la ville occidentale et la ville historique, traditionnelle. Il y a un terme en marocain qui marque la différenciation entre *âaroubi* (campagnard) et *mdini* (citadin). Si on prend une seule ville historique (ex : Fez) où il y a vraiment la distinction ville nouvelle-ville traditionnelle. Pour le "Passi", celui qui habite la ville nouvelle n'est pas un vrai citadin. Il y a la distinction aussi entre Fez et Casablanca. La ville coloniale étant une ville qui n'est pas considérée comme "légitime".

F M

Ça veut dire que, pour expliquer cela, on est obligé de renvoyer à l'histoire, à tout un ensemble de données qui sont différentes peut-être des comportements uniquement quotidiens, ou qui expliquent un certain nombre de comportements.

E L

De ce point de vue, le monde arabe est très différent à cause de sa tradition urbaine, alors que l'Afrique....

F M

Reste que si l'Afrique est différente, quelle identité urbaine y est reconnue et pourquoi ?

B G

Par rapport à l'histoire, on semble en effet plus à l'aise avec le pays Yoruba, où on retrouve effectivement un modèle urbain plus proche de ce qu'on a connu. On retrouve une histoire qui permet de voir la genèse des choses, alors qu'on n'a rien de tel sur nombre d'autres pays africains. Ou alors, on a même des indications négatives : on parlait tout à l'heure des rapports entre urbanisation et centralisation politique. En fait, ceci est loin d'être automatique, et beaucoup d'historiens considèrent, par exemple, que le système politique centralisé Mossi a été un obstacle à l'urbanisation, a entravé le développement urbain. Ça n'est donc pas seulement, négativement, l'absence d'histoire urbaine qu'il faut considérer, mais, plus positivement, les cohérences spatio-sociales qui n'en sont pas moins historiques, ni moins prégnantes...

F M

Peut-être serait-il alors maintenant intéressant de poursuivre, non seulement en faisant l'analyse critique d'un certain nombre d'études qui ont été faites, mais peut-être en approfondissant le questionnement qu'on peut faire.

B G

Le problème, c'est que, sur ce point, il semble y avoir moins de littérature disponible au niveau des études africaines que dans le domaine orientaliste. Il y a certes beaucoup d'études sur l'Afrique, économiques, géographiques, ethnologiques. Mais, de par la différence des contextes politiques, les traditions ethnologiques diffèrent profondément. En Afrique, on possède soit des études actuelles, très fonctionnalistes, soit des études anthropologiques, mais portant sur les systèmes passés. Cette dichotomie entre études actuelles, ordonnées à la gestion, et recherches sur les sociétés anciennes, ne favorise pas l'approche anthropologique large qu'il serait nécessaire de développer aujourd'hui, y compris pour comprendre les "citadinités"...

P H

Quand on a choisi ce thème de la citadinité, on a bien dit que c'était un thème à construire... Par rapport à ce que disait Kader sur Fez, ceci m'a fait penser à Paris. L'identification des Fassis par rapport aux autres gens de la ville moderne, c'est un petit peu comme les parisiens par rapport aux autres villes de France. Ça donne aussi la limite de ce genre de réflexions à partir des représentations. On ne peut pas nier que les gens qui habitent à Fez en dehors de la vieille cité soient quand même des citadins. De même que les banlieusards de Paris sont des citadins.

B G

Mais, précisément, la différenciation sociale se joue dans la façon de s'approprier la notion de citadin.

P H

C'est intéressant, mais cela ne donne pas la clé de tout le concept. C'est une entrée pas du tout globalisante.

K B

On en parlait dans le cadre des représentations : à partir de quel moment un individu se sent-il citadin, par rapport à la référence culturelle, par rapport à une histoire ? Ce point de vue nuance l'espèce de différenciation qu'on fait entre campagne et ville. Par rapport à ce qu'on peut appeler tradition, ça ne se passe pas en effet obligatoirement de la campagne à la ville, mais par rapport à une même ville. On peut trouver ainsi une famille bourgeoise fassie traditionnelle qui se considère comme civilisée, urbaine, alors qu'une bourgeoisie plus récente, néo-coloniale, qui habite la ville nouvelle, même dans une villa, ne sera pas considérée comme citadine, mais comme parvenue.

P H

Mais, ces derniers vivront quand même une situation de citadinité...

F M

Il faut trouver la différence. Parce que, quand on dit de quelqu'un qu'il est nouveau riche, ça ne veut pas dire seulement que sa fortune a été acquise récemment. Ça veut dire que s'il a acquis sa fortune, il n'a pas acquis un certain nombre de comportements qui vont de pair avec la fortune et avec l'image de la fortune.

P H

C'est un phénomène d'aristocratie, mais ça ne rend pas compte de tout le phénomène.

F M

Certes, mais c'est à préciser. Quelle est la façon de vivre sa citadinité à Alep ou à Damas ? A quoi est-ce lié ? La question est bien là. C'est lié aux groupes sociaux et au rapport qu'ont les groupes sociaux dans la ville. Qu'est-ce qui fait qu'on sait se comporter comme un citadin ? C'est parce qu'on a accès à un certain nombre de choses qui ne sont pas uniquement des savoirs, mais qui sont parfois aussi des mariages, etc....

P H

Ca devient complètement impalpable. Ca devient une question de coterie, de clubs fermés. C'est intéressant à noter comme référent.

B G

Cela permet pourtant de faire l'analyse des groupes sociaux qui sont ainsi rejetés.

P H

Mais ça n'est pas central : le fait que les gens se considèrent comme de vrais citoyens ne définit pas forcément d'un point de vue synthétique, une centralité objective de la citoyenneté.

F M

Pour moi, il n'y a pas de centralité objective de la citoyenneté. La citoyenneté se définit en relation.

P H

C'est une relation parmi d'autres, cet espèce de snobisme historique.

F M

C'est une question d'identité, ce n'est pas uniquement une distinction.

Mis en forme par B. GANNE
à partir de transcriptions de
A. BELBAHRI

REFERENCES DES TEXTES PREPARATOIRES DIFFUSES AU GROUPE**- STRATEGIES BUDGETAIRES DES MENAGES EN VILLE -**

- J. HOUYOUX Dépenses moyennes du ménage Kinois, in "Budgets ménager, nutrition et mode de vie à Kinshassa", P.U.Z., 1983
- J.Y. GOURVEZ Epargne et investissement des ménages de l'agglomération d'Abidjan, SEDES, 1983
- P. HAERINGER Deux cours et un immeuble, extrait de "Abidjan au coin de la rue", cah. ORSTOM, série Sc. Hum., vol. XIX, n° 4, 1983
- M. LE PAPE
- C. VIDAL Dépenses alimentaires de 44 unités domestiques à Abidjan en 1979. Notes à propos des cahiers de l'enquête budget-consommation 1979, second passage
- R. HALLU Bilan et limites des enquêtes statistiques à objectifs macro-économiques réalisées en Afrique francophone entre 1955 et 1970, AMIRA, n° 19, Janv. 1978

CHAPITRE 3 - EFFETS URBAINS DES POLITIQUES ALIMENTAIRES

A - INTERVENTIONS ET PREMIERS DEBATS

- 1 Présentation de la séance, ou de la nécessité du passage par le macro-économique par B. GANNE
- 2 Survivre au Caire : l'accès aux aliments par N KHOURI-DAGHER
- 3 L'approvisionnement en vivres d'une ville moyenne : le cas de Maradi (Niger) par E. GREGOIRE
- 4 Débat sur les premières interventions
- 5 Urbanisation, monétarisation et légitimation par G. MATHIAS
- 6 Les révoltes de la faim au Maroc... par J.F. CLEMENT
- 7 Débat sur les interventions de G. MATHIAS et J.F. CLEMENT

B - TEXTES DE DISCUSSION ET DE SYNTHÈSE

- 1 Résumé du programme de travail
- 2 Complémentarité entre analyse macro et micro-économique dans les études de subsistance par E. GREGOIRE

- Références des textes préparatoires diffusés au groupe

A - INTERVENTIONS ET PREMIERS DEBATS

- 1 -

**SEANCE DU 28/10/85
POLITIQUES ALIMENTAIRES**

Présentation de la séance par B. GANNE

1 - Lien avec les travaux de l'année précédente : nécessité et ambiguïté du recours au macro-économique

• L'année dernière, lorsque nous avons travaillé le thème de l'agriculture intra-urbaine et péri-urbaine (1ère séance) ou les questions de budget des ménages (2e séance), nous nous étions aperçus qu'en fait, il manquait quelque chose à notre approche :

on ne pouvait pas parler d'agriculture intra-urbaine sans parler des types d'évolution économique des villes ; l'agriculture intra-urbaine changeait selon les types d'urbanisation ; selon que l'on était dans une métropole, une ville moyenne ou un milieu plus rural, l'agriculture intra-urbaine n'était pas de même nature.

Donc, nous étions renvoyés d'emblée à des phénomènes économiques plus globaux.

• Par contre, au niveau des budgets des ménages, nous nous étions aperçus que faire une analyse des budgets des ménages tel que cela a été développé depuis une trentaine d'années, s'avère relativement insuffisant pour traiter du problème qui nous intéressait, à savoir, les citadinités.

Car, les enquêtes-budgétaires dissolvent en quelque sorte l'objet que l'on veut traiter. On cherchait à voir comment les gens gagnent de l'argent, l'utilisent et survivent en ville. On ne réussissait qu'à "créer" des ménages "moyens" qui n'avaient rien à voir en fait avec des comportements citadins très contrastés, dont la particularité est peut être précisément, du point de vue d'une analyse en terme de citadinité, d'articuler à des niveaux différents, ce qui est le ménage, au sens démographique, avec la résidence et avec l'utilisation des revenus.

Donc, c'était la façon différenciée d'articuler ces trois niveaux qui nous a semblé importante et qui détermine des citadinités différenciées, chose que précisément les analyses en terme de budget des ménages réussissent le plus souvent à gommer, parce qu'elles ne déploient en fait qu'une analyse de type étroitement économique, toute axée sur le P.N.B. : on cherche à savoir comment sont utilisés certains agrégats, et comment on peut influencer dessus, alors qu'en fait, l'important est plus de voir comment

les ménages recomposent ces éléments dans la panoplie des possibles économiques qui s'offrent à eux ; comment ils peuvent recomposer, articuler ces différents niveaux (famille restreinte ou élargie, habitat, revenu, dépenses, etc...)

Manque d'approche macro-économique dans un premier temps - excès de ce modèle jusqu'au niveau micro dans un second : il était donc important de revenir sur ce thème.

Il semblait aussi utile d'avoir une réflexion un peu plus macro-économique sur les systèmes d'approvisionnement des villes, afin de mieux cerner les types de comportement urbains relativement différenciés, qui peuvent ainsi se trouver induits.

2 - Les politiques alimentaires

Analyser les politiques alimentaires c'est d'abord les analyser au niveau interne en essayant de regarder l'attitude des politiques des Etats vis-à-vis de l'Agriculture ; mais ce niveau interne est lui-même indissociable des liens externes, c'est-à-dire de tout le problème de la politique internationale du ravitaillement, et donc de l'arbitrage qu'un pays déterminé est amené à faire entre la production intérieure et les importations.

a) Le problème des politiques agricoles internes

On sait très bien que dans nombre de pays, le problème alimentaire est devenu crucial, et particulièrement dans les villes (cf. colloque l'année dernière ; et n° récents de diverses revues). Il y a énormément de littérature sur ce point qui commence à devenir un point chaud.

Et l'on pense immédiatement au Sahel qui n'est pourtant pas le seul exemple. Pour le Sahel la croissance des importations agricoles à destination de l'Afrique sub-saharienne est passée en valeur unitaire de l'indice 100 en 1970 à un indice 296 en 1980, c'est-à-dire qu'il s'est trouvé multiplié par trois en dix ans.

- La sécheresse a bon dos :

Le premier type d'interprétation qu'on risque de donner est bien sûr de dire : c'est un problème de production lié à la sécheresse.

Il y a la sécheresse bien sûr : on est passé d'un indice d'importation de 100 en 1970 à 173 en 1973 parce que c'était un moment particulièrement crucial ; 224 en 1974 parce que la sécheresse faisait encore plus sentir ses effets, et 296 en 1980.

Mais il est évident que la sécheresse a bon dos, et est loin d'être la seule raison. C'est sans doute la plus visible et la plus commode ; celle qui justifie aussi toutes les politiques d'aide de survie que l'on voit.

- L'échec des politiques agricoles :

Mais, loin d'être la seule raison, elle n'est peut-être pas la plus importante ; et il convient à ce propos de regarder de façon attentive les modes d'organisation interne et les politiques suivies vis-à-vis du secteur agricole.

On s'aperçoit, entre autres pour ce qui concerne les zones sahéniennes, qu'une des

raisons également de l'augmentation des politiques d'approvisionnement provient de l'échec des politiques agricoles, de la façon dont on tentait d'organiser l'agriculture avec, entre autres, l'imposition dans toute la zone sub-sahélienne d'Offices de Céréales.

Le raisonnement politique qui présidait à cela consistait à dire : le commerce est très informel, les commerçants sont des profiteurs, le commerce des céréales a un caractère abusivement spéculatif et exploiteur, il convient donc de réguler les cours et réguler les flux.

Or, on s'est aperçu très vite, dans toute la zone, que ce soit le Niger, le Mali ou le Burkina, que pratiquement ces Offices constituent des échecs retentissants. Et, il s'agit non seulement d'échecs bruts, mais aussi d'échecs avec des effets pernicieux dans l'organisation même de l'approvisionnement des villes.

On peut en résumer ainsi le mécanisme : souvent fixés trop bas, les prix ne motivent pas les paysans à produire.

Donc, en fait la productivité n'est en aucune façon améliorée et ceci se traduit par la cherté relative des produits vivriers locaux.

On s'aperçoit, par ailleurs, que ces Offices ont été un échec dans la mesure où très souvent c'est presque sous la contrainte qu'ils sont parvenus à ramasser des céréales, en venant concurrencer aussi abusivement les autres les circuits de distribution urbaine.

- L'accroissement des déséquilibres :

On constate aussi que les Offices de Céréales qui entendaient réguler les cours et les flux ont eu un effet de gel du développement de la productivité agricole, et ont eu un effet tout à fait pernicieux, y compris sur les circuits de commercialisation.

Il est donc important de regarder ceci de très près pour comprendre les effets qui vont se produire au niveau urbain. On s'aperçoit que les politiques agricoles internes qui ont été faites théoriquement au profit de consommateurs urbains, accentuent en fait les déséquilibres.

b) Les effets pervers de l'ouverture à l'économie internationale

On a parlé de la sécheresse, qui pouvait jouer un rôle dans certains cas et qui est à comprendre également en fonction des modes d'organisation des productions agricoles à un niveau interne.

Mais il faut également parler du rapport entre cette organisation interne et l'extérieur, qui ne va pas sans problème.

Nous avons en Afrique un exemple tout à fait patent, c'est celui du Nigéria.

Le Nigéria était un pays qui se portait particulièrement bien du point de vue agricole. En 1970, c'était la première puissance agro-exportatrice pour les produits de base et les céréales. Donc c'était un pays qui n'avait pas de problèmes.

Or, que ne voit-on pas dix ans plus tard!

On constate que c'est un pays qui se trouve non seulement déficitaire, mais qui est le premier importateur de céréales du sud du Sahara.

Ce n'est pas à cause de la sécheresse. Qu'est-ce qui a pu se passer ?

En fait on s'aperçoit, et certaines études l'ont montré de façon relativement approfondie, que le pétrole et l'urbanisation ont eu raison de l'agriculture ; le pétrole a provoqué au Nigéria un gros afflux de devises qui a provoqué corrélativement une expansion importante de la concentration urbaine, laquelle a créé, au niveau de la demande urbaine, un fort accroissement de la demande interne que l'agriculture, gardant son système de production traditionnelle, ne pouvait pas satisfaire.

Donc, la seule façon pour le Nigéria de sortir de cet état de fait a été finalement d'accroître ses importations.

Alors que le Nigéria était le premier pays exportateur de la zone sud-saharienne, il s'est retrouvé à importer 500 000 tonnes de céréales en 1975 et en 1981 nous étions à 2,4 millions de tonnes.

Donc ce pays, qui a des ressources, est devenu le premier importateur au sud du Sahara.

Comme quoi il est impossible de comprendre le ravitaillement urbain sans lire sur cette toile de fond d'ensemble, qui n'est pas seulement une toile de fond climatique, qui n'est pas seulement une toile de fond d'organisation interne du secteur agricole, mais qui est à comprendre au niveau même de la politique d'exportation - importation que les pays déterminent face à cela.

Le Nigéria, à cette époque, pour faire face à la demande, avait fait deux choses :

- il avait baissé les droits de douane, ce qui veut dire que les céréales d'importation ont inondé le marché et ont cassé les prix. Il faut noter que les céréales importées étaient vendues pratiquement à moitié prix des produits locaux. On trouve toutes proportions gardées, le même phénomène au Ghana, etc...

- au niveau de la politique monétaire : le fait de maintenir la "monnaie locale" à un bon niveau, se traduit en fait en terme monétaire comme une subvention aux importations et comme un poids supplémentaire par rapport aux exportations puisque celles-ci sont plus difficiles à faire et rapportent moins.

Ce point ne joue pas dans le cas de la zone franc C.F.A. ; mais pour un pays comme le Nigéria, avec sa monnaie indépendante, le fait de vouloir maintenir, avec ses devises liées au pétrole, un bon niveau de revenu monétaire, s'est traduit en fait en défaveur du secteur agricole en subventionnant en quelque sorte les importations au détriment même des exportations potentielles que le secteur agricole aurait pu faire.

On s'aperçoit donc que pour un pays qui avait tous les moyens pour s'en sortir, l'ouverture à l'économie internationale s'est révélée relativement catastrophique.

Le problème de l'aide telle qu'on la perçoit ne fait qu'accentuer ces types de problèmes en désorganisant les marchés intérieurs.

Ce qui veut dire qu'en fait, parler de politiques alimentaires, c'est bien parler à la fois

des politiques de production au niveau interne, des politiques d'importation et des politiques monétaires, pour analyser de façon relativement attentive leurs effets pervers, et pour voir leurs effets urbains puisque c'est ce qui nous intéresse.

Il faut donc comprendre ces mécanismes et voir en quoi ceci peut avoir des effets urbains importants.

En fait, est-ce que les villes du Tiers-Monde ne sont pas précisément une superposition de différents types de secteurs et de filières : secteur d'importation commercialisé selon un certain mode, secteur vivrier en rapport avec le milieu rural commercialisé d'une autre façon, subsistance de tout un autre secteur encore lié à la production familiale, etc...(cf. Hugon) ?

Réfléchir sur la macro-économie peut nous aider peut-être à comprendre aussi les divers modes de subsister en ville ; nous retrouvons alors tout à fait notre thème des citadinités, mais avant il importe de faire le détour par cette analyse en partie macro-économique pour comprendre les choses.

Nous étudierons les effets urbains de ces politiques alimentaires sur deux types de terrain : une grosse métropole, le Caire, avec l'intervention de N. KHOURY-DAGHER, une ville moyenne de 100 000 habitants au Niger, Maradi, avec la présentation d'E. GREGOIRE ; avec, de plus, l'intérêt de passer du terrain arabe au terrain africain, en évitant aussi les systématisations trop hâtives. Après le cadrage de ces différentes politiques alimentaires et des systèmes d'approvisionnement qu'elles induisent, nous nous focaliserons plus directement sur les réactions des populations à ces politiques, en interrogeant en particulier les révoltes urbaines, dites souvent "révoltes de la faim", qui semblent actuellement se multiplier : J.F. CLEMENT traitera ainsi du cas du Maroc.

- 2 -

SURVIVRE AU CAIRE : L'ACCES AUX ALIMENTS
PAR NADIA KHOURI-DAGHER

Mettre le Caire en chiffres donne le vertige : la métropole est passée de 3 millions d'habitants en 1960 à 10 ou 12 aujourd'hui ; certains quartiers, avec des densités de 1 500 à 2 000 habitants à l'hectare, détiennent le record mondial de densité, avec Hong-Kong ; si le rythme d'accroissement de la ville a légèrement baissé - passant de 4 % à 3,5 % - c'est chaque année 350 000 cairotes de plus qui viennent gonfler le volume de la population. Et, quels que soient les efforts pour enrayer l'émigration rurale, la ville continuera de croître, car la migration rurale ne représente plus qu'un tiers de la croissance urbaine.

Aujourd'hui, dans la région du Grand Caire (1), 1/3 des immeubles ne sont pas connectés au réseau d'eau ; 40 % ne le sont pas au réseau d'assainissement ; et 10 % ne sont pas connectés à l'électricité (2). Quant au niveau de vie, la Banque Mondiale estime qu'un tiers de la population vit en dessous du seuil de pauvreté (3). Malgré ces conditions, plus de 100 000 migrants continuent d'affluer chaque année, et la population réussit à "survivre".

Nous nous proposons de montrer ici le "biais urbain" que représentent les politiques agricoles et alimentaires en Egypte. En effet, ces politiques permettent à la fois de rendre compte - entre autres facteurs bien sûr - des migrations rurales, et expliquent ce qui peut sembler inexplicable : comment la population du Caire, qui vit dans un tel état de dénuement matériel, parvient à assurer sa survie quotidienne - comment la ville reste "vivable".

Le "biais urbain" - expression que nous empruntons à M. Lipton (4), est donc pris ici dans un double sens : processus donnant un avantage aux populations urbaines par rapport aux populations rurales et favorisant par là l'émigration vers la ville.

Nous analyserons donc, dans un premier temps, l'effet de "push" rural que provoquent les politiques alimentaires nationales. Puis, nous examinerons les modalités de l'accès aux ressources alimentaires, qui mettent en évidence un avantage urbain. Dans un troisième temps, nous analyserons les conséquences pour la sécurité

alimentaire des citoyens de telles politiques. Enfin, nous porterons un regard critique sur les effets pervers de ce "biais urbain".

- LE "PUSH" RURAL

UN RAPPEL : LE POIDS DU NOMBRE

En Egypte, le problème de l'émigration rurale se pose en termes dramatiques : 45 millions d'habitants agglutinés sur l'étroite vallée du Nil, sur une surface équivalente à celle de la Belgique. 12 personnes à l'hectare à la campagne, et une distribution extrêmement inégalitaire de la terre, malgré un essai - ou un semblant - de réforme agraire.

Tableau 1 :

% de la population rurale	% de la terre
les 60 % les plus pauvres	7,0 %
les 30 % médians	28,5 %
les 10 % les plus riches	64,5 %

Source : R. Eckhaus, F. Mc Carthy : « A social accounting matrix for Egypt », in *Journal of Development Economics*, oct. 1981.

UNE POLITIQUE AGRICOLE QUI DEFAVORISE LES PAYSANS

La politique agricole mise en place depuis Nasser est une politique de :

- Planification et contrôle des productions
- Collecte des produits destinés à l'exportation, et de ceux dont les prix sont contrôlés sur le marché intérieur (blé, riz, maïs, fèves...)
- Subventions aux produits importés, pour les rendre accessibles à la population

Ce système constitue en réalité une taxation indirecte des agriculteurs, au profit des citoyens. En effet, l'Etat rachète à un prix plus bas que les cours mondiaux - par exemple : jusqu'en 1975, les producteurs n'ont reçu que de 30 à 70 % des prix mondiaux du blé (5) - les productions nationales qu'il revend au cours

mondial à l'exportation, utilisant ces recettes pour sa politique coûteuse de subventions aux produits alimentaires qui, comme nous le verrons, profite essentiellement aux urbains. En outre, les productions destinées au marché local - blé, riz...- sont également rachetées aux paysans à un cours inférieur au cours mondial, mais supérieur au prix de vente à la consommation.

En outre, l'imposition de plans de culture a comme conséquence de diminuer l'auto-consommation parmi les paysans : dans l'obligation de pouvoir fournir le quota de coton ou de fèves qui leur est imposé, ils ne peuvent souvent plus consacrer une petite parcelle à leur propre auto-production.

Face à cette demande accrue des masses rurales, les prix alimentaires ont tendance à augmenter plus vite qu'en ville. Si bien que, s'il est peu étonnant que le revenu rural moyen soit inférieur de moitié au revenu urbain moyen, ce qui l'est davantage, c'est un niveau général des prix supérieur en milieu rural, et qui croît aussi plus vite. Le tableau 2 en témoigne :

tableau 2
évolution des prix des produits rationnés, 1971-1981.

	1971	1973	1975	1977	1979	Nov. 1981
Sucre (rationné)	10	10	10	10	10	10
Sucre (prix contrôlé)	15	15	16	25	25	30
Huile (rat.)	nd.	nd.	10	nd.	nd.	10
Huile (prix contr.)	nd.	nd.	30	nd.	nd.	30
Riz (rat.)	5.5	5	5	5	5	
Riz (prix contr.)	nd.	nd.	15	nd.	nd.	14
Fèves	7	7	10	10	10	10
Lentilles	9	10	10	10	10	11
Maïs	3	3	3	3	6	
Farine	5.5	7.5	7.2	7.2	7.2	nd.
Bœuf congelé	68	68	68	68
Poulet congelé	nd.	nd.	nd.	nd.	nd.	10
Indice prix Consomm. urbain :						
Indice général	113.6	122.4	148.9	191.1	233.5	311
Alimentation	117.0	130.8	171.5	231.3	277.3	404
Indice prix Consomm. Rural :						
Indice général	117.9	131.2	167.9	220.7	265.8	nd.
Alimentation	120.2	138.3	185.4	253.1	305.2	438

source : Egyptian Public Food Program Study, Table 5.

Ainsi, l'écart tend à se creuser de plus en plus entre revenu réel rural et revenu réel urbain. L'accroissement plus rapide des prix alimentaires en milieu rural est d'autant plus préoccupant que, si 50 % du budget familial est consacré à l'alimentation en ville, ce taux est de 60 à 70 % à la campagne : les répercussions sont donc plus graves. Mais, nous allons voir que le biais urbain en matière d'accès aux ressources alimentaires ne se limite pas à ce différentiel de prix.

- L'ACCES AUX RESSOURCES ALIMENTAIRES

L'inégalité de niveau des prix n'est pas la seule inégalité entre la ville et la campagne. Le "biais urbain" se fait surtout sentir dès lors qu'il s'agit de l'accès aux produits de base, qui sont subventionnés par l'Etat, ou dont les prix sont contrôlés.

Le tableau 3 met en évidence le différentiel d'accès à ces produits de base :

tableau 3

Produit	% d'indiv. le consommant	consom/ind. (kg)	Sources d'acquisition du produit			
			Auto-prod.	Livret Ration.	Coopératives	Marché libre
Blé	R (a) 100 % U (a) (*)	168	28 %	—	—	67 %
Farine	R 37 % U (*)	239	77 %		23 %	
Pain « bałady »	R 60 % U 100 %	97 (b) 1076 (b)				
Pain « fino »	R 26 % U 69 %	69 (b) 336 (b)				
Riz	R 98 % U 100 %	39 31	— 9 %	4 % 47 %	18 % 33 %	78 % 12 %
Fèves	R 73 % U 34 %	8 4	33 % 7 %	8 % 42 %	— 1 %	59 % 50 %

notes : (*) : quantités négligeables

(a) : R pour Rural, U pour Urbain

(b) : consommation en nombres de pains et non en kilos. D'autre part ces deux sortes de pain ne sont guère vendus qu'à un prix fixe.

(c) : nous avons du mal à nous expliquer cette auto-consommation de riz en milieu urbain.

Source : S. Ismail et al. : « Utilization patterns of the primary subsidized food commodities in Egypt », Agricultural Development Systems Project - ARE Ministry of Agriculture - University of California. Economics Working Paper N° 145, May 1983 (d'après Tableaux 1, 3, 4, 5, 7, 8, 12).

Ainsi, apparaît clairement l'avantage des populations urbaines, à qui profitent très nettement les subventions aux produits alimentaires, notamment les subventions au prix du pain, les plus coûteuses - un milliard de dollars de subventions pour le blé seul en 1981 (6) - qui permettent de maintenir le prix du pain au cinquième de son prix de revient. Mais aussi, ces subventions au prix du pain sont aussi les plus essentielles, puisque le pain représente 70 % de l'apport calorique journalier des populations urbaines. Or, le pain ne représente que 44 % de l'apport calorique journalier des populations rurales ; en outre, une fraction seulement des ruraux achète ce pain subventionné (60 % pour le pain "balady", le pain noir, et 20 % pour le pain "fino", le pain blanc), et dans des quantités non comparables aux quantités consommées par les citadins : dans leur écrasante majorité, les paysans continuent à fabriquer eux-mêmes leur pain, à partir de blé obtenu sur le marché libre.

Le blé et la farine sont en principe distribués sans limitations de quantités - la seule condition étant souvent d'arriver sur le lieu de distribution du pain à temps avant que le stock journalier ne soit épuisé -. Pour d'autres produits, en revanche (riz, thé, huile, sucre), un système de rationnement existe. Les rations de chaque produit sont différentes selon les régions du pays, et sont censées refléter les "habitudes culinaires" régionales : par exemple, les régions maritimes (Alexandrie, Port-Said, Suez...) se verront accorder plus d'huile, à cause de la forte consommation de poisson, etc....

En réalité, le système de fonctionnement favorise très nettement les villes par rapport au reste du pays. Le tableau 4 montre ce net avantage, tant pour les produits rationnés que pour les produits non rationnés, mais dont le prix est subventionné :

tableau 4
distribution des principaux biens de base, par gouvernorat (1980)

	(kilograms/capital)							
Cairo	2.4	9.2	30.6	5.2	1.5	20.4	144.1	35.4
Alexandria	2.0	9.4	35.1	6.8	1.7	18.5	162.7	73.7
Port-Saïd	1.7	9.1	17.7	7.0	4.3	39.3	47.5	60.5
Ismailia	2.3	8.8	28.4	5.2	4.7	24.4	88.9	51.1
Suez	3.3	9.0	28.8	6.9	3.1	25.5	104.8	50.1
Damietta	1.5	9.3	17.3	5.0	5.6	18.3	64.1	36.9
Kalvubia	0.8	7.0	10.5	2.9	1.4	8.7	133.5	12.8
Munufia	1.1	8.7	14.1	2.1	1.8	9.2	72.8	20.9
Gharbia	0.8	8.5	17.3	2.4	1.5	6.2	67.2	25.8
Kāfr-El-Sheikh	0.5	8.6	11.2	3.3	1.6	6.0	50.1	25.9
Behera	0.5	8.9	9.8	2.6	1.0	4.6	68.4	20.5
Sharkia	0.7	7.6	7.9	1.9	0.9	4.0	61.2	19.5
Dakahlia	0.6	9.8	11.4	3.1	1.6	7.8	33.0	28.8
Giza	0.7	8.9	18.1	3.6	1.6	15.4	144.1	35.4
Favum	1.1	9.3	16.3	2.2	1.1	7.2	138.9	7.6
Beni-Suef	1.1	9.2	15.7	2.3	1.2	8.4	104.4	15.6
Menia	1.2	9.5	14.4	2.3	1.3	8.1	103.6	16.7
Āsyut	1.4	8.4	14.7	2.1	1.0	7.2	141.6	4.5
Suhag	1.0	9.4	15.7	2.3	0.6	6.1	193.0	3.2
Qena	1.1	9.1	21.1	2.2	1.2	7.3	237.4	21.2
Āswan	1.2	14.2	22.3	5.5	1.6	12.0	237.2	6.6
Red Sea	2.1	9.0	34.4	6.6	2.9	28.8	190.1	...
New Valley	3.9	9.1	10.8	2.4	0.6	12.4	90.8	7.2
Matruh	7.2	8.7	27.0	5.1	4.2	44.0	240.4	26.5
Sinai	17.9	10.6	23.4	6.4	2.4	23.5
Weighted average	1.2	8.7	18.3	3.4	1.5	11.2	114.9	26.0

source : Egyptian Public Food Program Study, Table 8.

- LA SECURITE ALIMENTAIRE EN VILLE

Le résultat des politiques de subventions aux produits alimentaires, c'est qu'en ville, on est assuré de pouvoir manger chaque jour à sa faim - ne serait-ce que du pain : il ne coûte qu'une piastre. Ce n'est certes pas l'unique facteur rendant compte à la fois des migrations rurales et de la survie de populations urbaines très défavorisées. Néanmoins, se nourrir est l'un des besoins fondamentaux des humains, sinon le plus fondamental, et le fait que la ville soit le lieu où, plus qu'à la campagne, l'on soit assuré d'une certaine sécurité alimentaire, n'est peut-être pas négligeable pour qui essaye de comprendre à la fois pourquoi de plus en plus de paysans tentent leur chance en ville, et comment ils s'y maintiennent (7).

Ainsi, le régime alimentaire, en termes de calories est constitué en ville de :

- pain	69,2 %
- riz	8,8 %
- mat. grasses	8,8 %
- sucre	5,6 %
- divers	7,6 %

Plus de 90 % de l'apport calorique journalier est donc constitué de produits subventionnés. Or, si l'indice général des prix en ville a triplé de 71 à 81, l'indice des prix alimentaires à lui seul quadruplant, la plupart des prix des produits subventionnés est resté stable, ou à peine augmenté : le kilo de sucre est ainsi passé en 10 ans de 15 à 30 piastres, le riz se maintient à 5 piastres, les fèves sont passées de 7 à 10 piastres le kilo, les lentilles de 9 à 11 piastres (8); Autant dire que, par rapport aux prix des autres biens de base - vêtements, objets quotidiens...- ces prix ont des allures de prix symboliques.

Sachant qu'une famille dépense en moyenne 50 % de son budget en produits alimentaires (en ville), mais que ce taux peut s'élever à 60 % et plus pour les plus pauvres (9), on comprend toute l'importance d'avoir accès à ces produits subventionnés. Ainsi, on a calculé les conséquences sur le budget des familles d'une suppression des subventions au pain : le quart de la population urbaine serait contrainte de dépenser la totalité de son budget, ou davantage (!) en produits alimentaires :

Tableau 5 :

revenus des ménages urbains	% cumul.	part de l'alimentation dans le budget	
		avec les subventions	sans subventions
< 200	7 %	61,7 %	112,8
200 -	27 %	54,7 %	97,6 %
350 -	52 %	51,7 %	80,5 %
500 -	65 %	49,0 %	68,3 %
600 -	80 %	47,5 %	61,9 %
800 -	88 %	44,2 %	55,8 %
1000 -	96 %	40,6 %	50,6 %
1400 -	100 %	33,6 %	38,8 %
Total		46,0 %	62,2 %

Source : I. Soliman, op. cit. Table 14. (Années de référence : 1974/75)

Grâce aux bas prix des produits alimentaires, la population urbaine peut se nourrir convenablement. La ration calorique moyenne en ville est ainsi de 2 800 calories, ce qui est supérieur aux 2 400 calories de minimum fixé par les nutritionnistes. Même les groupes les plus défavorisés ont une ration calorique supérieure au minimum requis. En outre, la ration quotidienne en protéines est également supérieure au minimum requis, grâce notamment aux protéines végétales (84 % de l'apport en protéines) contenues dans les fèves et les lentilles, plats populaires en Egypte. Ceci n'est pas négligeable, étant donné l'importance des protéines - qui sont particulièrement nécessaires aux groupes les plus défavorisés, notamment comme protection contre les infections.

Les populations urbaines sont donc mieux nourries que les populations rurales : ration calorique journalière et apport en protéines supérieurs : les 3/4 de la population rurale souffrent d'un déficit en protéines.

La preuve la plus évidente de la plus grande abondance des ressources alimentaires

en ville, est l'énorme gâchis qui y est fait. On a essayé d'évaluer pour différents produits la part "d'utilisation pour d'autres buts que des buts alimentaires" qui en est faite : que ce soient de purs gaspillages, ou que l'on se serve du produit pour des buts autres (exemple : l'élevage). Nous obtenons ceci :

produit	détournement de l'utilisation	
	milieu rural	milieu urbain
pain « balady »	1,31 %	6,36 %
pain « fino »	0 %	3,22 %
riz	4,83 %	9,57 %

Source : S. Ismail et al. op. cit.,

Ces chiffres, obtenus par enquêtes, sous-estiment très évidemment le volume du gâchis qui est fait de certains produits. Le problème du gâchis du pain est en effet tel que des campagnes sont menées à la télévision pour que la population perde l'habitude de jeter le pain non consommé - il est fréquent dans les maisons de certains quartiers de voir des boîtes en fer blanc pleines de pain rassis - ou de l'utiliser pour nourrir poulets ou chèvres - mais il est vrai qu'il reste l'aliment le moins cher, même pour nourrir des animaux....

- CONCLUSION

Il est clair que les politiques de subventions aux produits alimentaires rendent compte, pour une très large part, de la capacité des populations urbaines défavorisées de s'adapter à la crise économique. On estime que l'ensemble des subventions représente une réévaluation de 41 % du revenu réel urbain moyen. Pour 50 % de la population, les subventions représentent l'équivalent d'une moitié de revenu additionnel.

revenus des ménages urbains	% de la pop.	subv. alim.	subv. énerg.	subv. capita.	subv. revenu
0 - 778 (livres égyptiennes)	26,6 %	21,7 %	15,5 %	63,2 LE	51,9 %
779 - 1113 (LE)	23,7 %	22,1 %	18,1 %	77,1 LE	49,5 %
1114 - 1782 (LE)	26,5 %	29,2 %	27,1 %	90,1 LE	41,7 %
+ 1782 (LE)	21,2 %	27,1 %	39,3 %	144,0 LE	33,3 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	91,4 LE	41,0 %

source : National Urban Policy Study - Padco Int. Cairo, 1980, p. 395.

L'on peut se féliciter de l'appui ainsi donné aux populations urbaines les plus démunies. Néanmoins, plusieurs critiques sont à faire :

- En valeur absolue, le quart le plus défavorisé des urbains reçoit par personne presque trois fois moins de subventions que le quart le plus aisé. Alors que, logiquement, les plus pauvres devraient recevoir plus. Si les subventions alimentaires sont distribuées de façon relativement égale parmi la population, on peut se demander si les subventions ne devraient pas être plus concentrées en faveur de certaines populations seulement. Aujourd'hui, c'est presque l'ensemble de la population qui peut prétendre avoir accès aux produits subventionnés - même un étranger de passage bénéficiant ainsi du sucre à 15 piastres le kilo !

- Si l'on compare les subventions par tête entre citadins et ruraux, l'inégalité est encore plus flagrante : les 60 % les plus pauvres des urbains reçoivent encore 4 fois plus que les 60 % les plus pauvres parmi les ruraux (10). Le gouvernement lui-même reconnaît que les "bénéfices réels des subventions sont concentrés dans les zones urbaines" (11). C'est donc tout le problème de la politique spatiale implicite que constituent ces subventions qui est posé.

- Surtout, ces subventions aux produits alimentaires sont fort coûteuses : moins de 3 milliards de dollars l'an passé, alors que les exportations rapportent 4 milliards de dollars. Or, on l'a vu, le prix de certains produits, notamment le pain, est si bas, qu'il donne lieu à un gâchis énorme. On estime que 700 millions de dollars pourraient être économisés si le pain passait de une à deux piastres (12). Or, dès que le gouvernement annonce une augmentation du prix des produits subventionnés, la foule descend dans la rue : on a pu le constater encore récemment, en septembre dernier à Kafr el Dawar.

Le gouvernement est donc pris dans un étau : d'un côté, les subventions alimentaires contribuent à aggraver un déficit budgétaire très lourd, ne vont pas en priorité aux groupes auxquels elles sont destinées, et donnent lieu à un terrible gâchis - De l'autre, il est impossible d'annoncer des mesures d'augmentation de prix sans avoir d'émeutes dans le pays. Le gouvernement est donc en train d'agir en sourdine, augmentant graduellement le prix de certains produits, mais "sans rien annoncer pour éviter de trop fortes réactions"....

(Ce texte est repris de la revue "Economie et Humanisme" n° 282, mars/avril 1985)

NOTES

- 1 La région du Grand Caire est composée des trois gouvernorats du Caire, de Guizeh et de Oaliubiah
- 2 Dames and Moore, *Informal Housing in Egypt*. Cairo, 1981
- 3 IBRD ; ARE : *Economic Management in a Period of Transition*. Vol. 1, Final Report p 44
- 4 M. Lipton, *Why poor people stay poor : a study of urban bias in world development*. Temple Smith, London, 1977
- 5 L. Tubiana, *L'Egypte : agriculture, alimentation*, in *Maghreb-Machrek*, n° 91, Mars 1981
- 6 J. Merriam, *Egypt under Mubarak*, in *Current History*, Jan. 1983
- 7 Certes l'immigration rurale ne représente plus qu'un tiers de la croissance démographique de la ville, contre 50 % il y a 20 ans. Toutefois, en chiffres absolus, c'est plus de 100 000 migrants ruraux qui débarquent chaque année, contre un peu plus que la moitié dans les années 60.
- 8 *Egyptian Public Food Program Study. Report on Task 1 International Food Policy Research Institute, Washington DC, USA ; USAID, Nov 82*
- 9 Assembled results of the 4 rounds household budget sample survey in the ARE, 1974/1975 CAPMAS (Central Agency for Public Mobilization and Statistics), sept. 78 (table 43)
- 10 R. Eckhaus, and Mc Carthy, *op. cit.*
- 11 *Cinquième Plan*, Vol 1, p 27
- 12 *International Herald Tribune*, 31 Janvier 1985

L'APPROVISIONNEMENT EN VIVRES D'UNE VILLE MOYENNE :

LE CAS DE MARADI (NIGER)

PAR EMMANUEL GREGOIRE

Capitale d'une chefferie haoussa prestigieuse au XIX^{ème} siècle, Maradi est devenue, au cours de la période coloniale, un chef-lieu administratif et un centre de traite.

Jusqu'au début des années cinquante, sa croissance a été assez lente (9000 habitants en 1954). Ce n'est qu'après l'accession du Niger à l'indépendance (1960) qu'elle s'est accélérée en raison de l'intensification du commerce arachidier. Celui-ci prit brutalement fin en 1973, la sécheresse amenant les agriculteurs à abandonner l'arachide au profit des cultures vivrières dont la pénurie s'était fait durement sentir.

Cette nouvelle conjoncture aurait pu affecter durablement le développement de Maradi, privée alors de sa principale activité. Il n'en a rien été car elle avait entrepris de la diversifier, dès 1967, en multipliant ses relations commerciales avec le Nigéria dont la guerre du Biafra avait coupé le Nord de ses débouchés habituels sur la mer. Ces échanges se poursuivirent au terme du conflit biafrais et Maradi assure encore le transit d'un certain nombre de marchandises dont le Nigéria a pourtant interdit l'importation pour protéger ses propres industries.

Le dynamisme actuel de la ville repose donc sur ces mouvements commerciaux qui lui permettent de jouir d'une certaine prospérité qui paraît, néanmoins, un peu fragile étant donné son étroite dépendance à l'égard du Nigéria et le caractère frauduleux de nombreuses transactions. Aussi, depuis quelques années, a-t-elle entrepris, sous l'impulsion de l'Etat nigérien, une ébauche d'industrialisation qui demeure toutefois encore trop timide pour pouvoir se substituer aux activités commerciales.

Parmi les problèmes qui se posent à cette agglomération de près de 100.000 habitants (1985), son ravitaillement en vivres figure certainement parmi les plus préoccupants.

Pour plus de clarté, nous nous limiterons ici à l'étude de l'approvisionnement de la ville en mil et sorgho qui sont les denrées de base de l'alimentation de ses habitants. Pour se les procurer, ils se tournent le plus souvent vers le marché local. Cependant, certains d'entre eux produisent eux-mêmes des céréales et couvrent déjà ainsi une partie de leurs besoins.

I L'AUTOPRODUCTION DANS L'APPROVISIONNEMENT DE LA VILLE

Maradi, ville "rurale" et très liée au secteur primaire, compte

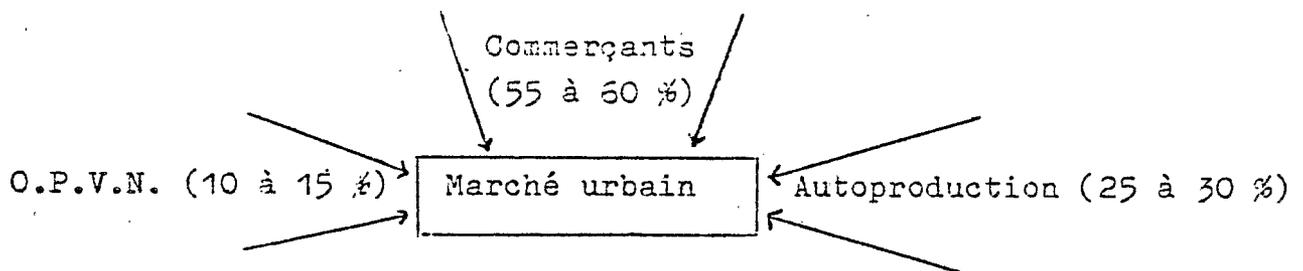
dans sa population des agriculteurs. Selon le recensement effectué en 1982, ils représentaient près de 15% des chefs de famille. A ces cultivateurs, il convient d'ajouter les personnes qui, sans travailler elles-mêmes la terre, exploitent des champs en hivernage grâce à l'emploi de manoeuvres agricoles.

L'autoproduction semble donc jouer un rôle non-négligeable dans le ravitaillement de la ville. Les résultats d'une enquête récente (1984) réalisée auprès d'un échantillon de 5000 personnes donnent une production de 45 Kg. de céréales par individu et par an. Au regard de l'évaluation des besoins (environ 180 Kg. par personne et par an), la récolte de l'année 1983, pourtant assez médiocre, assurait un taux de couverture de 25%. On peut estimer qu'en bonne année, ce taux peut s'élever jusqu'à 35% voire plus.

Dans ces conditions, le marché doit assurer la plus grande part de besoins citadins et constitue leur principale source d'approvisionnement.

II LE MARCHÉ DANS L'APPROVISIONNEMENT DE LA VILLE

L'Office des Produits Vivriers du Niger (O.P.V.N.) et les commerçants pourvoient au ravitaillement de la ville:



L'O.P.V.N. est un organisme étatique créé en 1970. Son objectif est d'assainir les circuits de commercialisation des céréales du Niger grâce à la constitution de stocks régulateurs permettant de stabiliser les prix à la production et à la consommation. L'O.P.V.N. a longtemps joué un rôle secondaire et éprouvé des difficultés à enrayer les spéculations des commerçants comme le montre l'examen des dernières campagnes de commercialisation.

a) La campagne de commercialisation 1980-1981

La part de l'O.P.V.N. dans l'approvisionnement de Maradi était modeste (15 %). Le mil et le sorgho étaient vendus en premier lieu aux fonctionnaires qui avaient droit à un quota de céréales chaque mois,

puis dans cinq centres répartis dans les différents quartiers de la ville et approvisionnés selon les disponibilités (une tonne par jour en moyenne).

L'intervention de l'O.P.V.N. sur le marché était limité car il rencontrait des difficultés dans la collecte des vivres auprès des paysans bien qu'il bénéficie, depuis 1978, d'un monopole d'achat de Septembre à Mars. Les commerçants n'en tenaient pas compte et proposaient aux agriculteurs des prix supérieurs à ceux de l'O.P.V.N. (ils achetaient le sac de mil à 8000 francs CFA au lieu de 4500). Les céréales étaient alors sorties des villages une fois la campagne officielle terminée pour éviter toute saisie et vendues sur les marchés des villes où les prix augmentent au fur et à mesure de l'avancement de la saison sèche.

Ces spéculations furent particulièrement fructueuses en Avril et Mai 1981 parce que certaines régions du Niger avaient un fort déficit céréalier. Aussi, les prix montèrent rapidement, le sac de mil atteignant 25.000 francs CFA à Maradi alors qu'il n'était, l'année précédente et à la même époque, que de 9.000 francs.

Ces prix étant sans aucune mesure avec le pouvoir d'achat de beaucoup de citoyens, les autorités nigériennes, craignant un mécontentement populaire, essayèrent de sensibiliser les commerçants aux éventuelles conséquences de tels prix (à Maradi, il y eut des réunions entre responsables politiques et administratifs et commerçants). L'échec de ces actions de sensibilisation amena le gouvernement à opérer des saisies de mil sur les marchés par l'intermédiaire de l'armée et de la gendarmerie et à le revendre aussitôt au prix pratiqué par l'O.P.V.N. soit 7.000 francs CFA le sac.

En réponse à ces saisies, les commerçants désertèrent les marchés et, par crainte d'une pénurie, elles furent interrompues. La spéculation ne fut donc pas enrayée et l'Etat ne parvint pas à contrer l'action des commerçants. Pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise, le gouvernement renforça les moyens de l'O.P.V.N. l'année suivante.

b) La campagne de commercialisation 1981-1982

Il fut en effet décidé de lui rendre son rôle initial (distribution à l'ensemble de la population et non aux seuls fonctionnaires) et de faire en sorte qu'il puisse vendre de grosses quantités de mil à partir du mois d'Avril, période où les prix grimpent.

Un effort de collecte a alors été entrepris en augmentant le prix payé aux producteurs (5.000 à 7.000 francs CFA) et en démarrant la commercialisation dès la fin des récoltes pour empêcher les commerçants de se ravitailler. De plus, pour assurer une meilleure efficacité à ses actions, l'O.P.V.N. s'appuya sur les chefferies en imposant à chaque village la livraison d'un quota de céréales. Cette mesure était destinée à court-circuiter les commerçants au niveau des villages où ils ont de nombreux correspondants. Les paysans qui n'avaient pourtant pas eu une bonne récolte en 1981, durent livrer les quotas imposés par l'O.P.V.N.

Ces céréales ont été vendues, dès Avril 1982, dans les villes notamment (10.000 francs CFA le sac). La spéculation fut jugulée, les agissements des commerçants étant contenus par l'O.P.V.N. qui était enfin parvenue à stabiliser les prix.

c) La campagne agricole de commercialisation 1982-1983

Les récoltes étant bonnes, les quotas au niveau des villages furent supprimés (un quota national avait simplement été fixé).

L'abondance de la récolte entraîna une plus forte commercialisation de l'office qui a été de ce fait interrompue plus tôt (Janvier 1983 au lieu de Mars). Les commerçants achetèrent alors les surplus encore disponibles auprès des paysans mais à un prix inférieur (4500 francs) à celui de l'O.P.V.N. (8.000 francs).

L'offre étant importante, il s'en suivit une chute brutale des cours sur le marché : l'O.P.V.N. vendait le sac de mil à 12.000 francs alors que les commerçants le proposait autour de 9.000 francs. Les citadins se tournèrent alors vers ces derniers et l'O.P.V.N. eut des stocks considérables de mil invendus.

d) La campagne de commercialisation 1983-1984

Elle a été marquée par une faible collecte de l'O.P.V.N. qui ne désirait pas accroître le volume de ses stocks. En ce sens, le nombre de centres d'achats a été réduit pour dissuader les agriculteurs d'apporter à l'office leurs surplus. Aussi, ont-ils dû les vendre aux commerçants mais à des conditions moins avantageuses.

L'importance des stocks de vivres détenus par l'O.P.V.N. dissuada les spéculateurs potentiels et les prix du marché restèrent inférieurs à ceux de l'office. On peut donc estimer que le gouvernement nigérien maîtrisait également la situation en 1984.

CONCLUSION

Cette étude du commerce des céréales souligne l'importance de la loi de l'offre et de la demande ^(dans) un pays comme le Niger. Dans un tel contexte, les commerçants parviennent rapidement à s'adapter aux fluctuations du marché tandis que les organismes étatiques dont la lourdeur administrative est connue, réagissent plus lentement et moins efficacement.

Dans un secteur aussi stratégique que l'approvisionnement des villes en vivres, l'Etat ne peut être absent : la classe politique est en effet soucieuse d'éviter tout abus et par là mécontentement populaire qui pourrait hypothéquer son maintien au pouvoir. Une des causes de la chute du Président Diouri HAMANI a été due précisément à son laxisme à l'égard des commerçants qui s'enrichirent pendant la sécheresse aux dépens des plus démunis. Cette page de l'histoire récente du Niger est encore présente dans les mémoires et incite les autorités à la vigilance.

La marge de manoeuvre de l'Etat est cependant limitée car il lui est difficile de concilier à la fois les intérêts des paysans et des citoyens. Si son intervention en 1981-82 s'est effectuée aux dépens des premiers contraints de vendre à l'O.P.V.N. une partie de leur récolte à un prix inférieur à celui du marché, son incapacité à juguler la spéculation en 1980-81 s'est faite, au contraire, aux dépens des citoyens victimes des agissements des commerçants. Face à cette alternative la préférence est donnée le plus souvent aux citoyens dont le poids politique pèse davantage que celui des agriculteurs.

Enfin, il convient de remarquer que dans une ville comme Maradi, on assiste à une lente évolution des coutumes alimentaires : le riz, le maïs, le blé, les fruits et les légumes sont davantage consommés qu'autrefois. Ces denrées ne sont pas produites localement pour la plupart et sont importées ce qui accroît la dépendance du Niger vis à vis de l'extérieur. Il y a matière à réflexion sur cette évolution assez générale en Afrique (L'exemple du Nigéria est en cela révélateur).

- 4 -

**SEANCE DU 28/10/85
POLITIQUES ALIMENTAIRES**

Débat après l'intervention de Nadia Khouri Dagher (Caire) - Emmanuel Grégoire (Niger)

B. GANNE

Dans l'exposé de Nadia Khouri-Dagher est introduite l'idée d'un pays entièrement dominé du point de vue du commerce international et du ravitaillement, dominé par le modèle de consommation occidental aussi, et, en plus, en partie manipulé par le FMI. On s'aperçoit que les révoltes urbaines sont souvent des révoltes de la faim. Elles suivent souvent le passage du FMI.

BACHIR

Quand on dit que l'Etat subventionne certains produits, qui en fait se cache derrière ces subventions ? S'agit-il de subventions données par des organismes extérieurs ou des organismes d'Etat ?

KOURY-DAGHER

C'est le budget de l'Etat. En part du budget, ça représente 22 %.

B

La masse monétaire vient quand même d'un groupe social déterminé. Il y a une somme d'argent qui est allouée à l'Etat...

K-D

Tu parles des impôts par exemple ? En Egypte, je crois que c'est assez clair pour les impôts directs, on prélève un peu moins de ce qu'on devrait prélever, à cause de tous les problèmes de relevés statistiques des revenus. Il y a une sous-estimation des revenus dans les budgets nationaux, et de toute l'économie cachée, qui fait qu'il y a des tas de gens qui ne sont pas déclarés, et par conséquent, pas imposés. Et, c'est ce qui motive entre autres l'intervention du FMI. En ce moment, il y a en Egypte trois milliards de livres en subventions, pas seulement alimentaires, parce qu'on subventionne aussi l'énergie, le pétrole, etc... Mais, tu as tout à fait raison, ces subventions sont biaisées, car la subvention pétrole va aux 5 % qui ont des voitures, la subvention à l'électricité est surtout à destination des couches supérieures (climatiseurs, bureaux, etc...) Il est évident que la subvention va aux plus riches, et elle est financée, non pas par les plus pauvres des urbains, mais en partie par les plus pauvres des ruraux, puisque ce sont eux finalement qui sont obligés de vendre tous ces produits alimentaires à un prix inférieur, pour que l'Etat puisse les revendre à un prix inférieur aux urbains.

Donc, elle est financée en partie par les fermiers, et par les emprunts, etc... L'Egypte est un pays extrêmement endetté. Si le FMI intervient, c'est aussi pour ça.

G. MATHIAS

Je trouve ces chiffres très surprenants et très intéressants, parce que, d'habitude, on a l'idée que l'Etat intervient relativement peu dans les PVD pour prendre en charge la reproduction de la force de travail en général : alimentaire, santé, logement, etc...

Cette idée paraît un peu mise en question. Je trouve ça intéressant parce qu'on peut se demander s'il n'y aurait pas des modalités différentes de prise en charge par l'Etat des coûts de reproduction de la force de travail. En particulier l'alimentaire. Je ne veux

pas trop m'avancer, mais, je pense que ça pose un problème assez important du point de vue de l'Etat. Je déplace peut-être un peu la problématique, mais, généralement, quand on regarde l'Amérique Latine, par exemple, l'intervention de l'Etat est très faible. C'est historiquement plutôt la famille, le travail informel, qui viennent compenser cette absence de prise en charge sociale par l'Etat.

On a, par contre avec l'Egypte, un mécanisme assez frappant de prise en charge directe des coûts alimentaires par l'Etat, intervention très directement liée aux révoltes. Dès qu'on enlève un petit peu les subventions, ça provoque des émeutes. Je trouve extrêmement important de réfléchir sur cette diversité de situations.

J. METRAL

Je voudrais demander si, en Egypte, il n'y a pas de possibilité d'accès pour les commerçants ou les paysans à un marché libre des produits agricoles. Est-ce qu'il n'y a pas des gens qui vont acheter les récoltes aux paysans, puis, qui se débrouillent après, ou bien est-ce l'Etat qui contrôle tout le marché et toute la production ?

Comment se fait-il que le paysan ne puisse pas produire un peu de blé alors qu'il le paie deux ou trois fois plus cher ?

K-D

Ces questions sont liées : elles renvoient au problème des quotas. En Egypte, l'Etat n'a pas arrêté de mettre les paysans sous contrainte. On les oblige ainsi à avoir des productions telles qu'ils ne peuvent même plus avoir, comme auparavant, une petite parcelle d'auto-production. Sur telle superficie, on leur demande ainsi de produire tant de coton ou tant de riz, etc...

J. M

Il n'y a pas d'économie souterraine à la campagne ? A ce moment là, tous ces chiffres vont apparaître comme faits par l'ensemble des enquêteurs américains, pour justifier le "stoppez"!

K-D

Le problème, c'est qu'à la campagne toutes les productions subventionnées par l'Etat doivent passer par l'organisme d'Etat.

J. M

Il n'y a pas un marché parallèle des produits agricoles ?

K-D

Je ne pense vraiment pas. Je ne vois pas par où ils passeraient.

Catherine COIT

Vous avez parlé des dons : quel est le rôle et l'incidence de l'aide alimentaire internationale ?

K-D

En fait, il faudrait voir si les dons n'interviennent pas aussi dans les autres produits qui sont hors quotas : la volaille, les fruits, les légumes, ne sont pas soumis aux quotas, donc à la limite, le paysan peut acheter et vendre quand il veut. Mais, pour le riz et l'huile, que vous trouvez à l'épicerie, ils passent obligatoirement par les magasins d'Etat, qu'ils soient produits sur place ou importés.

J. M

Je parlais justement des céréales, qui sont quand même le gros poste de l'aide et de la subvention.

J. K-D

Là, c'est effectivement assez particulier. Les gens achètent de la farine au prix subventionné et en fait ne fabriquent pas de pain avec, parce qu'il y a des normes pour fabriquer le pain. Ils fabriquent plutôt alors le petit pain américain, qui, lui, est hors contrôle, ce qui leur permet de faire des profits, et de détourner les normes à ce niveau là.

Il y a aussi tout le problème du gâchis du "bas prix" du pain qui sert à nourrir la volaille. On évalue à 700 millions de dollars le gâchis dans ce domaine, parce que le pain s'avère si bon marché qu'il est même moins cher que le maïs ou l'aliment pour bétail.

X (MALI)

Moi, je voudrais un peu développer ce qui a été dit sur les réseaux d'approvisionnement en complétant l'exemple du Niger par celui du Mali. Effectivement, il y a les deux circuits, privé ou officiel, qui ont souvent contribué à distribuer l'aide alimentaire aux régions sahéliennes. En ce qui concerne le Mali, je ne pense pas que la création de l'office des produits agricoles du Mali (OPAM) ait neutralisé le commerce privé des céréales qui existait depuis des années.

Je pense que les pouvoirs publics s'en sont rendu compte dans les dernières années, en 81-82. On est ainsi en train de réfléchir sur la redéfinition des attributions dans le cadre de la distribution des céréales. Les offices avaient le monopole de la distribution, maintenant, ils n'ont plus de monopole. On essaie donc de voir comment redistribuer le rôle du commerce des céréales entre l'OPAM et les commerçants. Je pense que, dans le circuit privé, il y a les structures du marché. Et sur ce circuit du marché, il y a le rôle des transporteurs.

Je ne sais pas si dans le cas du Niger il est assez important, mais les collectes des productions, à partir du champ jusqu'aux villes moyennes ou grandes, entraînent souvent le partage des différents moyens de transport jusqu'aux consommateurs.

Dans le cas du Mali, les transporteurs prennent une partie importante du surplus.

Comme autre acteur intervenant dans le circuit de commercialisation, les paysans eux-mêmes se présentent dans les marchés ruraux pour vendre leur production. Le problème à ce niveau, c'est la distance du marché par rapport aux paysans. Et là, la question du transport apparaît également.

J'en reviens à une autre question que nous aborderons, je crois, tout à l'heure : le problème de la subvention de l'Etat aux consommateurs urbains, par le biais par exemple de l'OPAM comme au Mali.

À cet égard, je crois qu'il faut reconnaître que, dans la situation actuelle des pays sahéliens, il est très difficile pour l'Etat de ne pas fixer le prix des céréales à un niveau relativement bas, compte-tenu du bas niveau des salaires (l'équivalent du SMIC se situant autour de 200 ou 300 FF), et y compris même des salaires des fonctionnaires. Il est donc très difficile d'éviter le soulèvement des populations, et en particulier des fonctionnaires dont on connaît l'influence en ville, en fixant le prix des céréales à un niveau trop élevé. C'est sans doute cela qui justifie, en l'état actuel des choses, le maintien de l'OPAM.

Concernant les pays sahéliens, on peut enfin poser une autre question : compte-tenu de ce bas niveau de prix d'achat des céréales, est-ce qu'il est néanmoins possible

d'imaginer un système de renforcement de l'équipement urbain (de Bamako, Maradi, etc..) qui se traduise en termes positifs pour les paysans en améliorant leurs conditions de vie, diminuant leurs coûts de production (ou de transports), et augmentant ainsi leur pouvoir d'achat... C'est une question essentielle dans la situation actuelle des pays sahéliens.

E. GREGOIRE

En ce qui concerne tout d'abord la comparaison Mali/Niger, je voudrais dire que la situation de l'OPAM au Mali est assez différente, puisqu'après l'indépendance, le Mali a pris des options socialistes très marquées : Modibo Keita a créé un organisme qui donnait à la classe politique le moyen de contrôler l'ensemble de l'économie. Les commerçants ont été évincés, bien qu'au départ, ils aient été quand même liés à la classe politique pour obtenir l'indépendance et chasser les colons. Les commerçants ont été évincés, et, pendant dix, quinze ans, l'Etat malien a tout monopolisé. Ce qui se passe actuellement, c'est l'échec des organismes étatiques en Afrique noire, sous la pression aussi des organismes internationaux tels que le FMI et la Banque Mondiale. Ces Etats ont été amenés à revoir leur politique vis-à-vis des organismes étatiques et à les remettre carrément en cause. On assiste aussi au Mali à une sorte de retour du pendule par rapport aux mesures extrêmement radicales d'étatisation qui avaient été prises, phénomène que l'on n'observe pas au Niger. Le Niger avait été étatisé moins fortement. En ce moment, des choses retournent au privé, mais moins fortement. Alors qu'au Mali, ces phénomènes connaissent une amplitude forte.

En ce qui concerne le deuxième problème, sur l'importance des transports, je suis tout à fait d'accord. C'est quelque chose qu'il faut souligner en Afrique, que ce soit à l'époque coloniale, sous la traite, ... etc, le transport a toujours constitué un mode d'accumulation privilégié pour les commerçants. Dès qu'un type avait un peu d'argent, il achetait un camion à crédit auprès d'une maison de commerce, il faisait son petit trafic..... Il achetait un autre camion, etc..... Si bien qu'après l'indépendance, généralement, les commerçants-transporteurs se sont trouvés favorisés parce qu'ils obtenaient des contrats de l'Etat. Le transport a effectivement constitué un moyen privilégié d'accumulation pour les commerçants, et notamment le transport des céréales.

M

Si l'on revient sur la comparaison Egypte/ Amérique Latine/ Mali, il semble bien qu'il y ait d'importantes différences au niveau du rôle joué par l'Etat dans l'approvisionnement des villes. En ce qui concerne l'Egypte, si l'on raisonne comme il a été fait en terme de circuit fermé, on peut déjà se poser la question de savoir qui est finalement taxé pour approvisionner les villes ?

Mais il faut surtout mettre plus en lumière le rôle des circuits internationaux : au travers de l'Etat Egyptien, ce sont d'énormes capitaux qui sont réinvestis, tant de la part des économies du Golfe que de l'aide américaine, ce qui ne semble pas exister de la même façon en Amérique Latine, et ce qui permet de fait à l'Etat Egyptien d'avoir un rôle toujours aussi grand.

En Afrique, la question semble se poser autrement : à partir de l'exemple présenté - où l'on parle de commerçants, de fonctionnaires, de transporteurs...- la question est peut-être de savoir en quoi cela se recoupe avec les citoyens ? Les citoyens, n'est-ce pas justement aussi les commerçants, les fonctionnaires.... ?

N K-D

À propos de la première question sur l'Egypte, il y a quand même des études qui ont

été faites pour déterminer qui se trouvait taxé dans le système actuel d'approvisionnement des villes, et ces travaux montraient finalement que l'on taxait les paysans. Je pense notamment aux études de Karima Douragem, qui a comparé les divers systèmes de prélèvements, taxes et subventions des ruraux et des urbains, et qui montrent bien ce que chaque groupe reçoit ou donne. Il y a également un article de Laurence Toubiana, qui argumente la même thèse dans un numéro de la revue "Maghreb-Machrek" de 1981.

N B

Mais comment peut-on alors expliquer qu'il n'y ait pas à la campagne d'émeutes contre ces taxations ?

N K-D

Parce qu'il y a là un problème de conscientisation, peut-être que la conscientisation se fait en ville ?

Quant à la deuxième question sur l'apport externe en devises, ce dernier est inconnu : on l'estime à trois ou quatre milliards de \$ officiellement, mais sans doute est-on plus proche de dix milliards.

N B

L'impression est en tous cas qu'en Egypte ce sont les subventions d'Etat à Etat qui permettent de subventionner les villes, plus encore que les systèmes internes de prélèvement-redistribution, ce qui semble beaucoup moins le cas dans les autres pays comme le Niger par exemple.

Y (CAMEROUN)

A partir de l'exemple du Cameroun, on pourrait parler d'un autre exemple de l'intervention de l'Etat. La situation d'ensemble est assez similaire à ce que l'on a observé au Niger : les céréales filent vers le Nigéria et le Gabon, où d'une part il y a les devises du pétrole ; et le marché nigérian fait quand même 90 millions d'habitants. On remarque les mêmes problèmes liés aux transports, qui peuvent faire varier les prix du simple au double d'un endroit à l'autre. Mêmes difficultés de l'Office des Céréales officiel. Mais un point important est là à noter : c'est la politique de l'Etat par rapport aux crédits accordés aux commerçants. Jusqu'alors, les gros commerçants du Nord bénéficiaient d'un crédit indéfini. Ce dernier vient d'être supprimé. L'attitude de l'Etat vis-à-vis des commerçants semble ainsi un point clé dans les politiques alimentaires.

A un autre niveau, la question qui se pose est la suivante : on peut être généralement contre la dépendance alimentaire, mais jusqu'à quel point ? Si l'on prend l'exemple de l'alimentation en blé, ne peut-on pas se demander si un pays tel que l'Egypte, dont la terre est rare et où l'eau est chère, n'aurait pas plutôt intérêt à importer du blé mais à vendre des produits de valeur ?

N K-D

Le problème est bien de savoir quelle est la structure des exportations en ce moment. L'Egypte n'a, en fait, jamais vendu des produits de grande valeur.

Y

C'est là le problème. Au niveau de l'approvisionnement de la ville, est-ce que le paysan qui ne produit pas du blé ne peut pas vendre des poulets, des cultures maraichères, etc... ?

N K-D

Mais, le problème actuellement pour l'Egypte est le même qui a été soulevé pour le Niger, c'est le problème des changements dans les habitudes alimentaires pour des aliments qui coûtent plus cher.

Y

C'est déjà heureux qu'il y ait une certaine évolution vers une alimentation plus diversifiée.

N K-D

Mais remplacer le pain noir par le pain blanc n'est pas forcément meilleur. A la limite, il y a moins de protéines, etc... C'est évident que la thèse de l'autosuffisance alimentaire, c'est une chose. Le problème, c'est que, comme l'a souligné E GREGOIRE, le fait que l'Egypte importe tant de blé, c'est sous la tutelle des USA, et ceci est quand même un grave problème.

E. G

C'est bien là où la diversification est ambiguë, parce que si on diversifie pour des cultures qui ne sont pas locales, on n'a pas forcément une indépendance vis-à-vis de l'extérieur.

N D-K

Et je crois qu'en même temps, cette dépendance de l'Egypte par rapport à l'Amérique, les gens en sont parfaitement conscients. C'est un slogan qui revient maintenant avec les fameuses émeutes. Mais, en 1972, les étudiants criaient déjà "Harvard est au gouvernement!"...

O. D'HONT

Est-ce que la dotation américaine d'aide au fonctionnement, qui se monte à trois milliards de dollars, ainsi qu'on l'a vu, n'est pas exactement équivalente en montant à l'aide que l'Etat fournit à la consommation ?

N D-K

C'est le même montant global, même si, sur les trois milliards de la dotation, il y a un milliard en blé, et le reste en aides diverses, aide militaire, etc... Mais pour se faire une autre idée, l'exportation est aussi d'à peu près trois ou quatre milliards de dollars.

O. D

Et le flux de dix milliards évoqué tout à l'heure ?

N D-K

Officiellement, il n'est que de 3,5 milliards ou 4, mais on peut l'estimer à 10 milliards à cause du marché noir. Même le Ministre reconnaît la faiblesse des données officielles.

Z

A propos du Niger, quelle est la part du retour du vivrier à la campagne ? Je pose cette question par rapport au Sénégal où l'on s'est rendu compte que les paysans vendent tout aux commerçants : ils produisent des cultures vivrières pour avoir de l'argent et sont ensuite obligés de racheter de quoi se nourrir auprès des commerçants.

E G

C'est un peu le même schéma ; ce qui se passe, c'est que les paysans vendent à la fin de la récolte, c'est-à-dire fin septembre-début octobre, en fonction de leurs surplus et en fonction de leurs besoins. Si un paysan a un baptême à faire, ou un mariage, il sait que ça va lui coûter cher. Il vend à ce moment là pour avoir de l'argent, quitte à racheter six mois plus tard, mais à des prix plus élevés, et le plus souvent à des commerçants. En fonction de sa politique, l'Office peut obliger les paysans à lui vendre. Dans ce cas là, les paysans n'ont pas d'autres moyens que d'apporter la récolte, sauf quelques possibilités de contourner et de tricher avec les commerçants. Sinon, si l'Office n'a pas de besoins, le paysan s'adresse au commerçant pour vendre sa récolte. Dans le cas contraire, si le paysan a besoin de céréales, il va d'abord s'adresser à l'Office parce que les prix de l'Office sont moins chers. Mais, il n'obtiendra que rarement satisfaction parce que l'Office vend en priorité dans les villes. Donc ce qui reste pour les paysans est souvent négligeable, et la plupart du temps, le paysan dans la brousse n'aura pas accès au mil de l'Office. Il se tournera alors vers les commerçants qui, eux, arrivent à atteindre les villages les plus reculés par leurs réseaux commerciaux.

N K-D

Le problème c'est qu'apparemment les commerçants arrivent à stocker, mais pas les paysans.

E G

Le paysan a sa stratégie personnelle. Il a une production qui lui suffit à se nourrir et à nourrir sa famille : il stocke dans son grenier et il prend au fur et à mesure de l'avancement de la saison. Mais il faut distinguer là deux cas de figures : soit le paysan est déficitaire dès le départ, et il sait qu'à ce moment là il va avoir à acheter du mil au cours de l'année. Dans ce cas là, il faut qu'il trouve de l'argent, des revenus extra-agricoles pour permettre de compenser son alimentation. Dans l'autre cas, le paysan a une récolte excédentaire, mais il se trouve qu'à un moment, il a un gros besoin d'argent pour faire face à des obligations sociales. Alors, il vend et il se trouve dans l'obligation de racheter à un moment ou à un autre. Il rachètera, grâce à des revenus extra-agricoles. Des revenus grâce à une émigration en ville, des revenus d'un artisanat local, d'un petit commerce, etc.....

- 5 -

URBANISATION, MONETARISATION ET LEGITIMATION

PAR G. MATHIAS

(Notes de discussion à propos de l'expérience brésilienne)

La démocratisation du régime politique brésilien et l'adoption de mesures hétérodoxes de stabilisation économique - centrées sur le réaménagement global du système monétaire et financier national - conduisent aujourd'hui à s'interroger sur les conditions sociales dans lesquelles s'accomplissent ces réformes et sur la dynamique nouvelle de légitimation du pouvoir politique que semble se mettre progressivement en place dans la région.

Dans ce texte, nous nous limitons à indiquer quelques transformations structurelles de la société brésilienne que doivent, selon nous, être prises en compte dans l'analyse des changements des rapports sociaux de domination.

- I -

Le premier point concerne la vitesse et les formes du processus d'urbanisation.

En effet, le déplacement de population de la campagne vers les villes - nourri par l'essor d'une industrie moderne et par la transformation capitaliste de l'agriculture - modifie radicalement

dans l'espace de 30 ans, le profil de la société brésilienne. Entre 1950 et 1980, la part de la population habitant dans des villes passe de 36,2 % à 67,7 % de la population totale du pays. Tandis que celle-ci présente au long de cette période un taux annuel d'accroissement de 2,86 %, la population urbaine, pour sa part, s'accroît à un taux annuel de 5,64 %.

Deux tendances plus significatives caractérisent cette expansion du secteur urbain.

D'une part, la concentration de population dans les grandes villes s'accroît en termes absolus. On pouvait ainsi dénombrer en 1980 neuf villes de plus d'un million d'habitants au Brésil. Parmi elles, Sao Paulo (12,1 millions) et Rio de Janeiro (8,8 millions) constituent aujourd'hui des agglomérations urbaines condensant tous les problèmes typiques des mégavilles du Tiers-Monde.

D'autre part, on assiste à une augmentation du nombre des villes de plus de 20 000 habitants, qui passe de 96 en 1950 à 482 en 1980. Ce phénomène tend à accroître la dispersion des villes sur le territoire national. A titre indicatif, signalons que dans les régions du Nord-Est et du Sud-Est leur nombre passe, respectivement, de 13 à 57 et de 36 à 129.

Cette évolution rapide du système de villes brésilien aboutit à des situations urbaines sensiblement différenciées. Dans les plus grandes villes, en particulier Sao Paulo et Rio de Janeiro, nous observons une ségrégation spatiale d'une partie croissante de la population travailleuse. L'emprise des pratiques spéculatives sur l'occupation du sol joue ici un rôle déterminant. En effet,

au fur et à mesure où l'aménagement urbain s'étend, une partie croissante de la surface utile de ces villes demeure inoccupée, dans l'attente d'une valorisation future. Ce mécanisme explique en grande partie l'occupation extensive du sol et la dégradation des conditions d'habitat de la population urbaine pauvre. Celle-ci tend à être rejetée à la périphérie des villes accentuant le phénomène de bidonvillisation. Dans certains cas elle peut aussi être refouillée dans les vieux quartiers en décadence, condamnés à disparaître.

Dans beaucoup d'autres villes de taille inférieure les conditions d'aménagement urbain et de logement de la population pauvre souffrent plus directement des fluctuations de la capacité de négociation politique des municipalités vis à vis du pouvoir central et des stratégies d'implantation régionale des firmes privées.

II

Le deuxième point concerne la monétarisation accrue des rapports sociaux qu'on observe dans l'après-guerre. Cette transformation s'exprime par des changements aussi bien au niveau des mécanismes de formation du revenu des ménages ouvriers que au niveau de l'évolution de leur structure de dépenses.

a) Au long de cette période, les mécanismes de formation du revenu ^{monétaire} des ménages ouvriers tendent à se caractériser par la combinaison accrue des revenus des activités formelles et informelles. Selon les chiffres de la PREALC/LIT, entre 1950 et 1960, la participation de ces deux secteurs sur la population économiquement active s'accroît

respectivement de 28,5 % à 48,2% et de 10,7 % à 16,9 %.

Par ailleurs, cette stratégie extensive et diversifiée des ménages d'engagement d'un plus grand nombre de ses membres dans des activités monétarisées, se traduit à la fois par l'expansion du salariat et du non-salariat (production autonome ou travail à domicile).

Si nous considérons globalement la dynamique de création d'emplois nouveaux au long de cette période nous observons une évolution sectorielle très différenciée. Si en 1950 les secteurs primaire, secondaire et tertiaire étaient responsables, respectivement, de la création de 38,9 %, 9,1 %, et 55 % des nouveaux emplois, déjà en 1980 seront respectivement responsables de la création de 0,2 %, 37,8 % et 62 % des emplois nouveaux. Cette expansion plus que proportionnelle de l'emploi secondaire, traduit en particulier le dynamisme de l'industrie de transformation, responsable de la création de 6,1 % et de 25,4 % des nouveaux emplois à ces deux dates.

Cette évolution de l'emploi urbain se traduit également par une incorporation accrue des femmes et des mineurs à la population économiquement active. En effet, le taux de participation des femmes passe de 18,5 % en 1950 à 32,6 % en 1978. Pour ce qui est des enfants (10-16 ans) leur taux de participation dans la population économiquement active totale évolue, entre 1970 et 1980, de 2,4 % à 2,7 % pour les enfants de 10 à 14 ans et de 13,5 % à 14,0 % pour les enfants de 15 à 16 ans.

Ces quelques données globales convergent avec les résultats de nombreuses enquêtes partielles ou localisées que nous avons pu examiner par ailleurs (1).

Elles indiquent, dans ses grands traits, un modèle extensif d'engagement des familles ouvrières dans la force de travail active. Les situations de travail dans lesquelles se retrouvent les individus concourant à la formation du revenu familial se diversifient considérablement avec le développement du travail des femmes, des jeunes et des personnes âgées, dans un ample spectre d'activités temporaires, autonomes ou salariées.

Il se produit ainsi une différenciation interne à la classe ouvrière que constitue l'enjeu même des politiques d'emploi et de revenus que se définissent à l'heure actuelle. Ce qu'il importe de noter à cet égard, c'est que cette plus grande hétérogénéité de l'emploi, loin d'indiquer une segmentation du marché du travail en groupes régis par des intérêts et des dynamiques diverses, traduit plutôt le mode propre de reproduction de la force de travail dans le contexte d'un régime d'accumulation excluant. En effet, la complémentarité des travaux de nature diverse qui contribuent à la formation du revenu monétaire familial favorise plutôt la perception de l'identité de classe des différents groupes de travailleurs soumis à un même régime de bas salaires.

Telle semble être une des principales limites de l'efficacité des politiques sectorielles d'emploi, orientées vers la formalisation des activités informelles.

b) L'évolution de la structure de consommation des ménages ouvriers est influencée par le processus d'urbanisation accéléré que nous avons évoqué. Elle révèle une monétarisation accrue des conditions de reproduction de la force de travail.

En effet, ce déplacement de population des campagnes vers les villes se traduit par une perte progressive d'importance des

activités productives d'auto-subsistance. La structure de consommation des ménages tend à inclure une fraction croissante de biens manufacturés et de services marchands.

Nous pouvons constater cette évolution à partir de quelques indicateurs de l'accès des ménages aux biens et services marchands. Ainsi; entre 1960 et 1980, le pourcentage de ménages ^{urbains} possédant des réfrigérateurs passe, dans la région du Nord-Est, de 7,7% à 44% et, dans la région du Sud-Est, de 30,4 à 74,5%. En ce qui concerne les ménages possédant des postes téléviseurs ces chiffres sont respectivement, pour la région du Nord-Est, de 0,8 % et 50,4%, et pour la région du Sud-Est, de 15,8% et 82,1%.

Pour partielles qu'elles soient, ces informations indiquent néanmoins une diffusion rapide de la consommation des biens manufacturés à des couches de plus en plus larges de la population. Elles fournissent ainsi une mesure indirecte de la monétarisation des normes de consommation au Brésil.

- 6 -

"LES REVOLTES DE LA FAIM" AU MAROC ...

JEAN-FRANCOIS CLEMENT

Il est tout-à-fait symptomatique qu'on m'ait demandé de faire un exposé sur les "révoltes de la faim" au Maroc, dans le cadre d'un séminaire sur les effets urbains des politiques alimentaires. Car, il n'y a jamais eu de révoltes de la faim au Maroc, ni en 1981 où il y a eu des manifestations dans l'oriental marocain (Berkane, Oujda, Zaïo) le 29 Mai, suivies le 20 Juin par une implosion à Casablanca, qui fit environ un millier de morts, ni en 1983-1984, où des troubles, commencés fin Décembre à Marrakech, touchèrent jusqu'au 23 Janvier une cinquantaine de villes, et firent 250 morts environ dans tout le pays.

La méprise a une origine médiatique qui résulte de multiples confusions. Le 29 Décembre 1983, en Tunisie, dans le Nefzaoua, la population de quatre palmeraies, où il y avait eu une récolte trop abondante de dattes qu'il était impossible de commercialiser, se soulève alors qu'elle apprend une augmentation de 88 % du prix du pain. Les troubles s'étendent à Kasserine le 1er Janvier, et, en trois jours, à plusieurs des grandes villes du pays dont la capitale. Comme la cause immédiate de la révolte a été un quasi-doublement du pain, de la semoule et des dérivés céréaliers, on a parlé de "révolte du pain". Un membre du cabinet du Ministre tunisien de l'information disait alors : "on ne joue pas impunément avec l'alimentation de base des gens, surtout dans un pays qui n'est pas bien riche".

Alors que les journalistes d'agence sur place sont restés lucides et ont continué de parler de "révolte du pain", comme Jean Raffaelli de l'A.F.P., les envoyés spéciaux et commentateurs parisiens ont traduit cela, et de manière parfaitement fantaisiste, en "émeutes de la faim" (ce terme apparaît pour la première fois dans Le Matin le 3 Janvier 1984, alors que Libération parle de "révolte du pain", ainsi que La Croix, Le Figaro, ou le journal Le Monde, qui utilise cependant l'expression légèrement différente : "les émeutes du pain" le 4 Janvier).

Il n'est pas inutile de se demander pourquoi on est passé d'un terme à l'autre, et ensuite, pourquoi le terme a voyagé d'un pays à l'autre. D'ailleurs, les réponses à ces deux problèmes sont liées. On remarque tout d'abord que rien, parmi les réactions des Tunisiens, ne permet de faire l'hypothèse d'une quelconque faim. Les témoignages recueillis par les journalistes sont très clairs : "J'ai cinq enfants, explique ce chaouch (gardien) d'un quotidien de la place centrale de Tunis, j'en ai pour près d'un dinar de pain par jour, sans compter le couscous et les pâtes. Je ne m'en sors pas" (La Croix, 5 Janvier). D'autre part, les objectifs des émeutiers, loin d'être des boulangeries ou des magasins d'alimentation, étaient des Mercedes, des B.M.W., des hôtels, des grands magasins, et la clinique Taoufik, jugée trop luxueuse et d'un modernisme trop agressif. Alors ?...

Un éditorial, rédigé depuis Paris par Christian Casteran du Matin, explique la genèse de l'idée "d'émeutes de la faim". "Quoi de commun entre Casablanca et Gabès, Gdansk et le nord-est brésilien, le Pakistan et la Haute-Volta ? Rien, sinon sans doute que les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets : ceux qui ont faim, un beau jour, se laissent aller à leur colère et pillent les magasins, parce qu'ils ne peuvent plus s'offrir ce qui leur est nécessaire. A Gdansk, c'était la viande ; à Casablanca, l'huile et le pain ; à Gabès et à Kasserine, le pain et la semoule utilisée quotidiennement pour le couscous. L'augmentation brutale de ces aliments de base fait descendre dans la rue, chaque année, de par le monde, des milliers d'hommes et de femmes, qui, simplement, ont faim. Cela s'appelle le sous-développement.

Ce qu'il y a derrière une telle explication, c'est une image "simple" du sous-développement. Celui-ci, un beau jour, suscite nécessairement des "émeutes de la faim". La représentation sous-jacente est celle de l'opposition entre des pays développés où les hommes seraient rassasiés, et des pays sous-développés où tout se confond, d'un continent à l'autre, d'un pays à l'autre, d'un régime à l'autre, et où les hommes seraient systématiquement affamés. Bref, le tiersmondisme le plus idéologique !

On sait que, le 6 Janvier, le Président Bourguiba, ayant annulé les décisions de hausse du prix du pain, la situation a été retournée, après qu'il y ait eu officiellement 85 morts et officieusement 143. Mais, le terme "émeute de la faim" n'a pas disparu pour autant, et, dès qu'à l'autre bout du Maghreb, les premiers morts sont signalés à

Al-Hoceima et à Tétouan les 19 et 20 Janvier, le journal La Croix, dans son édition des 22/23 Janvier 1984, titre : "Au Maroc, des émeutes de la faim comme en Tunisie".

C'est qu'effectivement la cause immédiate pourrait sembler être la même. A la suite de conseils du F.M.I., les autorités marocaines avaient aussi, mais le... lundi 1er Août 1983, soit six mois auparavant, décidé de supprimer des subventions que distribuait la Caisse de Compensation, ce qui eut pour effet d'augmenter le sucre de 18 %, l'huile de 30 %, le beurre de 67 % et la farine de 35 %.

Pour comprendre ce que signifiaient économiquement ces augmentations, il faut savoir que la part des dépenses alimentaires, dans l'enquête faite en 1959-1960, s'élevait à 60 % dans les villes, et à 76 % dans les campagnes. Dix ans plus tard, selon les données du volume IV de l'enquête sur la consommation et les dépenses des ménages au Maroc, la part de l'alimentation et des boissons est tombée à 44,7 % en ville et à 63,5 % à la campagne. Dix ans plus tard, en 1981, lors de la révolte de Casablanca, et encore plus tard, lors de la révolte urbaine diffuse de 1984, ce chiffre a encore baissé, et doit se situer, mais on n'a pas d'enquête nationale récente, aux alentours de 30 %.

Que signifie donc pour un budget moyen citadin, mais on peut aussi se poser la question pour chaque groupe social, l'augmentation des quatre produits en question ? Si on élimine la part de l'autoconsommation qui n'est pas négligeable, même en ville en ce qui concerne le blé dur en particulier mais aussi l'orge, on constate que la part des blés dur et tendre représentent 92,2 % des achats de grains en général. Or, les céréales constituent l'aliment de base de la population marocaine, qui consacre le quart du budget alimentaire (25,3 %) à ces achats et 13,7 % de ses dépenses totales. L'augmentation de 35 % des farines signifie donc que, pour 92,2 % des 13,7 % du budget du ménage fictif moyen, il va y avoir un changement. Donc, 12,63 % du budget est touché par cette hausse en ville, ce qui correspond à une baisse du pouvoir d'achat de 2,77 %.

Les corps gras (beurre et huiles) correspondent à 8,4 % du budget alimentaire, soit 4,5% des dépenses totales. En milieu urbain, les dépenses en corps gras sont de 31,24 % pour le beurre, 16,37 % pour l'huile d'olive, 51,85 % pour l'huile d'arachide et de 0,54% pour le smen ou beurre rance et les autres huiles de fabrication locale d'autre origine

que l'olive ou l'arachide. L'augmentation du beurre de 67 % touche donc 31,24 % de la part du budget destiné aux corps gras, qui elle-même n'est que de 4,5 % des dépenses totales. Ceci diminue le pouvoir d'achat de 0,94 %.

Les huiles représentent 68,22 % du poste "corps gras". Elles ont augmenté de 30 %. Cela correspond à une baisse du pouvoir d'achat de 0,92 %.

Enfin, le sucre représente 11,9 % de la dépense alimentaire, soit 6,4 % du budget total. En milieu urbain, la consommation est moindre qu'en milieu rural (26,4 kg/an/personne, contre 31,1 kg) et on y consomme moins relativement de sucres en pain que de sucre cristallisé ou en morceaux. L'augmentation du sucre a été de 18 %. Ceci représente une baisse de 1,15 % du pouvoir d'achat.

Toutes ces hausses ont représenté dans le budget moyen citadin une baisse de 5,78 %. Cette baisse est bien inférieure à celle qu'ont subie les ruraux. Elle est loin d'être négligeable, surtout pour les pauvres, mais il est de fait que ces hausses n'ont produit aucun soulèvement pendant plusieurs mois. Pas plus que le doublement du prix du pain et de la viande en 1977, accompagné d'une hausse de 40 % du combustible à usage domestique, et de 19 % des tarifs électriques, n'avait créé d'incidents. Et, pas plus que la hausse également importante de ces produits alimentaires en 1985 ne suscitera le moindre mouvement. Il est vrai qu'à l'époque, la très grave sécheresse des années 1980, ajoutée à la guerre du Sahara et aux effets divers de la crise mondiale, avait aussi créé des augmentations de prix que compensaient mal les hausses de salaire.

Les enquêtes nutritionnelles faites au Maroc ont montré qu'il n'y a pas tant sous-alimentation (c'est-à-dire apport calorique insuffisant, inférieur à 1800 calories par personne et par jour) que malnutrition (déséquilibre entre les apports glucidiques, protidiques, et lipidiques), et ce deuxième phénomène touche plus les ruraux que les citadins. En effet, la consommation moyenne de calories en milieu urbain est passé de 2 000 en 1960 à 2 202 en 1971 (elle était de 2 800 en milieu rural en 1960 et de 2 600 en 1971). Mais l'apport glucidique est de 64,6 %, celui des protides de 11,4 % et celui des lipides de 24,5 %. Il y a donc une légère insuffisance protidique en milieu urbain, et des déficits graves en calcium, vitamines PP et surtout en vitamine B2.

Une enquête nationale du Ministre de la Santé Publique a montré que 41.5 % des enfants souffrent, dans le pays, d'une malnutrition protéino-calorique modérée et 4.6 % d'une malnutrition grave. Une autre enquête, faite au moment de la sécheresse, dans le service pédiatrie de l'hôpital Avenzoar à Marrakech, montre que sur 476 enfants de 6 mois à 4 ans hospitalisés, 57 % étaient malnutris. Et, sur 357 consultations d'enfants non hospitalisés, 50 % étaient malnutris et 44 % d'entre eux portaient des stigmates de malnutrition.

Mais, il faut ajouter que cette malnutrition ne vient pas des moyens financiers insuffisants des parents, mais de mauvaises habitudes après le sevrage. Car la viande et les oeufs sont rarement donnés aux enfants. Et, c'est là la cause principale de la mortalité infantile des enfants en dessous de 4 ans (cette mortalité varie de 100 à 170 pour mille).

Il est vrai aussi que 50 % des femmes présentent une anémie au moment de l'accouchement, qui vient de l'insuffisance d'apport en particulier en viandes, mais aussi et surtout de grossesses trop rapprochées.

L'idée "d'émeutes de la faim" ne peut donc pas être retenue si on tient compte de ces données. D'ailleurs, personne au Maroc n'a utilisé cette expression, et le journal Le Monde se contentait de parler "d'émeutes de la vie chère" dans son édition des 22/23 Janvier 1984, ce qui suggère qu'il ne faut pas confondre les effets des réductions de subventions accordées à des produits alimentaires avec le dénuement ou pire, avec la famine.

Comme il ne faut pas confondre la cause (relativement) immédiate ou occasionnelle de ces troubles avec les causes réelles. Car, effectivement, la politique alimentaire que mène le gouvernement marocain a des effets urbains, en atténuant la dépendance des villes vis-à-vis du système traditionnel des marchés ruraux. L'Etat réduit les pulsations annuelles des augmentations de prix liées aux apports des paysans par l'existence de prix stabilisés par les Offices d'Etat. Les achats ou les dons de produits céréaliers, ou de viande, venus de France, des Etats-Unis, d'Argentine ou de Nouvelle-Zélande, peuvent être étudiés pour eux-mêmes comme dans les travaux de Salaheddine Elmanouzi (La filière viande rouge au Maroc, doctorat d'Etat, Paris I, 21 novembre 1985), de Abd El Khalek Kebbaj (L'économie céréalière au Maroc, Tanger,

Office chérifien interprofessionnel des céréales, 1962, p 165. Les légumineuses, les graines oléagineuses, condimentaires et diverses au Maroc, Tanger, O.C.I.C., 1965, p 302), de Driss Barkate (L'économie laitière au Maroc, son développement et ses problèmes, Paris, EHESS, thèse de 3e cycle, juillet 1978) ou de bien d'autres auteurs.

Et, plusieurs thèses ont été récemment consacrées à l'approvisionnement des villes (comme celles de Ali Zirari : Inezgane, pôle du commerce soussi - Abdeljalil Lahlali : Soukes et réseau urbain dans les Doukkala, toutes deux soutenues à Tours en 1983 - de M. Laoudi : Economie de pêche et vie ouvrière à Safi - de A. Boulifa : Evolution et mutation d'un espace rural : le Tangérois, thèses soutenues à Poitiers en 1983, de Ahmed Bellaoui : Ait Ourir, Amizmiz, Dennate, Imin-Tanoute : Etude de quatre petites villes marocaines et de leurs rapports avec l'espace régional, thèse soutenue à Tours en 1982, de A. Belkadi : L'approvisionnement d'El Jadida en légumes, fruits, viandes, lait, eau et électricité, DE A Tours, 1983, etc....

On pourrait donc, à partir de ces monographies ou d'études plus synthétiques, comme celle de Mahmoud Allaya, Marie-Claire Allaya, Gérard Gherzi, Catherine Madelaine et Michel Papayannakis : Alimentation et agriculture en Méditerranée : autosuffisance ou indépendance ? Paris et Montpellier, Publisud, 1984, p 215 (1), étudier la circulation des aliments dans les villes marocaines, et en particulier les blocages annuels spéculatifs qui se produisent durant la période du ramadan. Mais, ce serait sans aucun intérêt direct ici, puisque les émeutes urbaines au Maroc ne sont justement pas des émeutes de la faim.

D'autres arguments justifient cette idée. Parmi la centaine de slogans recueillis dans les diverses villes où il y a eu des troubles ("Assez, le peuple veut la vie !" - "A bas Hassan II !" - "Vive Abdelkrim !" - "Vive la république !" - "Assez de prisons et de palais ! Des universités et des écoles !" - etc...), il n'y a pas eu un seul slogan faisant allusion à une quelconque famine. En revanche, les cris visant la vie chère et la hausse des frais de scolarité étaient nombreux, l'accès à l'école étant un problème réel, mais non l'accès à la nourriture.

D'autre part, si on analyse les destructions opérées par les émeutiers, on remarque qu'aucun magasin d'alimentation n'a été attaqué, ce qui est étrange pour des "émeutes de la faim". De très nombreuses voitures, de certaines marques en particulier, ont été

attaquées, ainsi que des sièges du pouvoir et des lieux publics (commissariats, prisons, véhicules de l'Etat, tribunaux, bureaux des PTT, etc...) et les boutiques détruites ont été surtout des banques, des pharmacies, des cinémas, des magasins de chaussures, des agences de compagnies d'aviation, etc...

Ces émeutes sont ainsi différentes de celles de 1981, où un problème central à Casablanca avait été celui de l'accès aux transports publics : plusieurs autobus de la régie municipale avaient été brûlés, et le gouvernement a aussitôt réagi en multipliant le nombre des véhicules disponibles, et en faisant appel à des sociétés privées mises en concurrence avec la régie municipale (2). De même, ces émeutes diffèrent des émeutes tunisiennes de Janvier 1984, où, comme au Maroc, des bus et des voitures ont été également lapidés et incendiés, comme l'ont été deux immeubles de Tunis, des bâtiments publics ont été saccagés comme des boutiques de souq, un magasin "Bata", une agence bancaire, mais, à la différence du Maroc, dans l'ensemble des magasins pillés, il y a eu quelques magasins d'alimentation, et surtout des supermarchés. Il y eut même une tentative dirigée contre le Magasin Général, la plus grande surface commerciale de Tunis. D'autre part, parmi les slogans entendus en Tunisie ("A bas la hausse des prix !" - "A bas le pouvoir !" - "A bas la dictature !" - "A bas la fausse démocratie !" - "Allah akbar !" - "Bourguiba, ennemi de Dieu !"), il y eut un slogan qui, effectivement, disait : "Nous avons faim, le pain est à 170 millimes".

Mais, aussi bien le Premier Ministre Tunisien, Mohammed M'Zali, le 3 Janvier au soir, que des membres de l'opposition le 4, ont déclaré publiquement que l'augmentation du prix du pain n'était qu'un prétexte. Il n'empêche que ce thème est apparu dans les slogans en Tunisie, ce qui n'a pas été le cas au Maroc.

Alors, quelle interprétation donner des révoltes urbaines au Maroc en Janvier 1984 ? S'il y a bien quelque chose d'acquis, c'est qu'on peut oublier l'expression journalistique de "révolte de la faim". Elle a du sens pour d'autres révoltes urbaines, mais pas pour les révoltes urbaines marocaines actuelles. Ce terme est venu de la population tunisienne la plus pauvre. Ainsi, on voit des gamins du quartier de Kram, un petit faubourg de Tunis, donner l'ordre à l'envoyé spécial du Matin, Jean-Yves Huchet : "Ecrivez que sans pain, on meurt de faim !" (Le Matin, 5 Janvier 1984, p 10). Puis, il a été repris par des journalistes qui n'ont pas perçu la justice qu'il y avait à supprimer les subventions "parce que la situation qui prévalait jusqu'alors favorisait

les plus riches", ce que les plus pauvres ne peuvent pas percevoir, pas plus en Tunisie qu'au Maroc d'ailleurs, car ce n'est pas l'augmentation du prix du pain qui fait problème, mais il y a au delà une angoisse énorme qui n'est jamais avouée. C'est la peur que les mesure gouvernementales de réduction des sommes allouées aux Caisses de Compensation ne soient que la première ébauche d'un processus visant peu à peu à la suppression de toutes les aides compensatoires, et à une politique ultralibérale de vérité des prix. L'Etat cesserait d'être l'Etat-providence.

Or, quelles sont, selon les enquêtes faites au Maroc, les représentations légitimantes de l'Etat ? Dans l'ordre, selon une enquête très célèbre, l'Etat doit :

- 1 - améliorer le confort de la vie
- 2 - créer des établissements sportifs ou de distraction
- 3 - améliorer l'habitat ou le cadre de vie
- 4 - améliorer la justice
- 5 - développer l'école
- 6 - créer des emplois
- 7 - moderniser
- 8 - développer la..... prostitution

L'action de l'Etat est ainsi exigée partout puisqu'on fantasme même sur l'Etat - Prosper, patron éventuel de maisons closes. On comprend qu'on ne lui pardonne pas ce qu'on croit être son arrière-pensée : trahir sa première fonction en n'assurant plus, à des prix sous-estimés, l'approvisionnement des marchés. C'est très exactement cette contre-utopie que cache l'expression de "révolte de la faim" : il pourrait un jour y avoir moins d'Etat, et dans ce futur hypothétique, on croit déjà que s'instaurera à nouveau une période de famine (et il ne faut pas oublier que les souvenirs de famine, à la fin de la guerre 39-45, et à la fin du siècle dernier, avec des cas d'anthropophagie, ne sont pas absents de la mémoire collective). Un fantasme collectif devient ainsi un concept médiatique et pourrait, à l'occasion, devenir une notion scientifique. Il faut être prudent et savoir "rechercher la raison pour laquelle les hommes parlent" comme le demande Khalil Zamiti (in Mouvements sociaux et théorie de la fonction symbolique : la révolte du pain en Tunisie, papier présenté en cinquième séminaire de l'Euro-Arab Social Research Group, Tunis, 6-11 Novembre 1985).

Mais, il convient de dire qu'avant 1981, on ne trouve aucune perception dans les enquêtes faites au Maroc de l'Etat nourricier. "S'il n'y avait pas le Makhzen, il n'y aurait pas de souq, pas de tissus, pas de viande, pas de légumes... car les voleurs emporteraient tout". La fonction économique de l'Etat était appréhendée indirectement par le biais de la fonction judiciaire de l'Etat. C'est que, pour tous les marocains, l'Etat est d'abord un ogre. C'est celui qui mange (en arabe, mais aussi en berbère où l'idée de manger, de piller, est rendue par le verbe *itch*). L'Etat, c'est d'abord et avant tout, dans les représentations collectives, l'oralité sadique et qui n'a pas affronté le monstre mordeur qu'est l'Etat n'est pas un homme.

A chaque génération, il faut sa révolte contre l'ogre. "Le Makhzen, c'est toute la vie, disait un jeune marocain. Mais, on ne respecte le Makhzen qu'après avoir été en prison. A la suite de ça, on devient calme et respectueux de tous". Et un autre marocain disait : "le mot Makhzen vient de magasin, un endroit où on enferme les gens". Ce qui est faux, il s'agissait bien de magasins, mais où l'Etat déposait les surplus de céréales prélevés sur la paysannerie lorsque l'impôt était levé en nature.

Les révoltes de 1981 et de 1984 sont justement celles qui ont permis de modifier la perception collective de l'Etat, qui au lieu d'être principalement négative est devenue positive : l'ogre d'autrefois a été, et c'est très important, pour la première fois, perçu comme celui qui contribue à faire obtenir des ressources alimentaires à bas prix. Ce renversement s'est opéré dans des circonstances dramatiques et dans une complète fausse conscience. Un marocain disait : "le Makhzen donne des crédits aux gens qui ont de l'importance pour lui et non à ceux qui en ont besoin". Si l'Etat retire ses subventions, cela signifie que les hommes, certes appauvris d'un peu plus de 5 % sur le plan économique, sont surtout blessés symboliquement : ils perdent l'importance qu'ils croyaient avoir aux yeux de l'Etat et il ne faut pas oublier que, par ailleurs, le "Makhzen", c'est le représentant de Dieu sur la terre.

La blessure symbolique est ainsi capitale, mais elle ne peut pas être dite, pas plus qu'on ne proteste contre la circoncision ou toutes les autres blessures symboliques de la culture marocaine, d'où l'hyperbole compensatoire de la faim. L'ogre perçu comme père nourricier qui pourrait ne plus aimer, est traité d'affameur.

On pourrait croire qu'on allait se diriger vers une analyse purement économique et

on arrive en pleine socianalyse. Derrière ces révoltes, il y a aussi la description d'une rupture dans les représentations collectives, un retournement capital de la psycho-histoire maghrébine.

Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de causes, mais le plus souvent occasionnelles, de nature économique. Et nous avons recherché lesquelles dans une autre analyse (Stratégies répressives et techniques du maintien de l'ordre : les révoltes urbaines de Janvier 1984 au Maroc, Nancy, Septembre 1985, p 83). Ce n'est qu'à Marrakech qu'on constate une influence possible de l'approvisionnement alimentaire, non dans le déclenchement, mais dans l'extension de l'émeute urbaine. En effet, l'examen mois par mois du cycle annuel des prix montre une brutale montée de ceux-ci en Janvier, mais la montée est double en Avril, et cela est d'autant plus ressenti que la baisse des prix en Mars est importante. C'est à cette époque de l'année et non en Janvier que le différentiel des prix est le plus élevé. Logiquement une explosion urbaine, si elle n'avait qu'une cause économique, devrait avoir lieu au printemps, soit au début en Mars, ou à la fin en Juin, si l'on imagine que la prise de conscience collective de l'inflation peut prendre plusieurs semaines.

Partout où les révoltes ont été graves, c'est-à-dire au nord du Maroc, on constate que ce sont les villes les plus riches qui ont été touchées, là où certaines familles reçoivent les mandats des travailleurs émigrés en Allemagne, et où il y a une intense contrebande qui fait vivre un énorme secteur informel. Cette contrebande qui comprend de la drogue (du kif) dans un sens, de l'électro-ménager, et surtout de l'or dans l'autre sens, a été interrompue en grande partie en 1983; d'une part, les petits passeurs ont été gênés par la création d'une taxe nouvelle, et d'autre part, le gros commerce clandestin a également subi des coups durs. On peut dire maintenant que les autorités espagnoles ont arrêté, mais seulement en novembre 1984, Pedro-José Rodriguez-Gomez, propriétaire d'une entreprise d'or appelée "Pronsa" à Barcelone, et son correspondant à Melillia, Antonio Tovar, directeur de la "Cadenas Espagnolas SA", qui traitait avec deux gros industriels marocains de la contrebande, installés à Nador. Ceux-ci, entre 1981 et 1984, ont introduit au Maroc entre 5 et 6,5 milliards de pesetas en or, ce qui correspond environ à 420 millions de francs. On remarque que peu d'entreprises ont au Maroc un chiffre d'affaires supérieur à cette société d'import clandestin. Ce qui peut faire réfléchir.

Le coût moyen d'un premier mariage d'ouvrier en ville, au Maroc, était en 1984 de 18 448 dinars, mais l'achat d'or y était pratiquement nul. Un mariage de citadin de classe moyenne revenait à 71 451 dinars et 30 % de cette somme était consacrée à l'achat d'or, soit 21 447 dinars. Un homme des classes supérieures dépensait 150 524 dinars, et 18 % revenait à l'achat d'or, ce qui faisait 27 094 dinars. L'investissement en or moyen par premier mariage est donc de 24 270 dinars. L'entreprise d'import d'or par contrebande qui relie Barcelone à Nador permet donc de satisfaire les besoins de 17 305 mariages en quatre ans, soit de 4 326 citadins par an. Cette seule entreprise satisfaisait aussi les besoins en or du 10^e du marché matrimonial solvable marocain.

L'analyse de la diminution des mandats moyens venus d'Allemagne va dans le même sens. Une perturbation grave des circuits économiques de l'économie souterraine eut lieu après l'automne 1983 et en 1984, jusqu'au moment où l'Etat marocain permit à nouveau officiellement la reprise de la petite contrebande, ce qui mit fin aux révoltes urbaines du nord. L'approvisionnement alimentaire n'est bien sûr pour rien dans ces phénomènes.

Enfin, l'analyse détaillée des témoignages des acteurs de ces révoltes lors de 122 procès, que nous avons étudiés dans une autre analyse, (Introduction à une étude géographique de la répression judiciaire des révoltes urbaines de janvier 1984 au Maroc, Nancy, 1985, p 38) montre clairement qu'il n'a jamais été question de problèmes de famine. La seule référence qui ait été faite à des problèmes alimentaires a été la protestation contre les prix trop élevés des semences de pommes de terre, dans les souqs du Rif. C'est une protestation de paysans, sans aucun rapport avec un quelconque problème de famine.

J'espère avoir ainsi aidé à la clarification d'un concept, en montrant ce que fut sa double genèse et sa diffusion. Un chercheur doit se poser les vrais problèmes sans se laisser influencer par les idéologies des acteurs, quels qu'ils soient, Etat ou groupes dominés. Resterait maintenant à étudier au Maroc les effets urbains des politiques alimentaires, mais ce n'est manifestement pas dans les révoltes urbaines qu'on peut les voir apparaître.

NOTES

1. On peut citer aussi la thèse de Mohamel Sidmon : De la spécialisation agricole à la dépendance alimentaire : le cas du Maroc, thèse d'Etat, Université de Montpellier, 1983

2. Rifi Khattari : Transports collectifs et congestion du trafic à Casablanca, DEA de l'Institut Français d'Architecture, Paris 1983, voir aussi le mémoire lourd de Fathallah Debbi : Modèle de trafic et l'emploi: le cas de Rabat, Paris IFA, 1982

- 7 -

DÉPARTEMENT - VILLES
SOCIÉTÉS - DÉVELOPPEMENT

DEBAT APRES L'INTERVENTION DE G. MATHIAS ET J.F. CLEMENT

B. GANNE

Il serait intéressant de reprendre ce qui vient d'être dit en terminant, à savoir : "les révoltes urbaines, les révoltes de la faim, ce sont des expressions de journalistes".

J.F. CLEMENT

C'est une expression de journalistes, parce que si c'étaient des révoltes de la faim, ça ne serait pas là qu'elles auraient éclaté. Elles n'auraient pas éclaté dans ces villes là, elles auraient éclaté dans les villes où le niveau de vie est le plus faible, tel qu'on peut le saisir au travers du double critère : les critères d'économie officielle et les critères d'économie immergée.

Or, la ville où la révolte a explosé, par exemple, Nador, c'est la ville qu'on appelle au Maroc la ville "Mercedès". C'est la ville où il y a un boom urbain extraordinaire, dû à l'arrivée des marks allemands, et de l'argent venu de Hollande. C'est la ville où il y a le plus grand nombre de Mercedès dans le pays, où les marocains de Fez et de Rabat, où les chauffeurs de taxi, viennent se chercher leur Mercedès. Au bout de deux ans, ces Mercedès coûtent la moitié du prix initial.

C'est donc une ville qui est en pleine construction, où il y a de l'argent de partout, où d'ailleurs il y a des différences beaucoup plus graves que dans les autres villes, entre les familles qui ont des parents à l'étranger et les familles qui n'en ont pas.

Les différences sont très liées à l'émigration, mais, celle-ci n'est pas seulement un phénomène économique, c'est en fait un phénomène assez complexe, qui est aussi anthropologique. On part très souvent parce qu'on a une mauvaise relation avec la famille, notamment avec sa mère. Les véritables problèmes de fond sont là, à l'intérieur de la cellule familiale, et ce ne sont pas des problèmes véritablement économiques.

La ville de Nador est une ville dans laquelle l'Etat a mis 15 milliards de "dirham" ces dernières années. C'est une ville dans laquelle il y a à la fois un complexe sidérurgique, et dans laquelle l'Etat a investi pour refaire le port. Le port est tout neuf dans cette ville. Donc, il y a eu des injections de capitaux de la part de l'Etat, considérables, dans cette ville là.

La ville de Tetouan n'est pas non plus une ville pauvre par rapport aux autres villes du Rif. Les autres villes du Rif peinent plus que la ville de Tetouan. Or, ce sont des villes relativement riches, dans lesquelles il y a eu des morts.

G. MATHIAS

Moi, je trouve passionnant cette manière de présenter le problème, mais je voudrais lancer une petite provocation pour la discussion. En fait, il y a deux manières totalement différentes de présenter la question. Soit l'on présente une série d'arguments pour relativiser l'importance des émeutes dans les villes où elles se sont produites, pour interpréter la chose comme un phénomène cyclique, générationnel dans les rapports de classe ou des groupes à l'Etat, avec le risque de l'évolution récente commune peut-être, sans trop vouloir généraliser aux pays Nord-Africains, et à certains pays Latino-Américains, à savoir l'apparition d'un salariat, de nouvelles

relations de production aussi bien dans l'agriculture que dans la ville, dans les nouvelles activités dynamiques qui soutiennent ces économies. Il y a en fait l'apparition d'un salariat et de nouveaux rapports de production, plus monétarisés, qui obligent les gens à se placer différemment dans la société pour assurer leur survie, avec ce que cela implique au niveau familial, etc...

C'est cette expansion du salariat, à mon avis, qui est à l'origine des formes de lutte récentes. Ce n'est pas un hasard si cela se produit actuellement un peu partout dans le monde, là où surviennent des transformations structurelles de ce type. Là où monétarisation, urbanisation, salarisation ne se sont pas produites, le même type de révoltes ne se sont pas produites non plus. Il y a un rapport entre ces choses. Evidemment, la forme, les circonstances de l'explosivité urbaine, sont tout à fait différentes et doivent être analysées cas par cas. Et, c'est très intéressant, mais je pense que les hypothèses sous-jacentes sont très différentes de celles desquelles je me rapproche.

NABIL B

Autre question : en quoi est-ce beaucoup plus grave là où il n'y a pas eu de morts ?

J. F. CLEMENT

Pour répondre à cette dernière question, on note effectivement que ça n'est pas là où il y a eu les révoltes les plus violentes et les plus sanglantes que l'Etat marocain a trouvé le plus de problèmes. Il n'a d'ailleurs pas réprimé. Ce n'est pas là qu'il y a eu les peines de mort. Ce n'est pas à Nador que l'on a eu 37 condamnations à mort, c'est à Casablanca. C'est-à-dire là où la révolte n'a pas fait de grands dégâts, sauf une attaque contre un magasin qui s'appelle "Ted Lapidus", et quelques mouvements qui ont duré vingt minutes dans un autre endroit de la ville. Mais il y a 37 condamnations à mort ! Dans les villes du Nord, il n'y en a pas eu sauf à Tetouan. La raison est simple, l'Etat marocain sait très bien comment arrêter du jour au lendemain les révoltes dans les villes de Nador, de Tetouan, qui sont situées à 15 ou 30 km l'une et l'autre d'une ville espagnole par où passe la contrebande. Là où il y a une solution immédiate au problème de la révolte. Il n'y a pas de solution immédiate au problème d'El Hoceima, parce que c'est toute la politique espagnole depuis 1920 qui est en cause. C'est toute la politique de l'Etat marocain qui est en cause. C'est le fait qu'il n'y a pas de fonctionnaires locaux dans cette région. Tous les fonctionnaires viennent du reste du Maroc. Ce sont des étrangers qui sont là en service commandé, et sachant que la première chose qu'ils font lorsqu'ils arrivent à El Hoceima, c'est de demander leur mutation.

N B

C'est la perception de l'Etat marocain qui est prise alors comme critère. Disons que l'Etat marocain a jugé d'une façon dure ou pas. Mais c'est quoi le critère ?

J.F. C

Le critère de fond, c'est le fait que le déséquilibre rural autour d'une ville comme El Hoceima, est quelque chose d'insoluble actuellement. Nous n'avons pas d'utopie pour

régler ce problème, parce que l'argent part ailleurs. Il part au Sahara Occidental. Donc, il n'y a plus d'argent pour le projet Derrho, le projet rifain actuellement. C'est donc extrêmement grave. La seule solution c'est de demander un peu d'argent à l'étranger. D'autre part, on note que le gouvernement marocain n'a pas écouté les conseils du FMI. On peut dire que les révoltes ont eu lieu pour deux raisons :

1 - Montée du Dollar - Si en 1983, le Dollar n'avait pas bougé, on aurait eu deux fois plus de ressources dans les caisses de l'Etat, et il n'y aurait pas eu de révolte urbaine au Maroc en 1983.

2 - Le gouvernement marocain n'écoute pas les conseils éclairés du FMI. S'il les avait écoutés, il n'y aurait pas eu cette agitation. La véritable difficulté, c'est en fait le lien qu'a l'Etat avec certains groupes sociaux. Il ne peut pas prendre de décisions contre certains groupes sociaux. C'est pour cela que c'est grave. Ce sont des contradictions à terme de l'Etat lui-même.

L'Etat a d'autres contradictions dans le Rif, il ne permet pas la créativité locale. Ces populations sont obligées de partir en Allemagne. Mais elles ne peuvent plus partir en Allemagne. Elles ne peuvent partir que vers les villes de la cote Ouest pour grossir leurs populations (ex. Casablanca).

N K-D

Les émeutes de la faim concernent les villes les plus riches. OK ! Mais ne peut-on pas se demander si ce n'est pas justement parce que ce sont des villes "Mercedes", où il y a beaucoup d'argent, beaucoup de "Mercedes" qui circulent, un boom dans la construction etc... avec une nouvelle stratification sociale distinguant riches et pauvres, et alimentant la révolte de ces derniers. Lorsque l'on voyait tout à l'heure les adultes envoyer devant les enfants, n'ayant pas peur de mourir, on peut se demander si ce n'est pas ces enfants qui s'interrogent sur leur avenir, avec l'interdiction qui leur est faite maintenant de pouvoir aller en Europe de l'Ouest, comme leur père ou leurs oncles ont eu la possibilité de le faire en Allemagne ou en France ; n'est-ce pas une nouvelle prise de conscience des gens qui ont vingt ans ?

J.F. C

Actuellement, ils ont encore l'espoir de partir en Allemagne.

A. BELBAHRI

L'exposé a été tellement vite fait que je me demande si sa rapidité ne masquait pas un certain nombre d'amalgames que moi j'ai relevé. Quant à moi, ça m'a donné l'impression d'une sorte de relevé de la carte du Maroc après les émeutes, comme une analyse policière. C'est une vue policière des choses : villes qui ont "beaucoup bougé", villes qui ont "moins bougé"... Il n'y a qu'à voir les problèmes de transport... On va attaquer les voitures luxueuses, les villas, etc... Ne faut-il pas voir les choses liées au niveau de la société marocaine, et non de façon éclatée selon les villes ; celles-ci ne sont pas des microcosmes qui vivent séparés. Il est vrai, cependant, qu'il y a cette ligne diagonale séparant l'ancienne colonie espagnole et l'ancienne colonie française. C'est vrai que la peur de la dissidence rifaine existe toujours, et c'est vrai que, d'une certaine manière, on peut dire que dans le Rif, ce sont des révoltes rurales, liées à la ruralité du Rif, par opposition à l'urbanité des régions autour de Casablanca.

A Casablanca, lorsque ce genre de révolte se déclenche, l'Etat a beaucoup plus de difficultés à la maîtriser ; alors qu'on a beaucoup plus vite fait d'isoler des régions rurales comme le Rif.

L'importance du problème n'est évidemment pas liée au nombre de morts. C'est grave dans la mesure où cela se situe dans des régions beaucoup plus stratégiques où on ne peut pas réprimer, contrôler et arrêter les responsables. On a vite fait d'isoler et d'arrêter les responsables au Nord, tandis qu'à Casablanca, on arrête au hasard.

Quand on parle du rôle catalyseur des lycéens et des étudiants, c'est en relation avec cela. Quand un syndicat d'étudiants s'organise, il ne va pas s'organiser en étudiants de telle ou telle ville. C'est d'emblée fédéré. Donc, je pense que si la présentation des émeutes se démarque bien d'une présentation journalistique, elle s'avère peut-être un peu trop militaire...

N B

Je ne connais pas précisément le cas exposé. Je sais simplement qu'il y a toujours une solution de compromis entre l'Etat et les contrebandiers. Ce n'est jamais comme on dit. Je me dis que s'il n'y a pas eu répression, c'est que ça tient ; ça n'est donc pas très grave tant que la structure politique se maintient. Le cas que A. BELBACHIR citait pour Casablanca est sans doute un bon contre-exemple. A Casablanca, il n'y a pas cette solution de continuité entre l'Etat et les gens. Mais, dans ce qui a été présenté, il me semble qu'il y a deux choses non comparables :

1 - Une question structurelle, un investissement que l'Etat fait politiquement, économiquement et symboliquement dans les villes du Sahara Occidental. Vu la grille de la dette, FMI, etc... l'Etat marocain a un problème structurel, de dynamique globale (cf Brésil). A ce niveau là, on peut essayer de comprendre comment ça s'articule autour des villes du Sahara et des villes côtières plus importantes.

2 - Mais, là où je ne suis plus, c'est quand on passe à la stratégie familiale. Je ne vois plus alors la continuité. Sans doute y-a-t-il eu comme un glissement dans l'analyse...

Au niveau du Brésil, à un moment donné, on a parlé de stratégie. Et on n'a plus parlé ensuite que de stratégie individuelle, c'est-à-dire comment faisaient les individus ou les familles pour survivre et s'adapter. Tout ça à un niveau individuel

G M

On est renvoyé là à la problématique micro/macro qui n'a été qu'effleurée ici. Je crois qu'il y a à travailler sur ces deux plans pour voir comment les phénomènes, dont on est en train de parler, se reproduisent et apparaissent dans des niveaux très différents.

Il y a d'une part des logiques macro-économiques qui font que les secteurs informels, les périphéries des grandes villes, l'informel rural etc... les modes de survie, non marchands ou marchands, non intégrés dans les circuits capitalistes, tous ces phénomènes là sont nécessaires pour la reproduction de ces économies. Au niveau macro, je pense qu'il y a beaucoup de choses à rechercher. Ça se traduit par des stratégies individuelles, selon la position des groupes dans la société. Je pense que les deux optiques sont très importantes, parce qu'autrement, on retombe dans le type d'analyse qui a été présenté, qui est essentiellement micro, et qui réduit les phénomènes sociaux, à mon avis, à la somme des comportements individuels : telle

ville peut avoir des raisons de révoltes contre l'Etat, telle autre ville non. Les critères de classement sont situés uniquement au niveau micro-urbain. Or, il y a là un phénomène plus général qui est aussi une réalité, c'est qu'il y a plusieurs façons d'accumuler le capital dans les régions du Tiers-Monde. Certaines caractéristiques deviennent prédominantes à certaines époques, avec des transformations sociales analogues : ce qui n'est pas sans poser problème à l'Etat, ou plutôt aux types de régimes politiques qui le constituent. Comprendre ainsi les révoltes, saisir comment les gens réagissent, n'est pas appréhendable sans le recours à l'analyse de ce que sont les fondements de légitimation de ces régimes politiques. Sur quoi reposent ces régimes politiques et comment ils peuvent, à un certain moment, s'user, se trouver à court de légitimation : ce qui provoque la révolte. Il faut étudier ces évolutions structurelles. Les événements circonstanciels ne permettent pas à eux seuls d'expliquer les fondements de légitimation d'un Etat. Ce qui permet de comprendre, ce sont les changements, ce sont les grandes vagues de salarisation, par exemple, comme on l'observe dans les vingt ans d'après-guerre ou auparavant dans les grandes vagues de migrations rural-urbain. Ce sont des mouvements de ce type qui permettent d'expliquer les phénomènes qui se produisent simultanément dans beaucoup de pays : des continents et des régions différents ayant subi les mêmes transformations et les mêmes types d'articulation avec l'économie internationale, ou des types différents mais qui présentent des effets analogues.

Cela peut paraître très méthodologique, mais c'est très important parce que ça permet de comprendre ce qui se passe dans une ville aujourd'hui. A Sao Paulo, par exemple, il y a aussi des révoltes urbaines, des attaques aux supermarchés, aux cantines, etc... Ce n'est pas un hasard, je crois, ce n'est pas un concours de circonstances que ça se produise aussi bien au Maroc qu'au Brésil. N'est-ce pas parce que dans ces deux pays, il existe des transformations de fond qui vont dans les mêmes directions et qui posent des problèmes semblables à ces Etats et à leurs conditions de légitimation ?

N K-D

Pour rejoindre ce que A. BELBACHIR disait, les émeutes ne constituent-elles pas, en fait, d'abord un problème global d'accès aux ressources, et pas seulement aux ressources alimentaires, mais aux ressources aussi bien de transport, d'éducation, etc... Légitimation de l'Etat ? Mais, on sait que précisément une des caractéristiques des pays en voie de développement est que l'Etat n'a plus les moyens d'assurer les transports, l'éducation, etc... D'où une prise de conscience très nette de la part, en particulier, des personnes les plus jeunes (cf les manifestations estudiantines).

Le paradoxe n'est-il pas que d'un côté l'Etat affirme une espèce de droit à la citoyenneté, droit au transport, etc..., et, de l'autre, n'est pas capable en fait d'assurer ce droit ? Ce qui expliquerait que ce n'est pas forcément les villes où les gens sont les plus pauvres qui alimentent les révoltes, mais celles où les gens ont le plus conscience de certains droits qu'ils ont en tant que citoyens, droits d'accès à des ressources qu'ils considèrent comme nécessaires, tels que le transport, l'éducation, en tant que passeport pour un emploi....

M.C. DUPRE

Moi, j'ai été passionnée par la typologie des révoltes urbaines, qui a été présentée. Je

ne vois pas ce que ça a de circonstanciel ou de local. Je trouve, au contraire que cela marie tout-à-fait bien les trois composantes que sont l'Etat, la ville et son arrière-plan paysan. On voit très bien comment l'Etat marocain résoud très facilement les conflits dans les villes de Tetouan et de Nador qui vivent sans arrière-plan paysan. Et comment la situation est inextricable avec la 3e ville qui est complètement dépendante et engluée dans un arrière-plan agricole, qui est en train de disparaître complètement. On avait déjà soulevé ce problème il y a deux ans, à propos d'une autre ville en Algérie. On avait aussi fait une analyse à trois composantes. La même ville, il s'agissait de Blida, y était vue en trois périodes différentes suivant les modes différents d'intervention que l'Etat, les paysans ou, au contraire, les citoyens y déployaient.

Ici, le même type d'analyse est effectué en coupe sur une seule année, mais avec des exemples qui montrent bien comment s'articulent ces trois éléments.

B G

Et cette structure à trois éléments permet de rendre compte des processus de résistances différenciées qui sont observés ?

M.C. D

Et surtout de comprendre que ces résistances différenciées ne résultent pas du tout de simples contingences locales, mais s'enracinent dans la variation des modes d'articulation de cette structure à trois éléments.

B G

De toute façon, on peut prendre acte d'une chose importante vis-à-vis du thème que l'on s'était donné à traiter : c'est que l'on a très vite glissé sur les formes d'articulation des résistances. On se rend compte qu'on ne peut pas les isoler.

C. COIT

Je ne reste, pour ma part, pas convaincue que ces révoltes ne sont pas du tout liées au problème des interventions du FMI et de la politique de prix qu'il impose. Si les salaires officiels ont également été augmentés, restent en effet tous les revenus issus du secteur informel, qui n'ont pas dû suivre, tandis que le chômage dans ce dernier secteur s'aggravait, et que se tarissait l'argent envoyé par les émigrés en Allemagne. Tout le monde ne se trouve donc pas frappé de la même manière.

N K-D

Dans cette ligne, à propos du FMI, je me demande si le fait que les émeutes font souvent suite aux interventions du FMI n'est pas à comprendre aussi symboliquement: les gens ne se révoltent pas en fait seulement contre les augmentations, mais aussi parce que celles-ci sont imposées par le FMI, et également parce que cela manifeste que le gouvernement est en réalité sous tutelle étrangère.

C C

C'est ce que je voulais dire. Au point de vue des émeutes, le Maroc et la Tunisie ne sont pas dans la même situation.

J.F.C

Premièrement, il n'y a jamais eu d'augmentation des prix au Maroc. La révolte n'est pas liée à une augmentation des prix, à la différence de la Tunisie. La révolte tunisienne est liée à une augmentation des prix.

1 - Au Maroc, on a cru qu'il y aurait une augmentation des prix. C'est tout-à-fait différent. Il n'y a jamais eu d'augmentation des prix. On a dit qu'il allait y avoir un recensement des fortunes, d'abord, et ensuite, un recensement des plus pauvres. Mais, on n'a jamais dit pourquoi. Cela ne signifie pas que le gouvernement marocain n'ait jamais eu l'idée d'augmenter les prix : l'essence a d'ailleurs augmenté. Mais, réaugmenter trois mois après l'augmentation du mois d'août le prix de cinq denrées de base n'entraîne vraisemblablement pas dans les vues du gouvernement marocain.

2 - Dans la longue histoire des révoltes marocaines, (on en connaît actuellement plus de 450) dire que des phénomènes comme la dépendance et le salariat jouent des rôles essentiels est vrai, mais incomplet. C'est vrai que ces éléments jouent un rôle essentiel dans les phénomènes de révoltes urbaines actuelles. Mais, on peut dire que ce qui est circonstanciel, c'est justement les grandes vagues du salariat, circonstancielles au regard du long terme.

Car, ce qui est la tradition au Maroc, c'est la révolte des villes contre l'Etat. Ce qui est important au Maroc, c'est que les forts de l'Etat ont tous leurs canons dirigés vers les villes et jamais dirigés vers la campagne. C'est ça l'important, et il s'agit là de la tradition et la mémoire historique des citoyens. Cette tradition et mémoire historique des citoyens prend différents types de prétextes suivant les âges. Mais, ce n'est pas quelque chose qui date du FMI, ou de la Banque Mondiale. Ce n'est pas quelque chose qui prendra fin maintenant. C'est une relation au pouvoir et à l'autorité, c'est-à-dire aux structures éducatives dans la prime enfance telles qu'elles sont intériorisées, médiatisées par le marocain. Il y a plus de révoltes urbaines que de révoltes rurales dans l'histoire du Maroc. Ce sont les villes qui se sont révoltées et ont décidé de créer des citadinités, des conseils municipaux. Et l'Etat s'est toujours opposé à ce qu'il y ait un champ de liberté de la part des villes. Tout simplement parce que les andalous l'avaient, et parce qu'ils savaient très bien qu'en Espagne, il y avait une révolution urbaine dès le XIIe siècle. Dès le XIIe siècle, les citoyens d'Espagne s'étaient installés dans les villes marocaines. Et les citoyens marocains, qui comportaient beaucoup d'andalous parmi eux, savaient très bien ce qui se passait au Nord du détroit. En plus, il n'y avait pas de "Nord du détroit", c'était le même pays.

3 - Si les révoltes en 1981 avaient un point commun, il n'en est pas de même pour celles de 1984. En 1981, le mouvement lycéen traversa de fait tout le pays, traduisant bien l'angoisse de jeunes qui ne savent pas ce qu'ils vont devenir, mais qui perçoivent très bien que l'Etat n'a pas les moyens d'intégrer les nouvelles classes qu'ils représentent : c'est une même angoisse commune que l'on retrouve à Nador, Taifaya ou Tiznit.

En 1984, il n'en est pas de même. On note trois principales différences :

- Les révoltes n'ont pas été des révoltes simultanées, ni des révoltes générales. On a "attendu" que la révolte soit achevée dans une ville pour commencer dans une autre. C'est le jour où elle a cessé à Marakech qu'elle a commencé à El Hoceima, le jour où elle a cessé à El Hoceima qu'elle a commencé à Nador. Et pourtant le "téléphone arabe"

existe. L'information circule, bien que l'information ait été interdite pendant toute cette période.

- On n'observe pas les mêmes acteurs dans les différentes villes, et les acteurs d'autrefois ont été tout-à-fait différents de ceux d'aujourd'hui. Depuis 1925, on avait souvent noté le rôle des bidonvillois. En 1981, à Casablanca, l'acteur principal a d'ailleurs été le bidonvillois. Mais, en 1965 et en 1984, les acteurs principaux ne sont pas les bidonvillois mais les lycéens.

- Les lycéens n'ont pas eu du tout la même stratégie. C'est vrai qu'en 1981, le thème concernait les transports urbains. Les révoltes de 1981, c'est l'autobus brûlé. En 1984, il y a eu un seul autobus brûlé, et c'est à Rabat. En fait, si on compare les slogans, ce qui a été détruit, etc..., 1984 s'avère très différent de 1981 : même de ville à ville, les situations s'avèrent fort différentes.

Ce ne sont pas les mêmes acteurs, ils n'ont pas les mêmes stratégies, ils n'agissent pas en même temps. Or, il y a des partis politiques dans le pays. Cette fois-ci, les partis politiques n'ont pas donné l'ordre. Il n'y a pas eu de grève, à la différence de la grève de 1981 qui a été, du moins aux yeux de l'Etat, le déclenchement de la révolte de 1981. Et la répression de la révolte par l'Etat s'est faite contre les partis politiques en 1981. Cette fois-ci, les partis politiques, en dehors de l'OADP, un petit peu de mouvements comme Hal Amam et les sous-groupes de Hal Amam, comme le mouvement des Quaidiennes, etc... n'ont pas vraiment bougé. La CDT a un peu remué, mais pas les autres syndicats. L'UGTM n'a pas été vraiment touché. Des syndicats comme l'UMT ont eu deux arrestations, mais qui n'ont pas été maintenues.

Si on regarde la stratégie, même différence : elle n'est pas du tout la même de la part de l'Etat. Et, chose curieuse, les villes qui ont été matraquées après ces révoltes ont été les villes du Moyen Atlas. Dans un premier temps, on s'en est pris aux villes du Sud du Moyen Atlas. Mais, ensuite, ce furent les villes du Nord du Moyen Atlas, et rien dans les autres villes, là où il y a eu pourtant véritablement des choses importantes.

Ce sont ces éléments divers qui permettent de dire que, contrairement à ce que l'on pourrait croire, ces révoltes sont un peu surdéterminées. Certes, la présence des lycéens semble constituer un très bon argument pour dire qu'il y a là quelque chose de commun, mais, ça ne suffit pas à faire exploser. Il y a des villes dans lesquelles la "jeunesse lycéenne" n'a rien fait exploser. Comme il y a des villes où il y a des adultes qui se sont révoltés sans que les lycéens ne suivent (des militaires, dans l'oriental).

Voilà qui permet de dire qu'on peut quand même faire une typologie plus complexe de ces différentes formes de révoltes.

J. METRAL

Si j'ai bien compris, il s'agit d'une typologie qui renverrait quand même à des mouvements de l'histoire d'une autre amplitude que ceux signalés tout à l'heure (20 ans, révoltes rurales ; 20 ans, salarisation), qui renverrait à des mouvements de l'histoire s'appuyant sur une durée longue : par exemple, au Maroc, au rapport d'un Makhren, à des villes comme Fez ou Rabat, ces villes impériales qui bougent, ou à la présence d'andalous ou de non andalous, à ce qui est véritablement au Maroc le problème d'une citadinité.

K B

C'est un peu ce rapprochement qui me fait problème, positionnant un pouvoir qu'on appellerait segmentaire face à des pôles urbains dissidents.

J.F. C

Je n'ai jamais parlé de segmentarité.

K B

Mais je l'ai reçu comme cela : comme une représentation éclatée du rapport des villes au pouvoir. Il y a quand même eu quelque chose qui s'est passé entre 1930 jusqu'à l'indépendance. Il y a eu des transformations que l'on ne peut pas évacuer en disant que c'est la relation traditionnelle entre le pouvoir et ces villes qui perdure. Il y a eu quelque chose, ce quelque chose c'est le salariat, l'émigration, une forme d'industrialisation.

Et, au passage, il ne faut pas oublier que Nador a quand même été dans les années soixante la future zone sidérurgique. C'était même le mot d'ordre de l'opposition marocaine. Ce que je veux dire, c'est qu'on ne peut pas évacuer toute cette période de transformation. Au schéma opposant un pouvoir central à des zones de dissidences potentielles, il faut peut-être substituer une vision plus ... horizontale, plus focalisée sur les groupes sociaux qui traversent les villes.

J.F. C

On pourrait retourner l'argument, en disant quelque chose d'apparemment extrêmement évident. C'est que la transformation très rapide qui a eu lieu sous l'influence française au 20e siècle, a conduit la société marocaine à se retraditionnaliser : c'est-à-dire à recréer des traditions, et à les jouer le gouvernement néo-maghrénien d'après l'indépendance, joue en caricaturant ce qu'étaient les relations de pouvoir d'avant l'indépendance).

Donc, les ruptures ne sont pas aussi importantes qu'on pourrait le croire dans l'imaginaire collectif. Il y a souvent dans l'imaginaire des résistances aux transformations de fait. Des transformations certes très profondes et très importantes, puisque les taux d'urbanisation arrivent maintenant à 50 %. Mais, dans le fond, que voit-on ? On voit renaître des pratiques du 19e siècle jouées, théâtralisées, pratiques qui ne correspondent plus du tout aux vécus de la fin du 19e siècle. Il y a eu des ruptures profondes. Mais, dans l'apparence, on joue encore. La Siba des faubourgs rappelle des Siba effectivement rurales du 19e siècle, mais avec des ruptures complètes. Des transferts dans l'espace, mais avec également une continuité, au niveau du sens réinvesti.

J M

Nous touchons là à des problèmes de méthode qui sont centraux. Si Nabil Beyhum nous parle un jour des problèmes de guerre à Beyrouth, il faudra bien voir ce qui remonte. Et où est dans ce noeud des analyses, ce qu'il appelle centre dans cette guerre ?

On a le même débat à Hamma, entre des gens qui font l'analyse économique en disant Hamma s'industrialise, le souk est en crise, etc... Et d'autres qui vont chercher, dans une analyse des cultures à la Geertz, les processus explicatifs. On se heurte là à un problème de méthode fondamental dans nos approches anthropologiques et dans

notre concept central de citoyenneté : culture et historicité - on touche là en fin de séance à une question essentielle.

B G

Le problème qu'il y a cependant derrière tout cela, c'est le recours que l'on est soudain amené à faire par rapport à l'histoire, pour privilégier la continuité "culturelle". Or, ce qu'on ne dit pas lorsqu'on mobilise l'histoire, c'est pourquoi en fait seulement certains traits ont été conservés et s'avèrent alors justiciables du traitement "historique", pour constituer cette essence culturelle quasiment a-historique, puisqu'ayant résisté au temps - que l'on peut opposer au monde du simple accidentel ou du contingent.

A trop privilégier les continuités - en mobilisant l'histoire - ne risque-t-on pas d'ignorer les processus intermédiaires multiples, bien vite qualifiés "d'autres", intervenus entre temps ?

J M

Et par exemple, ces modifications intervenues depuis ou après la colonisation, comme aussi ces vagues d'exode rural ayant transformé Casablanca.

K B

D'autant qu'on ne peut non plus assimiler Fez et Casablanca.

B G

L'intérêt d'une typologie structurelle semble peut-être permettre de rapprocher ces divers points de vue, en introduisant des perspectives dynamiques dans des approches par trop statiques. Si l'on reprend l'analyse de M.C. DUPRE, on obtient moins des types de villes que des dynamiques urbaines qui ne se ressemblent pas : du fait de ces structures différenciées entre Etat, citadins et paysans, on constate que l'articulation des forces sociales à l'intérieur des villes ne fonctionne pas à chaque stade de la même façon, donc que la régulation du pouvoir s'exerce différemment, etc... sans faire plus de l'historicisme culturel que du pur déterminisme économique.

N K-D

Méthodologiquement, c'est bien là un problème central et peut-être devrait-on se tourner vers ce qu'en économie on appelle "l'économie substantiviste". On parlait tout-à-l'heure de deux approches : d'un côté l'approche économiste, qui en fait prend une situation donnée et essaie de déduire des choses de façon un peu mécaniste par rapport à une situation donnée - de l'autre, l'approche plus historique, plus culturelle aussi, qui permettrait d'intégrer tous les problèmes, tensions sociales etc...

La différence se retrouve peut-être en économie : on trouve premièrement l'économie formelle, puis classique, qui raisonne en terme de fin et de moyen, et déduit en général que les moyens (les revenus) sont insuffisants pour arriver aux fins qui sont les besoins essentiels.

Il y a d'un autre côté l'économie substantiviste, qui en fait n'a pas été utilisée par les

économistes, mais par les anthropologues (ex : Les Nuers...) et qui pose plutôt la question : comment une société donnée s'organise-t-elle pour avoir accès à des ressources données ?

Et l'on retrouve là tous les problèmes d'organisation, et tous les problèmes de réseaux sociaux considérés dans leur dynamique, parce qu'il ne s'agit pas d'une approche économique vue en terme d'équilibre. Le seul problème, c'est qu'une telle méthode ne peut s'appliquer que de façon anthropologique, c'est-à-dire à partir de groupes sociaux déterminés.

E GREGOIRE

Il y a deux pistes de recherche que j'aimerais voir ultérieurement développées.

1 - Il s'agit tout d'abord du rôle des lycéens, déjà plusieurs fois évoqué et qui semble également important en Afrique : les lycéens comme élément d'entraînement des révoltes urbaines.

2 - L'autre aspect, c'est l'aspect religieux : on l'a brièvement évoqué à propos du Maroc. Je connais mal l'Egypte, mais peut-être que là, des groupes intégristes sont un élément important : au Nigéria, ils ont été, en tous cas, des éléments moteurs.

Au niveau de la synthèse, il semble qu'il y ait trois points qui se dégagent des différents exposés :

1 - D'abord les exposés sur le Maroc et sur le Brésil ont bien fait ressortir l'émergence des rapports marchands. Au Brésil, cela a clairement été mis en avant : un peu moins au Maroc. En Egypte ça joue certainement un rôle important. Et en Afrique sub-Saharienne, ça émerge mais ce n'est pas tout-à-fait à la même échelle, même si on voit l'émergence d'un salariat agricole.

2 - Un peu partout, on a noté l'ombre du FMI qui plane, même si le FMI n'est pas clairement identifié par les gens, les paysans, les citadins. Le FMI agit par l'intermédiaire des Etats, qui représentent au niveau de leur population un certain nombre de directives.

C'est bien apparu dans l'exposé sur le Brésil où ont été montrées les conséquences de la politique d'austérité menée par le Brésil sous la pression du FMI. Cela a été évoqué à propos du Maroc. Dans les pays d'Afrique sub-Saharienne, cela ressort également : c'est le même problème qui est terriblement d'actualité puisque les experts du FMI viennent tous les trois mois voir où en sont les applications de leurs directives, en préparent de nouvelles et éventuellement donnent des coups de bâton si les directives ne sont pas appliquées.

3 - On a enfin noté les liens entre l'Etat et les groupes sociaux dominants, c'est-à-dire la classe politique et bureaucratique, et c'est souvent confondu avec l'Etat, et les milieux d'affaires.

Je crois que dans l'analyse des politiques alimentaires, notamment dans les villes, c'est un élément qui est très important, en tous cas en Afrique.

J. METRAL

Il faudrait ajouter un quatrième point : l'histoire urbaine de chacun de ces pays. Autrement, on va rater notre thème central sur la citoyenneté.

C. COIT

On n'a pas parlé du tout non plus du rôle des multinationales et de l'agrobusiness.

B - TEXTES DE DISCUSSION ET DE SYNTHÈSE

Sous-groupe de travail : Anthropologie des activités en ville

RESUME DU PROGRAMME DE TRAVAIL

(Compte-rendu de la réunion du mardi 25 Octobre 1985)

Présents : A. BELBAHRI * - J.F. CLEMENT - O. D'HONT * - M.C. DUPRE * -
C. FERJANI - B. GANNE * - E. GREGOIRE - P. HAERINGER * -
O. JOURNET - M. LECARME * - J. METRAL *
(* : ont reçu un dossier de travail complet)

La séance de travail a été divisée en deux parties :

- la première consacrée à la discussion sur la mise en forme du dossier,
- la seconde, au bilan de la séance du 24 octobre dernier concernant "LES EFFETS URBAINS DES POLITIQUES ALIMENTAIRES".

1) MISE EN FORME DU DOSSIER

La discussion a d'abord porté sur les objectifs poursuivis au travers de la confection de ces dossiers. Le but est de parvenir à mettre en forme les divers documents, interventions et discussions rassemblés au cours des séances de travail des deux années, afin de parvenir à un dossier "lisible" et "présentable", pouvant être discuté lors des séances du 3ème trimestre et diffusé ultérieurement plus largement sous forme de bulletin ou de document de travail :

- opérer une synthèse
- fournir un aide-mémoire
- ouvrir de nouvelles pistes de recherche ou de réflexion

tels sont les principaux axes poursuivis.

Pour atteindre ces buts, il a semblé, dans un premier temps, qu'une certaine mise en perspective historique du problème s'avèrait nécessaire. Pour une double raison :

1°) pour saisir les diverses inflexions ayant marqué des thèmes comme "ACTIVITES DE SUBSISTANCE EN VILLE", enquêtes de type "BUDGETS DES MENAGES" etc... et bien saisir le biais sous lequel ces diverses perspectives abordent chacune l'urbain;

2°) pour rendre compte des diverses traditions intellectuelles qui semblent s'être développées sur chacun des principaux terrains d'étude considérés, aboutissant à positionner -voire opposer- des points de vue très contrastés : la "tradition" des études orientalistes se différencie ainsi fortement des perspectives mises en oeuvre en Afrique Noire : les terrains étudiés sont certes, différents mais il importe de prendre conscience de ce qui a pu contribuer à modeler l'"évidence" actuelle de chacune de ces approches : n'est-ce pas d'ailleurs un des intérêts de la confrontation inaugurée dans le groupe de travail, que de permettre une remise en perspective des divers cadres d'analyse semblant s'imposer sur chacun des terrains d'études (AFRIQUE, MAGHREB, MASHREK, AMERIQUE LATINE ...) ?

Cinq courtes notes de mise en perspective historique, pouvant également être utiles pour les autres dossiers, seront ainsi élaborées :

a) concernant les études orientalistes

- à un niveau général

. J.F. CLEMENT préparera un texte sur l'influence des St Simoniens sur l'approche de la ville arabe en particulier pour tout ce qui touche à l'économie urbaine ;

. A. BELBAHRI analysera comment était présentée la ville maghrébine à l'époque coloniale.

- concernant plus particulièrement le thème de travail

. J. METRAL montrera le lien qui peut-être fait entre les enquêtes de mariages menées par Le Play au Maroc et la lignée d'enquêtes de consommation qui s'ensuivit, jusqu'à aujourd'hui.

b) Concernant les études africaines

. M.C. DUPRE essaiera d'analyser l'évolution de la pratique coloniale vis à vis des villes afin de mieux discerner à quel genre de travaux et de recherches ceci a pu donner lieu ;

. M. LECARME, O. JOURNET et B. GANNE tenteront d'analyser les évolutions thématiques enregistrées depuis 30 ans entre le développement des enquêtes-budgets jusqu'aux préoccupations plus actuelles concernant l'auto-suffisance alimentaire.

Ces cinq mises en perspectives essayant d'établir un lien entre "histoire et types de regard" seront complétées d'un papier plus méthodologique d'E. GREGOIRE posant le problème, dans le cadre des études de subsistance, du passage des études micro aux recherches macro.

Un point concernant ces diverses contributions pourrait être fait lors de la prochaine séance de travail de janvier.

2. BILAN DE LA SEANCE DU 24 OCTOBRE CONCERNANT L'EFFET URBAIN DES POLITIQUES ALIMENTAIRES

La discussion a noté la difficulté de passer de la description macro-économique des grands mécanismes (importations, politiques de prix, politiques de subventions, etc.) à l'approche en terme de "citadinité". Il faudrait parvenir à une mise en situation plus précise des comportements urbains par rapport à des cas bien typés de politiques alimentaires.

De façon générale, pour progresser dans la compréhension de ce thème, il semble nécessaire de distinguer six sortes de niveaux principaux, allant de l'analyse économique la plus macro, jusqu'au plan plus anthropologique. Le thème pourrait ainsi être structuré comme suit :

1. Le premier niveau concernant ce que l'on pourrait appeler les "ressources externes" où il serait nécessaire de distinguer :

- a. la politique du FMI
- b. La place et l'évolution de l'aide internationale
- c. Les ressources extérieures monétaires.

2. Le second niveau viserait à mieux cerner la place et l'impact de l'agro-business international dans les politiques alimentaires.

3. Le troisième niveau se focaliserait plutôt sur l'organisation proprement dite de l'approvisionnement et de la distribution et analyserait en particulier le rôle de l'Etat au travers de son jeu de subventions et d'incitations.

4. Le quatrième niveau d'analyse se focaliserait plus particulièrement sur les effets de ces politiques sur les divers groupes sociaux et entre autres :

- par rapport aux groupes sociaux dominants (fonctionnaires, up middle class...)
- par rapport aux commerçants
- par rapport aux salariés et au processus accru de monétarisation (prolétarisation ?)
- par rapport aux groupes revendicatifs
- par rapport aux paysans.

5. A un cinquième niveau, pourrait être abordé le problème de changement de modes alimentaires amorçant plus globalement une réflexion sur le rôle symbolique de l'alimentaire.

6. Constatant la place souvent importante de l'alimentaire dans les mouvements urbains de revendication, la dernière partie essaierait de mieux cerner tout cet invisible et ce non-dit, attaché aux questions alimentaires qui mène bien souvent de la revendication à la révolte.

Le thème de janvier permettra de préciser certains de ces points : il traitera des "stratégies d'accès aux ressources en milieu urbain".

Bernard GANNE

COMPLEMENTARITE ENTRE ANALYSE MACRO ET MICRO-ECONOMIQUE DANS LES ETUDES DE SUBSISTANCE

PAR E. GREGOIRE

Les approches macro et micro-économique sont bien souvent complémentaires dans les études de subsistance en milieu urbain.

L'approche macro-économique donne, par définition, une vision d'ensemble d'un phénomène analysé (approvisionnement en vivres d'une ville par exemple). Elle comporte cependant des insuffisances (quelle crédibilité faut-il accorder aux statistiques des commerçants ?) et ne parvient pas toujours à rendre compte des situations observées.

Aussi, il convient alors de mener les recherches à une échelle d'appréhension plus fine, au niveau des individus. Cette démarche se traduit par des enquêtes de terrain parfois fastidieuses car il est impératif d'avoir un échantillon suffisamment nombreux pour être représentatif, l'objectif étant d'induire, des résultats obtenus au niveau micro-économique, des conclusions de portée générale.

L'étude récente du ravitaillement en vivres de Maradi (Niger) m'a amené à adopter ce type de démarche et à combiner analyse macro et micro-économique notamment pour évaluer le rôle des différents agents de commercialisation et apprécier l'évolution des coutumes alimentaires.

I LES AGENTS DE COMMERCIALISATION

L'approvisionnement de Maradi en mil et en sorgho est assuré par des commerçants, par un organisme d'Etat (l'Office des Produits Vivriers du Niger) et enfin grâce à la propre production agricole de ses habitants, la ville comptant encore dans sa population de nombreux agriculteurs.

Si les statistiques de l'O.P.V.N. sont régulièrement tenues à jour quant au volume de ses ventes, il est par contre plus difficile d'estimer les ventes des commerçants et le montant de la production de céréales de la ville faute de données suffisamment précises et fiables. Dans de telles conditions, la seule approche macro-économique risque de fournir des résultats incomplets et le recours à une analyse plus fine paraît indispensable en particulier pour évaluer l'autoproduction.

Lors d'une enquête socio-économique effectuée en 1984 sur un échantillon de 5.000 personnes (1), une série de questions relatives à

(1) Programme de recherche "Croissance urbaine et santé", Université de Bordeaux II, CNRS, ORSTOM

la production agricole avait été posée aux individus interrogés (1). Lors du traitement des réponses, il a été tenu compte de la partie de la récolte laissée au village, de celle qui a été acheminée à Maradi. Pour notre échantillon, la production de mil et de sorgho consommée en ville s'élevait à 223 tonnes soit une moyenne de 45 Kg. par personne et par an. Au regard des évaluations courantes des besoins des citadins (180 Kg. par an), la récolte de 1983, année assez médiocre, assurait un taux de couverture de 25%. Il est probable, qu'en cas d'abondance, ce taux peut s'élever jusqu'à 30 % voire davantage.

Notre échantillon touchant 1/15ème de la population et couvrant tous les quartiers peut être considéré comme représentatif et les résultats obtenus peuvent être extrapolés à l'ensemble de la ville. Aussi, peut-on conclure que le ravitaillement de Maradi a été assuré de la manière suivante (année 1983-84) :

- Par autoproduction à 25 % soit 3375 tonnes.
- Par l'O.P.V.N. à 13% soit 1677 tonnes (chiffre de l'office).
- Par les commerçants à 62% soit 8370 tonnes (chiffre obtenu par déduction).

II EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE CEREALES

a) La consommation de mil, sorgho, riz et maïs.

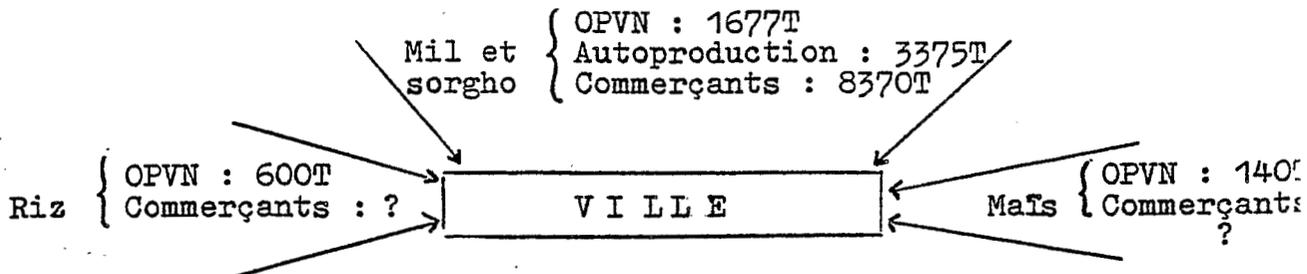
Au repas de midi, le mil ou le sorgho est consommé sous la forme d'une pâte (fura) délayée avec de l'eau et parfois un peu de lait. Le soir, il est préparé sous la forme d'un gruau épais (tuwo) accompagné d'une sauce confectionnée grâce à divers ingrédients (piments, tomates, oseille de Guinée etc...).

Si le mil est traditionnellement l'aliment de base de la population locale, il n'en demeure pas moins que la consommation de riz et de maïs augmente notamment dans les milieux aisés (en Janvier 1985, le kilogramme de mil coûtait 160 francs CFA tandis que la même quantité de riz valait 220 francs CFA).

Il semble intéressant d'évaluer cette évolution des coutumes alimentaires mais comment y parvenir ?

- (1) Les questions suivantes étaient posées :
- Possédez-vous un champ en brousse et où ?
 - Le cultivez-vous vous-mêmes ou employez-vous des manoeuvres ?
 - Aidez-vous vos parents restés au village en hivernage ? où ? pendant combien de temps ?
 - Combien de gerbes de mil avez-vous récolté ? de sorgho ?
 - Qu'avez-vous fait de la récolte ?

L'analyse macro-économique, comme l'illustre le schéma, ne peut rendre compte de la situation tant il est impossible d'évaluer les quantités de maïs et de riz commercialisées par les commerçants (1).



Pour estimer le rôle de chacune de ces céréales, il convient à nouveau de mener des enquêtes auprès des citoyens. Ainsi, des questions relatives à l'achat de céréales ont été posées dans l'enquête socio-économique mentionnée précédemment.

L'importance des données collectées due à la grande taille de l'échantillon choisi, rend le traitement informatique long. Les résultats obtenus jusqu'à présent sont trop partiels pour être présentés dans ce texte. Néanmoins, il semble qu'il sera possible de fournir prochainement des évaluations assez précises quant à la consommation de ces quatre céréales.

b) La consommation de blé.

Le blé, au même titre que le maïs et le riz, rentre progressivement dans les habitudes alimentaires. Il est consommé sous la forme de pain accompagné de café ou de thé au petit déjeuner ou dans la journée.

Pour évaluer les quantités de blé commercialisées en ville, l'approche macro-économique ne peut aboutir car les données statistiques font défaut - notamment celle relevant des commerçants qui ne tiennent le plus souvent aucune comptabilité - et d'autre part il est difficile d'apprécier les quantités de mil effectivement consommées à Maradi de celles qui n'y font que transiter avant d'être acheminées en brousse. Le recours à l'analyse micro-économique s'impose donc à nouveau.

Une carte dénombrant l'ensemble des boulangeries de la ville a été établie et pour chacune d'entre elles (soit une quarantaine) le patron a indiqué le nombre de sacs de farine qu'il utilise quotidiennement. Ces informations ont permis de mesurer l'activité annuelle de ces boulangeries.

(1) Pour le mil et le sorgho, nous les avons précédemment évalués par déduction connaissant l'autoproduction et la part de l'O.P.V.N.

Les résultats obtenus donnent environ 1500 tonnes de farine de blé transformées artisanalement chaque année. Il convient d'y ajouter les quelques 160 tonnes traitées par la boulangerie moderne ce qui donne pour Maradi une consommation totale de farine de blé d'environ 1660 tonnes.

CONCLUSION

Ce bref exposé de quelques aspects d'une étude de subsistance en milieu urbain montre à quel point les approches macro et micro-économique sont indissociables.

Ce va et vient entre échelles d'analyse permet de rendre compte des faits observés avec une certaine rigueur scientifique. Toutefois, il est nécessaire d'être prudent dans la démarche de généralisation que l'on entreprend à partir de l'étude de cas particuliers car les informations sur lesquelles on travaille sont parfois fragmentaires et le retour au niveau macro-économique doit se faire avec précaution

REFERENCES DES TEXTES PREPARATOIRES DIFFUSES AU GROUPE

- EFFETS URBAINS DES POLITIQUES ALIMENTAIRES -

- N. KHOURI-DAGHER Survivre au Caire, l'accès aux aliments, in "Economie et Humanisme", n° 282, mars-avril 1985
- P. HUGON Nourrir les villes en Afrique Sub-Saharienne, ALTERSIAL, ORSTOM, CERED, CERNEA, Paris, 15 nov. 1984
- I. SACHS Survivre dans les villes du Tiers-Monde : aliments et énergie, manger cuit chaque jour, "Economie et Humanisme", n° 282, mars-avril 1985
- S. FINQUELIEVICH Les villes Latino-Américaines : énergie et alimentation, "Economie et Humanisme", ibidem
- J.P. BERTRAND Les grands progrès de l'agriculture n'ont pas éliminé les déficits alimentaires, "Le Monde Diplomatique", av. 1985
- E. GREGOIRE Quelques éléments sur l'approvisionnement en vivres de Maradi, Université Bordeaux II, août 1984

CHAPITRE 4 - STRATEGIES D'ACCES AUX RESSOURCES EN MILIEU URBAIN

INTRODUCTION

- 1** - Modes d'approvisionnement des bidonvillois de Nouakchott
par O. D'HONT

- Discussion

 - 2** - L'accès des femmes aux ressources en milieu urbain : l'exemple
de Dalifort (quartier "irrégulier" de Dakar) par M. LECARME

- Discussion

 - 3** - L'explosion de l'offre artisanale à Abidjan et ses relations avec
la récession économique par P. HAERINGER

- Discussion
- Références des textes préparatoires diffusés au groupe**

INTRODUCTION PAR P. HAERINGER

Il faudra s'interroger sur les stratégies individuelles et de groupe, en gardant présent à l'esprit la définition de citadinités ou de comportements qui seraient spécifiquement citadins.

• Stratégies de groupe :

En quoi l'appartenance ethnique détermine-t-elle ou non les activités en ville, les cursus, filières, réseaux et hiérarchies ? Ou assiste-t-on, en ville, à une dissociation entre métiers, activités et statuts socio-professionnels étroitement interdépendants auparavant ? Faut-il distinguer, à ce propos, entre villes en pleine croissance et villes de faible croissance ? Observe-t-on une transethnicité prenant la forme de complicités liées aux rapports de voisinage, et entre corporations ?

Ces stratégies d'accès aux ressources génèrent-elles une distanciation sociale signifiant la formation de classes sociales ? Que dire du syndicalisme en Afrique ?

• Stratégies des individus :

L'observation de stratégies multiples, tous azimuts, pour un même individu, peut recevoir diverses interprétations : désarroi de néo-citadins à la limite de la survie ? propension au jeu (on essaye tout, on s'amuse dans la joie de vivre) ? forme d'assurance contre les aléas de la vie ? manifestation d'un mode d'exister urbain expérimentant toutes les possibilités de la ville, avec une certaine théâtralité ? traduction de la recherche d'un statut ?

Alors, la pratique de stratégies multiples serait une caractéristique du néo-citadin. On sait que 90 % des citadins adultes d'Afrique noire sont nés hors de la ville.

• Les stratégies, l'Etat et l'économie urbaine :

Ces stratégies sont-elles surdéterminées ou, au contraire, motrices ? Entreront dans ce débat des concepts tels que transferts de technologie, du secteur moderne vers le secteur informel, ou substitution par exemple du secteur informel à une activité industrielle déficiente. Je renverrai volontiers à un livre produit par l'IREP Grenoble sur "Le secteur informel et l'industrialisation diffuse dans les nouveaux pays industriels" (Amérique Latine, Maghreb, Asie du Sud-Est). Cet ouvrage récuse cette dialectique entre le secteur informel et le secteur moderne.

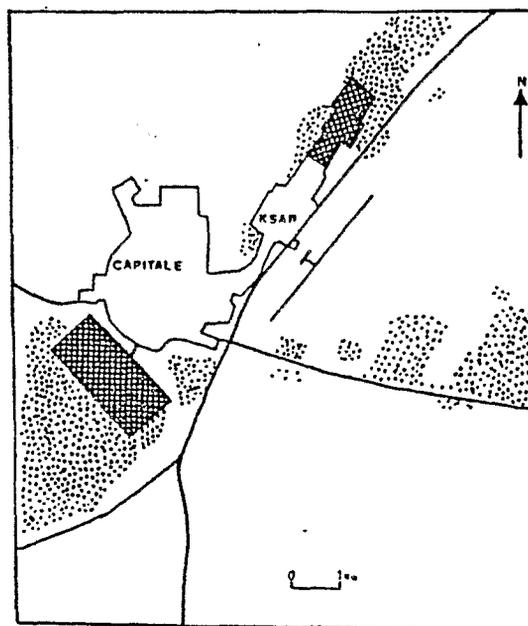
- 1 -

MODES D'APPROVISIONNEMENT DES BIDONVILLOIS DE NOUAKCHOTT

PAR OLIVIER D'HONT

1 - Brève présentation de Nouakchott

Bientôt trentenaire, Nouakchott, la jeune capitale de la Mauritanie, abriterait déjà 350 000 personnes, soit vraisemblablement 20 % de la population totale du pays. Si jusqu'en 1970, la constitution d'un noyau urbain va rester circonscrite dans la matrice spatiale dessinée en 1959, il n'en est plus de même à partir de 1972. Cette année là, la sécheresse, qui affecte le pays depuis 1968, va prendre la dimension d'une véritable catastrophe, et provoquer un afflux massif de nomades sinistrés à Nouakchott. Les nouveaux venus vont s'installer à la périphérie de l'agglomération ou dans les zones interstitielles du cadre bâti. Entre 1974 et 1975, toute cette nouvelle population urbaine est regroupée sur deux parcelles d'un total de 7 000 unités. En deux ou trois ans vont être édifiés sur ces parcelles deux grands quartiers bâtis, tandis qu'une très large fraction des sinistrés à qui elles avaient été attribuées, regagnait la périphérie (80 %).



- QUARTIERS ANCIENS
- LOTISSEMENTS 1974
- KEBE

Dans ces zones d'habitat spontané péri-urbain, vont s'implanter les sinistrés qui continuent à abandonner le monde rural, mais aussi un petit sous-prolétariat anciennement urbanisé, incapable de se maintenir dans les quartiers bâtis. La structure démographique de la population, qui occupe la zone d'habitat spontané, présente de nombreux traits d'opposition avec celle des résidents du cadre bâti. Les jeunes de moins de quinze ans y sont majoritaires. Les femmes représentent 55 % de la tranche d'âge potentiellement active, et contrôlent 35 % des "ménages", dont la taille moyenne est assez réduite (5 - 6 individus). 85 % de cette population est maure, et à l'intérieur de cette communauté d'appartenance culturelle, les anciennes catégories serviles (ou Maures noirs) comptent pour un tiers. Les bidonvilles ou "kébé" abriteraient entre 40 et 45 % de la population nouakchottoise.

2 - Objectif de la recherche

L'étude que nous avons menée sur Nouakchott (1) se proposait de traiter du passage de la sédentarisation à l'urbanisation de ces nouvelles composantes démographiques : urbanisation étant entendu ici comme une prise de participation dans le système urbain, tant du point de vue économique que social. S'agissant de populations particulièrement démunies, tout au moins au moment de leur arrivée à Nouakchott, il était tentant, à priori, de se focaliser sur les pratiques développées par ces individus pour assurer leur survie.

	nombre de G.C.*	sexe du chef de G.C.		chef de G.C. actif		autre élément actif	
		H	F	H	F	H	F
		Toucouleurs	3	2	1	2	0
Maures noirs	28	18	10	17	5	2	15
Maures blancs	52	31	21	10	0	1	3
Total	83	51	32	29	5	3	20

* G.C. : groupe corésident

TABLEAU - Répartition de la population active selon l'origine ethnique dans notre échantillon

revenus mensuels	Kébé 5ème	Kébé 5ème (1)	Kébé chinois	lotis. 1974	Lotis. centre	moyen standing	Nke.*
3.000		27,5%	34%				
	83%			57 %	29,2%	12%	55%
6.000		38 %	18%				
10.000	19%	24 %	30%	22,6%	28,9%	32%	26%
15.000	17%		8%	7,9%	14,5%	30%	-
25.000		10,5%	4%	6,4%	16,9%	19%	-
au-delà			6%	5,7%	10,8%	7%	-

sources : D.H.U. Janvier 1982

(1) cité par S. THEUNYNCK, 1982

note : les différentes données n'ont pas été relevées aux mêmes dates et s'échelonnent
entre 1980 et 1983
en 1980 10 u.m. = 1F.10
en 1983 10 u.m. = 1F.40

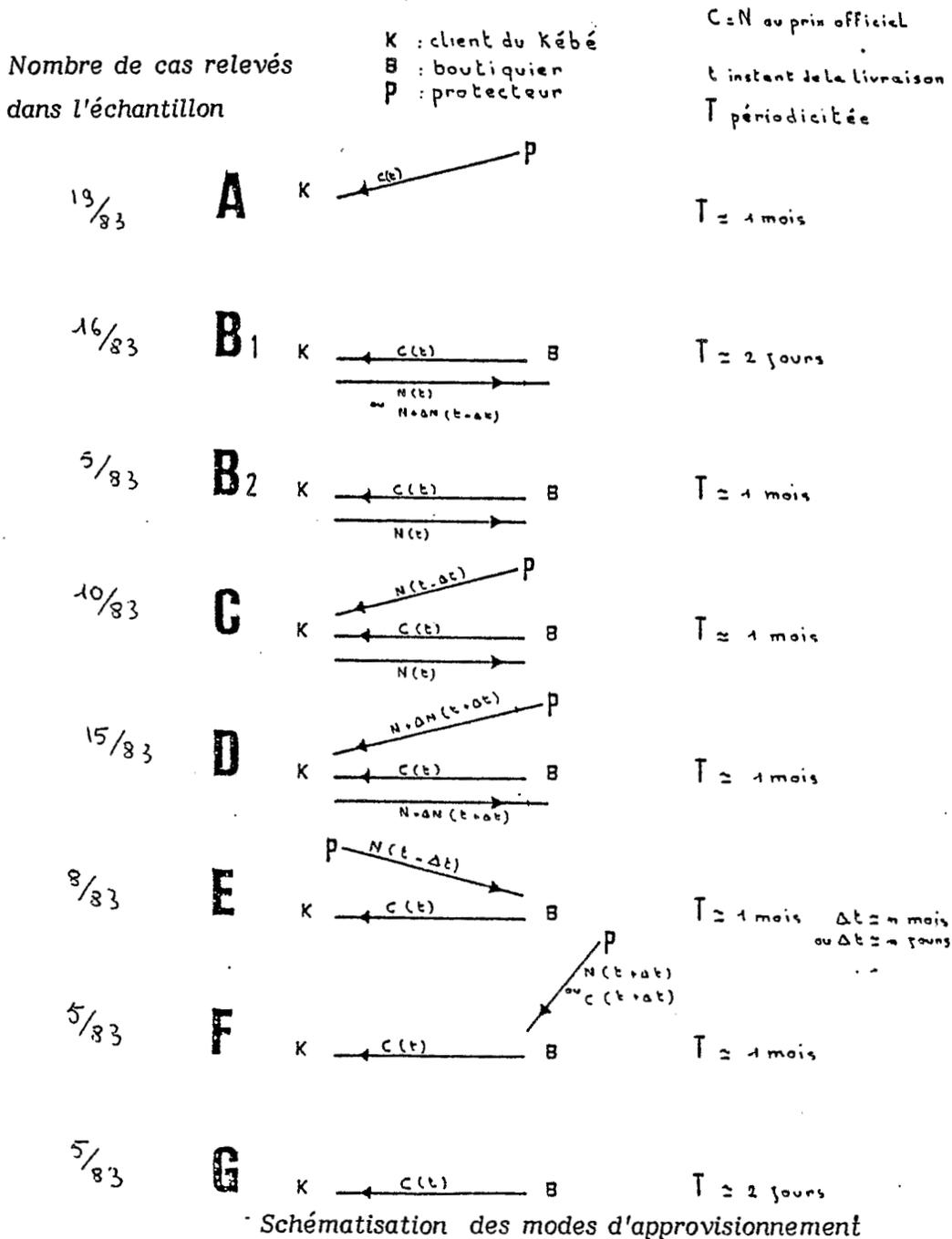
* Nke : Nouakchott

TABLEAU - Répartition des groupes corésidents par quartier selon les tranches de revenus

La relative rareté des rentrées en numéraire dans les budgets des ménages, le très faible taux d'activité de la population résidente, nous ont conduit à adopter la démarche suivante :

- Partir de la relation pourvoyeuse en céréales, le plus souvent entre un groupe consommateur et un point de vente, puis l'élargir à l'une ou l'autre de ses extrémités à d'autres relations, jusqu'à ce que la relation première paraisse équilibrée par une contre-partie.

Ce sont ces matériaux que nous présentons ici. Ils ont été obtenus par deux enquêtes menées en parallèle, l'une centrée sur les groupes consommateurs, l'autre sur les pratiques marchandes. Les résultats ont été par la suite connectés pour obtenir une collection de cas particuliers. Ceux-ci ont été classés selon la morphologie des échanges (voir tableau joint).



Dans une autre étape, qui ne figure pas ici, nous avons restitué dans le champ social ces diverses chaînes de relations, pour tenter d'apprécier la texture du tissu social urbain. Nous avons qualifié de modes d'approvisionnements ces objets d'étude.

Remarque préliminaire

Nous considérons qu'il y a crédit chaque fois que la contrepartie en numéraire n'a pas été versée immédiatement à chaque livraison, mais nous tenons à préciser que de nombreux groupes corésidents n'ont pas une conscience bien nette de leur situation de débiteur, dans le cas d'un paiement différé.

. FORMULE A

Les groupes corésidents sont approvisionnés directement en céréales par un, ou des "protecteurs". Ceux-ci représentent 23% du total de l'échantillon, soit dix-neuf groupes corésidents répartis comme suit :

- Neuf groupes corésidents maures blancs sont entretenus par des parents proches résidant dans des quartiers bâtis. "L'ancêtre" commun n'est pas éloigné de plus d'une génération, c'est-à-dire qu'il peut s'agir d'un frère entretenant sa soeur divorcée ou un autre frère ; dans aucun cas, un fils n'entretient son père (1) et réciproquement. Dans tous ces cas, le protecteur est unique et les visites dans les deux sens sont fréquentes. Les quantités versées sont importantes et fréquentes, le groupe corésident assisté n'est jamais en rupture de stock.
- Six groupes corésidents sont des anciens nomades maures blancs récemment fixés à Nouakchott. Ils sont approvisionnés plus ou moins régulièrement par un ou plusieurs "protecteurs" de la même origine tribale mais de status social plus élevé. Des collectes sont organisées entre urbains relativement aisés originaires de la même tribu et en particulier, parmi les membres proches du sommet de la hiérarchie sociale traditionnelle. L'argent rassemblé sert à acheter des vivres qui sont ensuite redistribués dans les kébé. Beaucoup d'anciens nouakchottois maures blancs, arrivés avec les grandes vagues de sinistrés, ont profité de cette solidarité tribale, mais pour une durée limitée dans le temps.

(1) Ceci conforte l'observation n°2, formulée au chapitre 6.6.3.

- Une femme toucouleur est approvisionnée par son époux qui vit avec sa première épouse dans un quartier bâti;
- Une vieille hartania est entretenue en nature par un Maure blanc dont elle a été la nourrice.
- Un riche commerçant entretient en nature une femme maure blanche dont le mari est employé par celui-ci comme berger, dans une région éloignée de Nouakchott.
- Un entrepreneur maure blanc paie en partie en nature un Maure noir qui travaille pour lui au tamisage des coquillages.

Dans ces deux derniers cas, il s'agit non pas d'une protection mais d'une compensation fixée contractuellement pour un travail fourni.

Dans tous ces cas, la conversion numéraire/produits de consommation est laissée à l'initiative des "protecteurs" ou des patrons. Le coût des produits est en partie déterminé par leur propre stratégie d'achat : il est raisonnable de penser que cet achat est fait au meilleur prix possible et que cette forme d'entretien est, à volume égal de céréales consommées, une formule parmi les moins coûteuses. De plus, les "protecteurs" disposent du choix de la fréquence d'approvisionnement, donc d'une certaine liberté d'utilisation du numéraire équivalent.

FORMULE B1

Cette formule d'approvisionnement repose sur une relation duelle, isolée et symétrique.

Le client convertit chez un commerçant son salaire en céréales par petites quantités. Les céréales peuvent être payées comptant ou avec un retard de quelques jours. Les points de vente sont généralement des boutiques situées à proximité du lieu de résidence, dans lesquelles les prix pratiqués sont un peu supérieurs aux prix officiels.

Les utilisateurs de cette formule sont au nombre de seize, soit quatorze groupes

corésidents maures noirs et deux groupes corésidents maures blancs. Mis à part l'un des Maures blancs, il s'agit de travailleurs temporaires, ne disposant jamais d'une assez grande quantité d'argent, pour parvenir à se constituer un stock important de céréales. Pour cette catégorie d'acheteurs, le recours éventuel au crédit à court terme leur permet de régulariser un approvisionnement, malgré l'irrégularité de leur disponibilité en numéraire. Ce crédit est en général gratuit. Pour le boutiquier, l'avantage de cette formule est de pouvoir par ce biais fidéliser une clientèle sans prendre de risques importants, car il s'agit de faibles quantités et de clients résidant à proximité. Le léger supplément des prix compense l'immobilisation temporaire du numéraire dont le volume peut être une part non négligeable du chiffre d'affaires du commerçant.

Le dernier cas est plus singulier : il s'agit d'un Maure blanc disposant de sources de revenu diverses qui lui assurent des rentrées d'argent relativement importantes et assez régulières. Il possède un véhicule automobile, grâce auquel il rend de nombreux services gratuits ou payants, et il est propriétaire de plusieurs baraques dans le kéré, placées en location-vente. Il n'est pas rare qu'il dépanne financièrement, sans taux d'intérêt, des voisins maures blancs ou maures noirs. Il développe ainsi une surface sociale qui lui confère un rôle de "notable" dans cette portion du kéré. Son rôle dans les Structures d'Education des Masses fait de lui le représentant quasi-officiel des résidents de notre échantillon. Cet individu a déjà rendu service au boutiquier, en l'aidant à acheminer les matériaux nécessaires pour la construction de sa boutique. Depuis, il lui achète les céréales au prix officiel, mais toujours par petites quantités payées comptant. Il nous a expliqué ainsi les raisons de son choix :

"- Si tu achètes au prix fixé, tu n'as pas intérêt en stockant des céréales à immobiliser ton argent, à moins que tu ne sois revendeur, et, dans mon cas, c'est le boutiquier qui paie le transport des produits que ma famille consomme-".

Ce type de raisonnement est assez rare parmi la population des kéré mais il s'agit

ici d'un individu particulièrement inséré dans les affaires, et à son niveau, d'un expert en micro-économie que l'on vient fréquemment consulter.

FORMULE B2

Comme la formule d'approvisionnement B1, la relation B2 est une relation duelle isolée et symétrique, mais dans ce cas-là, la conversion numéraire/céréales concerne des quantités plus importantes, avec un paiement effectué au moment de la livraison. Une ou deux fois par mois, le client va acheter une vingtaine de kilogrammes dans une boutique des zones bâties, pratiquant les prix officiels, et il en profite pour faire d'autres achats (sucre, bougies, etc.).

Deux groupes corésidents maures noirs, deux groupes corésidents toucouleurs et un groupe corésident maure blanc ont adopté cette formule. Tous sont des salariés à plein temps, dont le niveau de revenus est compris entre 5.000 et 9.000 u.m./mois.

Si l'on se place du point de vue du client, les avantages de cette formule sont :

- Un confort psychologique dû au fait de disposer d'un petit stock à la maison et, d'une façon générale, de pouvoir planifier le budget familial. Cet aspect de la formule n'est pas négligeable dans un contexte global caractérisé pour la plupart de la population, par une précarité des ressources et les conséquences que celle-ci entraîne. Dans une certaine mesure, la constitution d'un petit stock est une pratique héritée des modes d'approvisionnement ruraux. En payant comptant, le client ne structure pas la relation qu'il entretient avec le commerçant, et conserve à tout moment son autonomie.
- La quantité achetée justifie que l'on paye un surcoût dû au transport, pour se rendre dans une boutique pratiquant les prix officiels. Pour un achat de 20 kg à 17 u.m. le kilo, si le client utilise un transport en commun pour ramener le produit chez lui, le surcoût est de l'ordre de 20 u.m., soit à peu près 7% du prix d'achat. L'économie réalisée par rapport à une formule d'approvisionnement à proximité de sa résidence, où les prix sont de 10 à 15% plus élevés, est de l'ordre de 6 à 7%.

- La fidélité du client à une boutique est achetée par le commerçant par un petit "cadeau" (un savon, un peu de thé, etc.).

Cette formule a aussi ses inconvénients :

- Le fait de disposer d'un stock pousse à la consommation, tendance qui est à l'avantage du commerçant.
- Les prix restant stables à moyen terme (1), la constitution d'un stock est équivalente à une immobilisation de numéraire. Sur de petites sommes, le loyer de l'argent peut atteindre 20% par mois (2). Ce manque à gagner correspond à 2 kg (35 u.m.) sur la constitution d'un stock de 20 kg.

Ces considérations n'ont évidemment que peu de poids pour des individus disposant de revenus relativement élevés par rapport au reste de l'échantillon, mais pour le commerçant, celles-ci sont un élément important de la pratique marchande (3).

FORMULE C

Le bidonvillois est dans une situation similaire vis-à-vis du commerçant à celle que nous avons décrite dans la relation B2, donc a priori parfaitement autonome dans sa pratique de conversion du numéraire en biens alimentaires. Cet élément du mode d'approvisionnement n'est possible que parce qu'il existe entre le bidonvillois et un tiers, une relation dont l'une des manifestations est un transfert de numéraire en amont de l'échange marchand.

Dix chefs de ménage sont dans ce cas, soit neuf femmes (dont trois Maures noires) et un Maure blanc ; huit femmes reçoivent plus ou moins régulièrement une somme d'argent que leur font parvenir un époux absent ou des parents (frère ou père), qui peuvent résider à Nouakchott. Dans l'un des cas, c'est un amant qui assure le pourvoi en numéraire. Mis à part ce dernier cas, qui peut être considéré aussi comme une

(1) Plusieurs mois.

(2) C'est le maximum relevé par nous-mêmes.

(3) Ce sont eux qui prêtent de l'argent en général.

rémunération d'un service et qui pourrait être classé dans les relations de type B2, les autres recouvrent deux réalités différentes :

- a) Le transfert de numéraire entre époux, géographiquement éloignés.
- b) Une solidarité entre consanguins constituant une famille élargie, éclatée résidentiellement.

Dans les deux cas, les partenaires participent à une petite sphère de solidarité, qui peut ne pas exiger de contrepartie économique. Le transfert direct de numéraire suppose de la part du pourvoyeur, l'acceptation d'une certaine autonomie de gestion pour "l'assisté". Le fait d'acheter des céréales par (relativement) grosses quantités payées comptant, obéit à une considération supplémentaire à celles énoncées à propos de la relation B2. Ces transferts de numéraire pouvant s'interrompre ou être très irréguliers (en particulier les envois des migrants), les femmes ne peuvent prendre le risque de détourner une partie des sommes perçues, pour les faire fructifier. Certaines peuvent acheter jusqu'à 150 kg en une seule fois. Elles acceptent d'aller s'approvisionner parfois très loin de leur résidence, parce que le commerçant est membre de la communauté tribale d'origine, ou lié d'une façon ou d'une autre à un individu qui sert de référence commune ; en cas de suspension des envois de numéraire, celui-ci ne pourrait refuser d'accorder un crédit à moyen terme. Pour ces femmes, la pratique de conversion numéraire/céréales retenue est directement conditionnée par les incertitudes contenues dans la relation située en amont.

Nous avons classé dans cette relation C une femme maure noire qui bénéficie d'une rente immobilière : étant donné que la parcelle est immatriculée au nom de son époux absent, on peut considérer que la part de la rente qu'elle s'approprie est un transfert de numéraire, opéré par son mari. Si nous considérions qu'elle gère elle-même ce capital immobilier, et que la part des revenus qu'elle s'approprie, est une forme de commission, nous aurions pu la classer dans le groupe concerné par la relation B2. Mais nous avons préféré privilégier dans ce cas, le caractère

d'assistance qui sous-tend la relation entre époux, ou entre parents très proches. Le cas du Maure blanc est très différent : en 1975, il lui a été attribué une parcelle dans le 5ème arrondissement. Cette parcelle a été revendue à un urbain aisé, membre de la même tribu. En 1980, cet acheteur est venu lui proposer de favoriser la procédure qui lui permettrait de se voir attribuer une autre parcelle dans le futur lotissement de recasement de Tinsoueloum, opération qu'il a acceptée et qui a été couronnée de succès. Les deux partenaires se sont mis d'accord sur la formule suivante :

La parcelle de Tinsoueloum est occupée par des "dépendants" de l'acheteur, mais l'attributaire sert de prête-nom pendant tout le délai durant lequel la construction est interdite (cinq ans). Le permis de construire sera délivré à son nom, mais sera immédiatement cédé à l'acheteur. En contrepartie, ce dernier lui verserait 3.600 u.m. par trimestre pendant les cinq années, soit un total de 72.000 u.m. (9.000 FF), et lui aurait promis de lui faire attribuer en septembre 1983, une autre parcelle à Toujounine. Notre homme est bien allé à Toujounine au moment de l'enregistrement des noms des attributaires, mais nous ignorons quelle suite a été donnée à ce projet. Cette rente n'est pas l'unique revenu de ce groupe corésident, mais elle est presque uniquement consacrée à l'achat des céréales. Cette somme, dont la fréquence de versement est garantie, pourrait être investie ailleurs, mais il faut, dans ce cas particulier, tenir compte de la personnalité du "chef de ménage" : une certaine passivité prime sur un quelconque comportement plus "économique".

FORMULE D

Un seul élément, soit le paiement différé des céréales, différencie le mode d'approvisionnement D du mode C, si l'on s'en tient à leur description formelle. Le fait de différer le paiement d'une marchandise permet, a priori, au client de disposer d'un laps de temps pour pouvoir faire fructifier son argent. Cette solution est d'autant plus avantageuse que le coût du crédit est faible. Dans les cas

rassemblés ici, ces considérations n'interviennent aucunement. Pour tous, le recours au crédit est une répercussion dans la pratique de conversion numéraire/céréales, d'une irrégularité dans les transferts de numéraire situés en amont. Du point de vue du consommateur, la logique est la suivante : le paiement différé entraîne parfois un surcoût de l'alimentation, mais régularise l'approvisionnement, si l'on sait que le flux de numéraire n'est pas en train de s'interrompre mais simplement de prendre du retard. Si cette dernière certitude s'amenuise, la fréquence des achats augmente mais leur volume diminue très vite, et l'on change alors de mode d'approvisionnement (cf. relation G). L'étude de la relation pourvoyeuse en numéraire nous a conduit à dissocier deux groupes :

- Groupe 1

Pour sept "chefs de ménage" (dont trois femmes), la nature du lien établi avec le pourvoyeur en numéraire est la même que pour les cas évoqués dans la relation C (époux ou parents proches) ; mais un décalage s'est instauré jusqu'à devenir chronique, entre la source de numéraire et les nécessités alimentaires. Le commerçant concède un crédit de courte durée qu'il ne fait généralement pas payer, ou sinon très légèrement. Les clients continuent à acheter de grosses quantités, ne serait-ce que pour ne pas alarmer le commerçant et voir ainsi augmenter le coût du crédit.

- Groupe 2

Ces huit Maures blancs (dont une femme), sont liés à un "protecteur" qui n'est pas un parent, ou qui peut l'être, mais de façon très lointaine. La plupart ont d'abord bénéficié d'une aide coordonnée par la communauté tribale, puis celle-ci étant limitée dans le temps, ont dû accentuer leur position de demandeur auprès d'un urbain aux revenus importants et membre de la communauté tribale. Pour au moins cinq de ces "protecteurs", nous avons pu disposer de renseignements indiquant que leurs revenus leur offraient la possibilité d'assurer un soutien

financier, certes modeste, mais constant et régulier. Pourtant, dans ces huit cas, on observe une très grande régularité dans le retard des versements, sans que ce retard ne dépasse le tiers ou la moitié du temps de consommation correspondant à l'équivalent en céréales de la somme versée. La fréquence des versements varie d'un cas à l'autre, mais n'est jamais inférieure à une fois par mois.

A notre avis, ce retard est voulu et géré par le pourvoyeur en numéraire : il lui permet de structurer le rapport de dépendance, en plaçant le bidonvillois dans une situation dans laquelle il devient le débiteur du commerçant de façon chronique, le pourvoyeur étant le seul à pouvoir régulièrement, par ses versements, limiter l'endettement à un niveau très bas pour lui-même. Cette pratique permettrait de laisser au bidonvillois une apparente autonomie dans son choix du lieu d'approvisionnement, tout en surveillant qu'un autre rapport de dépendance, entre le débiteur et le créancier, ne se structure pas. De plus, cette pratique empêche le bidonvillois de faire fructifier le numéraire, puisqu'il est en permanence en situation de débiteur. Le surcoût dû au crédit est en général nul ; le commerçant est rassuré par la fréquence des remboursements, et compense l'immobilisation de 1.000 ou 2.000 u.m., par une fidélité à long terme de sa clientèle.

FORMULE E

Les individus concernés par ce mode d'approvisionnement se fournissent chez un commerçant pour l'acquisition de produits en quantités relativement importantes. La contrepartie en numéraire est versée directement au commerçant par le "protecteur". Ce versement peut se faire antérieurement ou postérieurement à la livraison. Ce dernier aspect permet de diviser en deux groupes les bénéficiaires de ce soutien financier indirect.

- Groupe 1

Celui-ci rassemble quatre femmes maures noires et deux femmes maures blanches. Ces six groupes corésidents sont entretenus par des époux ou des parents

proches qui ne résident pas de façon permanente à Nouakchott. Cette formule permet au "protecteur" de gérer lui-même l'approvisionnement de ses proches, tout en leur refusant une certaine autonomie et en particulier, le loisir de faire fructifier pour eux-mêmes (avec les risques que cela suppose) des sommes relativement importantes. En général, à l'occasion d'un séjour à Nouakchott, le "protecteur" verse au commerçant une somme qui représente souvent plusieurs mois de consommation du groupe corésident, et fixe la périodicité et le volume de chaque livraison. Il peut repartir ainsi avec la certitude que la sécurité alimentaire des siens est garantie pour un délai fixé ; si l'opération se poursuit plusieurs fois, il peut être assuré qu'en cas de soudure difficile le commerçant consentira un crédit gratuitement.

Pour le commerçant, l'avantage de la formule est très important puisqu'il peut faire fructifier la somme d'argent et en contrepartie, outre la promesse d'une facilité de crédit potentielle, il consent à faire des petits cadeaux.

- Groupe 2

Il s'agit de deux groupes corésidents maures blancs dont l'un est dirigé par une femme, habitant à Nouakchott depuis trois ou quatre ans. Leurs "protecteurs" sont des membres de leurs tribus respectives, mais n'appartenant pas à leur sphère de parenté. Ces deux protecteurs sont des employés du secteur public, dont le salaire mensuel ne doit pas dépasser 15.000 u.m. (1.800 FF). Les marchandises sont payées après chaque livraison, avec un léger retard variable et à un prix un peu plus élevé que le prix fixé. Ce surcoût dû au crédit ne dépasse pas 7 ou 8% du prix fixé. La fréquence et le volume de l'approvisionnement sont en partie déterminés par la relation qui existe entre le "protecteur" et le commerçant.

Deux interprétations de cette formule d'approvisionnement sont possibles :

- a) Le "protecteur" peut avoir intérêt à différer le paiement pour que l'entretien d'un "dépendant", par cette formule, lui permette, en cas de besoin, de déplacer une échéance sans que cette assistance soit immédiatement remise

en question par une dépense imprévue. Il est à noter que les quantités livrées permettent tout juste à ces assistés de survivre.

- b) S'agissant de relations d'assistance récentes, le recours à cette formule permet au "protecteur" non seulement d'empêcher toute velléité d'autonomie de son "dépendant", mais aussi de souligner à chaque opération la situation de demandeur de ce dernier. En effet, chaque fois que son stock est épuisé, le dépendant se rend d'abord chez son "protecteur" quérir l'autorisation d'aller s'approvisionner, et ce dernier l'assure qu'il passera chez le commerçant régler la note dans les jours qui suivent.

L'un de ces dépendants est inscrit sur une liste d'attributaires de parcelles ; son "protecteur" a joué un rôle déterminant dans cette partie de la procédure. Le futur "dépendant" s'est d'abord installé avec son micro-campement, en bordure du kéré. C'est à ce moment-là qu'il a rencontré pour la première fois son futur "protecteur" qui participait à la sphère de solidarité tribale. Ce dernier lui a proposé de s'installer tout seul dans une autre zone du kéré et l'a fait inscrire sur une liste d'attributaires qui se constituait dans une partie du kéré. Il l'a présenté à l'un des leaders des Structures d'Education des Masses, chargé de la constitution de la liste. Nous ignorons les termes de l'accord sur une future cession éventuelle de la parcelle entre ces deux partenaires.

FORMULE F

Cinq groupes corésidents maures blancs dont l'un est dirigé par une femme, sont concernés par cette formule d'approvisionnement. Seule la femme est parente avec son "protecteur".

Dans cette formule, le "protecteur" est un commerçant disposant de revenus substantiels. Le point d'approvisionnement peut être considéré comme une succursale du réseau marchand placé sous le contrôle du protecteur. La livraison de

céréales à partir du point de vente ne saurait être assimilée à la relation A, sauf peut-être pour le cas de la femme. Le "protecteur" se sert de sa "succursale" comme lieu d'endettement des groupes corésidents, mais il se charge de ne pas léser son agent boutiquier en compensant en numéraire ou en produits, les livraisons faites par ce dernier. En fait, il rachète au fur et à mesure les dettes des groupes corésidents mais en les laissant centrées sur la personne du boutiquier. Cette formule lui permet de structurer le rapport de dépendance en se servant de "sa succursale" comme écran, tout en conservant un moyen de pression légal sur les biens futurs des groupes corésidents. S'il est correspondant de la SONIMEX, cet investissement se fait à un coût amputé des marges autorisées.

Tous les partenaires du mode d'approvisionnement appartiennent à la même entité tribale. Ce constat suggère peut-être que le commerçant ne veut pas prendre le risque, en cas d'attribution de parcelle par exemple, de voir un autre acheteur éponger les dettes d'un attributaire qui n'appartiendrait pas à la même communauté tribale que lui. Une deuxième raison de cette homogénéité tribale tient à l'origine de la formule :

Pour deux cas, la collecte d'argent destinée à l'assistance aux sinistrés est gérée par des commerçants, et leurs points de vente sont utilisés comme points de distribution. La conversion du numéraire collecté en produits de consommation livrés aux sinistrés, irrigue leurs propres réseaux marchands. Mais cette assistance collective est de courte durée et dans une seconde phase, le réseau de distribution se transforme en réseau d'endettement. Le protecteur va ainsi au devant d'une demande qu'il connaît bien, tout en s'assurant des moyens de pression potentiels pour le futur.

FORMULE G

Dans cette relation, les groupes corésidents s'approvisionnant à un point de vente ont suspendu le versement de la contrepartie en numéraire. Les groupes corésidents

s'endettent. La formule ne s'est jamais établie sur cette base-là mais il est arrivé un moment où le client, obligé de demander un crédit à plus long terme, s'est trouvé dans l'incapacité de le rembourser pour de multiples raisons : cessation des envois des migrants, cessation d'activités, suspension des aides familiales ou d'urbains, versées en numéraire, etc. Le commerçant, en acceptant de poursuivre les livraisons, construit un rapport de dépendance en prenant des risques : premièrement, que les flux de numéraire ne se rétablissent pas, et deuxièmement, qu'en cas d'attribution de parcelle, un acheteur rembourse les dettes sans que lui-même puisse se porter acquéreur à un prix avantageux. Pour compenser ce risque, le coût du crédit pratiqué est très élevé, jusqu'à 40% du prix des denrées livrées. Cinq groupes corésidents n'entretenant aucun lien tribal avec leur créancier, sont dans cette situation d'endettement croissant :

- Un Maure noir au chômage (maladie),
- Deux femmes maures blanches dont l'une n'est plus assistée, et l'autre sans nouvelles de son époux soldat,
- Deux femmes maures noires dont l'activité ne permet pas de dégager des revenus suffisants, mais qui remboursent une partie de leurs dettes de temps en temps. Le coût du crédit qui leur est consenti est assez faible, grâce à l'intervention du "notable" (déjà cité) de cette portion de kébé.

Cet inventaire des formules d'approvisionnement par produit, y compris pour l'eau, ne concerne que notre échantillon et il n'est pas douteux que dans l'ensemble des kébés d'autres formules puissent exister. Cependant, même sur un échantillon aussi restreint, nous pensons avoir montré l'importance des transferts en provenance soit d'urbains résidant dans des zones bâties soit de migrants, en direction des habitants des kébés. Nous avons considéré tout au long de notre travail que la proportion de bidonvillois à Nouakchott devait être estimée au minimum à 40% de la population totale. Dans notre échantillon, 77% des groupes corésidents bénéficient d'une aide partielle ou totale ;

si cette proportion est similaire pour l'ensemble des kébés, 30% des groupes corésidents nouakchottois seraient assistés en partie ou totalement, et ceci, sans tenir compte des assistés résidant dans les zones bâties. L'importance des systèmes de redistribution ne permettrait pas, si l'on en croit certaines données officielles, d'assurer à tous un niveau nutritionnel satisfaisant. En effet, en 1977 (1) 68% des enfants des kébés avaient un poids inférieur à 80% des normes de l'O.M.S., et 36% un poids inférieur à 60% de ces mêmes normes. En 1983, le contrôle de notre échantillon par un médecin pour les besoins de notre enquête, n'a pas confirmé ces chiffres : à peine 30% des enfants pouvaient être considérés comme insuffisamment nutris, et parmi les plus jeunes, 8% pouvaient peser moins de 60% du poids normal.

A ce propos, nous voudrions faire quelques remarques :

- Entre 1976 et 1979, l'effort de construction de logements par les particuliers s'est peut-être fait au détriment des revenus pouvant être consacrés à l'assistance des sinistrés.
- En 1983, nous avons constaté que les enfants pouvaient être traités très différemment au sein d'une même famille.
- Les enfants insuffisamment nutris se rencontrent aussi bien chez des Maures blancs bénéficiant d'une assistance alimentaire, que chez des Maures noirs économiquement autonomes.
- La dénutrition de certains membres d'un groupe corésident n'est pas uniquement fonction de l'insuffisance de la disponibilité alimentaire globale du groupe, mais aussi de la gestion interne du déficit, qui tend à reporter sur une petite partie des membres les difficultés alimentaires. De plus, la satisfaction des besoins alimentaires de tout le groupe n'est pas toujours une priorité : la ration d'un enfant peut être dramatiquement insuffisante sans pour autant que le père s'interdise de s'acheter un boubou ou un mouton pour l'Aïd. La reproduction biologique du groupe n'est pas isolable de sa reproduction sociale et de la mise en scène qu'elle suppose.

(1) 4ème plan de développement, décembre 1980.

NOTES

- 1 Ce travail a été effectué dans le cadre de la préparation d'une thèse de 3e cycle, soutenue en 1985 à l'Université Paris V, et intitulée "Les kébé de Nouakchott : contribution à l'étude de la sédentarisation en milieu urbain de populations nomades sinistrées"

INTERVENTIONS APRES L'EXPOSE D'OLIVIER D'HONT

Le taux d'intérêt des crédits consentis par les Maures est de 20 % par mois sur les petites sommes, par exemple, un sac de ciment. Sur les grosses sommes, il peut être de 10 % par an, par exemple, pour la construction d'une cabane. Les Maures font travailler beaucoup d'argent (M. LECARME, O. D'HONT).

Les relations sont structurées en vue de l'approvisionnement. Ce mécanisme remonte-t-il tout le système d'approvisionnement ? Qui tient le commerce de gros ? (F. METRAL). Ce qui revient à demander de quoi vit Nouakchott ? la Mauritanie ?

Cette ville vit d'abord de l'apport de la diaspora. Et la diaspora maure en Afrique de l'ouest, c'est énorme. Il y a énormément d'argent qui arrive en Mauritanie, qui sert à nourrir les familles. Et les gros commerçants, finalement, réalisent une plus-value là-dessus, avec des réseaux de diffusion. Il y a aussi le fait que la Mauritanie est extrêmement aidée pour les biens alimentaires : sur une consommation de 160 kg, il y en a 80 qui sont donnés par le programme d'aide alimentaire. C'est considérable !

L'aide arabe aussi est importante. Au départ, dans les années 66-67, on a créé une société mixte, la Sonimex, qui importe une partie des céréales, notamment le riz. Comme c'est une société mixte, les gros commerçants n'ont jamais élargi à d'autres personnes la participation à la société. On doit avoir 60 personnes qui sont correspondants Sonimex, et importent avec l'aide de l'Etat. Elles ont une marge définie une fois pour toutes. Elles doivent se charger de la diffusion. Les marges sont croissantes : elles peuvent vendre de plus en plus cher au fur et à mesure qu'elles s'éloignent de Nouakchott. Si on va dans l'Est, on peut vendre 20 % plus cher (O.D'HONT)

C'est eux qui captent l'aide alimentaire, ou c'est autre chose que l'aide alimentaire ? (F.METRAL)

Il n'y a pas de différence entre ce qui est acheté et ce qui est donné. Il y a l'Office des Céréales et cette fameuse Sonimex qui mettent un prix extrêmement bas. Mais, avec ce système, ils ont réussi à maintenir, pendant près de dix ans, presque au même prix, le kilo de céréales : le riz, le mil, etc... Ceci fait qu'on a peu de personnages qui peuvent commander de larges réseaux de distribution de biens alimentaires.

Il semble qu'il n'y ait pas de production. Ces stratégies décrites sont celles qui permettent l'accès à la nourriture, au numéraire (P. HAERINGER).

La stratégie des commerçants repose sur les rapports de dépendance structurés autour de l'approvisionnement ; elle concerne la force de travail mobilisable dans les bidonvilles. Quelques rares personnes sont autonomes, par exemple quelques dockers (O. D'HONT).

Il n'y a donc pas place pour des initiatives multiformes comme j'ai pu l'observer à Abidjan. Ou alors, c'est le fait que la diaspora où les Maures sont très actifs (P. HAERINGER).

Un million et demi de Maures vivent en Mauritanie, 700 000 à l'extérieur, principalement en Afrique de l'ouest (O. D'HONT)

Quant aux activités de service (F. METRAL) : les femmes Maures blanches sous-traitent les opérations ménagères avec les femmes noires anciennement serviles.

Bien que vivant dans la précarité, ce micro-marché captif est extrêmement important (O. D'HONT)

La base de l'alimentation : riz, mil, blé. Le blé introduit par l'aide internationale n'exprime-t-il pas toute une stratégie à long terme de modification des habitudes alimentaires à travers l'aide ? (M. LECARME)

Il y avait du blé dans les oasis, les documents coloniaux mentionnent l'orge comme aliment de la noblesse. Il reste qu'il y a le problème de la distribution du pain. Et le riz est d'un apport récent. Une part importante des dépenses est fournie par l'achat de blé et de sucre. Un bon moyen de fidéliser la clientèle, c'est une bonne pesée en blé (O. D'HONT)

L'ACCES DES FEMMES AUX RESSOURCES EN MILIEU URBAIN POPULAIRE:
UN EXEMPLE DAKAROIS: LES MARCHANDES DE POISSONS DE DALIFORT.

MIREILLE LECARME

Donnons au terme "ressource" un sens large: d'une part de bien ayant valeur en soi - matérielle ou symbolique - d'autre part permettant d'accéder à d'autres biens. Incluons ensuite dans le terme "biens" la notion de service. Alors, il est permis d'affirmer que, dans nombre de sociétés, les femmes sont une ressource pour les hommes. Et ce, doublement: d'abord comme procréatrices (elles permettent la reproduction humaine), ensuite, comme dispensatrices de services gratuits: allaitement, préparation de la nourriture, activités de maintien de la vie, de la propreté, de la santé et de socialisation des enfants, sans compter l'hospitalité. Ainsi, elles assurent à la fois la reproduction humaine, l'entretien de cette vie et la reproduction sociale. Leur statut social est, en Afrique, indissociable de l'accomplissement de ces trois fonctions de base, qui, à elles seules ont de quoi occuper la totalité du temps féminin. Si, donc, les femmes, dans ce système d'attribution des rôles, arrivent à accéder à des activités économiques, elles aussi occupant beaucoup de temps, c'est en se libérant partiellement des activités d'entretien, et de la socialisation des enfants. La stratégie est très ancienne, en Afrique et dans les pays peu industrialisés: la reproduction sociale, elle-même, de mère à fille, de tante à nièce, ^{de sœur aînée à cadette,} fournit la solution. Une fille doit apprendre tôt sa place, son rôle à travers les tâches domestiques; aussi est-elle en mesure de seconder sa mère dès 8/9 ans et de la remplacer dès 12/13 ans, âge du mariage, souvent. Cette nécessité de disposer d'une aide domestique explique la précoce mobilité féminine: il en va de la qualité du quotidien et de la possibilité, pour la femme, d'accéder à des activités hors de la sphère domestique, tout en maintenant son statut social et ses trois fonctions dites, ici, de base.

*Dans les sociétés rurales la main d'oeuvre familiale assure l'essentiel du travail agricole; les femmes et leurs filles assurent de plus les travaux domestiques, dont le portage d'eau et de bois de feu. La ressource, ce sont les enfants. Mais en ville ?

Nous étudierons d'abord l'accès des femmes à la ressource préalable, indispensable: celle du temps. Puis nous nous attacherons aux diverses formes d'accès au numéraire et, enfin, aux biens échangeables. Notre axe de réflexion, simplement ébauché ici, est l'articulation entre procès urbain, cycle de vie et cycles d'activités féminines.

Notre investigation a porté sur un quartier irrégulier, Dalifort, situé à 10 km environ du centre de Dakar, non loin de Pikine, à l'Est. Là nous nous sommes intéressée principalement aux marchandes de poissons frais sur le marché, dans les rues du quartier ou à celles qui habitent là vendaient ailleurs comme ambulantes ou à la frange d'autres marchés.*

*
* *
*

Comment ces femmes libèrent-elles^{elles} du temps pour assurer une activité économique, sans pour autant laisser inaccomplies les tâches domestiques dévolues aux femmes?

Le réseau familial est le premier pourvoyeur de main d'oeuvre féminine, quand la femme n'a pas de fille, ou pas de fille de plus de 6 ans, ou pas d'enfant (stérilité ou mortalité infantile). Cela prend la forme d'adoption définitive ou temporaire, ou de service rendu à la famille, sinon. S'il s'agit du transfert du milieu rural au milieu urbain, l'attrait de la ville ajouté à des cadeaux tels que pagnes, boucles d'oreille suffit à convaincre d'un échange réciproque. En cas de transfert interne à la ville, quand la fillette a l'âge de la scolarité primaire, elle sera scolarisée et assurera des services progressivement plus importants au fur et à mesure qu'elle grandit, ceci en dehors du temps scolaire. Les petites bonnes peuvent également aider; les travaux demandés et la rémunération varient avec l'âge, allant de 2000 à 15.000F.CFA. Une seule marchande a pu se payer

* Cette recherche a pu se faire grâce à L'EHESS (dans le cadre de la F.R. A.S.E.) et à l'ORSTOM (UR 403:E.LE BRIS ET A.OSMONT).

les services d'une bonne, durant les deux derniers mois de sa 7^e grossesse, pour aider sa fille aînée âgée de 13 ans. Le recours à la famille est donc la pratique la plus courante et la plus économique. Il faut ajouter que ce sont les femmes qui jouent le rôle premier dans cette mobilité des filles ^{jeu} (FRANK, 1985:644) ^{* Elles} forment comme un réseau d'entraide interne à la famille ^{nes} élargie leur permettant d'accéder au temps, ressource préalable à toute activité économique non domestique.

Que peut faire une fillette de 6 ans? Porter au dos le dernier né, aller chercher l'eau à la borne-fontaine dans un seau de 10L, aller vider les eaux sales de la lessive, ^{de la} vaisselle, hors du périmètre habité, aller jeter les ordures ménagères à l'emplacement prévu, balayer la chambre ou la cour sablonneuse, faire la petite lessive. Plus âgée la fille fera la corvée d'eau avec une bassine de 25L, se chargera de la grosse lessive et préparera le repas après avoir fait les courses quotidiennes au marché, selon les cas, entre 12 et 13 ans et au-delà. Les mères étant proches, sur le marché de quartier ou dans la rue, la responsabilité des grandes filles en est atténuée. Certaines femmes retrouvent leurs enfants dès leur retour des lieux d'approvisionnement en poissons, vers 9h/9h30 du matin, sur le marché même. Et d'autres femmes pratiquent l'ensemble de leur activité, le bébé au dos, si elles n'ont personne pour le garder, et, la bassine de poissons sur la tête, vendant au porte à porte, éventuellement.

Enfants de la maison (filles et garçons) hôtes, adoptés, peuvent aussi constituer une force de travail utile dans les activités domestiques destinées à l'échange: confection du ketiakh*, du tiga-daga***. Il s'agira de retirer la peau du poisson braisé avant de le faire sécher au soleil, ou de retirer la fine peau des arachides, grillées à la maison, avant que la grande soeur ne les mène au moulin qui en fera une pâte-à la base de différents plats. Telle fille de 14 ans sera encouragée par sa mère,

* in "FEMMES ET POLITIQUES ALIMENTAIRES" Actes du Séminaire International de l'ORSTOM-CIE, 14-18 janvier 1985, Paris, 741P.

* *Reu de temps; pour calmer l'enfant. A 10 ans, ce peut être presque continûment, en l'absence de la mère.

*** Le ketiakh est du poisson braisé entier et séché au soleil, sans ses arêtes.

**** Le tiga-daga est de la purée d'arachide.

qui lui fait cadeau de quelques poissons, à confectionner des plats cuisinés destinés à la vente, aux abords de l'école, et au seul bénéfice de la jeune fille - ainsi préparée avant le mariage à une activité domestique pour l'échange et à la gestion autonome d'un peu d'argent produit par son travail - de femme.

La force de travail féminine de la maison peut aussi fournir une aide appréciable, dans l'activité marchande elle-même, directement: il s'agira, soit d'un rôle complémentaire, similaire à celui de l'apprenti chez l'artisan, ou d'un remplacement partiel ou total quand la mère part en voyage. Les filles aident au portage du poisson depuis le car jusqu'au marché, après avoir, avant l'arrivée de leur mère, balayé et tamisé le sable dans le périmètre de l'étal, lavé la table à grande eau et rempli le seau, ou la bassine, d'eau destinée à laver le poisson. Elles peuvent aussi assurer la vente complémentaire de poisson, au porte à porte dans le quartier, la mère assurant la vente à un emplacement fixe sur le marché. Cette répartition s'avère rentable. Le remplacement de la mère, sur le marché, est très fréquent pour la vente de fin de journée: l'affluence des clientes est moudre. Ainsi la mère peut poursuivre sa grosse lessive ou la conversation avec parents et amies, base de la vie sociale, puis rejoindre sa remplaçante, sans se presser - alors que le rythme d'activité du matin ne supporte pas de retard.

En bref, il est permis d'affirmer que l'activité marchande des femmes nécessite la mobilisation de la main d'oeuvre féminine des cadettes, aussi bien pour libérer du temps pour l'échange commercial et la vie sociale hors de l'espace du marché - par la prise en charge des tâches subalternes d'apprenti sur le marché et à la maison, dans la production domestique destinée à l'échange, comme celles de service intra-familial, sans compter l'apprentissage direct de la vente en complément ou remplacement de la mère. La double contrainte sociale et économique - préserver son statut de femme adulte/^{en} assurant les trois fonctions de base (cf introduction p1) et exercer une activité rémunératrice, contrainte accrue par le sous-emploi masculin chronique aggravé - produit, indépendamment de

la volonté explicite des acteurs, une reproduction sociale - du côté des filles - qui pourrait sembler immuable, si on ne tenait compte de la scolarisation et des changements sociaux induits du procès urbain.

*
* *
*

L'accès des femmes au numéraire, deuxième préalable à une activité marchande, se fait par le biais familial, les réseaux féminins de voisinage ou ethniques ou, dans les cas extrêmes, par le recours à l'échange sexuel payant.

Le capital de départ des marchandes de poissons du quartier étudié provient soit de la parenté de la femme, soit de son mari. Ce peut être le frère, en ce cas elle gère ses bénéfices comme elle l'entend. Ce peut être un parent plus aisé, habitant Dakar, à qui on demande une aide dès qu'il a touché sa paye - le 6 du mois, il est déjà trop tard - mais la démarche reste souvent en-dessous des espérances. Ce peut être l'époux lui-même qui confie à sa femme une petite somme pour qu'elle la fasse fructifier par le commerce; en ce cas, il a droit de regard sur la gestion des bénéfices.

Du fait que le commerce du poisson est très fluctuant, les cours variant de façon imprévue du simple au double et du jour au lendemain, une marchande - même chevronnée - n'est jamais à l'abri de ventes à perte mettant en danger la poursuite de son activité. Aussi a-t-elle besoin de recourir au crédit, auprès de parentes, ou voisines de même ethnie souvent: il s'agit alors d'un emprunt qui est remboursé sans intérêt, jour après jour à partir de l'intégralité du bénéfice. Il existe par ailleurs des prêteurs ou prêteuses aux intérêts usuraires. L'emprunteuse doit verser, pour 5.000FCFA de crédit, 250FCFA d'intérêt par jour jusqu'au moment où elle peut rendre la somme de 5000. En 40 jours le prêteur fait 100 % d'intérêt. Certains prêteurs, connus par le bouche à oreille, circulent sur le marché de gros du poisson à Gueule-Tapée - leur activité est illicite mais les marchandes habituées à avoir un étal bien fourni compensent les hausses de prix à l'approvisionnement par le recours à ces prêteurs à la sauvette. Rare mais possible entre femmes, le prêt sur gage, par exemple

d'un bijou .

Les réseaux féminins intra-familiaux, de voisinage ou sur la base ethnique permettent également l'accès au crédit ou à l'épargne - selon des modalités conformes à la socialité coutumière et à une tradition urbaine récente. Une mère villageoise pourra aider sa fille en difficulté en vendant, en cas de besoin extrême, une chèvre; on sait que le petit bétail représente le mode d'épargne le plus courant à la campagne. Le cas est rare, vu l'appauvrissement des campagnes, du fait de nombreuses années de sécheresse. Il est plus fréquent de voir une fille citadine aider sa mère par des envois en nature ou par l'hébergement de frères ou de sœurs venant du village chercher du travail; on attendra aussi d'elle une contribution généreuse à l'occasion des cérémonies familiales et religieuses - en sa qualité de citadine, elle est supposée disposer d'argent en abondance: il lui faudra emprunter pour ne pas déchoir ou recourir au système d'épargne associatif féminin: les tontines.

L'association de ce type repose soit sur l'appartenance ethnique, soit sur le voisinage et l'affinité, soit sur le partage d'un même espace marchand féminin: le marché du quartier et d'une même activité: le commerce. Les tontines se définissent comme un crédit mutuel rotatif. Elles se distinguent par le montant de la cotisation individuelle, → la périodicité et → la forme d'obtention du "tour"*, le nombre de cotisantes et la durée du cycle**. Les tontines du marché reposent sur un versement quotidien de 50 FCFA ou 100, par part; il est possible de prendre plusieurs parts, donc de "sortir" autant de fois que ^{l'on a} de parts. A Dalifort l'épargne réalisée quotidiennement par ce système va de 2000 à 5000 FCFA versés le jour même à une des cotisantes; le cycle est entre 27 et 60 jours nombres inférieur et supérieur d'épargnantes partageant la même tontine. Cet argent sert ^à réapprovisionner le commerce, à le relancer, voire à le réamorcer quand les pertes répétées obligent à le suspendre provisoirement, mais on voit le problème: comment cotiser à la tontine si on perd sa source de revenus? On empruntera donc, pour épargner, si paradoxal que cela puisse paraître et on remboursera sur les premiers bénéficiaires. La tontine est

*Le "tour" désigne le moment où la cotisante reçoit l'épargne accumulée. Il peut être fait par tirage au sort, selon un ordre prévu ou selon l'urgence.

**Le cycle est accompli quand chacune a eu son tour, selon sa ou ses parts.

***Sortir, c'est avoir son "tour".

une épargne auto-contrainte sous la surveillance des membres de l'association: des sanctions sont prévues dans toute tontine pour les mauvaises payeuses; la pression des rapports de voisinage, la crainte de la désapprobation sociale sont largement dissuasives.

Les tontines de voisinage reposant sur l'affinité et une capacité d'épargne similaire sont souvent destinées à financer les coûteuses cérémonies familiales; la périodicité des versements se fait au rythme des baptêmes, mariages de la cotisante aussi bien que de sa famille en ville ou au village. La part s'élève généralement à 1000 FCFA; il est fréquent que l'imprévisibilité du jour de versement et la fréquence des cérémonies mettent en difficulté les cotisantes. L'épargne maximale observée dans ce type d'association, à Dalifort, s'élevait à 54.000 FCFA, en 1984. La stratégie à court terme (assurer la participation financière maximale à la cérémonie) caractérise un comportement marqué par le souci du statut social. La stratégie à moyen terme (mettre de côté une part de cette somme comme réserve de sécurité) exprime une rationalité économique qui prend quelque distance par rapport —————> à l'investissement social dans la fête et prend acte des réticences des parents riches à aider les parents pauvres.

Les associations ethniques, à Dalifort, ont aussi leurs tontines, côté femmes. Le plus important à noter, en définitive, est cette aptitude des femmes à s'associer selon une variété de définitions identitaires qui montre assez que la tontine n'est pas seulement une association d'épargne mutuelle, mais un espace social fondé soit sur la référence ethnique, soit sur la référence urbaine: le partage d'un habitat périphérique illicite, soit sur la référence économique: l'activité marchande. La tontine classe: "Je ne suis pas des tontines", "J'en suis" disent spontanément les femmes; hiérarchise selon la capacité à épargner, qui influence sur le nombre de tontines auxquelles on peut participer et sur le montant des parts que l'on peut prendre. Ces deux derniers facteurs font apparaître que le réseau social de la cotisante est lié à son accès à l'épargne: le système récent de l'"amie de tontine"-désignée au hasard et avec qui on est liée par la contrainte réciproque du don/contre-don doublant le don reçu - explicite —————> la fonction sociale de ce type d'association, contre-poids d'une tendance à restreindre l'échange à l'épargne seulement. Plus même, la tontine peut être un espace où thésauriser

dé la "teranga", concept fondamental (SOW, 1976)* de la culture soudanienne et wolof désignant la qualité spécifique des femmes à assurer la socialité, voire l'équilibre social. Ainsi, l'accès au numéraire s'avère-t-il inséparable des valeurs — fondant cette société — ^{qui est} loin d'être immuable, cependant.

*
* *
*

L'accès aux biens destinés au commerce signifie, dans ses formes, les mutations de cette société. Que deviennent les solidarités familiales, par exemple, dans le rapport ville-campagne, production - distribution ? Que devient la "teranga" dans le rapport marchand ? Et la référence ethnique ?

Les marchandes de poissons du quartier observé ont recours à des stratégies diverses pour s'approvisionner en poissons frais. Les unes vont sur la plage de Hann où la pêche artisanale débarque ^{une partie de} /ses prises, à 7 km environ du centre ville; ce sont les femmes qui disposent de sommes minimales: entre 500 et 1500 FCFA pour leur commerce, celles qui ont un parent pêcheur et reçoivent, dans les bonnes périodes un ^{seau} /seau entier de poissons en ^{seau} /seau: c'est la tradition du "ndawtal". Ce sont aussi des femmes qui ont un ami ou ex-mari intermédiaire entre un équipage et les acheteuses; il fera crédit pour le poisson remis à la revendeuse jusqu'au lendemain; en cas de vente à perte plusieurs jours la femme perdra cette possibilité et sera endettée, dépendante. Les marchandes débutantes commencent par s'approvisionner à Hann où les occasions d'achat fractionné sont plus nombreuses qu'au marché national de gros de Gueule-Tapée, à Dakar. Les marchandes disposant de 2000F et davantage et n'ayant pas de relation privilégiée sur la plage de Hann vont à Gueule-Tapée qui offre une plus grande variété de poissons car distribuant aussi bien la pêche artisanale qu'industrielle.

La référence ethnique n'est pas absente du marché: il existe des préférences régionales pour les poissons du cru. On sait que les habitudes alimentaires perdurent par-delà les émigrations, indispensables à un continuum identitaire. De plus, le marché fréquenté quotidiennement par chaque femme est un espace social féminin

* SOW F., 1976, "Femmes, socialité et valeurs africaines. (la teranga dans la société wolof)" Dakar, IFAN, brochure 3886, 22p.

où s'échangent quantité de "teranga", signes de socialité active; la tendance à échanger en langue wolof ne remplace pas le plaisir pour les non-wolof de parler dans leur propre langue: diola, pular, serer etc.... Si bien que le facteur linguistique combiné aux habitudes culinaires pousse les marchandes à faire les choix conformes à leur ethnie, ne serait-ce que par simple calcul économique.

Mais, en règle générale, les marchandes comme leurs clientes achètent en fonction des prix et de la possibilité de marchander sans autre règle que leur intérêt économique. Cependant sur le petit marché du quartier, chacun est sous le regard de tous et les pratiques de fidélisation des clientes - par le cadeau d'un poisson bon marché pour tout achat de poisson supérieur à 100F, ou en mettant de côté le meilleur poisson - exercent une pression et sur la clientèle et sur la marchande qui "volerait" les clientes des autres par la pratique du dumping, fait aussitôt dénoncé à voix haute à travers tout le marché.

A noter dans le groupe observé l'absence d'un réseau de production-distribution intra-familial liant la ville à la campagne. Telle femme vend du poisson; sa famille près de Thiès travaille dans la production maraîchère mais livre sa production au marché de Thiaroye, à l'Est de Dalifort, non loin de là.

A souligner aussi la poly-activité simultanée et successive de ces femmes. Une marchande vendra des poissons sur le marché, sa fille de 13 ans des pommes de terre, celle de 9 ans des mangues à un angle de ruelle, celle de 7 ans du "Kewo" (kaolin dont les femmes sont friandes): cela fera 4 points d'activité marchande simultanée grâce à la main d'oeuvre féminine familiale. Et en fin de journée, cette commerçante ajoutera à la vente de ses derniers poissons celle de tomates qu'elle s'est procurées entre temps ou des oranges provenant du marché Syndicat de Pikine, nécessitant un autre déplacement.

L'étude des activités marchandes féminines nécessite la mise en rapport du passé en ville avec le cycle de vie féminin. Nombre de ces femmes ont été soit bonnes avant le mariage, parfois après, soit journalières* dans les conserveries de poissons. La perte de ces emplois les a menées vers les activités marchandes, dans leur trajectoire

* Les journalier(e)s passent la moitié de leur temps à attendre à la porte des usines d'être désignés, en complément des embauchés, selon l'importance de la pêche du jour.

socio-économique, descendante quant aux bonnes assurées auparavant de revenus réguliers. Tôt urbanisées à Dakar, par un emploi de petite bonne ou comme jeune épouse rejoignant son mari, beaucoup ont commencé leur carrière marchande dans le prolongement des activités domestiques comme vendeuses de beignets à la porte des conserveries de poissons de Hann, ou comme vendeuses d'arachides, de fruits, fixe ou ambulante. L'objectif premier était de satisfaire aux dépenses personnelles et d'offrir aux enfants quelques friandises. Mais l'aggravation du sous-emploi / (^{masculin} nombre de maris de ces femmes ont été licenciés à la fermeture de leur entreprise) ———> oriente autrement ces activités marchandes féminines: elles sont nécessaires à la survie quotidienne de leur famille. Les contraintes économiques sont en train de modifier en profondeur les contrats coutumiers entre époux assignant à l'homme le soin de fournir la chambre à son épouse et la "dépense" quotidienne, c.à.d. la somme destinée à la nourriture du jour. Le discours reste inchangé, les pratiques évoluent confortées même par l'idéologie ancestrale. Les femmes préféreraient avoir un époux riche* et se dispenser des fatigues de leur commerce, cependant la conviction omniprésente que le travail de la mère, "li gayu ndeye" — entendu comme ténacité dans l'effort, patience et fidélité à son mari, dévouement à ses enfants — produit la réussite des enfants, les soutient et justifie leur vie.

Ainsi même si les bénéfices, très irréguliers, apparaissent souvent minimes, il faut savoir que 50FCFA ce sera un lot de 3 yaboï, sardinelle plate, c.à.d. une livre environ, 260FCFA permettront d'acheter 2kg de riz (chiffres de 1984) — le minimum pour fournir le repas d'une famille. Si le mari donne cette somme pour la dépense, sa femme, avec son bénéfice du jour, achètera des légumes en complément. De plus, bon gré mal gré elle prendra sa part des dépenses scolaires des enfants, vestimentaires ou de santé. La polygamie accroît les charges financières masculines; les femmes, toujours, en principe, gestionnaires ^{autonomes} de leur argent personnel, n'ont dans ce contexte socio-économique que la liberté-contrainte-d'utiliser une part importante de leur argent aux dépenses communes non assurées par le mari. Dira-t-on qu'elles contribuent au financement de la polygamie? et, autre niveau d'analyse, que prises en étau entre la définition sociale de leurs

*Le marché matrimonial semble divisé en deux tendances contraires: les jeunes femmes recherchent des hommes au revenu régulier, et les hommes disent préférer une épouse d'origine rurale, moins dépensière, selon eux, et plus "sérieuse" que les femmes de la ville... Alors, il faudrait voir aussi les hommes comme un moyen d'accès aux ressources — en complément de l'introduction p.1.

rôles et l'obligation absolue de contribuer à la survie de leur famille, ces mères font durement les frais d'une situation économique aggravée?*

Lyon, le 3|4|1986

* Ce modèle construit à partir d'une investigation en milieu urbain populaire, exclu du salariat, ne saurait être étendu sans correctifs à d'autres groupes sociaux.

INTERVENTIONS APRES L'EXPOSE DE MIREILLE LECARME

Les tontines existent aussi en milieu masculin (A. BELBAHRI), mais de façon moins généralisée dans les bureaux. Ce système d'épargne existe aussi en Indonésie, avec un calcul des intérêts plus compliqué : on reçoit l'épargne en fonction de son versement.

Au Sénégal, les cotisations sont identiques, et l'épargne reçue également. Mais, de plus, la tontine est aussi un espace de socialisation, un moyen d'accès à des comportements urbains : modes, types de danse, et tout ce que véhicule la conversation et qui permet de créer des modèles urbains (M. LECARME).

Mais, ce n'est pas un mode d'épargne spécifiquement urbain (A. BELBAHRI). Simplement, en ville, elle occasionne des réunions entre femmes qui sont des lieux d'échange, à tous points de vue.

Les tontines peuvent fonctionner dans un cadre mono-ethnique (P. HAERINGER), mais tout aussi bien inter-ethnique. Ce système très souple peut se constituer sur la base du voisinage, des affinités, de l'activité marchande, de l'ethnie également. Certaines tontines ethniques gardent une réserve pour prêter sur le court terme. Ce qui rassemble, c'est la confiance mutuelle qui est quelquefois déçue.

Dans les tontines, des sanctions sont prévues contre les mauvaises payeuses : amende, exclusion lorsque le cycle de cotisation reprend après que tout le monde a reçu sa part (M. LECARME)

En milieu abidjanais, j'ai vu des tontines fonctionner avec des hommes. La plupart du temps, c'était de courte durée. Est-ce que le sérieux de la gestion nécessaire à ces pratiques n'est pas plus partagé par les femmes ? (P. HAERINGER). Les tontines que j'ai observées à Dalifort recrutent toutes sur le quartier. Le contrôle social est tel que les cotisantes ne peuvent que respecter les règles fixées.

En milieu Toucouleur, il y a les tontines, mais, chez les hommes, il s'agit d'un fonds en cas de coups durs, et qu'on alimente régulièrement, ce qui n'est pas tout-à-fait la même chose, avec plus ou moins quelqu'un qui gère. Il n'y a pas de tontine (O. D'HONT). C'est un fonds de solidarité (M. LECARME).

Quant à la gestion des tontines féminines, elle se fait par une "mère de tontine", femme en qui on a confiance, et qui s'assure que tout se passe régulièrement, recueille les cotisations, etc... Elle est souvent aidée par quelqu'un qui sait écrire et inscrit les noms et versements des femmes. Elle peut avoir la caisse chez elle et déposer la clef chez quelqu'un d'autre, pour ne pas être accusée de détourner l'argent.

Ce qui m'intéresse, c'est l'articulation entre l'ancienneté dans la ville, le cycle de vie et le cycle d'activité de ces femmes (M. LECARME). Ce modèle, à construire, est-il plutôt villageois ou nettement urbain ? (O. JOURNET)

Avec toutes les nuances qu'il faudrait apporter, je dis que Dalifort est un village urbain. Dans le groupe de femmes que je connais, les Serer et les Diola ont été pour la plupart bonnes entre 7 et 12 ans à Dakar. Sont-elles des rurales après avoir passé si jeunes plusieurs années à Dakar ? Souvent, elles sont revenues au village pour le mariage, et ensuite, après un divorce ou l'émigration du mari en ville, elles sont retournées à Dakar. Elles sont donc des citadines de longue date, habitent dans un quartier irrégulier, quant au statut foncier ; Dalifort a l'apparence d'un village : baraques de planches et de tôles, ruelles de sable, moutons, poulets, canards, jardins autour, arbre dans chaque cour. Mais, c'est aussi une zone de spéculation immobilière. C'est un quartier géré par un chef de quartier et des notables, comme partout à Dakar, mais ceux-ci restent officieux, vu le caractère précaire du statut foncier. Le peuplement s'est fait progressivement par affinité et lien ethnique, parenté, ce qui porte sa marque spatiale : au nord, les Toucouleurs, au centre les Dogous, Bambaras, Serer, proches du "fondateur", au sud, les habitants arrivés plus récemment, Diolas, etc... (M. LECARME)

Les activités marchandes des femmes sont facilitées par la mobilisation du personnel féminin familial. Pourquoi dire "sous prétexte de socialisation des filles ? (A. BELBAHRI)

Quand un garçon est envoyé chez le tailleur, on parle d'apprentissage. C'est une main-d'œuvre gratuite, utile au fonctionnement économique de la boutique du tailleur. Parlons aussi en termes économiques du travail gratuit des fillettes et adolescentes dans les unités domestiques. Cette main-d'œuvre coûte en entretien, cadeaux, éventuellement billet pour retourner au village. Mais, l'anthropologue n'a pas à adopter le langage, donc l'analyse de la population étudiée sans critique, ni à masquer les réalités économiques derrière le socio-éducatif (M. LECARME).

Oui, il s'agit bien d'une éducation aux rôles féminins, et c'est le discours des parents (A. BELBAHRI). Et, à 13 ans, une fille saura mener une maison en l'absence de sa mère, et pourra être mariée. Mais, j'insiste sur l'aspect économique du travail domestique féminin et ne veux pas masquer les mécanismes économiques reposant sur les hiérarchies d'âge (ainées/cadettes) derrière le socio-culturel.

- 3 -

L'explosion de l'offre artisanale
à Abidjan
et ses relations avec la récession économique
(1980-1985)

par P. HAERINGER

Les réflexions qui suivent sont le résultat d'un choc visuel ressenti, en cette fin 1985, à l'occasion d'une fugace redécouverte : celle d'une cité familièrement connue mais un moment délaissée. Qu'une ville de la trempe d'Abidjan réserve des surprises à qui décide de mettre quelques années entre deux visites, personne ne s'en étonnera. Que la saisie du changement soit favorisée par une telle distance, rien n'est plus certain. Mais les transformations dont il va être question ici ne sont pas seulement la somme, brutalement révélée, d'une paisible évolution quotidienne. Nous verrons qu'elles comportent des éléments totalement nouveaux qui, ajoutés à une évidente accélération de l'évolution courante, semblent marquer une réelle rupture par rapport à la situation d'avant 1980.

1980... l'année à partir de laquelle la Côte-d'Ivoire s'enfonça dans une profonde récession économique. Cette coïncidence nous obligera à relier les deux phénomènes et donc à nous interroger sur la réalité -ou l'illusion- de corrélations possibles entre une conjoncture fortement dépressive et des émergences extrêmement positives.

De quoi s'agit-il? Tout de suite les mots vont nous poser problème et cette difficulté même nous projette d'emblée au coeur du sujet. Allons-nous parler de secteur informel? Ce serait bien commode car il s'agit bien, en effet, d'une partie du champ recouvert depuis une douzaine d'années par ce vocable. Mais on verra que l'une des caractéristiques fortes des activités observées consiste justement en une spectaculaire "formalisation" de l'offre. Pour autant, elles ne se confondent pas particulièrement (le recouvrement est très partiel) avec cette fameuse tranche supérieure de l'informel que les économistes appellent le secteur de "transition".

Un essor en quatre dimensions

Pour situer le phénomène le plus simple est peut-être de le décrire. Et pour le découvrir, le mieux est certainement de parcourir les artères les plus nouvelles dans les quartiers populaires de l'agglomération. Un important programme de voiries, réalisé au cours des toutes dernières années, semble avoir canalisé la plus belle part des initiatives. Et que voit-on? D'abord des enseignes, beaucoup d'enseignes et particulièrement efficaces, claquantes et précises. Puis des boutiques, des vitrines, des cabinets de consultation, des ateliers, des bars, des kiosques, etc., qui tous affichent un "look" auquel l'informel abidjanais ne nous avait pas accoutumés. Enfin et surtout des produits et des services dont beaucoup sont complètement nouveaux et d'autres d'un niveau bien supérieur à ce qu'ils étaient quelques années plus tôt.

En termes plus ramassés on pourrait dire qu'il y a d'abord un climat et une présentation formelle qui expriment à eux seuls un grand renouvellement de l'esprit d'initiative. Que celui-ci a conquis ou inventé de nouvelles branches d'activité. Et qu'il a gravi dans le même temps, dans les branches préexistantes, plusieurs échelons de qualité des prestations.

A ces trois dimensions du changement, il faut en ajouter une quatrième, dont on ne prendra la mesure qu'en quittant les quartiers populaires. L'habitué de l'Abidjan d'avant 1980 sera en effet surpris de constater l'envahissement, apparemment pacifique et convivial, des immenses quartiers résidentiels ou centraux de cette ville par une activité foraine qui en était jusqu'ici sévèrement bannie. La police urbaine, qui admettait tout juste les marchandes d'oranges ambulantes, ferme aujourd'hui les yeux sur la constitution de véritables alignements de kiosques, échoppes et ateliers certes démontables (en bois), mais durablement installés sur la voie publique ou sur les terrains vacants.

Le secteur "informel" part donc à la conquête d'une nouvelle clientèle en allant s'installer chez elle, au plus près de ses besoins. Au pied des immeubles des riches (par exemple dans les

quartiers de la Riviéra ou des Deux-Plateaux), on trouve désormais plombiers, électriciens, vitriers, tailleurs, fleuristes ou marchands de mobilier... En face des institutions d'enseignement, les étudiants trouvent buvettes et cantines, téléphones et papeteries... Dans la prestigieuse cité des affaires du Plateau, la foule des employés de bureau a loisir de s'engouffrer, à l'heure de midi, dans un immense caravansérail de la restauration (par exemple autour du chantier, arrêté, de l'hôpital central). Enfin, de nombreuses pelouses publiques, notamment celles qui accompagnaient les voies sur berge, sont devenues des lieux d'intense production de plantes ornementales.

Une citadinité créative

Ce décroisement géographique de l'initiative populaire est un véritable événement pour Abidjan, mais paraîtra bien tardif au regard de ce qui a cours dans beaucoup de villes du tiers-monde. Abidjan cesse, sur ce point, de se singulariser et ce phénomène a davantage une signification dans l'ordre du symbolique (les beaux quartiers d'Abidjan ne sont plus tabous, un mythe s'écroule) qu'une résonance profonde au cœur de la société citadine.

Beaucoup plus importante apparaît, en effet, la transformation des services proposés dans les quartiers populaires; d'abord pour une évidente question de dimension (en termes de densités humaines), ensuite parce qu'une telle transformation est symptomatique d'une citadinité en marche : l'évolution d'un commerce, l'apparition d'un service, etc.... ne peuvent être indifférents (comme causes ou comme effets) aux changements de la vie quotidienne. Et la multiplication rapide de ces changements pourrait signifier que des quartiers et banlieues dortoirs, jusqu'ici plus ou moins a-morphiques, sont en train de devenir des espaces producteurs de citadinité, en tout cas d'une citadinité plus affichée, plus élaborée et plus structurante que par le passé. C'est à ce phénomène-là que l'on s'attachera dans les pages qui suivent.

A la recherche d'un cadrage

Pour être bien certain de ne pas mélanger les genres et de bien cadrer un mouvement en profondeur (c'est-à-dire touchant les grandes masses urbaines), j'ai écarté du champ de l'observation non seulement les "beaux quartiers" et le centre-ville, mais aussi les vastes ensembles d'habitat conçus pour les classes moyennes (par exemple le secteur du Banco et de Yopougon), de même que les quartiers "populaires" les plus anciens, donc affectés d'un effet de centralité (par exemple Treichville et Adjamé). D'autre part, pour ne pas risquer d'être trop sélectif en me donnant latitude de puiser mes exemples dans l'immensité du tissu urbain, je m'en suis tenu à une sorte de transect au long duquel j'ai à peu près tout relevé, tout photographié au sens propre : l'objectif immédiat de l'opération était en effet la production d'un diaporama (1).

Ce transect, cette coupe à travers la ville, relie deux quartiers qui, à eux deux, semblent bien représenter le niveau médian de la ville populaire. Ni centraux ni vraiment périphériques, ils appartiennent à une génération de quartiers qui les situe au carrefour de la ville sous administration coloniale et de l'explosion urbaine des années 70. Williamsville, prolongement d'Adjamé, est le dernier lotissement administratif d'avant 1960 tandis qu'Abobo-Marché est l'un des premiers maillons d'une urbanisation spontanée qui, à partir de 1965, s'est propulsée hors du périmètre municipal, à 10 km au-delà de l'agglomération de l'époque. Depuis, Abobo s'est développé loin vers le nord et rassemble désormais plus d'un demi-million d'habitants. Les pouvoirs publics l'ont, par étapes, considérablement remanié et l'ont solidement amarré au reste de l'agglomération par le truchement d'une voie rapide et d'une voie plus modeste appelée "route du Zoo".

C'est au long et aux alentours de cette route et particulièrement à ses deux extrémités (puisqu'un hiatus demeure dans le continuum urbain) que cette étude a été faite. Plus précisément elle rassemble du sud au nord quelques rues de Williamsville,

de Dokui, Abobo-Té, San-Manké et Abobo-Marché. Précisons encore que la route du Zoo, dans son tracé actuel, est l'une de ces voies récentes évoquées plus haut, et qu'à ce titre elle génère ou attire des commerces et artisanats particulièrement représentatifs de la période actuelle.

L'affichage

L'étude ne peut pas ne pas commencer par là. Il est légitime et nécessaire de partir du signe, du déclic qui a interpellé l'observateur. Non seulement parce qu'il fournit une bonne introduction, mais parce que ce signe va finalement délimiter l'objet : il y a parfaite congruence entre l'un et l'autre.

Les enseignes de boutique ne sont pas choses nouvelles dans les quartiers d'Abidjan. Elles pouvaient déjà faire les choux gras des photographes de l'exotique. Mais hors quelques exemples pittoresques comme les panneaux imagés des coiffeurs (amusantes figurations des coupes à la mode) et quelques autres fantaisies picturales (consommateurs chic peints sur les murs de certains bars) ou discursives (maximes ou formules savoureuses), elles étaient généralement discrètes, négligemment exécutées et nullement systématiques, la plupart des boutiques en étant dépourvues. Aujourd'hui, sur les lieux étudiés, les enseignes ont exactement les caractères inverses. Grandes lettres soignées, calibrées, dessinées sur d'impeccables panneaux blancs; il semble qu'un certain standard très "pro" se soit instauré; et désormais toute activité durablement installée s'astreint à cet affichage ou s'y complaît, semblant à la fois suivre une mode et rechercher une efficacité soudain nécessaire.

A l'appui de cette dernière hypothèse, la redondance de l'affichage qui non seulement figure en enseigne au fronton des boutiques mais encore s'exprime, à distance, en une forêt de pancartes fléchées, plantées au coin des carrefours. A l'appui de l'idée de mode, la soudaineté ^{du phénomène} et la relative uniformité du graphisme et des supports. Les deux interprétations renvoient l'une

et l'autre à un métier nouvellement apparu ou tout au moins sorti de l'ombre et désormais omniprésent, mis en vedette : la "calligraphie".

Mais avant d'évoquer ces ateliers de calligraphes, qui sont à classer parmi les innovations, voire les inventions surgies du secteur d'activité étudié, achevons de cerner au mieux celui-ci, de lui donner le contour le moins équivoque qu'il sera possible. Or c'est précisément l'affichage, le recours à la "calligraphie", qui paraît fournir aujourd'hui le meilleur critère de repérage d'un secteur sinon homogène, du moins suffisamment apparenté pour justifier qu'on l'isole, qu'on le détache du reste de l'économie, informelle ou non, présente dans les quartiers populaires.

Pignons sur rue

Les activités dont il sera ici question ne représentent en effet pas toute l'économie populaire. Elles laissent de côté à la fois celles qui ne sont pas tournées vers la rue et celles qui, dans la rue, ne sont pas en poste fixe et durable.

Dans la première catégorie on trouve des artisanats de production qui ne s'adressent pas directement à leur clientèle finale, ou les échelons gros et demi-gros des réseaux d'approvisionnement vivrier, ou encore des activités qui s'exercent en des lieux spécifiques : marchés, gares routières, replis des périphéries urbaines. On peut y ajouter une foule d'échanges sans localisation, sans support matériel, invisibles en quelque sorte. Dans la seconde catégorie sont évidemment à classer le micro-négoce des "tabliers", cuvettes et braseros du bord des trottoirs, des carrefours et du seuil des cours d'habitation, les petits prestataires de service ambulants, les tâcherons, etc., mais aussi, certainement, une partie de l'offre privée de transports urbains.

Le sous-secteur étudié étant celui qui s'affiche dans la rue, les activités qu'il réunit ont donc en commun trois caractéristiques : elles s'adressent à une clientèle finale, elles dispo-

sent d'un local fixe, durable, et ce local est ouvert sur la rue, ouvert à la clientèle. Ce sous-secteur de l'économie populaire englobe donc le phénomène de la boutique (de commerce ou de service), élargi à la notion de kiosque (sur la voie publique) pourvu que l'installation soit stable; il s'étend également à diverses sortes d'ateliers (de réparation ou de fabrication) ainsi qu'à certaines formes de lieux de consommation (bars, restaurants, hôtels, dancings). Mais il inclut aussi des lieux de consultation (santé, conseil juridique...), des établissements d'enseignement, voire des lieux de culte.

Cet ensemble d'activités, qui s'efforcent d'avoir "pignon sur rue", concourent à créer au coeur des quartiers populaires d'Abidjan un phénomène de centre-ville qui, désormais, ne se confond plus avec le seul marché ni même avec ses abords immédiats. La diversité et, parfois, la sophistication de l'offre, de même que sa formalisation grandissante, au moins extérieure (enseignes, vitrines, etc.) éloignent peu à peu ce sous-secteur de l'imagerie classique d'une économie informelle insaisissable et quelque peu ésotérique. Dans le même temps une banlieue, jusqu'ici affectée d'une forte charge de marginalité, change de statut et devient un maillon urbain à part entière, conformément aux canons les plus classiques de la citadinité

On peut même dire que la mutation va au-delà du modèle classique dans la mesure où le développement des activités ici décrites ne se traduit pas seulement par une concentration axiale ou centrale. Nous aurons plus loin l'occasion de souligner la remarquable diffusion de services jusqu'ici exceptionnels ou inexistants sur l'ensemble du tissu urbain. Ce qui veut dire qu'à un effet d'animation (à l'échelle du quartier et de son centre) s'ajoute une dimension d'équipement (au plus près de l'habitat), ce qui équivaut à d'appréciables améliorations des conditions de vie.

Pour la reconquête d'un mot

Si de telles activités de commerce ou de service peuvent, à l'instar du micro-commerce et du tâcheronnage, connaître cette

diffusion au plus profond des quartiers, s'éloigner des positions centrales, se contenter de clientèles très locales, c'est qu'elles continuent d'appartenir, pour l'essentiel, au domaine de l'initiative individuelle et aussi de l'exploitation individuelle. Elles répondent généralement à la définition lexicale de l'artisanat. Artisan : personne qui fait un travail manuel à son propre compte, aidée souvent de sa famille, de compagnons, apprentis, etc. (Petit Robert). Lorsque le qualificatif "manuel" n'est pas exactement le bon, il reste que la nature de l'entreprise et son mode de fonctionnement sont bien, dans la plupart des cas, en accord avec la formule.

Ces observations nous ramènent au problème de la terminologie. Tout nous conduit à retenir le vocable "artisanal" pour désigner le sous-secteur d'activité décrit. Il y a cohérence avec l'image de la boutique, de l'échoppe, avec pignon et enseigne, que ce vocable tire avec lui depuis les racines médiévales de notre langue. Il y a cohérence aussi avec la dérive moderne du sens et de l'usage qui associe davantage le mot "artisanal" à la désignation d'un niveau d'activité.

Il est vrai qu'une confusion sémantique peut encore se glisser du fait d'une autre dérive moderne du mot en direction de la production dite "d'artisanat d'art", expression trop souvent réduite au seul premier terme, employé dans un sens absolu pour désigner, surtout dans les pays du tiers-monde, une industrie dite traditionnelle, à moins qu'elle ne soit purement et simplement à finalité touristique. Mais il semble intéressant de reconquérir ce mot dont on a grand besoin pour sortir de l'impasse de l'informel.

A suivre (2)...

NOTES

- (1) Diaporama réalisé à l'occasion d'EXPO 85 (Abidjan, novembre-décembre 1985), foire exposition -la première du genre- qui fut un très gros succès populaire et international, et qui contribua peut-être à donner le signal du redémarrage économique. Titre du diaporama : "L'innovation dans l'offre artisanale ou Quand la rue réinterprète la crise". Réalisé par Ph. Haeringer. Texte dit par Thérèse Taba. Enregistrement et mixage P. Augier. Intermèdes musicaux : Manféi Obin. 35 mn. Report Vidéo. Production ORSTOM.
- (2) On pourra se reporter, également, au texte du diaporama ci-dessus mentionné. Les intitulés de ses treize séquences donneront une idée des activités couvertes par l'étude :
1. La calligraphie sollicitée, 2. De la boutique nago au plombier-carreleur, 3. De la mamy-foutou à la salle de mariage, 4. De la buvette à la discothèque, 5. Du guérisseur à la clinique, 6. De l'école coranique au cours du soir Montesquieu, 7. De la couture au tricotage mécanique, 8. Le prince du défri-sage et le cordonnier international, 9. Le studio de tonton Stanislas, 10. Tout pour l'auto, 11. Tout pour la maison, 12. Cabines de téléphone et photocopieuses, 13. Bureautique, courtage et conseils juridiques.

(Texte diffusé dans le cadre du groupe)

- DISCUSSION APRES LE DIAPORAMA DE P. HAERINGER

Il y a une politique Ivoirienne très positive, qui a quand même, dans une certaine mesure, porté ses fruits. Je pense à un gros effort d'équipement en écoles techniques. J'ai des photos qui montrent des mécaniciens, ou d'autres spécialistes, qui affichent sur leurs panneaux : "diplômé de l'école technique de". Cela devient un argument (P. HAERINGER)

Je crois qu'à Mexico, avec la crise, il y a une nuée de petits services, tout le monde s'est mis à vendre. La crise amène le déferlement des services. Les classes moyennes ont eu leur pouvoir d'achat très réduit... (R. COULOMB)

Moi, je ne pense pas tellement au facteur crise. Si on prend un élément comparatif, par exemple le Maroc, cette floraison de petites métiers s'est produite au lendemain de l'indépendance. L'artisanat a toujours existé dans les villes anciennes. Mais, dans les villes comme Casablanca, les grandes villes coloniales, on a vu ces phénomènes là au lendemain de l'indépendance avec les panneaux. D'autre part, je pense qu'il ne faut pas sous-estimer le rôle des immigrés. Là, est-ce que ça ne correspond pas à une période de stabilisation à Abidjan ? (A. BELBAHRI)

J'ai souligné ça, et je me suis arrêté là jusqu'en 1980. Mais, ce qu'il y a de nouveau maintenant, c'est que les Ivoiriens s'y mettent aussi. La plupart des secteurs nouveaux, c'est le fait des Ivoiriens. Et, même dans des secteurs anciens, il y a une technicité qui s'est développée rapidement. C'est le fait d'Ivoiriens qui sortent des écoles techniques. Alors qu'au départ, les menuisiers, ce n'était pas des Ivoiriens. Ils se manifestent maintenant sur le marché, alors que, quand ils sont entrés dans leurs écoles, ils étaient destinés à briguer des postes dans des grosses entreprises de la place. Les grosses entreprises, entre-temps, ont fermé boutique. La crise est réelle (P. HAERINGER).

Ce qui me semble important de retenir, c'est que la crise a accéléré un processus qui était déjà en cours, et l'a aidé à se cristalliser vite, mais, elle ne l'a pas provoqué. Il y a des couches sociales qui, effectivement, peuvent investir, comme on le voit dans toute la première partie de ce que tu as projeté. Dans un milieu qui est pas mal réceptif à l'alphabétisation, qui est quand même scolarisé depuis longtemps. Tu ne peux pas comparer à ce niveau le Burkina, qui a encore un taux moyen de 20 % d'enfants scolarisés, et la Côte d'Ivoire qui en a quand même 90 %. Dix ans après, c'est ça qui porte ses fruits. (B. GANNE)

Oui, mais les 80 % de scolarisation étaient déjà effectifs en 1978 en Côte d'Ivoire. Or, il n'y avait pratiquement pas un seul Ivoirien dans ces métiers. S'ils étaient menuisiers, c'était dans les grandes entreprises. Justement, c'est la crise qui les a forcés à ouvrir boutique. (P. HAERINGER).

Disons que la crise a provoqué une réorientation des investissements. C'est dans ce sens là qu'Abdou Touré, dans "les petits métiers à Abidjan : l'imagination au secours de la conjoncture", préfère parler plutôt que de secteur informel, de secteur-relais : régulateur social et soupape de sécurité efficace dans les sociétés économiquement et culturellement peu homogènes. (B. GANNE)

Le secteur tertiaire, ça sert à quoi justement ? J'essaie d'analyser à Mexico ce qui se passe au niveau du secteur de la photocopie. Je peux donner déjà quatre dimensions. Il y en a une où le secteur de la photocopie s'est développé d'une manière incroyable. Pendant le boom pétrolier, les grosses entreprises bazardaient leurs Xérox, elles pouvaient acheter la nouvelle, la super-plus, etc... Il fallait bien écouler... Crise du livre - la crise, ça a développé les photocopies autour des universités (500 000 étudiants à Mexico). L'accès au livre étant devenu difficile, les étudiants se sont mis à photocopier. Comment essayer d'approfondir l'analyse et de produire quelque chose de beaucoup plus riche que les analyses éternelles entre les degrés d'urbanisation et degrés de tertiarisation de l'économie ? Il y a un troisième élément, les zones moyennes qui ne peuvent pas accéder à ces services. Moi, je n'aurais pas peur, au niveau de la méthode, d'en rester à l'analyse des quartiers moyens, pour faire une analyse systématique de la différenciation de cette zone de développement au niveau de la ville. Par exemple, à Mexico, il y a eu un phénomène assez extraordinaire, c'est le marché aztèque. Maintenant les classes moyennes se sont mises à faire les marchés populaires : stéréo, contrebande... Les femmes des classes moyennes sont obligées de descendre dans la rue samedi et dimanche, sont obligées de louer leur morceau de trottoir, et de vendre, c'est la crise. Je pense qu'il ne faut pas avoir peur de voir ce qui se passe au niveau de l'ensemble de la ville (R. COULOMB)

Comme ton exemple de la photocopie, il y avait une conjoncture qui a provoqué la précipitation des gens vers la photocopie. Il y a aussi à Abidjan, pour expliquer la prolifération des infirmeries, une explication directe à trouver. En 1983, le gouvernement a décidé que l'hôpital, désormais, ce n'était plus gratuit. D'un seul coup de plume, le gouvernement a provoqué la prolifération des infirmeries (P. HAERINGER).

C'est une défaillance du secteur public alors ? (A. BELBAHRI)

Mais, alors, pourquoi le gouvernement a pris cette décision ? Parce qu'on était en crise. Donc, même si par des voies détournées, on est toujours ramené à ce phénomène énorme qui était cette crise en Côte d'Ivoire. (P. HAERINGER)

Oui, mais dans un secteur capable de réagir, c'est ce qui me frappe moi. Il y a un ensemble de potentialités à Abidjan que d'autres villes n'ont pas. La crise tombant dans un quartier, ne produit pas les mêmes effets ! C'est vrai que la bande de la zone sahélienne a moins de répondeur qu'un pays comme la Côte d'Ivoire. Tombant dans ce contexte là, ça a vivifié et créé de nouveaux circuits, un peu inédits. (B. GANNE)

C'est cette espèce de recul des ambitions, même personnelles. L'idéal professionnel n'est plus le même. On se retrouve avec des gens chez qui, à compétence service fourni, il y a une adéquation beaucoup plus juste. (O. D'HONT)

Le modèle salarial de la grande entreprise, quel prégnance il avait, quelle force il avait ? C'était peut-être un modèle idéal, mais pour tellement peu de monde par ailleurs. Il n'avait pas de réalité très proche. On connaissait des gens qui, mais..... (B. GANNE)

Troisième raison, qui est aussi importante, c'est le développement de l'administration publique (R. COULOMB).

Là, ce sont des étudiants qui utilisent leurs compétences. (P. HAERINGER)

Avant, pour l'accès à l'administration, on mobilisait des relations. Maintenant, on paye les services de quelqu'un qui va vous aider dans ce parcours. On le voit en ce qui concerne les bourses, y compris à Nouakchott. Il y a trois ans, cela se passait par relations. Maintenant, on va voir un individu dont on connaît les tarifs. Le service se monnaie. Alors qu'avant, on parlait d'une espèce de clochardisation de l'administration, c'est un terme qui ne veut pas dire grand'chose maintenant. On a une espèce de double secteur qui permet de préparer des dossiers, et qui fait même les photocopies des formulaires, car il n'y en a plus. Ceci arrive aussi en Syrie, y compris à la Sécurité Générale. Donc, c'est quelque chose qui est assez courant. (O. D'HONT)

La crise est internationale. Il faut voir combien de ces petits métiers vont utiliser de plus en plus la technologie dont on ne veut plus ici. La machine la plus coûteuse, lorsqu'on n'en veut plus, à qui on va la vendre ? (R. COULOMB)

REFERENCES DES TEXTES PREPARATOIRES DIFFUSES AU GROUPE**- STRATEGIES D'ACCES AUX RESSOURCES EN MILIEU URBAIN -**

- C. DE MIRAS Secteur de subsistance et salariat dans les ménage. L'origine des revenus domestiques dans un quartier spontané d'Abidjan. cah. ORSTOM, série Sc. Hum., vol. XIX, n° 4, 1983
- M. LECARME Marchandes de poisson en quartier "flottant" (Sénégal), Division "par genre" et différenciations sociales dans un contexte urbain de ségrégation spatiale, in "Femmes et politiques alimentaires", ORSTOM - CIE, Jany. 1985, éd. ORSTOM
- P. HAERINGER L'innovation dans l'offre artisanale ou quand la rue réinterprète la crise, texte Diaporama réalisé à Abidjan en Nov. 1985
- P. HAERINGER Extrait de "Trois citadins jour après jour (un Ebrié, un Baoulé et un Mossi dans la compétition abidjanaise", in Abidjan au coin de la rue, éd. ORSTOM, 1983